TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 115

DERNIÈRE ÉDITION 3

SAMEDI 25 OCTOBRE 1980



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr.; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 700 L ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 225 CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,30 fr.; E.-U., 95 cts; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 36

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

En Pologne

Le syndicat indépendant est légalement reconnu

LIRE PAGE 42

• U.R.S.S.

Le départ de M. Kossyguine renforce M. Brejnev

La session du Soviet suprême qui étudie cette semaine les projets de plan et de budget pour 1981 aura été surtout marquée par la démission du chef de gouvernement. Atteint par la maladie en octobre 1979, M. Kossyguine avait dû cesser toute activité au début d'août Il a demandé à être déchargé de ses fonctions.

Dans sa lettre de démission, M. Kossyguine, invoquant l'aggravation de son état de santé ces derniers temps, demande également à être déchargé de ses responsabilités de membre du bureau politique du parti. Il n'a pas été précisé s'il avait été fait droit à cette requête. Il est vrai que les changements dans la direction du parti sont de la compétence du comité central et non du Soviet suprême.

M. Tikhonov, qui était son premier adjoint, et qui, depuis quelques mois, dirigeait en fait le gouvernement, lui succède. Le nouveau président du conseil des ministres est depuis longtemps un protégé de M. Brejnev. La démission de M. Kossyguine et la promotion de M. Tikhonov à la tête de l'administration gouvernementale renforcent la position du secrétaire général du parti.

(Lire page 3 les biographies de MM. Kossyguine et Tikhonov.)

Relève...

Cette fois, c'est vrai. Un dirigeant soviétique du plus haut rang demande à être déchargé de ses fonctions en raison de son état de santé, et personne ne met en doute cette explication. Depuis un an, M. Kossyguine n'était plus guère en mesure de s'acquitter de la lourde tâche qui incombe à un chef de gouvernement. L'étonnant n'est pas qu'il s'en aille ; c'est qu'il n'ait pas obtenu plus tôt le droit de prendre sa retraite. Pourquoi les membres du bureau politique ont-ils hésité si longtemps avant d'adapter l'organigramme aux réalités physiologiques ? Sans doute parce qu'ils craignaient de détruire l'équilibre délicat au sommet, et surtout parce qu'ils redoutaient d'avoir, en changeant de premier ministre, à préparer la succession de toute l'équipe, blanchie sous le harnais, qui gouverne l'U.R.S.S.

On y est allé prudemment : un homme de soixante-quinze ans, apparemment en bonne forme il est vrai, remplace à la tête de l'administration un malade de soixante-seize ans. M. Tikhonov ne peut raisonnablement échafauder de vastes plans de carrière. Il n'arrive pas au pouvoir porté par un appareil. Son mérite singulier aura été d'avoir su gagner la confiance de M. Brejnev.

M. Kossyguine avait, dès 1964, une autre stature. Il était avec Mikoyan le plus ancien des hiérarques et, surtout, il s'identifiait aux gestionnaires qui, sans mettre en cause les fondements du régime, prônaient des réformes économiques audacieuses. L'autorité du chef du gouvernement faisait contrepoids aux idéologues, plus soucieux d'imposer leur catéchisme que de faire marcher les entreprises. Ses relations avec M. Brejnev furent souvent malaisées. Devant les réticences de l'appareil du parti, le chef du gouvernement fut contraint, à la fin des années 60, d'édulcorer les projets sur lesquels il comptait pour redonner souffle à l'économie.

Les deux hommes s'efforcèrent pourtant de ne jamais pousser au paroxysme les conflits qui purent les opposer. Ils s'accommodaient de leurs tensions et redoutaient une rupture. Ils se heurtaient sans être véritablement rivaux : même lorsque M. Brejnev se mit à traiter lui-même des affaires de l'Etat, qu'il prit en main les négociations diplomatiques les plus importantes, M. Kossyguine affecta de ne pas prendre ombrage de cette intrusion dans ce qui avait été son domaine réservé dans les années 60.

MM. Brejnev et Kossyguine ont incarné deux forces bien inégales, mais tout de même complémentaires : le parti, qui regente, et une couche de techniciens ou d'administrateurs qui voudraient bien faire leur métier sans être constamment harcelés, morigénés par les gardiens de la vraie foi. M. Tikhonov n'a pas, « a priori », les mêmes atouts que son prédécesseur pour capter et défendre les aspirations de ces cadres et de ces fonctionnaires. A-t-il même envie de le faire ?

L'équipe en place au lendemain de la chute de Khrouchtchev est presque disloquée. Trois hommes seulement qui siégeaient à la direction suprême en octobre 1964, MM. Brejnev, Souslov et Kirilenko, appartiennent encore au bureau politique. Les autres sont partis au fil des ans, non sans mal parfois, mais sans crise spectaculaire. La relève des générations n'a pourtant pas été assurée. Le départ de M. Kossyguine ne fait qu'illustrer ce phénomène : après les purges sanglantes de Staline et le tohu-bohu de Khrouchtchev, les cadres supérieurs du régime n'ont trouvé que dans la gérontocratie la sécurité à laquelle ils prétendaient. Ils gèrent le pays avec des fortunes diverses, en prenant soin surtout de ne pas le bouleverser.

AU JOUR LE JOUR

Allez les jeunes !

M. Alexis Kossyguine, soixante-seize ans, sera donc remplacé en douceur et sans problème par un junior, M. Nikolas Tikhonov, soixante-quinze ans, qui viendra apporter son concours à un benjamin, M. Léonide Brejnev, soixante - quatorze ans.

Ainsi, dans un fulgurant raccourci, pouvons-nous constater qu'en soixante ans, grâce à la révolution bolchévique, le pouvoir en Union soviétique est passé d'un seul bond du Moyen Age au troisième âge.

BERNARD CHAPUIS.

• ÉTATS-UNIS

L'espoir d'une libération des otages domine la fin de la campagne électorale

L'espoir de voir libérer les otages avant l'échéance électorale du 4 novembre domine de plus en plus le débat entre MM. Carter et Reagan.

En attendant la réunion du Parlement iranien, qui doit en principe fixer dimanche 26 octobre les conditions de libération des cinquante-deux otages, les dirigeants américains multiplient les déclarations favorables à l'Iran. Prenant la parole jeudi 23 octobre devant le Conseil de sécurité des Nations unies, M. Donald McHenry, le représentant des Etats-Unis, a affirmé une fois de plus son opposition à toute tentative de « démantèlement » de l'Iran.

Ces propos ainsi que ceux tenus récemment par d'autres dirigeants américains ont suscité *une vive réplique de l'Irak.*

A Téhéran, l'ayatollah Ali Khamenei, l'un *des huit membres du Conseil* supérieur de défense, a déclaré que l'Iran ne voulait pas « troquer les otages » contre de l'armement américain, « car il est en guerre » avec les Etats-Unis. La veille, l'hodjatoleslam Moussavi Khoeini, un des sept membres de la « commission des otages » du Majlis, avait déclaré que ceux-ci seraient « immédiatement jugés » si les Etats-Unis refusaient les conditions pour leur libération que va poser le Parlement.

De notre correspondant

Washington. — Les Etats-Unis vivent, de nouveau, à l'heure de Téhéran. Depuis plusieurs jours, la moindre rumeur en provenance de la capitale iranienne agite aussitôt les milieux politiques et mobilise les grands moyens d'in*formation. On s'est tellement fait* à l'idée qu'une libération des otages assurerait la réélection de M. Carter que la tension monte de jour en jour à l'approche du 4 novembre, qui sera aussi — par une étrange ironie du sort — le premier anniversaire de l'*occupation* de l'ambassade américaine.

Les dirigeants de Washington affichent, désormais, un « prudent optimisme ». Se fondent-ils sur des faits réels que M. John Anderson, le candidat indépendant, les somme de dévoiler ? Ou n'est-ce qu'une habile manœuvre pour *persuader les électeurs* que l'affaire est en train de se résoudre ? Les républicains croient M. Carter capable de tout : y compris d'annoncer une libération des otages la veille même du vote. N'était-il pas intervenu à 7 heures du ma*tin, le 1er avril dernier, jour des* élections primaires du Wisconsin, pour faire part aux téléspectateurs de ses « espoirs » ? Les amis de M. Reagan s'accrochent à l'idée que, en tout état de cause, une négociation sérieuse avec les Iraniens durerait plusieurs semaines. Ils connaissent, néanmoins, les dangers de la situation présente : même si les cinquante-deux otages ne reviennent pas avant le 4 novembre, il suffirait au président d'entretenir l'idée que l'heureux évènement est sur le point de se produire. A cette intention, M. Carter et ses collaborateurs lâchent chaque jour de « *petites phrases* » aussi vagues que *prometteuses. Ils savent avoir un* brûlot entre les mains.

B :T SOLÉ.

(Lire la suite page 4.)

— POINT —

Trop de vide

Une candidate de plus : il n'y en avait pas tant, et on devrait se féliciter de voir Mme Marie-France Garaud venir épauler sur leur droite Mmes Huguette Bouchardeau (P.S.U.) et Arlette Laguiller (Lutte ouvrière). Mais, voilà : à six mois de l'élection présidentielle, il y a déjà inflation de candidats plus ou moins déclarés, plus ou moins assurés d'aller jusqu'au bout de la compétition.

Pourtant, le système de filtrage des concurrents — ils étaient six en 1965, sept en 1969 et douze en 1974 — a été renforcé. En vain, du moins à cette phase de la campagne présidentielle. Si l'on s'interroge sur ce phénomène, deux explications viennent à l'esprit.

L'une tient au système de sélection : tous ceux qui ne sont pas assurés d'obtenir les parrainages et les moyens financiers nécessaires pour figurer dans la campagne officielle ont intérêt à se manifester pendant la précampagne : ils font entendre leur voix pendant une période où les grands moyens de communication s'ouvrent un peu plus que d'habitude à la diversité politique nationale.

L'autre explication est au cœur de la politique française, marquée par l'immobilisme, la routine et l'équivoque. Quand des dirigeants de premier plan pratiquent l'attentisme, il ne faut pas s'étonner que d'autres, plus audacieux, se précipitent. Quand les discours restent à ce point répétitifs, il est naturel qu'une autre voix, un autre ton, soient bien accueillis. Surtout s'ils viennent troubler l'anesthésie dominante, secouer ce que M. Jobert appelle « la démocratie molle » et affirmer, sans détours, des positions claires et fortes, qu'elles soient de gauche ou de droite. Ces gêneurs répondent à un besoin : s'il y a trop-plein, c'est parce qu'il y a trop de vide à remplir.

(Lire page 8.)

LA COMMUNAUTÉ JUIVE « APRÈS COPERNIC »

Un entretien avec M. Guy de Rothschild

Les réactions à l'attentat de la rue Copernic ont confirmé, sinon compliqué, les tensions et divergences apparues ces dernières années au sein de la communauté juive (« le Monde » du 18 octobre et daté 19-20 octobre). M. Guy de Rothschild, président du Fonds social juif unifié, donne ici son point de vue. Nous publierons demain un entretien avec M. Henri Hajdenberg, dirigeant du Renouveau juif, qui conteste la représentativité et l'attitude des institutions juives officielles.

« On ne joue pas à l'action de masse quand on n'a pas les masses »

« Craignez-vous, dans une situation marquée par le marasme économique et l'inquiétude croissante face aux tensions internationales, la résurgence, en France, d'un antisémitisme populaire dont la récente vague d'attentats et la propagande de quelques nostalgiques du nazisme ne seraient que les prémices ?

— L'appréciation ne peut être que nuancée. Il existe en dehors des groupes extrémistes, terroristes ou pas, un sentiment vague d'antisémitisme relativement répandu. Un récent sondage (1) montre qu'un Français sur huit estime que les juifs sont trop nombreux dans le pays. Cela nous situe, c'est vrai, au bas de l'échelle de la malédiction (2). 12 %, c'est tout de même considérable : ces gens-là ne sont pas ouvertement hostiles aux juifs, mais ils refusent de voir en eux l'un des éléments de la pluralité sociale et nationale. Ils les ressentent comme un corps hétérogène. Il n'est donc pas étonnant qu'à l'étranger, en Amérique notamment, on dénonce une certaine tradition française d'antisémitisme endémique. On s'y souvient d'une époque où plus de Français qu'on ne pense se sont lâchement conduits ; et l'on y constate que certains sentiments de honte et de culpabilité n'ont pas disparu.

Propos recueillis par DOMINIC ~ POUCHIN.

(Lire la suite page 13.)

(1) *L'Express* daté 11-17 octobre 1980

(2) Dans ce sondage, 49 % des personnes interrogées considéraient qu'il y avait trop de Nord-Africains en France. Le résultat était de 28 % pour les Noirs, 16 % pour les Espagnols, 6 % pour les Corses et 4 % pour les protestants.

Demain

LE MONDE DIMANCHE

Le bricolage, un passe-temps en or

Enquête de Dominique Frischer

Point de vue

Crise... ou mutation de l'école

par ANDRÉ HENRY (*)

Naguère, l'école apportait presque tout le savoir, un savoir minimum pour la masse, un savoir toujours plus complet pour les élites.

Or, nous vivons depuis deux décennies une révolution dans les *moyens d'information* qui impulse une révolution dans les *contenus* éducatifs et dans les manières d'enseigner. Le rôle de l'école a nécessairement changé, car ses missions se sont transformées. L'intérêt des gens, leurs besoins, leurs goûts, leurs aspirations, n'ont-ils pas, en effets, changé plus encore, sans même qu'ils s'en aperçoivent toujours ?

Ces observations expliquent bien *des interrogations actuelles sur* l'école et le climat de « crise » dans lequel est entretenue l'opinion publique. Alors qu'il serait sans doute plus exact de considérer que l'institution scolaire et universitaire fait face à une série de mutations dont on ne prend pas assez une claire conscience.

Autrefois, l'école privilégiait les contenus : ce fut l'honneur de l'école laïque sous la IIIe et la IVe République d'apporter au plus grand nombre une somme de savoirs, un bagage pour la vie. Mais ce faisant, elle favorisait beaucoup moins les comportements et l'apprentissage des méthodes, sauf peut-être pour la minorité qui accédait aux enseignements supérieurs.

Il en est qui restent attachés à cette conception ancienne de l'éducation : ils peuvent y trouver leur compte et même faire des constats d'évidence, par exemple au sujet des carences de l'orthographe ou du calcul mental, mais, en même temps, ils marquent leur refus de prendre en compte les évolutions et les adaptations de la société.

D'ailleurs, quand on parle de l'école « en crise », quand on fait mine de regretter la fameuse dictée, ne transfère-t-on pas sur une logique d'adulte la nostalgie de souvenirs d'enfant plus ou moins imprécis et fort idéalisés ? N'oublie-t-on pas que l'éducation est toujours un acte au futur ? N'oublie-t-on pas aussi qu'il y a toujours eu des enfants en retard ou handicapés ?

(Lire la suite page 2.)

(*) Secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN).

LA FIAC AU GRAND PALAIS

« Le show des shows »

M. Giscard d'Estaing a inauguré jeudi 23 octobre, en fin d'après-midi, au Grand Palais, la Foire internationale d'art contemporain. Le chef de l'Etat s'est entretenu avec l'humoriste américain Saül Steinberg et avec le sculpteur César. C'était la première fois qu'il visitait la FIAC, qui en est à sa septième manifestation.

La Foire internationale de l'art contemporain, *la FIAC, est devenue, désormais,* le grand « show » *annuel de l'art. C'est là qu'il faut* aller si l'on veut voir sous un *même toit la peinture, la sculpture,* le dessin et la gravure d'aujourd'hui, qui ont réussi à sortir des ateliers pour prendre place sur le marché de l'art. Cent quarante galeries, sur 15 000 mètres carrés, présentent un condensé assez stimulant de ce qui se fait à travers le monde.

Depuis quelques années, les voies du marché de l'art se diversifient. Aux galeries sont venues s'ajouter les salles de vente, qui ont su développer leur activité en créant l'évènement. A travers les foires, les galeries aussi empruntent ces chemins. Il s'en est créé un *peu partout en Europe, et, plus* récemment, aux Etats-Unis, à Chicago et à New-York. Mais il est incontestable que le « show » du Grand Palais s'avère, d'année en année, le « show des shows » et, cette fois, plus que jamais. Si on ne veut rien acheter, on peut au moins aller voir, comme on va dans une biennale, un salon, un musée même.

Un exemple : avez-vous déjà vu une exposition de cinquante-six peintures, collages, reliefs et sculptures de Kurt Schwitters? A Paris, jamais. Schwitters, on en parle, car c'est un pionnier du dadaïsme.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 25.)

Le Monde

idées

L'ÉCOLE

L'école est-elle en crise, comme on le dit un peu partout ? André Henry préfère parler de mutation, celle-ci étant imputable en bonne partie à la révolution intervenue dans les moyens d'information. Répliquant, pour sa part, à René Haby qui l'avait mis en cause sans le nommer (*le Monde* du 21 octobre) Jean-Marie Benoist dénonce ce qu'il appelle « une espèce de SMIC tronqué de la culture ». Enfin, Gabriel Matzneff, s'interrogeant, pour le tricentenaire de la mort de La Rochefoucaud, sur son rôle comme éducateur, assure voir plutôt en lui un séducteur.

Crise... ou mutation ?

(Suite de la première page.)

Les choses de la vie courante étaient plus simples également. D'où, sans doute, le désarroi des parents qui croient leurs enfants désarmés face à des problèmes qu'eux-mêmes maitrisaient autrefois, mais dans des conditions toutes différentes : ils accusent alors l'institution scolaire.

Il faut mesurer l'accélération du temps : la vie d'il y a trente ou cinquante ans était plus lente. L'école était « visible ». Ce qu'elle apportait se voyait et se mesurait comme on apprécie l'éclosion d'une fleur ou l'épanouissement d'un arbre.

Il est évident qu'il n'en est plus de même aujourd'hui, mais l'on peut se demander si la masse des gens n'est pas en définitive désorientée par les multiples émergences de la science et des techniques, qui la rendent malhabile, inquiète et inadaptée devant les transformations de notre société.

Et si les pédagogues étaient en avance sur leur temps, contrairement aux schémas complaisamment répandus ?

Le malaise dont on parle quand on évoque la « crise » de l'éducation peut s'expliquer par l'accélération des progrès scientifiques et la place considérable et individualisée prise par les médias, en particulier audio-visuels, dans la vie de chacun, une place qui fait de l'école un partenaire parmi d'autres. Mais cela ne suffit pas.

Les jeunes, dit-on « *se sentent mal dans leur peau* », et l'école en serait responsable. Mais vivent-ils dans un monde d'éducation, dans une société qui privilégierait le temps de la réflexion, de la recherche et saurait donner à la culture la place éminente qu'elle mérite ? Non, au contraire, tout est fugitif et superficiel.

Evolutions et mutations

On se contente d'à-peu-près... involontaires ou calculés : c'est vrai pour les affiches, pour la télévision, pour les journaux, pour la radio : une somme d'à-peu-près ne favorise pas le sens de l'effort, le scrupule de la précision et de la rigueur, et le goût des responsabilités.

Faut-il pour autant dramatiser ? Les enfants ignorent, certes, des choses que connaissaient leurs parents ; mais ils connaissent d'autres choses sur lesquelles ils sont le plus souvent imbattables. L'école, en fait, a progressé : elle privilégiait les contenus, voilà qu'elle favorise les comportements et les méthodes qui permettent aux jeunes de posséder les moyens d'acquérir des contenus nouveaux. C'est ainsi que l'on forme des esprits scientifiques.

Il ne s'agit pas de jeter aux orties ce qu'ont été les valeurs du passé. Le plus dangereux tient dans le phénomène du balancier et dans celui de la substitution élitiste : si l'on revenait en arrière à propos des mathématiques ou de l'histoire, on ne retrouverait pas les mêmes critères de référence et de jugement, et ce serait un facteur d'inadaptation plus grand encore ; de même, le fait que les mathématiques aient remplacé le latin comme élément essentiel de filière élitiste ne saurait conduire à trancher imprudemment pour approuver soudain ce qu'on désavouait hier.

La mathématique a évolué, et ce qui est en cause, c'est d'abord la façon de l'enseigner et son caractère quasi dogmatique. Quant à l'histoire et à ses dates, prenons conscience que l'esprit d'un enfant de moins de douze ans est incapable d'une construction chronologique correcte. C'est d'ailleurs l'enseignement de l'histoire qui, peu à peu, rend perceptible et tangible la notion de durée et de repères.

Mesurons aussi le caractère exponentiel de l'innovation et du progrès. L'institution scolaire à l'évidence ne peut et ne doit pas suivre un tel mouvement. Sa mission n'en est que plus importante : elle est le centre de l'acquisition d'un certain nombre de savoirs fondamentaux, mais en même temps le centre de l'acquisition des méthodes, de la motivation et de l'expérimentation.

Cela suppose que l'école apprenne à recevoir, à emmagasiner, à choisir, à assimiler, à utiliser les documents, et que ses artisans, je veux dire les éducateurs, soient préparés à aider les jeunes dans cette responsabilité d'apprendre à dominer leur temps. Le décalage grandissant entre le progrès technologique et la capacité d'adaptation de la masse des gens exige que l'école leur assure d'abord des racines.

Susciter le pouvoir d'apprendre, créer un potentiel de renouvellement dans chaque individu, ce n'est pas sacrifier les contenus éducatifs. C'est adopter une attitude d'esprit plus encore indispensable à l'époque où l'informatique et la télématique imposent à l'école des missions qui façonnent les révolutions mentales.

Ce sont là des choses de la vie qui vont nous heurter de plein fouet : l'école doit y préparer la jeunesse sans se laisser détourner de sa route par tant de comportements passéistes.

En fait, le débat actuel sur l'école traduit des enjeux politiques, économiques et sociaux de grande ampleur.

Pourquoi, par exemple, la critique et l'appréciation de « crise » ne portent-elles que sur l'école publique, et plus précisément sur les formations de base ou les niveaux de formation technologique les plus faibles ? Les écoles privées, d'ingénieurs ou de commerce, les écoles confessionnelles, échapperaient-elles, comme par miracle à cette « crise » ?

En réalité, si l'on pense l'éducation en termes de démocratie, l'école ne peut pas être une sorte de bien de consommation : elle est toujours un placement à terme. Devant l'accélération du temps elle est une permanence où se forgent des outils intellectuels durables, et sans doute la meilleure assurance contre la perpétuation des inégalités.

N'est-on pas frappé de la similitude de certaines déclarations avec le langage à tous crins du déterminisme héréditaire ? Le discours du ministre de l'éducation à Sélestat, en août dernier, confirme cette observation : au fond on prépare les esprits à l'inégalité. D'abord on laisse se dégrader les moyens d'éducation, on favorise la privatisation, on suscite les attaques contre le service public et puis on insinue que tous les enfants ne peuvent pas avoir les mêmes chances.

Ainsi, la « crise » de l'école est-elle utilisée pour faire accepter les inégalités sociales. C'est là une démarche de classe qui s'oppose à la notion même de démocratisation : il n'y a pas de fatalité de l'inégalité.

Ce qui est en cause, ce sont les finalités de l'école. A quoi doit-elle servir ? A former des citoyens clairvoyants, pourrait-on répondre d'un mot. C'est là que le bât blesse sans doute. Les groupes d'intérêts voient l'école à leur image et s'ils la critiquent autant et l'accusent d'être en « crise », n'est-ce pas parce qu'elle a réussi à conserver son autonomie, à rejeter les pressions, et à repousser les subordinations ?

Deux objectifs

C'est là certainement le point central des enjeux qui explique bien des comportements politiques. Ceux qui rêvent de conformisme par rapport à leur idéologie, et c'est vrai pour le communisme comme pour la droite, n'apprécient pas un système d'éducation qui passe les faits au crible de la critique ou du doute. Nous voulons, nous, aider les jeunes à apprendre à réfléchir, à rechercher, à critiquer, à exiger l'information précise pour créer l'action et favoriser les renouvellements par l'éducation permanente.

L'action pour l'école exige d'être sérieuse. Et d'abord au plan des partis politiques. Les problèmes d'éducation et de jeunesse seront au centre des préoccupations dans les prochaines années. Les mutations et les enjeux sont tels, on vient de le voir, que le discours politique devra nécessairement s'élever bien au-delà des propos habituels au moment des rentrées scolaires, s'il veut impulser une dynamique et recréer l'espoir.

L'action syndicale elle-même se doit de dépasser le quotidien. Le dépasser, non pas le négliger. Mais le syndicalisme universitaire ne saurait, sans compromettre son avenir, se piéger dans des confrontations réductrices et des affrontements globalisants.

Deux objectifs d'action apparaissent au premier plan. Le premier touche aux structures éducatives et aux conceptions d'éducation : il s'agit d'influencer les décisions à long terme, de peser sur les lignes de fond du système d'éducation, notamment pour en briser les aspects élitistes, et vaincre d'abord ce conservatisme étonnant qui cherche à consacrer une rupture grave dans la pédagogie entre l'école élémentaire et le collège ; il s'agit de peser sur les orientations pour que régresse l'inégalité.

Le second objectif concerne la réflexion pédagogique et politique sur les missions de l'école. Les enseignants, avec les parents d'élèves, n'ont pas à attendre les instructions officielles pour imaginer les mutations inéluctables de acte éducatif. Et déjà bien des avancées sont faites sur ce point. L'action syndicale peut les impulser, les multiplier et favoriser la création d'un souffle nouveau générateur d'une dynamique de rénovation.

Donner aux maîtres et aux professeurs les moyens de mieux maîtriser leur métier, de mieux contrôler et diriger leur action pédagogique, de mieux en apprécier les finalités, c'est aussi aider l'institution scolaire à intégrer son temps et à accroître sa capacité et son rayonnement.

Nous refuserons toujours une école de la facilité, c'est-à-dire l'école d'une thèse, d'une doctrine ou d'un pouvoir.

Que toute la formation des enseignants, toute leur expérience, tout leur comportement, toute leur action auprès des jeunes comme auprès des adultes, contribuent à développer l'esprit scientifique ! C'est déterminant, car la science n'est pas seulement pour nous un contenu de savoirs, elle est une attitude d'esprit scientifique par rapport au savoir.

ANDRÉ HENRY.

RÉPLIQUE A... RENÉ HABY

Un « ras-le-bol » généralisé

par JEAN-MARIE BENOIST (*)

M. RENE HABY est-il à ce point amoureux de sa propre réforme que, tel un amant jaloux et furieux, il en vienne à s'aveugler sur les conséquences graves de celle-ci, et à perdre terriblement son sang-froid ? Me voici en tout cas mis en cause et de façon désagréablement personnelle pour avoir osé écrire dans *la Génération sacrifiée* des vérités qui aujourd'hui, après cinq ans de cette œuvre de « modernisation du système éducatif », sont devenues flagrantes pour tous, parents, élèves, professeurs, administrateurs de lycée et inspecteurs d'académie.

Lorsque je dis qu'en supprimant et asphyxiant l'histoire on a créé des amnésiques et des somnambules, alors que notre temps a besoin d'êtres de mémoire et de fidélité, capables de se repérer dans l'espace et dans les chronologies ; lorsque j'affirme qu'en malmenant la philosophie, en prescrivant un enseignement croupion de la philosophie, on a tari l'esprit critique et les capacités de réflexion, je constate un mal plus précis et plus durable pour une culture que ne veut bien l'admettre le député de Meurthe-et-Moselle, lequel use d'un procédé pour le moins curieux quand il écrit : « *Quant à la philosophie, de peur de manquer la curée et d'en tirer* (étrange syntaxe, dois-je dire) *qui sait, quelques dizaines de postes supplémentaires, elle crie au loup avant même d'en avoir vu la queue.* »

Il ne s'agit pas non plus de corporatisme et de défense du nombre de postes d'enseignement lorsque je constate qu'en étranglant le latin et le grec on a créé des techniciens qui ne savent que *faire* alors qu'il fallait des hommes libres pour *agir*. Il s'agit d'un malaise dans la civilisation qui culmine dans cette ruche insupportable du bac C, instrument de sélection pseudo-égalitaire dans son principe, et sous le couperet duquel sont tombés depuis quelques années ceux qui avaient la vocation médicale ou juridique, obligés pour leur malheur de se soumettre, sous peine de ne pas faire partie des « meilleurs », à cette comédie de la compétence mathématique qui restera pour le restant de leurs jours une langue morte, une *scolastique stérile*...

Je n'ai jamais impliqué, en me référant à des « manuels Haby », que cet ancien professeur de géographie ait commis le moindre ouvrage pour la classe. J'ai simplement analysé en deux chapitres initiaux de *la Génération sacrifiée* la catastrophe que représentent ces manuels d'histoire décousus, délirants, qui sont comme des marelles pour handicapés comme ont pu le constater en les feuilletant tous les parents un peu soucieux des études de leurs enfants. Or ces manuels ont été voulus, fabriqués par les instructions de la réforme Haby. Mais, dans mon livre, celle-ci n'est pas la seule en cause, et c'est tout un courant de « pédagogie nouvelle » que je fustige en me faisant l'écho d'une clameur d'indignation et de refus généralisés qui, de tous les coins de l'horizon politique, social et familial, monte depuis longtemps si j'en juge au nombre énorme d'articles consacrés dans la presse à ce sujet, et que je tiens à la disposition de l'ancien ministre s'ils lui sont demeurés inaperçus...

N'étant donc pas seul en cause, M. Haby a tort de monopoliser le débat, et les plans Rouchette pour l'abaissement du français ont fait autant de dégâts que sa réforme qui demeure néanmoins, dans l'ordre de ce qu'il fallait éviter, un sommet.

Cette fois-ci, je ne perdrai donc pas mon temps à consacrer un chapitre à l'article du député de la Meurthe-et-Moselle, dans la mesure où sa diatribe ne contient aucun argument, sinon cette terrible évocation d'un monde où le collège unique prépare des citoyens qui, « *côtoyant le soudeur et le polytechnicien, liront de toute façon les mêmes journaux et regarderont la même télévision* », « *armés d'une culture de base qui facilitera la vie de tous les jours* », sorte de ruche dont Aldous Huxley, dans *le Meilleur des mondes*, nous a décrit le cauchemar.

Je me contenterai de rappeler que depuis trois ans arrivent en faculté de français des étudiants qui n'ont pas lu une ligne de Rabelais, de Racine, de Ronsard et de Voltaire. Que certaines listes d'ouvrages présentés par des candidats au baccalauréat comme ayant été « étudiés en classe » ne comportent qu'un livre de Boris Vian et deux chansons de Jacques Brel (auteurs que, personnellement, je goûte).

Que les exemples destinés aux « *nouvelles grammaires du français* » sont pris dans les horoscopes de *France-Soir* et dans des extraits de la météo, cependant que des phrases de Jacques Lacan sont désignées à la vindicte comme « *jargon à ne pas imiter* ».

L'entreprise de mon livre, *la Génération sacrifiée*, malgré les tentatives de déformation de mon propos, ne consiste donc aucunement à crier haro sur le collège unique, puisque je souhaite que la qualité soit mise à la portée de tous le plus tôt possible. Lecteur de Rousseau et de Montesquieu et philosophe libéral, je m'insurge contre les doctrines qui enferment la liberté des hommes dans la fatalité de l'innéisme biologique ou du destin socio-culturel. Je l'écris partout dans ce livre que l'on doit se donner la peine de lire vraiment : je suis partisan d'une pédagogie de l'opportunité, de l'occasion où la plus grande qualité serait donnée à tous, et non cette espèce de SMIC tronqué de la culture. Car tous ont droit à la beauté et à la culture, et personne, sous prétexte d'égalité mal comprise, ne doit priver les élèves des sédiments de notre héritage culturel.

Je crois, du reste, que l'on est en train, heureusement, de faire machine en arrière : les allusions récentes du président à Jules Ferry, les discours de M. Beullac sur l'éducation, moyen de construire une meilleure intelligence critique face à l'audio-visuel et à l'informatique, tout cela prouve que la sottise et la vulgarité commencent à perdre du terrain. Mais il faut se hâter, car le propos tonique de mon livre répond à un « ras-le-bol » généralisé qui pourrait bien, un jour, se muer en colère devant le spectacle d'une civilisation sans culture.

(*) Maître-assistant au Collège de France.

La Rochefoucauld éducateur

par GABRIEL MATZNEFF

LE samedi 25 octobre, la Société des amis de Port-Royal (1) organise un colloque sur le thème : « La Rochefoucauld et Port-Royal » (2). Une telle réunion devrait donner de *nouveaux lecteurs à La Rochefoucauld*, et peut-être aussi de nouveaux éditeurs. Cet été, je suis entré dans une grande librairie du boulevard Saint-Michel, et j'ai demandé les *Mémoires* de La Rochefoucauld. La vendeuse connaissait l'existence des *Maximes*, mais ignorait que notre cher duc fût l'auteur de *Mémoires* : depuis qu'elle travaillait dans cette librairie, elle n'avait jamais eu ce livre entre les mains. Elle m'a affirmé qu'il n'en existe présentement aucune édition courante. Le lycéen ou l'étudiant qui veut lire les *Mémoires*, que certains d'entre nous préfèrent à ceux du cardinal de Retz, doit acheter les « œuvres complètes » de La Rochefoucauld, dans la collection de « la Pléiade ». Certes, la quête d'un livre épuisé ou mal distribué, bref introuvable, est, pour les adolescents à l'âme sensible, une aventure captivante : qu'elles soient intellectuelles ou amoureuses, nous devons mériter nos rencontres, y avoir longtemps rêvé. L'attente, elle aussi, est une divinité. En ce tricentenaire de la mort de La Rochefoucauld, il n'est cependant pas excessif d'espérer que les éditeurs et les libraires ne s'opiniâtreront pas à réduire celui-ci à l'état d'auteur clandestin.

Mais sans doute les professeurs et les parents ne tiennent-ils pas trop à ce que les chères têtes blondes lisent celui qu'Andler nomme « *l'archer cruel* » (3). Dans son excellent *La Rochefoucauld, augustinisme et littérature*, dont une nouvelle édition vient de paraître (4), M. Jean Lafond raconte que, Mme de La Maisonfort ayant imprudemment évoqué La Rochefoucauld dans une lettre à Bossuet, elle avait reçu cette sèche réponse de l'évêque de Meaux : « *Vous citez en ce fait un mauvais auteur.* »

Aujourd'hui encore, nombreux sont ceux qui tiennent le duc pour un écrivain suspect. La Rochefoucauld parle volontiers de son orthodoxie, mais les chrétiens se méfient de ce curieux orthodoxe, chez qui l'encens a toujours une odeur de soufre. Ne devine-t-on pas un léger sourire sur les lèvres de Mme de Sablé, quand elle écrit que les *Maximes* sont « *une instruction très propre à un catéchumène* », une « *école de l'humilité chrétienne* » et « *une préparation à l'Evangile* » ? La Rochefoucauld se réfère d'abondance au Père de l'Eglise, en particulier à saint Augustin et à saint Jean Climaque qu'il a lus dans les belles traductions de son ami Arnauld d'Andilly, mais cela ne suffit pas à le blanchir, et ses livres ne sont pas de ceux que les adultes aiment à mettre entre les mains des moins de seize ans.

La différence entre les Saints Pères et La Rochefoucauld est qu'il n'y a chez celui-ci aucune intention apologétique. Il observe, il note le fruit de ses observations, mais la conversion du pécheur est le dernier de ses soucis. Il ne désire pas être un gourou, et il ne se compose pas un personnage. Libertin et janséniste, il avoue ses contradictions avec une innocente désinvolture. Il a le cynisme paisible des hommes que les femmes ont beaucoup aimés. Ce n'est pas un éducateur au sens universitaire du terme, mais c'est beaucoup mieux que cela : c'est un séducteur.

(1) 23, quai de Conti, 75006 Paris.
(2) Cf. « La Rochefoucauld et Port-Royal » (*le Monde* du 19 juillet 1980).
(3) Charles Andler, *les Précurseurs de Nietzsche*, Editions Bossard, 1931.
(4) Editions Klincksieck, 1980.



Le Monde

étranger

EUROPE

LE REMPLACEMENT DE M. KOSSYGUINE A LA TÊTE DU GOUVERNEMENT SOVIÉTIQUE

Le président du conseil des ministres évoque, dans sa lettre de démission une aggravation de son état de santé

De notre correspondant

Moscou. — Après la disgrâce de M. Podgorny en 1977, la retraite de M. Kossyguine laisse M. Brejnev seul survivant politique de la « troïka » qui prit le pouvoir au l e n d e m a i n de la chute de Khrouchtchev. La position du chef de l'Etat et du parti soviétique s'en trouve d'autant plus renforcée que le nouveau président du conseil, M. Nicolas Tikhonov, est depuis longtemps l'un de ses protégés.

C'est M. Brejnev qui a annoncé la nouvelle au Soviet suprême le jeudi 23 octobre dans l'après-midi : « *Une lettre du président du conseil des ministres de l'U.R.S.S., Alexis Kossyguine, est parvenue au comité central du parti le 22 octobre 1980*, a-t-il dit. *Dans sa lettre, Alexis Kossyguine indique que son état de santé, qui s'est aggravé ces derniers temps, exige du repos et sa libération d'activités intenses. Dans ce contexte, Alexis Kossyguine demande à être libéré de ses fonctions de membre du bureau politique et de président du conseil (...). Le comité central soumet à l'examen du Soviet suprême la proposition de satisfaire la requête d'Alexis Kossyguine qui souhaite être démis de ses fonctions de président du conseil (...). Dans le même temps,* a poursuivi M. Brejnev, *le C.C. soumet à l'examen du Soviet suprême la proposition de nommer Nicolas Tikhonov à la présidence du conseil des ministres de l'U.R.S.S. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.*

Prenant brièvement la parole, le nouveau chef du gouvernement a promis de travailler pour « *la croissance continue du bien-être du peuple, le renforcement de la puissance du pays, la garantie de sa défense, l'affermissement de la paix* ».

Si l'on s'en tient à la lettre de l'intervention de M. Brejnev, M. Kossyguine conserve jusqu'à nouvel ordre sa place au bureau politique, mais il est clair qu'il est gravement malade et que son retour aux affaires est cette fois totalement exclu. Souffrant de troubles cardio-vasculaires, il avait déjà quitté la scène politique au mois d'octobre 1979. C'est alors que M. Tikhonov avait été élu membre à part entière du bureau politique pour assumer les fonctions de véritable chef du gouvernement par intérim. Mais M. Kossyguine avait fait une réapparition inattendue en février dernier, reprenant peu à peu toutes ses activités. Jusqu'au début du mois d'août, où il présida la cérémonie de clôture des Jeux olympiques à la place de M. Brejnev, en vacances dans le Sud, il participa à des entretiens avec des dirigeants étrangers et il assura les principaux arbitrages dans la préparation du 11e plan quinquennal. En avril dernier, le comité central avait annoncé que le vingt-sixième congrès du parti aurait lieu en février 1981, et que M. Kossyguine y présenterait le rapport sur les problèmes économiques.

Après la première attaque dont il avait été victime à l'automne 1979, la direction soviétique avait adopté une solution conservatoire en renforçant les pouvoirs de M. Tikhonov sans écarter M. Kossyguine, mais après une rechute il n'a plus été possible de concilier le souci de continuité et l'impératif d'efficacité. — D. V.

M. TIKHONOV, NOUVEAU CHEF DU GOUVERNEMENT

Un homme ferme, parfois brutal

Pour succéder à M. Kossyguine, M. Nicolas Tikhonov possède deux qualifications essentielles : c'est un spécialiste des problèmes économiques, et notamment industriels (comme son prédécesseur), et c'est un protégé de longue date de M. Brejnev. Avant de « monter à Moscou », il a fait l'essentiel de sa carrière en Ukraine et, en particulier, à Dniepropetrovsk, où l'actuel secrétaire général du P.C. soviétique a exercé des fonctions dirigeantes pratiquement de 1935 à 1950. Il possède également une longue expérience gouvernementale, puisqu'il a été nommé vice-président du conseil dès 1965, au lendemain de l'arrivée au pouvoir de M. Brejnev. Il avait été placé là afin de suivre les activités gouvernementales pour le compte du « groupe de Dniepropetrovsk ».

Né en 1905, M. Nicolas Alexandrovitch Tikhonov est d'origine ukrainienne. Sa biographie officielle est très discrète sur son enfance comme sur son activité pendant la « grande guerre patriotique ». Comme les autres dirigeants de sa génération, il a été formé « sur le tas », avant de suivre des cours dans des écoles techniques. Il est, dans son adolescence, chauffeur de locomotive, puis mécanicien dans une usine. Après avoir terminé l'institut de la métallurgie, à Dniepropetrovsk, en 1930, il est, successivement, chef d'atelier, ingénieur, puis ingénieur en chef à Dniepropetrovsk et à Pervouralsk. Directeur d'une usine de tubes à Nikopol, dans le sud de l'Ukraine, pendant une brève période, il entame, à quarante-cinq ans, sa carrière dans les ministères de Moscou.

Chef de département au ministère de la métallurgie ferreuse, M. Tikhonov est vice-ministre jusqu'en 1954 avant de retourner à Dniepropetrovsk comme président du sovnarkhose, organisme de direction économique régional inventé par Khrouchtchev et disparu avec lui. En 1960, il est nommé vice-président du comité d'Etat pour la science et la technique, puis en 1963, vice-président de l'administration du Plan. Son expérience variée et l'amitié de M. Brejnev lui valent en 1965 la vice-présidence du conseil des ministres. Pendant onze ans, il travaillera dans l'ombre de M. Kossyguine jusqu'à ce qu'il soit promu, en 1976, au poste de premier vice-président, dernière marche avant l'accession à la direction du gouvernement.

Parallèlement, son ascension se poursuit dans le parti, auquel il a adhéré en 1940. Suppléant du comité central en 1961, membre à part entière en 1966, on lui donne en 1978 un strapontin au bureau politique dont il devient membre à part entière dès l'année suivante. Tout est alors en place pour la succession de M. Kossyguine, mais la direction soviétique opère en douceur. M. Tikhonov assure d'abord l'intérim pour ménager la possibilité d'un retour du chef du gouvernement en titre.

En M. Tikhonov, M. Brejnev ne risque pas de trouver un rival. De taille moyenne, la figure émaciée, le nouveau chef du gouvernement est décrit par ceux qui le connaissent comme un homme aussi terne que tous les fonctionnaires soviétiques avant qu'il n'accède au sommet du pouvoir. Il est ferme, voire brutal : un de ses premiers actes, alors qu'il assurait l'intérim de la présidence du conseil au début de l'année, fut d'accepter la démission de M. Kiriline, ami de longue date de M. Kossyguine, qui s'inquiétait des conséquences possibles de l'intervention en Afghanistan et de l'exil de M. Sakharov sur les relations commerciales et scientifiques avec l'Occident.

Est-ce à dire que M. Tikhonov sera plus sensible que son prédécesseur aux arguments des ministères techniques qui voudraient un repliement sur soi de l'U.R.S.S. Ce n'est pas certain.

Président des commissions économiques mixtes avec la R.F.A. et la R.D.A., le nouveau chef du gouvernement a l'habitude des échanges internationaux, même si son expérience étrangère est encore limitée. Sa longue carrière dans l'industrie lourde pourrait être aussi un handicap au moment où M. Brejnev semble donner la priorité au développement des biens de consommation. Mais M. Tikhonov sera surtout le gérant d'une politique qu'il n'est pas seul à définir. Il hérite les problèmes économiques laissés par son prédécesseur, mais rien n'indique qu'il arrive au pouvoir animé d'un zèle réformateur.

DANIEL VERNET.

Un monument de compétence

« Il est triste comme la pluie, mais un jour il me remplacera parce qu'il est intelligent », aurait dit un jour N. Khrouchtchev de M. Kossyguine. Triste, il l'est, ou du moins paraît l'être, cet homme du Nord au visage pâle et personne ne conteste son intelligence : c'est d'ailleurs parce qu'il était un monument de compétence qu'il avait pris la direction du gouvernement : *il fallait* un économiste à l'esprit ordonné *pour* mettre de l'harmonie dans les réformes de l'ère khrouchtchévienne. Alexis Nicolaévitch Kossyguine avait *tous les titres nécessaires pour* prendre la tête de l'administration, d'autant plus qu'il ne rêvait pas de devenir le grand maître de l'U.R.S.S. Il souffrait d'ailleurs dans la course au *pouvoir d'un handicap sérieux* puisque jamais il n'a appartenu à l'appareil du parti.

La liste des postes qu'il a occupés décourage le chroniqueur. Engagé en 1920 dans l'armée rouge alors qu'il avait quinze ans, il fréquenta ensuite à Petrograd, sa ville natale, un institut technique, puis travailla *pendant quelques années dans des* coopératives de consommation en Sibérie. En 1938, il obtenait son premier poste important : celui de président du soviet municipal, autrement dit maire de Leningrad. L'année suivante, il fit son entrée au gouvernement. Il est successivement commissaire du peuple à l'industrie textile (1939-1940), vice-président du conseil des commissaires du peuple, président du conseil économique pour les biens de consommation *(1940-1943), président du gouvernement* de la République russe (1943-1946), ministre des finances (1948), ministre de l'industrie légère (1948-1953). Après la mort de Staline, il abandonne *pendant* quelques mois son poste de vice-président du conseil, *mais il reste au gouvernement. A partir de 1957,* il s'occupe du Plan. En 1960, il devient premier vice-président du c o n s e i l avec A. Mikoyan.

Un économiste

Cette énumération p e r m e t de constater que pendant toute sa carrière, jusqu'au jour où il remplaça M. « K », M. Kossyguine *fut un ministre spécialisé dans l'économie et même que, d'une façon générale, il* ne s'occupa que de l'industrie légère. Piètre situation dans un régime qui *accordait la priorité absolue à l'in*dustrie lourde. Il lui arrivait cependant d'élargir son terrain d'activité pour redresser un secteur en difficulté. Ainsi, en 1948, *il remplaça pendant quelques mois Zverev,* le ministre des finances, qui était un expert et rien d'autre. Il fallait alors mettre en œuvre une réforme monétaire. Quand la tâche fut achevée, *Zverev reprit la tête du ministère* des finances.

M. Kossyguine avait sur la plupart de ses collègues techniciens l'avantage de siéger à la direction *suprême. En 1946, il fut en effet* nommé membre suppléant du bureau politique et franchit le dernier échelon en 1948 : il était alors le benjamin de cet organisme. Pourtant, *en 1952, il subit une rétrogradation.* Staline « oublia » de le faire nommer membre titulaire du présidium (qui remplaçait le bureau politique) et en fit de nouveau un suppléant.

Il perdit même ce poste en 1953, aussitôt après la mort de Staline, revint en qualité de suppléant en 1957, à la faveur de la défaite du « groupe antiparti », et retrouva un poste de titulaire au présidium en mai 1960 lorsqu'il fut nommé premier vice-président du conseil des ministres.

Peut-on expliquer ces zigzags ? M. Kossyguine ne paraissait guère lié aux coteries politiques. Il est probable cependant qu'il avait gardé de bonnes relations avec les hommes puissants à Leningrad. Il monta au bureau politique alors que Jdanov passait pour l'héritier de Staline, et il fut rétrogradé de membre titulaire à la suppléance à la direction suprême en 1952, alors que *Malenkov avait épuré les cadres de* la seconde ville de Russie. C'est peut-être parce qu'il était une victime indirecte de l'affaire de Leningrad q u e M. Khrouchtchev le *réinstalla comme titulaire, en 1957,* au présidium : ceux qui avaient quelques raisons de se plaindre de Malenkov semblaient être alors les amis du premier secrétaire.

Etaient-ils vraiment ses amis ? M. Kossyguine, pour sa part, fut toujours d'une grande discrétion à l'égard de son patron ; il le complimentait comme il le fallait mais pas *plus qu'il ne le fallait.* D'ailleurs M. Kossyguine acheva sa montée au présidium alors qu'un autre homme de Leningrad, Frol Kozlov, prenait possession du poste de *second secrétaire.* Lui-même, aux vingt-et-unième et vingt-deuxième congrès, refusa (comme A. Mikoyan) de condamner avec autant de force que les khrouchtchéviens zélés les *gens du groupe antiparti. « Il s'agit,* disait-il en 1959 et en 1961, *d'un débat de caractère strictement politique sans aucune actualité immédiate. »* En classant cette affaire, il *entendait sans doute montrer* les limites du pouvoir du premier secrétaire. En octobre 1964, on était étonné de voir M. Brejnev dans la conspiration qui mit fin au règne de *M. « K ». On fut moins surpris de* constater que M. Kossyguine recueillait une partie de l'héritage.

Pourtant, le nouveau président du conseil était très favorable aux ré*formes économiques que préconisait* son prédécesseur. Lui aussi il estimait que le moment était venu d'accroître la production des biens de consommation. Lui aussi il croyait *qu'il fallait donner aux entreprises* une certaine autonomie de gestion.

Quand il fut installé à la direction du gouvernement, il encouragea le *mouvement réformiste. Dans un dis*cours prononcé au Soviet suprême, le 9 décembre 1964 — le plus intéressant de tous ceux que prononcèrent les dirigeants soviétiques pen*dant cette période, — M. Kossyguine* annonça que la plupart des entreprises de textiles et des fabriques de chaussures allaient établir leur programme non pas selon les directives de l'administration, mais en fonction des commandes des cir*cuits de vente.* Il précisa même que *l'expérience serait étendue à des* usines de l'industrie lourde. Mais il devait compter avec la résistance des administrations et avec la sourde opposition de l'appareil du parti.

On avait l'impression d'assister au *renouvellement de la crise qui, pen*dant les années 1953-1956, avait mis aux prises MM. M a l e n k o v et Khrouchtchev. *Le premier, responsa*ble du gouvernement, promettait une amélioration rapide du niveau de *vie et faisait grand cas des techni*ciens. Le second rappelait la priorité absolue de l'industrie lourde et imposait la primauté du parti. Le conflit est classique dans la société *soviétique.*

M. Kossyguine *reprenait* à son compte la politique Khrouchtchev — dernière manière — parce qu'il croyait que seules des réformes de *grande envergure permettraient à* l'économie soviétique de trouver son second souffle. Il avait, lui aussi, voyagé à l'étranger — en France, aux Etats-Unis et en Italie, par *exemple, et il connaissait les fai*blesses de son pays. Or il était plus sévère que la plupart des membres du présidium à l'égard de son ancien patron. C'est qu'en réalité, entre les deux hommes, il y avait trop peu de traits communs. M. Kossyguine ne pouvait s'accorder avec *un chef qui disait ce qui lui passait* par la tête et défaisait un jour ce qu'il avait fait la veille. Pour un technicien froid, minutieux, ami des statistiques, la manière de gouverner de « M. K » était aberrante. Il fallait y mettre un terme d'autant plus vite que les foucades du pre*mier secrétaire desservaient la poli*tique qu'il prétendait inaugurer. La seule ambition de M. Kossyguine était de faire au gouvernement ce que « M. K » aurait dû y faire s'il *avait été sérieux.*

Mais il fallut s'occuper d'autre chose que d'économie. Trois mois après son arrivée au *pouvoir, il partit* pour le Vietnam. Il n'avait certes pas prévu qu'au moment de son séjour à Hanoï le Vietcong attaquerait les Américains et que ceux-ci *riposteraient en bombardant la Répu*blique du Nord. Dans une telle situation, Khrouchtchev aurait certainement prononcé un discours tonitruant. M. Kossyguine, coupé du reste *de la direction collective, n'avait pas* mandat d'improviser une politique adaptée aux circonstances : au moins, le chef du gouvernement ne disait pas de bêtises. Il sut même *tirer le meilleur parti de son infor*tune : il promit au Vietnam l'aide de son pays, ce qui lui permit de proclamer que tous les Etats socialistes d'Asie, y compris l'U.R.S.S., *étaient unis face à l'impérialisme.*

Le diplomate

D'ailleurs, il fit rapidement la preuve de son savoir-faire diplomatique. Alors que les troupes pakistanaises et indiennes se battaient, il invita — en janvier 1966 — les chefs des gouvernements des deux pays à se rencontrer à Tachkent et joua avec discrétion, mais avec bonheur, le rôle de médiateur. Puis — en *juin* 1967 — il essaya de trouver avec le président Johnson une formule pour régler le conflit du Proche-Orient. Au début de la crise de Tchécoslovaquie, alors que *l'U.R.S.S.* n'avait pas encore arrêté sa politique, il fit un voyage à Prague, dans l'espoir, semble-t-il, de dégager un compromis. Enfin, en septembre 1969, il se chargea de mettre au point avec M. Chou En-lai une procédure de *coexistence entre* l'Union soviétique et la Chine. Il apparaissait à ceux qui avaient affaire à lui comme un *homme sérieux, pondéré.*

Mais, à l'intérieur, la réforme éco*nomique à laquelle il avait attaché* une grande importance ne donnait pas les résultats attendus. Il avait été obligé dès le départ de faire des concessions aux partisans du *centralisme et ne parvenait pas à* remédier aux maux permanents du système. Alors que M. Brejnev se détachait de plus en plus nettement, il donnait l'impression de s'effacer.

Depuis quelques années, las, accablé peut-être par les critiques adressées à l'administration gouvernementale, il semblait que le pouvoir lui pesait. A diverses reprises, le bruit courut qu'il avait offert sa démission. Et puis, frappé par la *maladie, en 1979 d'abord,* en août 1980 ensuite, il n'était plus en état d'exercer ses fonctions. Ses collègues hésitèrent longtemps avant de lui permettre de faire valoir ses droits à la retraite. Peut-être parce que son départ risque d'affecter l'équilibre savant obtenu en 1964, mais surtout parce que, jusqu'à la fin de son mandat, il a bénéficié dans l'opinion d'une réputation plutôt flatteuse.

Cet homme gris était, en effet, un peu moins gris que la plupart des *autres. Il avait au moins le mérite* d'être un technicien compétent et de tenir dans le domaine qui était le sien des propos plus originaux que les formules de l'Agitprop.

BERNARD FÉRCN.

Une grève, démentie officiellement, a eu lieu à Tartu en Estonie

Moscou *(A.F.P.)*. — Le directeur d'une usine de Tartu (Estonie) a confirmé jeudi 23 octobre à l'A.F.P. qu'une grève avait bien *eu lieu au début d'octobre* dans une entreprise de la ville. Selon des émigrés estoniens vivant en *Suède, les ouvriers de l'usine de* matériel agricole Tartu Katseremonditehas se sont mis en grève *les 1er et 2 octobre pour deman*der une augmentation des primes et pour protester contre l'augmentation des cadences de production. La direction, sur ordre de Moscou, a versé les primes le 8 octobre et accepté que les cadences de production ne soient pas relevées.

« *Ces événements n'ont pas eu lieu chez nous, mais dans les ateliers de réparation d'une usine voisine* », a indiqué à l'A.F.P. le directeur de l'usine Tartu Katseremonditehas. Selon le directeur, les grévistes ont arrêté le travail pour « *obtenir de nouvelles primes* ».

Quelques heures auparavant, un porte-parole du ministère de l'intérieur de la République d'Estonie avait opposé un démenti formel aux informations occidentales faisant état de cette grève et d'une manifestation à Tartu, le 10 octobre, de plusieurs centaines de jeunes pour réclamer « *la fin de l'occupation soviétique* » de l'Estonie.

Ce *ne sont* pas les premières protestations dans cette République balte. Les 22 septembre et 1er octobre, Tallin, capitale de l'Estonie, a été le théâtre de manifestations de jeunes, suffi*samment* importantes *pour* motiver une intervention à la télévision estonienne du ministre de *l'intérieur de la République,* M. Marko Tybar, qui a évoqué l'action « *de jeunes voyous échauffés par un match sportif* ».

Radio-Tallin avait pour sa part dénoncé les « *sérieux désordres* » causés par les manifestants et souligné que des poursuites étaient engagées contre les « *instigateurs et les vandales criminels* ». Une trentaine de per*sonnes,* sur cent cinquante interpellées, ont été arrêtées et devraient bientôt passer en juge*ment.*

Les slogans en faveur de l'« *indépendance de l'Estonie* » et contre la « *domination russe* » ont donné à ces manifestations un caractère autant « antirusse » qu'« antisoviétique ». En Estonie, comme en Lituanie et en Lettonie, les sentiments nationaux sont restés suffisamment forts pour donner naissance à une « opposition nationaliste », dont plusieurs membres ont été récemment condamnés. L'un des dirigeants de la dissidence estonienne, M. Mart Niklus, professeur de français et d'anglais à *Tartu, doit être bientôt jugé* pour « activités antisoviétiques ». Il fait actuellement une grève de *la faim. Il risque une peine maxi*male de quinze ans de détention. Il a déjà passé huit ans dans les *camps soviétiques pour* avoir transmis en Occident des documents concernant le mouvement dissident estonien.

● *Le Soviet suprême* a nommé M. Valentin Makeev vice-président du conseil des ministres. Né en 1930, M. Makeev est membre du parti depuis 1956, et du comité central depuis 1976. Diplômé de l'institut des ingénieurs économistes de Moscou, il est licencié ès *sciences* techniques. Depuis juillet 1976, il était le deuxième secrétaire du comité du parti pour *la ville de Moscou.*

Bulgarie

MORT DE M. VALKO TCHERVENKOV SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU P.C. DE 1950 A 1954

Sofia *(A.F.P.)*. — M. Valko Tchervenkov, qui fut secrétaire général du parti communiste bulgare de 1950 à 1954, est mort mardi 21 octobre des suites d'une « longue maladie », annonce l'agence bulgare B.T.A.

[Né *le 6 septembre 1900,* Valko Tchervenkov adhère au P.C. en 1919 et devient membre de la direction des jeunesses communistes. Après l'échec de l'insurrection de 1923, il reste encore deux ans en Bulgarie, dans la clandestinité. Puis, avec sa femme, sœur de Georges Dimitrov, il gagne Moscou où il enseigne à l'Ecole léniniste avant d'entrer à la *section* « agitation et *propagande* » du Komintern. Pendant la grande purge de 1937, il devient directeur de l'Ecole léniniste et occupe ce poste jusqu'en 1941.

Pendant la guerre, il dirige les émissions en langue bulgare diffusées d'U.R.S.S. et rentre *le 9* septembre 1944 dans son pays pour prendre en main le secrétariat à l'organisation du parti. Après la mort de Vassili Kolarov, en janvier 1950 (soit six mois après celle de Georges Dimitrov), Valko Tchervenkov devient secrétaire général du parti et chef du gouvernement. Il cèdera la direction du parti, au début *de 1954, peu de temps après* la mort de Staline, à M. Todor Jivkov et « *démissionnera* » de la présidence du conseil deux ans plus tard. Il d e v i e n t alors vice-président du conseil et ministre de l'éducation et de la culture. En 1961, il est libéré de ces fonctions « *pour avoir commis des erreurs et pratiqué de mauvaises méthodes de direction et avoir établi le culte de sa personnalité* ». Un an plus tard, il est exclu du parti et du comité central pour « *activités antiparti* » et refuse de faire son autocritique. En 1969, il est réhabilité par un plénum du comité central, mais n'exerce plus aucune fonction.]

Tchécoslovaquie

● *M. Kirilenko à Prague.* — *Membre du bureau politique et* secrétaire du comité central du P.C. soviétique, M. Kirilenko est *arrivé mercredi 22 octobre à Pra*gue pour une visite officielle « d'amitié » de trois jours qui n'avait pas été annoncée.

Après une visite protocolaire à M. Gustav Husak, chef de l'Etat et secrétaire général du P.C.T., il s'est entretenu avec les membres du présidium et du secrétariat du P.C. tchécoslovaque. Une large place a été réservée aux activités et aux préparatifs des congrès du P.C. soviétique en février prochain et du P.C. tchécoslovaque en avril. Le communiqué officiel publié recommande une coordination plus étroite des pro*grammes des deux partis com*munistes. Le communiqué ne donne aucune précision sur les *sujets abordés en matière de poli*tique internationale, mais il est fort probable que la situation en *Pologne a été évoquée.* — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● *Le gouvernement britannique a proposé* le 23 octobre aux 200 000 mineurs une augmentation de salaire annuelle de 9,5 %, alors que ceux-ci réclament 35 %. La décision de la direction des mines nationalisées (Coal Board) était très attendue par l'ensemble des salariés du secteur public et nationalisé car elle donne le coup d'envoi des grandes négociations de la rentrée. Le cabinet conservateur entend imposer une stricte discipline salariale, même si elle doit se traduire par une baisse du pouvoir d'achat à un moment où l'inflation atteint 15 %. Cependant, les 32 000 employés des eaux ont déjà fait savoir qu'ils exigeraient une hausse de salaire de 30 %. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE IRANO-IRAKIENNE ET L'AFFAIRE DES OTAGES

La presse de Bagdad donne consistance aux rumeurs sur la proclamation d'une République d'Arabistan

Les forces irakiennes ont entièrement pris la ville de Mohammara (Khorramchahr) après avoir anéanti les dernières poches de résistance de « l'ennemi perse », a annoncé vendredi 27 octobre après-midi l'agence irakienne d'information INA. La ville est occupée et le « drapeau de la victoire » a été hissé sur toutes les places publiques. — (A.F.P.)

Radio-Téhéran affirme, pour sa part, qu'après des combats qui ont duré jusqu'à minuit, les belligérants occupent chacun une partie de la ville.

De notre envoyé spécial

Bagdad. — « *Le pétrole d'Abadan est un pétrole arabe que les Iraniens ont volé aux Arabes avec l'aide des Anglais. Si nous le récupérons, ce ne sera que justice.* » Tandis que les combats font rage au Khouzistan, cette phrase revient sans cesse dans la bouche des fonctionnaires irakiens sans qu'on puisse dire s'il s'agit d'une appréciation personnelle ou d'un slogan du Baas. En tout cas, il ne se passe guère de jour sans qu'un quotidien de langue arabe — *Al Thawra, Al Jomhourieh, Al Irak* — ou le *Bagdad Observer*, en anglais, ne publient des articles d'historiens ou de journalistes attestant l'arabité de cette province, toujours appelée ici l'Arabistan. Les cartes reproduites dans les journaux respectent certes le tracé des frontières internationales de l'Iran, mais le grisé désignant la plaine alluviale de Mésopotamie se poursuit en Arabistan, formant un ensemble continu.

Sur le plan historique, les Irakiens expliquent que l'Arabistan (159 000 kilomètres carrés) est peuplé d'une majorité d'Arabes — deux millions, selon eux — provenant des tribus *Bani Kaab, Bani Hanidhala, Bani Tamim*, Bani Malak, Bani Tarf, venues de la péninsule arabique lors de la conquête d'une province en 640, sous le régime d'Omar Ibn el Khattab, et même avant 632, début de l'ère islamique.

Au neuvième siècle, le Khouzistan se trouve toujours sous la juridiction des califes abbassides et, lors de leur révolte, les Zendj s'emparent de Bassorah, d'Abadan et d'Ahwaz, que le pouvoir central récupérera longtemps après, au prix de rudes batailles (1). Ce qui caractérise l'histoire du sud de l'Irak sous l'occupation ottomane à partir du seizième siècle, écrivait il y a quelques jours *Al Joumhourich*, c'est l'émergence d'émirats locaux fondés par des tribus arabes qui contrôlent dans l'ensemble le Chatt-el-Arab et lutteront contre la pénétration portugaise. Il n'en demeure pas moins que cette province comme la voie d'eau feront l'objet d'une contestation permanente de la part de la Perse. Le traité de Zehab signé en 1639 attribue d'ailleurs le Khouzistan au chah et l'Irak au sultan ottoman.

Cependant, dès le milieu du dix-septième siècle, la tribu des Bani Kaab s'affirme au Khouzistan et en fera un émirat puissant qui contrôlera la région et ses ports. Elle construira une imposante force navale, qui connaîtra son apogée sous le règne du Cheikh Salman bin Sultan (1737-1767), contre lequel se ligueront Ottomans et Britanniques, chacun espérant récupérer pour son compte le contrôle du Chatt-el-Arab à partir de Bassorah. C'est cette même tribu qui a d'ailleurs créé en 1812 le port de Mohammara.

Autocrate ayant une forte personnalité, et soucieux de s'attribuer un rôle dominant dans le Golfe, celui-ci avait joué subtilement la carte britannique et aurait sans doute réussi à s'imposer avec l'aide de Londres, si la rivalité russo-anglaise et les préoccupations pétrolières n'avaient conduit la Grande-Bretagne à lui préféré Reza Khan, qui ne devait pas tarder à devenir Reza Chah en 1925. Cette même année, pour tromper la vigilance du cheikh Khazaal, les Britanniques imaginèrent un stratagème pour l'écarter. Ils le firent inviter à la cour impériale pour favoriser la conclusion d'une entente. De retour chez lui, il fut prié en signe d'amitié d'assister à bord d'un navire de guerre à des exercices navals. On en profita alors pour l'enlever et le déporter de façon rocambolesque, tandis que Mohammara et sa région étaient rattachés à l'Iran.

De nombreux articles s'attachent à mettre en évidence les autres caractéristiques arabes de l'Arabistan, de sa population, de son mode de vie, de son architecture, de ses coutumes et de ses costumes. Une insistance particulière est apportée à dénoncer « *la pratique courante chez les Perses de changer les noms arabes* » des localités et des cours d'eau.

Depuis un an, la presse n'évoque qu'épisodiquement les otages américains. En revanche, elle parle quotidiennement de l'Arabistan, des « *martyrs d'Ahwaz* » (les Arabes du Khouzistan) arrêtés ou exécutés par les gardiens de la révolution et des « *droits du peuple arabe* ». Au début du conflit, les autorités ont affirmé qu'elles n'avaient pas de revendications sur le territoire de l'Iran. Or elles considèrent que l'Arabistan est arabe. Il y a là une ambiguïté qui est maintenue volontairement. Les autorités ont ensuite fait état des « *revendications historiques et nationales concernant l'Arabistan* » en soulignant qu'elles ont le devoir d'aider les arabes de cette province à récupérer leurs droits nationaux. Au début, on précisait que cela devrait se faire dans le cadre iranien. Depuis quelque temps, on omet d'ajouter cette précision, et c'est sans doute, entre autres raisons, ce qui a incité les Etats-Unis à déclarer qu'ils s'opposent au démantèlement de l'Iran.

Certains diplomates se demandent si Bagdad n'envisage pas de favoriser la proclamation d'une République arabe d'Arabistan. Celle-ci serait distincte de l'Irak, de sorte que Bagdad aurait l'avantage d'avoir libéré une terre arabe sans pour autant l'annexer. Mais on peut aussi s'interroger tant sur la possibilité d'une telle initiative que sur la capacité des grandes puissances de l'empêcher sans pour autant déclencher un conflit majeur. D'autres se demandent enfin si les Irakiens ne feraient pas simplement monter les enchères en laissant planer le doute sur leurs intentions véritables, afin d'être en meilleure position encore dans une négociation avec l'Iran.

PAUL BALTA.

(1) *La Révolte des esclaves en Irak au neuvième siècle*, par Alexandre Popovic, Geuthner éditeur, Paris 1976.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX
1978

Commission paritaire n° 57 437.

Le représentant américain aux Nations unies défend sans ambiguïté la cause iranienne

De notre correspondante

New-York. — Le Conseil de sécurité des Nations unies a tenu jeudi 23 octobre une nouvelle séance consacrée à la guerre irako-iranienne. Tandis que les rumeurs continuent à courir sur une éventuelle libération des otages américains avant les élections du 4 novembre, le discours du représentant permanent des Etats-Unis, M. Donald McHenry, était attendu avec intérêt.

En fait, M. McHenry n'a pas fait allusion aux otages, orientant toute son intervention autour de la nécessité de faire cesser les combats entre Bagdad et Téhéran, « *dans l'esprit de la charte des Nations unies* ». Soulignant au passage les efforts faits par les pays islamiques et non alignés dans ce domaine, M. McHenry a affirmé que « *les responsabilités que la charte* [des Nations unies] *nous impose ne peuvent pas et ne doivent pas être déléguées à d'autres* ». « *Le Conseil de sécurité*, a-t-il poursuivi, *doit tenter de toutes ses forces d'aider l'Irak et l'Iran à parvenir à un cessez-le-feu, à commencer à retirer leurs forces* [du territoire adverse] *et à entamer un processus de négociations d'une façon acceptable pour les deux parties.* » M. McHenry a précisé que les Etats-Unis n'avaient pas de proposition « *spécifique* » à offrir.

Sauvegarder la navigation

Le représentant américain a défendu sans ambiguïté la cause iranienne en déclarant : « *Chacun de nous doit être opposé au démembrement de l'Iran. Les Etats-Unis croient que la cohésion et la stabilité de l'Iran sont liées à la stabilité et à la prospérité de toute la région. L'intégrité nationale de l'Iran est aujourd'hui menacée par l'invasion irakienne.* »

Pour souligner, comme il devait l'indiquer un peu plus loin, que « *les Etats-Unis ne veulent pas prendre parti* » (dans le conflit), M. McHenry a ajouté, visiblement à l'intention de Bagdad : « *Les déclarations et les actions entreprises par des leaders nationaux dans l'intention de provoquer des luttes intestines dans un autre pays ne peuvent pas être acceptées par la communauté internationale, même en temps de guerre, car elles menacent gravement les efforts de ceux qui tentent d'établir les fondations d'un règlement pacifique.* » Enfin, M. McHenry a évoqué la nécessité de sauvegarder la navigation dans le Golfe et déclaré : « *Nous accueillons avec satisfaction les assurances qui ont été données dans ce domaine par l'Irak et l'Iran.* »

« L'intégrité morale »

De tous les autres orateurs — le Mexique, la Norvège, le Bangladesh, la République démocratique allemande et Cuba, — seule la Norvège évoqua le problème des otages en rappelant les principes « *de justice et de respect des lois internationales de la charte des Nations unies* ».

Après que le représentant de Cuba eut fait état d'un plan de paix mis au point par plusieurs pays non alignés et l'Organisation de libération de la Palestine, « *qui n'a pas l'intention de remplacer l'action du Conseil de sécurité* », les représentants de l'Irak et de l'Iran demandèrent la parole.

Envoyé spécial du président de la République irakienne, M. Kittani exposa une nouvelle fois les *griefs de Bagdad contre Téhéran*. Le représentant de M. Bani Sadr, M. Ali Shams Ardakani, évoqua à nouveau la « *sauvagerie de l'agression irakienne* », mais lança un appel au Conseil de sécurité pour qu'il agisse « *conformément à son mandat* ». M. Ardakani suggère que le Conseil agisse en trois points : condamnation de l'agression irakienne, retrait des troupes d'invasion et compensation financière pour les dégâts et les pertes en vies humaines causés par l'action de Bagdad. « *C'est l'intégrité morale des Nations unies qui est en jeu* », a conclu le représentant iranien, surprenant quelque peu ses interlocuteurs, qui pouvaient difficilement oublier avec quel mépris et quelle désinvolture Téhéran avait, depuis la prise d'otages, traité l'Organisation internationale.

NICOLE BERNHEIM.

L'espoir d'une solution domine la fin de la campagne électorale aux États-Unis

(Suite de la première page.)

Le camp républicain cherche fébrilement à parer le coup. Plusieurs tactiques sont employées dans un beau désordre. M. Reagan a d'abord mis en garde les Américains contre « *un coup d'octobre* », et refait de l'Iran un thème électoral. Puis il a vu le danger d'une telle polarisation et s'est efforcé de détourner l'attention sur d'autres thèmes. Sans succès. Le candidat républicain a laissé entendre ensuite qu'il connaissait une méthode pour sortir des difficultés, mais qu'il ne pouvait la dévoiler. C'était copier les méthodes de M. Carter qui n'eut aucun mal à tourner en ridicule ce prétendu « *plan secret* ». M. Reagan a choisi alors de réclamer la libération immédiate des otages, déclarant que cette affaire avait assez duré. Mais l'un de ses conseillers, M. Benjamin Fernandez, a dit jeudi exactement le contraire dans un sursaut de sincérité : « *Il serait meilleur pour la République* » qu'une libération n'intervienne qu'après le 4 novembre, car cela éviterait « *une forte émotion* » qui fausserait le scrutin.

M. Henry Kissinger est intervenu le même jour sur un ton plus professoral. A l'en croire, les otages pourraient être libérés « *dans un avenir relativement proche* ». Mais M. Carter n'y aurait aucun mérite : ce ne serait pas le résultat de ses efforts diplomatiques, mais de la situation intérieure iranienne.

L'ancien secrétaire d'Etat a développé ainsi une thèse de plus en plus répandue dans la capitale *américaine*, *à savoir que* les otages ont fini de servir la révolution islamique et commencent même à l'encombrer. Des observateurs notent cependant que l'imam Khomeiny n'a pas intérêt à négocier la libération des cinquante-deux Américains avant le 4 novembre. Ne serait-il pas plus profitable de traiter avec un élu plutôt qu'avec un candidat non assuré de ses chances ? Quel qu'il soit, le futur président des Etats-Unis aurait besoin de commencer son mandat sur une bonne base et donc de régler ce problème.

Au-delà de ces hypothèses, on peut noter l'engagement croissant de Washington aux côtés de l'Iran. Le discours prononcé jeudi par l'ambassadeur américain à l'ONU, réclamant clairement un retrait des troupes irakiennes, couronne une série de déclarations de plus en plus explicites faites dans le même sens depuis le début du conflit.

Une évolution parallèle se constate à propos des otages. M. Carter aurait fait savoir aux autorités iraniennes, par l'intermédiaire de l'ambassade suisse à Téhéran, que les quatre conditions définies, le 12 septembre, par l'imam Khomeiny étaient une base de discussion acceptable. Même la clause la plus délicate — rendre la fortune du chah — n'est plus considérée ici comme un obstacle insurmontable. Certes, les Américains ne disposent pas de ce trésor. Mais ils s'estiment capables d'en convaincre les Iraniens et, par des voies légales, de les aider à en récupérer une partie. On est loin de l'époque où Washington déclarait que l'affaire des otages n'était pas matière à négociation.

ROBERT SC...

En utilisant des armes américaines au Sud-Liban

Israël viole, selon Washington l'accord conclu avec les États-Unis

Washington *(A.F.P.)*. — La brutalité des critiques adressées jeudi 23 octobre par Washington au uogvernement israélien mis en garde contre « *une violation des lois américaines* » entraînée par son attitude, a surpris les observateurs à Washington.

Le département d'Etat a dénoncé les derniers raids israéliens contre des cibles palestiniennes au Liban et a rappelé à Israël que tout usage d'armes de fabrication américaine hors de son territoire lui était formellement interdit.

Les avions de combat et les armes fournies aux forces israéliennes par les Etats-Unis ne doivent être utilisées qu'à des fins défensives et en territoire israélien, aux termes d'un accord américano-israélien de 1952 et de la loi américaine sur les ventes d'armes à l'étranger.

S'il se confirmait que des armes fournies à Israël par les Etats-Unis avaient été utilisées dans les raids au Liban, cela serait « *une violation des lois des Etats-Unis qui obligerait le gouvernement américain à agir* », a dit M. John Trattner, porte-parole du département d'Etat.

Un haut fonctionnaire du département d'Etat a précisé que la loi américaine autorise le gouvernement, en cas de violation, à cesser les fournitures d'armes au pays concerné et même à réclamer leur restitution.

Le département d'Etat s'est également élevé contre le projet de loi d'annexion du Golan qui doit prochainement être discuté par le Parlement israélien. Le haut fonctionnaire cité a estimé que l'adoption de ce projet de loi par la Knesset pourrait provoquer une « *très grave crise* » entre les Etats-Unis et Israël.

Les critiques émises jeudi semblent marquer le point culminant de l'irritation exprimée en privé depuis des mois par des membres du gouvernement américain contre des positions israéliennes jugées « dangereusement intransigeantes ».

A TRAVERS LE MONDE

Belgique

● ERRATUM : En bas du tableau du nouveau cabinet Martens (*le Monde* du 24 octobre, il fallait lire S.P. (et non pas P.S.) parti socialiste (flamand).

Berlin-Est

● RENFORCEMENT DU MUR — Les autorités est-allemandes poursuivent les travaux destinés à rendre le mur de Berlin infranchissable. Des lames d'acier sont installées le long des maisons jouxtant le mur, et des herses métalliques profondément ancrées dans le sol empêchent de creuser des tunnels entre les parties est et ouest de la ville. D'autre part, les autorités de R.D.A. ont refusé, le 23 octobre, l'accès à la partie orientale de la ville à un député social-démocrate au parlement ouest-allemand, M. Freimut Duve, jugé « *indésirable*. — (A.F.P.).

Corée du Sud

● LE PROCES EN APPEL DE M. KIM DAE-JUNG, principal dirigeant de l'opposition, condamné à mort le 17 septembre, s'est ouvert vendredi 24 octobre devant un tribunal militaire de Séoul. M. Kim, qui avait qualifié la sentence d'acte de « *vengeance politique* », était jugé sous les motifs de complot contre la sécurité de l'Etat et d'incitation à la rébellion. Seul un nombre limité de journalistes, dont les comptes rendus seront visés par la censure, a été autorisé à assister à ce nouveau procès. — *(A.F.P., U.P.I.)*.

Espagne

● DEUX NOUVEAUX ASSASSINATS AU PAYS BASQUE. — Un homme politique basque et un cadre d'une compagnie de téléphone ont été assassinés jeudi 23 octobre au Pays basque espagnol. La police soupçonne leurs meurtriers d'être des séparatistes. M. James Arrèse, membre de l'Union du centre démocratique, parti de M. Adolfo Suarez, chef du gouvernement, a été abattu dans la ville d'Elgolbar, dont il était l'ancien maire. M. Arrèse devait remplacer aux Cortès M. Marcelino Oreja, ancien ministre des affaires étrangères, récemment nommé gouverneur général du Pays basque. La police avait retrouvé auparavant le corps du responsable local de la Compagnie nationale du *téléphone dans la montagne* près de Saint-Sébastien, grâce à un coup de téléphone anonyme adressé à un journal. Ces deux assassinats portent à quatre-vingt douze le bilan des victimes de la violence politique dans le Pays basque cette année. — *(Reuter.)*

Zambie

● LA DETENTION DU CORRESPONDANT DE L'A.F.P. — M. Jean Michelle, chargé d'affaires françaises à Lusaka, a remis, jeudi 23 octobre, aux autorités zambiennes une note de protestation contre la détention au secret et sans motif, depuis le 17 octobre, de M. François Cros, correspondant de l'A.F.P. *(le Monde* du 24 octobre). A Paris, le chargé d'affaires zambien a été convoqué au quai d'Orsay où lui ont été exprimés la préoccupation du gouvernement français et le vœu de voir M. Cros libéré dans les plus brefs délais.

AMÉRIQUES

Canada

La Chambre des communes interrompt le débat sur la Constitution

De notre correspondant

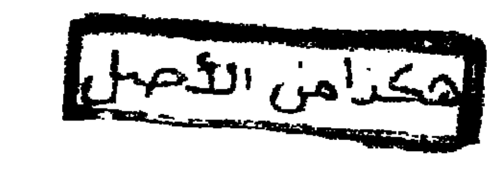
Montréal. — Invoquant un article rarement utilisé du règlement de la Chambre des communes, la majorité libérale a mis fin, le vendredi 24 octobre, au débat sur le projet de révision constitutionnelle déposé au début du mois par M. Trudeau. Le premier ministre a estimé que l'opposition conservatrice, qui est très opposée au projet, avait eu le loisir d'expliquer longuement sa position et qu'il fallait maintenant poursuivre le débat dans *le cadre plus restreint* d'une commission parlementaire comprenant des députés et des sénateurs des trois partis représentés au Parlement. Cette commission aura jusqu'au 9 décembre pour amender le « *projet de résolution portant adresse commune à Sa Majesté la reine concernant la Constitution du Canada* », qui est encore aujourd'hui une loi britannique et que M. Trudeau peut « rapatrier », tout en l'amendant *sur plusieurs* points.

Les conservateurs ont violemment protesté contre l'interruption des débats. Le nouveau parti démocratique (social-démocrate), qui a donné son appui au projet de M. Trudeau, a critiqué le procédé et a voté contre la motion du parti libéral. Celle-ci a été adoptée, les libéraux détenant la majorité absolue à la Chambre des communes.

Au cours des derniers jours, le *premier ministre* a renforcé sa position en faisant une concession en faveur des provinces qui exigent que la nouvelle Constitution reconnaisse qu'elles sont propriétaires de leurs ressources naturelles (*le Monde* du 24 octobre). Le compromis ne va pas assez loin pour satisfaire les gouvernements des provinces de l'Ouest, riches en pétrole et en gaz naturel. Six provinces sur dix, dont le Québec, ont confirmé, jeudi 23 octobre, qu'elles feraient appel devant les tribunaux. Il est improbable qu'elles obtiennent *satisfaction*.

BERTRAND DE LA GRANGE.

● *Première réunion du pacte amazonien.* — Les ministres des affaires étrangères de sept des huit pays (Bolivie, Brésil, Colombie, Equateur, Guyana, Pérou, Surinam, Venezuela) du pacte amazonien devaient se réunir jeudi 23 et vendredi 24 octobre à Belem, au Brésil, pour définir une politique commune de mise en valeur du fleuve Amazone. Seul le Venezuela devait être représenté par le secrétaire général du ministère des affaires étrangères. Signé le 3 juillet 1978 par les huit pays, le pacte amazonien est le fruit des efforts déployés depuis 1977 par le Brésil, qui veut être lave des accusations d'hégémonisme ou d'expansionnisme territoriales portées contre lui dans le passé. — *(A.F.P.)*.



Afrique du Sud : le vent du surplace

II. — Une pilule mal dorée

De notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE POMONTI

Même dans ses éléments ruraux et très conservateurs, la communauté afrikaner de la République Sud-Africaine commence à percevoir l'urgence d'un changement dans les rapports entre les 4,5 millions de Blancs et la majorité d'une population de 26 millions d'âmes. C'est l'effet de la politique du premier ministre, M. Pieter Botha, qui, tout en réprimant sévèrement les manifestations des « non-Blancs », ne cesse d'annoncer des « changements » inéluctables (« le Monde » du 24 octobre).

Soweto. — « *Quels changements ?*, s'exclame le Dr Motlana. *Il n'y a pas de* petty apartheid (apartheid mesquin), *d'apartheid ceci ou cela. Il y a l'apartheid tout court. Le cabinet actuel n'est que la nouvelle forme de gouvernement de la tribu des Afrikaners. Les changements envisagés par leur parti nationaliste ont pour seul objet de le rendre plus acceptable. Quand on ouvre aux Noirs les portes d'un cinéma en plein air, c'est que la faillite le menace à cause de la concurrence de la télévision. La suppression des barrières raciales dans les hôtels n'est là que pour plaire aux visiteurs américains.* »

A Soweto, la grande cité noire à proximité de Johannesburg — de huit cent mille à un million et demi d'habitants selon les estimations, — on est loin de l'univers subtropical des bananeraies et orangeraies de Hazyview. Les rues alignées de la *township* s'allongent à perte de vue sur des collines juchées à plus de 1 500 mètres d'altitude. L'accès en est interdit aux Blancs, sauf sur autorisation spéciale de la police. Les taudis y sont rares et certains quartiers y sont même qualifiés de « *chic* ». Mais 80 % des habitations n'y disposent toujours pas de l'électricité. C'est un monde de *commuters* qui s'agglutinent, avant l'aube, autour des autobus qui font la navette avec Johannesburg et de chômeurs semi-clandestins qui attendent l'aubaine d'un emploi, d'un permis de travail et d'une résidence légale.

Cinq cents meurtres y ont été commis pendant le premier semestre de 1980, soit un toutes les neuf heures, contre vingt-cinq à Johannesburg la blanche. Le rythme des viols y est encore plus élevé : un toutes les sept heures. Le général Kobus Human, commandant divisionnaire de Soweto, y a vu, dans une interview récente, les produits d'une « *désorganisation sociale* », le surpeuplement et le sous-développement expliquant, à ses yeux, le haut niveau de criminalité. La violence y est le plus souvent spontanée. La nuit, les braves gens se terrent chez eux à cause des *tsotis* (voleurs armés) qui errent dans des rues mal éclairées aux abords des bars louches.

La radicalisation des Noirs

Petit homme aux yeux vifs et au débit rapide, âgé de cinquante-cinq ans, le Dr Motlana est sans doute, avec l'évêque Desmond Tutu, secrétaire général du conseil sud-africain des Eglises, le citoyen le plus populaire de Soweto. Il a été, avant son bannissement en 1960, chef des jeunesses de l'A.N.C. (Congrès national africain), le mouvement de M. Nelson Mandela, figure de proue du nationalisme noir, interné à vie à Robben-Island, le pénitencier au large du cap de Bonne-Espérance, et en qui l'évêque voit, avec un bel optimisme, « *dans cinq ans* », le premier président noir de l'Afrique du Sud.

« *A l'époque*, reprend le Dr Motlana, *j'ai bénéficié du sursis et, depuis, je n'ai jamais obtenu l'autorisation de sortir du pays.* » Depuis la révolte de 1976, il préside le Comité des dix de Soweto, organe populaire auquel le gouvernement dénie, officiellement, toute représentativité. Ici, chacun sait où se niche sa clinique construite en bordure d'une confortable villa dans un quartier aisé de Soweto.

Alors que les grèves se sont multipliées, ces derniers mois, dans les écoles noires de Port-Elizabeth et que des affrontements, parfois violents, ont opposé les « *Coloured* » du Cap à la police, la grande cité noire de Soweto est demeurée relativement calme. « *De 1976 à 1978*, assure le Dr Motlana, *les habitants de Soweto ont vécu une expérience traumatisante. Toutes les familles ont compté un mort, un disparu ou un fuyard. La police a dit qu'il n'y avait eu que six cents morts. Nous pensons qu'il y en a eu six mille. Les enfants n'ont pas été à l'école pendant deux ou trois ans. Ils tentent maintenant de rattraper leur retard. Les cours nocturnes sont très suivis.* »

Il n'en estime pas moins qu'un « *nouveau 76* » pourrait un jour éclater. « *La radicalisation des Noirs*, dit-il, *se poursuit. La révolution semble latente.* » Il évoque des « *frustrations croissantes* » et une « *colère montante* ». Les récentes mesures de Pretoria — par exemple, les efforts dans le domaine scolaire ou l'octroi de baux de 99 ans aux locataires de Soweto — ne l'impressionnent guère : « *Ils ont construit quelques écoles mais refusent un système d'instruction équitable. Les Blancs sud-africains pensent qu'ils sont plus intelligents. Nous nous battons pour une citoyenneté commune. Ils nous répondent : « jamais ». Nous leur demandons, pour tester leur bonne foi, d'alléger la réglementation des* pass (autorisations de circuler pour les Noirs). *Voilà près de deux ans que Koornhoff, le ministre de la coopération, nous a fait des promesses. Rien n'a changé. Ce qu'ils nous proposent, ce sont des cartes d'identité pour les bantoustans. C'est une mascarade. Le résultat est que nous n'arrivons plus à obliger nos enfants à aller en classe.* »

Le désespoir des Métis

Dans la cité minière de Kimberley, 112 écoliers noirs, dont une majorité de filles, ont été arrêtés en septembre à la suite d'une manifestation de 1 500 d'entre eux dans la ville blanche. Selon la police, ils sont devenus *amok* (fous furieux) et ont notamment saccagé deux résidences blanches. La version des écoliers est différente : affolés par les gaz lacrymogènes, ils se sont réfugiés dans les maisons des Blancs et en ont brisé les vitres pour fuir les policiers qui les y avaient poursuivis. Le quartier noir a aussitôt été déclaré « *zone d'émeute* », donc interdit aux journalistes, sauf permis spécial.

Au Cap, la grève des cours amorcée par les étudiants métis en avril a entraîné, au fil des semaines, une série de protestations et débouché, en juin, sur des affrontements avec la police qui ont fait au moins une trentaine de morts et plusieurs centaines de blessés. Une manifestation d'étudiants contre leurs mauvaises conditions de travail a donc abouti à des actes de vandalisme et à une remise en cause violente de l'ensemble du système. « *Une communauté déprimée réagira toujours violemment à la violence institutionnalisée* », avait dit à l'époque M. Farelle, président du Comité d'action des enseignants du Cap.

Les Métis du Cap ne s'étaient pas solidarisés avec les Noirs de Soweto en 1976. Mais plus de trente ans d'*apartheid* ont fini par les rapprocher des Noirs. Là où le pouvoir voit volontiers la main « *subversive* » des « *marxistes-communistes* » et l'un des préludes à l'« *assaut final* » qu'il dénonce régulièrement, il n'y a bien souvent qu'indices de désespoir. « *Quand les jeunes Noirs de Soweto réclament davantage de droits, ils sont en train de devenir marxistes* », estime Mme Helen Suzman, qui est l'un des porte-parole de la petite opposition parlementaire blanche, le parti fédéral progressiste (P.F.P.).

La vulnérabilité des bantoustans

Le quatrième bantoustan dont l'« indépendance » est prévue dans un proche avenir — après celle du Transkei, du Bophuthatswana et du Venda — est le Ciskei, petit territoire de la province du Cap situé sur l'océan Indien. Dans les années 60, 2 000 Noirs y ont été traduits devant des tribunaux sous l'inculpation d'association avec l'A.N.C. Steve Biko, chef de file de la Conscience noire, mort en prison, y est né et y a été enterré. Une commission chargée d'enquêter sur l'organisation de l'indépendance du Ciskei par le chef Lennox Sebe, *chief minister* de cette communauté rurale sous-développée, a rapporté en septembre que 90 % de la population y était favorable à la « loi de la majorité », à la règle « un homme, un vote », dans le cadre d'une Afrique du Sud unitaire.

Selon le *Rand Daily Mail*, la commission a suggéré que l'indépendance ne soit acceptée qu'à la suite d'un référendum « *soigneusement supervisé* », étant entendu que les habitants pourraient conserver la citoyenneté sud-africaine et que Pretoria s'engagerait alors à ne plus déporter vers le Ciskei ceux qui auraient choisi de demeurer Sud-Africains. La commission demande aussi que le territoire soit élargi et bénéficie d'un « *appui financier plus équitable* » de l'Afrique du Sud. Toutefois, le chef Sebe, après avoir qualifié ces conditions de « *non-négociables* », a néanmoins cédé aux pressions de Pretoria et accepté, début octobre, le principe de l'indépendance sans obtenir la moindre concession.

La vulnérabilité des bantoustans est également illustrée par le Lebowa, dans le nord du Transvaal, dont les 1 500 000 habitants dépensent de 70 % à 80 % de leurs revenus en territoire blanc, si l'on en croit M. Mothiba, « ministre » local des finances. Faute de recettes, le « gouvernement » ne peut pas investir dans l'éducation, la formation professionnelle et la santé. Au cours d'une conférence sur le développement tenue à Pietersburg en septembre, M. Mothiba a estimé que le Lebowa avait été, jusqu'ici, tenu à l'écart du développement du nord du Transvaal en raison de l'« *approche insulaire* » que Pretoria ne remet en cause que depuis quelques mois. Avec 17,5 % de chômeurs et une agriculture de subsistance, on comprend que les « autorités » du Lebowa soient favorables à l'intégration économique régionale dont on parle de plus en plus à Pretoria avant la négociation de leur indépendance.

Le chef coutumier qui donne, cependant, le plus de fil à retordre au gouvernement de M. Pieter Botha demeure M. Gatsha Buthelezi, *chief minister* du Kwazulu. Les Zoulous sont 5 à 6 millions, et leur région est actuellement frappée par une grave disette. Peu populaire dans les *townships*, où il est souvent qualifié de « fantoche », M. Buthelezi conserve, de l'avis général, une audience en pays zoulou, où son mouvement, Inkatha (libération), revendique 300 000 membres. Il refuse l'indépendance du Kwazulu, dénonce les plus récentes réformes constitutionnelles de Pretoria (la création d'un conseil présidentiel de soixante membres dans lequel siégeront des Métis et des Indiens) et maintient des contacts avec l'A.N.C., dont il a rencontré le président, M. Tambo, à Londres, fin 1979.

En se démarquant de Pretoria et en organisant, non sans succès, son mouvement, M. Buthelezi a visiblement pour ultime ambition de devenir le chef de des Noirs. Il s'est prononcé contre les grèves scolaires dans les écoles noires et, récemment, M. Tambo l'a accusé d'être un « *vendu* ». Toutefois, le chef Buthelezi ne manque jamais une occasion de prendre ses distances à l'égard de M. Pieter Botha et a refusé de participer, l'été dernier, à l'entrevue que le premier ministre a eue avec les *chief ministers* des bantoustans.

Le critique le plus en vue du régime demeure encore l'évêque Desmond Tutu, qui a manifesté dans les rues de Johannesburg et que M. Botha a fini par recevoir pendant trois heures en juin. Le changement ? « *C'est déjà un changement en soi qu'on en parle et c'est une concession, car c'est admettre que le système est mauvais* », répond-il dans son petit bureau de Braamfontein, près du centre de Johannesburg. « *Mais les habitants du Paradis ne veulent le changement que dans la mesure où cela ne les affecte pas* », ajoute-t-il. « *Nous ne voulons plus aller ramasser des miettes sous la table du maître. Nous voulons participer à l'élaboration du menu.* » L'évêque dénonce la « *stratégie totale* » que M. Botha entend opposer l'« assaut total » dont l'Afrique du Sud serait l'objet. « *Ils veulent*, dit-il, des dirigeants sud-africains, *encourager la formation d'une classe moyenne noire pour l'utiliser comme un tampon. Botha tente également de « déracialiser » pour apaiser les critiques. Quant aux milieux d'affaires, ils cherchent de nouveaux alliés pour consolider leurs intérêts.* »

Mais aux yeux de l'homme d'église noir, cette évolution est loin de satisfaire les revendications de la population : « *Nous disons non à l'apartheid. Je réclame la réunion d'une convention nationale comprenant également les hommes politiques actuellement en prison et en exil. Nous avons dit à Botha que quatre mesures pourraient prouver l'engagement de son gouvernement en faveur du changement : la citoyenneté commune, l'abolition progressive des lois sur les pass, l'élimination des déplacements forcés de population et une instruction égalitaire. Il s'est contenté de répondre qu'il était hostile à la loi de la majorité.* »

Un sourire malicieux aux lèvres, le Dr Motlana assure : « *Dans dix ans, qualifiés ou pas, tous les ouvriers seront Noirs et, à ce moment-là, nous tiendrons ces gens à notre merci.* » Puis, une inquiétude dans le regard : « *Mais que se passera-t-il entre-temps ? A vrai dire, je n'en sais rien.* »

Prochain article :

Changer sans innover ?

ASIE

Hongkong

Les autorités vont se montrer plus sévères à l'égard des « immigrants illégaux »

Le gouverneur de Hongkong, Sir Murray Maclebose, vient d'annoncer des changements *« radicaux »* dans la politique de la colonie vis-à-vis des *« immigrants illégaux »*. A partir du 30 octobre, la police sera en effet habilitée à procéder à des arrestations d'« illégaux » en zone urbaine. D'autre part de fortes amendes sont prévues pour les sociétés qui emploieraient des « immigrants » venus de Chine et se trouvant en situation irrégulière au regard de la loi.

Une décision visant à refouler les *« immigrants illégaux »* venus de Chine avait été prise en décembre 1974. On assista dès lors à un spectacle insolite, mais qui devait bien vite devenir familier : la police de Sa Majesté prit l'habitude de remettre aux autorités chinoises les candidats malheureux au passage — en majorité des jeunes, — lesquels étaient promis alors à une répression, dont la sévérité a beaucoup varié en fonction des directives régionales.

Rien, sans l'accord des Chinois

Toutefois, il existait jusqu'à ce jour un accord tacite entre les autorités de la colonie et les « illégaux » : ceux qui réussissaient à rejoindre la zone urbanisée sans se faire prendre dans les Nouveaux Territoires (la zone frontière) n'étaient plus poursuivis.

D'autres considérations l'ont désormais emporté. Pour les neuf premiers mois de cette année, 69 000 « illégaux » ont été arrêtés, tandis que 62 000 autres, estime-t-on, ont réussi à passer à travers les mailles du filet policier, malgré le renforcement de la surveillance frontalière, tant du côté chinois que du côté britannique. En 1979, la population de Hongkong s'est accrue, toujours selon des estimations, de 100 000 « illégaux », sans compter les « immigrants légaux » — ceux à qui à la Chine a donné un laissez-passer pour la colonie et dont le nombre s'élève à 70 000 personnes. A cela il faut ajouter 28 000 réfugiés vietnamiens qui attendent toujours d'être pris en charge par la communauté internationale. A l'heure actuelle, Hongkong compte probablement 5 500 000 habitants, et la densité de la population est, en zone urbaine, la plus forte du monde : 15 000 habitants au kilomètre carré.

Rien, à Hongkong, ne se fait sans l'approbation des Chinois. Si ceux-ci ont donné leur accord à la nouvelle législation sur les « illégaux », c'est aussi parce que les « zones économiques spéciales » de Shenzhen, dans la province de Guandong, souffre d'une véritable hémorragie de main-d'œuvre : la commune limitrophe de Gonming a ainsi perdu, en un an 2 000 habitants, soit le tiers de sa population active.

H. L.

● *La Chine* célébrera l'an prochain le soixante-dixième anniversaire de la révolution du 10 octobre 1911 qui vit Sun Yat-sen renverser le dernier monarque de la dynastie des Qing, a annoncé mercredi 8 octobre le *Quotidien du peuple*. Taiwan célèbre sa fête nationale le 10 octobre et les dirigeants communistes espèrent que ces célébrations communes *« renforceront la grande unité de la nation chinoise et encourageront le retour de Taiwan à la mère patrie »*.

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. BARRE EN TUNISIE

Tunis souhaite que la coopération avec la France « passe à une vitesse supérieure »

M. Raymond Barre est arrivé, ce vendredi matin 24 octobre, à Tunis, pour une visite de deux jours en Tunisie, en compagnie de MM. René Monory, ministre de l'économie, et Michel Cointat, ministre du commerce extérieur. C'est la première fois qu'un premier ministre français se rend en voyage officiel en Tunisie depuis son accession à l'indépendance.

M. Barre devait avoir, en fin de matinée, un entretien en tête à tête avec le chef du gouvernement tunisien, M. Mohamed Mzali, suivi, dans l'après-midi, d'entretiens élargis sur la situation internationale, les échanges bilatéraux et la coopération franco-tunisienne. Tunis souhaite notamment que celle-ci « passe à une vitesse supérieure ».

Qualifié de *« voyage de travail et d'amitié »*, le bref séjour de M. Barre en Tunisie confirme la volonté des deux pays de donner une nouvelle impulsion à leurs relations politiques et économiques. Ce déplacement consacre la multiplication des contacts ministériels intervenue entre les deux gouvernements au cours des mois écoulés et surtout depuis l'été dernier.

Rompant avec la rigidité de son prédécesseur, à la demande de M. Bourguiba, M. Mzali s'efforce de décrisper la vie politique tunisienne afin de susciter un consensus national sur la nécessité d'intensifier les efforts de développement économique et social. Le sixième plan quinquennal, en cours de préparation pour la période 1981-1986, prévoit d'accorder la priorité au développement industriel. Dans cette perspective, le gouvernement tunisien attache une grande importance à la coopération avec la France.

La venue du premier ministre français constitue donc un encouragement à ces orientations économiques ainsi qu'à la politique intérieure d'« ouverture » préconisée par M. Mzali.

Les Tunisiens souhaitent que l'apport de la France au développement de leur pays prenne de plus en plus la forme d'une aide à la production avec la participation d'investisseurs français, principalement dans les secteurs de la construction mécanique, de la pétrochimie et de l'informatique. C'est ainsi qu'à l'occasion des visites faites à Tunis par M. Jean-François Deniau, alors ministre du commerce extérieur, en juin dernier, puis par M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, en septembre, le gouvernement de M. Mzali a proposé la création d'une banque franco-tunisienne d'investissements, à laquelle seraient associés des capitaux arabes, en vue de réaliser de grands projets industriels. Pour Tunis, cette initiative illustrerait concrètement l'élargissement du dialogue euro-arabe au continent africain, par l'instauration du « trilogue », que propose M. Giscard d'Estaing et auquel adhère M. Bourguiba.

En l'état actuel des études, cette banque, disposant au départ de 250 millions de dollars, pourrait procéder à *des interventions* de l'ordre de 100 millions de dollars, échelonnées sur les cinq années du plan quinquennal. Cela représenterait le douzième de l'ensemble des investissements productifs prévus pendant cette période. Une délégation comprenant notamment des représentants de la B.N.P., de la Société générale et de la Banque de Paris et des Pays-Bas a séjourné récemment à Tunis pour discuter de ce dossier avec le ministre du plan et des finances, M. Massour Moalla. Jusqu'à présent, toutefois, le gouvernement français s'est borné, par la voix de M. François-Poncet, à exprimer un préjugé favorable au projet.

En contrepartie, l'apport de capitaux français, par l'intermédiaire d'une telle banque franco-tunisienne, pourrait faciliter la solution du problème des comptes français bloqués (220 millions de francs) depuis l'indépendance du pays, qui constitue le seul contentieux entre Paris et Tunis. *« Nous avons bon espoir de régler en partie ce problème »*, indique-t-on dans l'entourage de M. Barre. Le gouvernement tunisien serait disposé, dans un premier temps, à autoriser, suivant un calendrier à fixer, le transfert des petits comptes qui représentent 70 % à 80 % des fonds retenus.

Outre les échanges commerciaux (la France est le premier fournisseur de la Tunisie et elle partage avec l'Italie la place de premier client), la situation des deux cent mille Tunisiens travaillant en France et les relations culturelles, les entretiens porteront également sur la coopération militaire.

Les relations de Tunis avec Tripoli sont loin d'être normalisées et de jeunes Tunisiens *continuent de s'entraîner* dans des camps libyens, ce qui n'est pas sans inquiéter le gouvernement. Après l'attaque de Gafsa, la Tunisie a décidé de moderniser et de renforcer son armement défensif. Elle a acheté des équipements militaires à différents pays et notamment à la France, qui vient de lui fournir, à des conditions avantageuses, le matériel nécessaire à une couverture radar. D'autres projets, plus importants, sont *« en cours de discussion »*, dit-on à Paris.

Sur la plupart des questions de politique étrangère, les deux pays ont des positions convergentes. Les Tunisiens insisteront particulièrement sur leur désir de voir les pays riverains de la Méditerranée associés à la conférence sur la sécurité et la coopération, qui doit en principe avoir lieu le mois prochain à Madrid. Ils demanderont aussi aux représentants de la France de défendre leurs intérêts dans les instances communautaires avant l'élargissement de la C.E.E. à l'Espagne et au Portugal.

Pour le chef du gouvernement français, ce voyage est, enfin, un pèlerinage personnel. C'est en effet à Tunis, en 1951, que M. Barre occupa son premier poste universitaire après son agrégation. Premier professeur français d'économie exerçant en Tunisie, il enseigna jusqu'en octobre 1954 à l'Institut des hautes études et à l'Ecole nationale d'administration de Tunis. Le programme de la visite du premier ministre comporte d'ailleurs, samedi, un après-midi « privé ».

A. R.

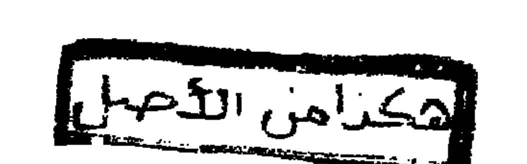
La fin du voyage de M. Pires à Paris

L'AIDE FRANÇAISE AU CAP-VERT VA AUGMENTER

M. Pedro Pires, premier ministre du Cap-Vert, a quitté Paris, jeudi 23 octobre, pour Praia, via Lisbonne, à l'issue d'une visite officielle de quarante-huit heures en France suivie d'une réunion de la commission mixte franco-capverdienne. Au cours de son séjour, M. Pires a déjeuné à l'hôtel Matignon et a eu des entretiens avec MM. Galley, ministre de la coopération, et Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

« Nous avons la garantie que l'aide française va augmenter », a-t-il déclaré, jeudi, au cours d'une conférence de presse. Depuis l'indépendance de l'archipel, en 1975, la France a fourni une assistance évaluée environ à 40 millions de francs, pour l'essentiel dans les secteurs hydraulique et agricole. On se félicite, de part et d'autre, du climat dans lequel se renforcent les liens entre Paris et Praia. M. Galley a cité le Cap-Vert comme un *« cas-test »* de la coopération, expression à laquelle M. Pires a préféré celle de *« pays pilote »*. La Suède et les Pays-Bas demeurent toutefois les deux premiers pays donateurs à l'égard d'un archipel démuni de ressources et victime depuis treize ans de la sécheresse (*le Monde* du 21 octobre).

M. Pires a précisé, avant son départ, que les faiblesses du Cap-Vert le contraignaient à s'en tenir à une politique de *« strict non-alignement »* et à s'opposer notamment à l'installation de toute base étrangère sur son territoire. Sur le plan intérieur, a-t-il souligné, il s'agit de *« résoudre les problèmes immédiats »* avant d'envisager la *« construction du socialisme »*.



Le Monde

politique

AU CONSEIL DES MINISTRES

M. Giscard d'Estaing note « une large convergence de vues » entre la France et la Chine

Le président de la République a réuni le conseil des ministres jeudi 23 octobre 1980, au palais de l'Elysée. Le communiqué officiel suivant a été rendu public dans l'après-midi :

● LA CHINE

Le président de la République a tiré les conclusions de sa visite officielle en Chine.

— Donnant la priorité à son développement, la Chine s'engage sur la voie qui en fera une grande puissance moderne. En raison de la dimension de son territoire *et de* l'importance de sa population, elle se consacre à *élaborer* un système économique original de développement.

— L'évolution de la Chine aura *une influence* considérable sur le monde à venir. La France estime qu'une Chine active, participant pleinement aux responsabilités internationales, constitue un facteur de paix et d'équilibre dans le monde.

— Il existe, pour l'essentiel, entre la France et la Chine, une large convergence de vues *sur* les principes fondamentaux qui doivent *présider au* règlement des problèmes actuels, et notamment à l'ensemble des situations de crise qui ont été passées en revue, même si chaque pays entend conserver sa liberté normale d'appréciation. L'une et l'autre souhaitent que s'affirme l'existence *d'un monde multipolaire*, où la Chine et l'Europe sont appe*lées* à exercer un rôle croissant.

— Enfin, le président a marqué l'intérêt porté, au cours des entretiens, au *développement* des relations bilatérales franco-chinoises : sur le plan politique, avec la *décision* d'instaurer un système de consultations *périodiques* ; sur le plan économique, comme en témoigne *la décision* de la Chine de confier à la France la construction de ses deux premières centrales nucléaires ; sur le plan culturel, scientifique et intellectuel, où notre coopération serait renforcée *par* la création d'un institut universitaire de technologie français à Shanghaï, ainsi que par l'augmentation du nombre des étudiants chinois de haut niveau en France.

● LES DÉPENSES HOSPITALIÈRES

Le ministre de la santé et de la *sécurité sociale* et le secrétaire d'Etat chargé de la sécurité sociale ont fait le point de l'évolution des dépenses hospitalières à la suite des mesures arrêtées par le conseil des ministres du 25 juillet 1979, *pour* le redressement financier de l'assurance-maladie.

Sur l'ensemble des dépenses de soins de santé de l'assurance-maladie du régime général, les dépenses d'hospitalisation représentent 55,6 %, et celles du seul secteur public 39,7 %.

Les efforts engagés ont permis d'améliorer la gestion des établissements hospitaliers publics. La progression des budgets et des effectifs employés a été, en 1980, modérée par rapport aux années précédentes. En 1980, comme en 1979, les établissements doivent respecter les enveloppes de dépenses fixées lors de l'approbation de leurs *budgets primitifs*. Désormais seront prises en compte, *lors du choix des investissements* nouveaux, leurs conséquences *sur* les budgets futurs. La modernisation des équipements hos*pitaliers et les* progrès des techniques médicales permettent de *réduire* le nombre de lits.

Cette modération des dépenses a été obtenue sans qu'il soit porté atteinte ni à la qualité des soins de haut niveau dispensés par les hôpitaux publics, ni à l'égalité d'accès des Français au système hospitalier. Il faut, en effet, rappeler que des améliorations substantielles *ont été réalisées, au* cours de ces dernières années, dans l'accroissement et la modernisation des équipements et l'humanisation des hôpitaux : en dix ans, le nombre des emplois a été doublé ; soixante-*dix* mille lits ont été créés (par rapport à un total actuel d'environ cinq cent mille). Le maintien des dépenses hospitalières *dans des* limites acceptables ne doit pas faire *obstacle* à *l'amélioration* du système de soins.

L'augmentation des dépenses d'hospitalisation publique à la charge de l'assurance-maladie du régime *général*, qui représentait un rythme annuel de 25,6 % au 31 juillet 1979, *a fléchi jusqu'au milieu* de l'année 1980, pour atteindre celui de 22,4 % en septembre 1980.

Les premiers résultats obtenus doivent être encore améliorés pour contribuer, de manière *significative*, à la restauration de l'équilibre financier de l'assurance-maladie.

Les conditions de gestion de l'hôpital et son adaptation aux besoins de la population devront être améliorées. En particulier, il convient d'éviter un développement démesuré du système hospitalier sans utilité réelle *pour les malades*. Dans cette perspective, les actions *entreprises* depuis le 25 juillet 1979 pour modérer la croissance des budgets hospitaliers, vérifier l'opportunité des nouveaux investissements, adapter les capacités hospitalières aux besoins et évaluer les résultats, seront développées.

Le gouvernement entend conduire cet effort de portée nationale avec le concours actif de tous ceux qui participent au fonctionnement du système hospitalier.

● LES COMMANDES PUBLIQUES

Le ministre de l'économie a dressé un premier bilan de l'application des orientations arrêtées lors du conseil des ministres du 28 novembre 1979 sur les commandes publiques.

Conformément aux décisions fixées, des résultats *substantiels* ont, d'ores et déjà, été enregistrés : l'accès aux marchés publics des petites et moyennes entreprises a progressé grâce en particulier, à la fixation d'objectifs pour 1980 et 1981 dans certains ministères ; la formation des acheteurs a été intensifiée ; les conditions de règlement des marchés sont devenues plus faciles ; l'exercice de la concurrence dans la passation des marchés a été amélioré.

Quatre orientations ont été retenues pour l'avenir, qui prolongeront et renforceront la politique *déjà* engagée :

— Former et informer les acheteurs publics ;

— *Accroître les* garanties des petites et moyennes entreprises actuellement sous-traitantes dans l'exécution des marchés publics ;

— Aider les entreprises françaises à conquérir des marchés publics étrangers, notamment en leur *fournissant l'assistance technique* appropriée ;

— Faciliter le règlement amiable des litiges survenant entre l'administration et ses fournisseurs : un comité consultatif interministériel de règlement amiable des litiges sera *mis en place avant la fin de la* présente année.

● LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Le ministre de l'intérieur a *dressé* le bilan de la lutte contre les feux *de forêt au cours* de l'année 1980.

Les décisions prises par le gouvernement, au début de l'année, après une étroite concertation avec les élus locaux, portaient sur :

— *Un* programme de prévention des incendies qui permettra d'éviter la propagation du feu, notamment grâce à un effort d'aménagement de la forêt et à la création d'exploitations agricoles dans les zones exposées pendant toute la durée du *VIIIe Plan. Il se déroule* conformément aux décisions prises ;

— Une meilleure organisation du commandement et des unités spécialisées, un renforcement des moyens en véhicules *d'incendie* et en bombardiers d'eau, une mise en *place* de ces moyens, non plus après l'extension des feux, mais dès la naissance d'un risque majeur d'incendie.

Les résultats qui ont été obtenus *sont encourageants. Si 15 000* hectares ont été atteints par le feu *en 1980*, ce chiffre est inférieur de moitié à la moyenne des dix dernières années ; il est le plus bas enregistré depuis vingt ans. Les conditions météorologiques plus favorables que l'an dernier ne peuvent, à elles seules, expliquer ces résultats. C'est pourquoi le ministre de l'intérieur a *souligné* l'exceptionnel dévouement de ceux qui *ont combattu* les incendies.

Le dispositif mis en œuvre en 1980 sera maintenu et amplifié en 1981. Il sera complété par un nouvel effort de recherche des auteurs d'incendies volontaires, responsables de trois cents feux en 1979 et de deux *cents* en 1980. *Soixante-six* incendiaires ont été arrêtés cette année.

Le garde des sceaux a observé que l'inadaptation de la législation en vigueur en matière d'incendies de forêt a pu conduire à des inégalités dans les poursuites.

C'est pourquoi, le projet « *sécurité et liberté* » comporte des dispositions qui devraient permettre aux tribunaux correctionnels de sanctionner les incendies volontaires de façon plus conforme à la gravité des faits.

● LES JEUNES AGRICULTEURS

Le gouvernement a approuvé un ensemble de mesures afin d'améliorer les conditions d'installation des jeunes agriculteurs *et de* maintenir dans notre pays une agriculture *familiale dynamique* :

1) La dotation aux jeunes agri*culteurs* est *majorée* de 50 % en zone de montagne, 40 % en zone défavorisée, 30 % en zone de plaine. Cette dotation sera versée en deux fois au lieu de trois ;

2) Les conditions de formation des jeunes seront améliorées ;

3) Les prêts *bonifiés* aux *jeunes* agriculteurs seront maintenus au *taux de 4 %* ;

4) La France demandera à Bruxelles une modification des plans de développement pour permettre une modernisation plus étalée dans le temps et plus facilement accessible aux jeunes agriculteurs.

Ces mesures complètent les dispositions de la loi d'orientation qui permettent d'accroître la surface des terres disponibles pour l'installation des jeunes agriculteurs grâce à l'amélioration des indemnités viagères de départ et la revalorisation des retraites agricoles, et qui favorisent le développement des formules de location des terres aux jeunes qui s'installent.

● LES COMMUNAUTÉS

Le ministre de l'économie a rendu *compte des* travaux du conseil des Communautés qui s'est tenu à Luxembourg le 20 octobre. Cette réunion a permis de constater qu'il existait un très large accord pour permettre à la Communauté de jouer un rôle plus actif dans le recyclage des capitaux grâce à une augmentation sensible du volume des emprunts communautaires et à une amélioration de leurs modalités d'utilisation.

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION

La candidature de Mme Marie-France Garaud

UNE CROISADE CONTRE L'« HÉGÉMONISME SOVIÉTIQUE »

La candidature de Mme Marie-France Garaud à la présidence de la République, annoncée au cours de l'émission « L'événement » de TF 1, jeudi 23 octobre, a surpris et intrigué le monde politique. L'ancienne conseillère politique de Georges Pompidou et de M. Jacques Chirac s'exprimant avec une émotion remarquée a estimé en substance qu'aucun candidat déclaré ou potentiel ne lui semblait assez résolu à lutter contre les dangers de l'hégémonisme soviétique.

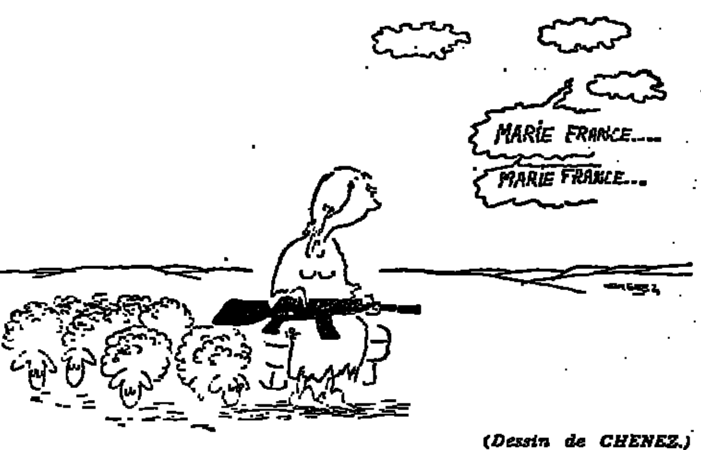
Sortie de l'ombre le 21 septembre à l'occasion d'un « Club de la presse » d'Europe 1 (*le Monde* du 23 septembre), Mme Garaud avait déjà prôné le resserrement des liens entre la France et les Etats-Unis pour résister à l'Union soviétique, ce qui lui avait valu les félicitations ironiques du Front national (extrême droite) de M. Le Pen. Aujourd'hui, Mme Garaud va plus loin et tente un « coup » pour elle-même après en avoir tant monté pour d'autres. Certains s'en amusent, comme M. Neuwirth, qui s'est exclamé : « *Je suis sans voix, mais c'est trop tard, j'ai déjà donné pour Debré* ».

Sur la finalité de sa candidature, les avis sont partagés. Quelques-uns se demandent, mais sans la moindre preuve à l'appui, si son rôle ne favorise pas M. Chirac, en permettant à celui-ci d'apparaître un jour comme le réconciliateur des gaullistes. Plus nombreux sont ceux qui estiment, au contraire, que sa décision profite à M. Giscard d'Estaing, en ajoutant à la division de ses adversaires.

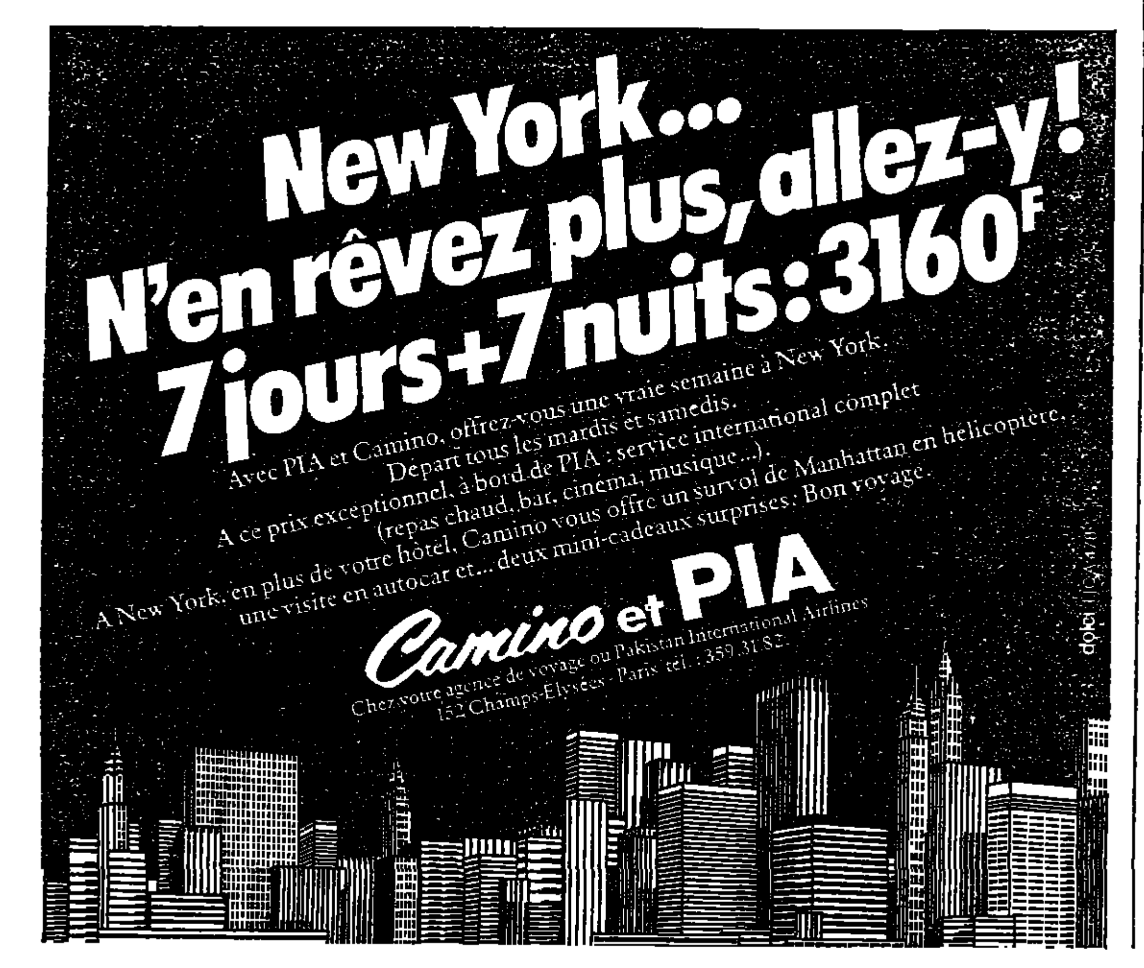
Au R.P.R., où aucun commentaire officiel ne sera fait, on considère que la multiplication des candidatures dites de « témoignage », du type de celles de M. Debré ou de Mme Garaud, ou comme celle de M. Chevènement au P.S., tend à appauvrir et à « banaliser » l'élection présidentielle.

Selon cette thèse, la transformation de la campagne électorale en une sorte de tribune ouverte à tous ceux qui savent n'avoir aucune chance raisonnable porte atteinte à l'esprit des institutions. La multiplication des « petits » candidats disperse l'électorat ou le pousse à l'abstention et peut — assure-t-on — favoriser l'élection d'un président par une minorité des électeurs inscrits, ce qui entacherait sa légitimité. Aussi, malgré les explications qu'elle a données, la question reste posée par ses amis politiques : « *A quoi sert Marie-France Garaud ?* »

ANDRÉ PASSERON.



(*Dessin de CHENEZ.*)



DANS LA PRESSE PARISIENNE

La candidature de Mme Garaud est présentée par *Le Figaro* dans le cadre des « *préambules confus* » de la campagne présidentielle, et le journal ajoute : « *Elle descend elle-même dans l'arène, prête, taure elle-même, à affronter les autres carnassiers.* » *L'Aurore* dénonce le « *jeu dangereux de la candidature trinitaire Chirac-Debré-Garaud* » dont l'objectif serait d'empêcher M. Giscard d'Estaing de recueillir 30 % des suffrages au premier tour « *ce qui compromettrait sa victoire au second* ». Dans le *Quotidien de Paris* sous le titre « *Culotte* », Philippe Tesson écrit que « *pour entrer en politique dans ce pays en récusant la politique et l'idéologie, il faut beaucoup d'audace* ». Quand au *Matin*, il se demande si cette candidature est « *un acte gratuit ou s'il fait partie d'une stratégie machiavélique* ».

L'Humanité note que, lors de son passage au Club de la presse d'Europe 1, le 21 septembre, Mme Garaud « *n'avait affiché qu'une seule idée : la France est menacée par l'Union soviétique et le parti communiste français* ». Le quotidien du P.C.F. estime que Mme Garaud est animée d'un « *délire anticommuniste* ».

« Je ne roule pour personne »

Mme Garaud a notamment déclaré : « *Je me suis éloignée de Jacques Chirac sur le plan politique parce que je n'étais pas d'accord sur la conception que nous pouvons avoir du rôle d'un homme d'Etat et sur ce qu'il a laissé faire du R.P.R. Le R.P.R. a été voulu et créé comme un mouvement gaulliste pour défendre des idées et pour porter l'intérêt général. Il en a laissé faire un parti qui est préoccupé par la tactique et qui est soucieux d'organiser ou de défendre des situations électorales individuelles (...). Pour mener un débat d'idées, il ne faut pas avoir le goût du pouvoir.*

» *Les communistes ne cherchent plus à parvenir au pouvoir dans les démocraties occidentales en général et dans la France en particulier par voie électorale interne, mais le communisme et l'hégémonisme, enfin disons la volonté de domination soviétique, cherchent à soumettre, et j'oserais presque dire domestiquer, les démocraties occidentales, et la France en particulier, par le jeu des relations internationales. Acceptons-nous d'être domestiqués ? Qu'est-ce qui existe aujourd'hui en face des Soviétiques ? Dans le désordre : le pape, Lech Walesa, Israël et l'ayatollah Khomeyni. Ils croient tous à quelque chose qui les dépasse et nous, en face, nous ne croyons à rien. Nous, nous gérons. Or on ne peut pas régler les problèmes de gestion par la seule technique. On peut les régler par la foi en soi.*

» *Je ne roule pour personne. D'abord, je ne suis pas un camion.*

» *Oui, je suis candidate. J'ai mesuré plus que tout autre les risques et les difficultés, mais je crois que je dois le faire. Je pense que c'est nécessaire pour défendre les idées auxquelles je crois. J'ai pensé pendant longtemps que d'autres, plus puissants ou mieux organisés, pourraient le faire mieux que moi. Mais ils ne veulent pas ou ils n'osent pas.* »

[Mme Marie-Françoise Garaud, née en 1934, à Poitiers, épouse d'un avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, était inscrite au barreau de sa ville natale avant de devenir, de 1957 à 1960, attaché juridique au ministère de la marine. En 1961, M. Jean Foyer, qui fut son professeur de droit, la nomme attaché parlementaire à son cabinet de ministre de la coopération, puis de ministre de la justice.

En 1967, Mme Garaud entre comme chargé de mission au cabinet de Georges Pompidou, alors premier ministre, qu'elle suit en 1969 à la présidence de la République comme conseiller technique. Elle est chargée des problèmes juridiques et des relations avec les parlementaires comme collaboratrice de M. Pierre Juillet, chargé de mission auprès du président. Nommée conseiller référendaire à la Cour des comptes, au tour extérieur, le 4 mai 1974, elle entre aussitôt au cabinet de M. Jacques Chirac, premier ministre, toujours en compagnie de M. Juillet.

Tous deux occupent les fonctions de « conseillers politiques » auprès du président du R.P.R., de 1976 jusqu'au 9 juin 1979. A la veille du scrutin pour l'élection de l'Assemblée européenne, M. Juillet remet en effet sa démission. Mme Garaud quitte également le service du président du mouvement gaulliste, auprès de qui elle avait porté, de 1977 à 1978, le titre officiel de « chargé » de mission » (*le Monde* du 20 septembre 1980).]

● *L'appel en faveur de M. Debré.* Parmi les cent cinquante signataires (*le Monde* du 24 octobre) figurent notamment M. Jacques Vendroux, ancien député, beau-frère du général de Gaulle, et M. Jean de Gaulle, neveu du général. M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée, qui ne figure pas parmi les signataires, a déclaré jeudi 23 octobre à Antenne 2 : « *M. Debré est un homme si indiscutable que j'espère bien que personne d'autre se recommandant du gaullisme — parce que je ne pense pas que Mme Garaud puisse se recommander du gaullisme — ne sera candidat.* »

★ Siège du Comité national de soutien à Michel Debré : 1, rue de Villersexel, 75007 Paris. Tél. : 544.02.50.

M. Pascal Gauchon (P.F.N.) définit son programme

M. Pascal Gauchon, candidat du Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite) à l'élection présidentielle, a défini le programme électoral qu'il défendra au cours de sa campagne, au nom de la « *nouvelle droite politique* » qu'il aspire à représenter. Ce manifeste en treize points propose notamment :

— *Libertés* : « *L'adoption du scrutin proportionnel intégral* », le « *développement de la démocratie directe par le recours plus fréquent au référendum* », la suppression du monopole de l'Etat en matière de radio et de télévision, le contrôle des finances des partis.

— *Education* : le « *retour au principe de sélection complété par une réelle égalité des chances et par une modernisation de l'enseignement* » (retour aux classes de niveau, suppression de la carte scolaire, protection de l'enseignement libre, etc.)

— *Sécurité* : le développement des corps policiers d'élite, l'accélération de la procédure judiciaire, la stricte application des peines prononcées, le maintien de la peine de mort.

— *Famille* : la limitation de la loi sur l'avortement, l'instauration d'un salaire maternel, la généralisation de l'accession à la propriété.

— *Energie* : l'indexation sur le prix du pétrole des marchandises et services fournis aux pays de l'OPEP, l'accélération du programme nucléaire français.

— *Inflation* : la remise en cause du système monétaire européen, la création d'une banque centrale européenne, une politique « *plus énergique* » à l'égard des pays de l'OPEP.

— *Chômage* : la protection des industries françaises « *par un protectionnisme européen* », une politique de relance de l'économie, un allégement des charges sociales et fiscales.

— *Agriculture* : le « *développement d'une agriculture moderne par la création, avec l'aide de l'Etat, de nombreuses écoles, d'instituts agronomiques et de coopératives de matériel* ».

— *Immigration* : la « *limitation du nombre des immigrés à 10 % par commune, la non-extension aux travailleurs immigrés du droit de vote.* »

— *Travail* : la « *suppression des syndicats dits représentatifs et la possibilité pour tous les travailleurs de se présenter aux élections professionnelles dès le premier tour* ».

— *Défense* : l'adoption de la bombe à neutrons, le lancement de nouveaux sous-marins nucléaires, la création d'une force d'intervention européenne, la revalorisation de la fonction militaire.

— *Politique étrangère* : l'indépendance de la France à l'égard des blocs, le soutien à l'Afrique du Sud, la constitution d'un bloc euro-africain « *contre la génération de l'U.R.S.S.* », l'aide économique au tiers-monde, le « *boycottage des Etats pirates* ».

— *Europe* : la création d'un exécutif européen, l'entrée dans la C.E.E. de « *tous les pays libres* ».

POLITIQUE

PRÉSIDENTIELLE

A Marseille

LE P.C. TENTE DE RELANCER LE DIALOGUE AVEC LES CROYANTS

(De notre correspondant régional.)

Marseille. — Quatre ans après l'« *adresse aux chrétiens de France* » de M. Georges Marchais à Lyon — et six mois avant l'élection présidentielle, — le parti communiste a tenté de relancer, le jeudi 23 octobre, à Marseille, au cours d'une rencontre animée par M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central, le dialogue entre « *travailleurs croyants et non croyants* ».

Dans un discours de plus d'une heure, devant un auditoire relativement peu nombreux (environ mille cinq cents personnes), M. Gremetz s'est efforcé de démontrer que la lutte pour la défense des droits de l'homme, pour la paix, la coexistence pacifique et le désarmement, ainsi que l'apparition de « *vastes mouvements émancipateurs* », tels que ceux des femmes et de la jeunesse, favorisent les convergences entre communistes et croyants.

M. Gremetz a poursuivi : « *Je crois que l'on peut aboutir à l'idée que le marxisme n'est pas un athéisme. Il n'est pas une négation hostile de Dieu et de la religion. Il est au contraire un matérialisme intégral, au sens où il ne se détermine pas à partir d'un postulat pour ou contre Dieu, mais à partir de réalités existantes. (...) S'il n'y a pas de place, dans le marxisme, pour la foi religieuse, il n'est en rien contre cette foi. Tout simplement, il ne s'y réfère pas. Il se situe à une autre place, n'utilise pas sa médiation. (...) Notre matérialisme scientifique nous amène à tenir compte de la réalité, de toute la réalité, avec, donc, l'existence de croyances, de fois religieuses, de pensées autres que les nôtres. (...) En cela, notre attitude matérialiste est une garantie pour les croyants.* » — G. P.

● *M. Georges Marchais* a pris la parole, jeudi 23 octobre, devant *deux mille employés de la région* parisienne réunis salle de la Mutualité. Le secrétaire général du P.C.F. a expliqué que les employés ont intérêt à ce que la classe ouvrière prenne « *toute sa part des responsabilités nationales* ». « *Tout montre que la situation faite aujourd'hui à la masse des employés rend, jour après jour, leurs intérêts plus convergents avec ceux des ouvriers* », a-t-il déclaré.

● *Le quotidien communiste « la Marseillaise »* a accusé jeudi 23 octobre M. Jean Kehayan, qui, dans *le Tabouret de Piotr* (livre qu'il vient de publier aux éditions du Seuil), invite les militants communistes à ne pas voter pour M. Georges Marchais à l'élection présidentielle, de « *se hisser, au bénéfice d'une imposture qui consiste à faire dire son appartenance au P.C., au niveau d'agent électoral du parti socialiste chargé de racoler dans les rangs communistes* ».

AVANT LA DÉCISION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND

M. Michel Rocard appelle les socialistes à se rassembler

Après la déclaration de candidature de M. Michel Rocard, dimanche 19 octobre à Conflans-Sainte-Honorine, et celle, conditionnelle, de M. Jean-Pierre Chevènement, mardi 21 octobre à TF 1, la procédure de désignation du candidat socialiste devrait connaître, samedi 25 et dimanche 26 octobre, de nouveaux développements : M. François Mitterrand avait, en effet, indiqué, dimanche 19 octobre, qu'il se prononcerait « avant la fin de la semaine ».

De son côté, M. Michel Rocard a présidé, jeudi soir à Epinay-sur-Seine, une réunion publique à laquelle assistaient plus de deux mille personnes. Le député des Yvelines a lancé un appel au rassemblement du P.S. « autour de son premier secrétaire et de son candidat ».

Le choix d'Epinay-sur-Seine, par M. Rocard, pour sa première réunion politique depuis sa déclaration de candidature, était évidemment symbolique. C'est dans cette ville, en effet, que M. Mitterrand prit le contrôle, en 1971, du P.S. Dans son discours, interrompu aux cris de « Rocard président ! », le député des Yvelines a, en fait, renouvelé son offre de partage des rôles, lui-*même* étant le candidat des socialistes, le premier secrétaire restant premier secrétaire. Après s'être référé au « *projet socialiste* », texte dont il a souligné le caractère évolutif, M. Rocard a, notamment, indiqué : « *Le parti est, aujourd'hui, dans ses profondeurs, solidaire et uni. Ce qui doit nous animer profondément les uns et les autres, c'est la détermination que le parti soit rassemblée autour de son premier secrétaire et de son candidat.* »

Le député des Yvelines a longuement traité de l'attitude du P.C., indiquant qu'il n'a pas d'inquiétude quand au vote des électeurs communistes au second tour de l'élection présidentielle. « *On n'est pas enfant du peuple de gauche*, a-t-il dit, *en votant Giscard.* »

De son côté, M. Chevènement a indiqué, dans une interview publiée vendredi 24 octobre par le journal *le Pays de Franche-Comté*, que le P.S. « *doit répondre clairement à la question de savoir si l'on doit maintenir le choix fait au congrès d'Epinay* ». Concédant qu'il est « *difficile* » aux socialistes de « *faire comprendre leur ligne du fait de l'attitude suicidaire du P.C.* », le député de Belfort a estimé qu' « *il n'y a pas d'autre choix que de maintenir le cap* ».

Enfin, concernant la candidature de M. Rocard, M. Chevènement a précisé : « *Je ne crois pas à un partage des rôles entre un candidat et un premier secrétaire qui ne seraient pas sur la même ligne politique.* »

Les proches de M. Mitterrand partagent ce point de vue. Ils ont eu l'occasion de le dire au premier secrétaire : ce dernier a en effet réuni ses fidèles jeudi matin à son domicile avant d'arrêter la décision qu'il devait faire connaître ce week-end. M. Claude Estier énumère, dans *l'Unité* publiée vendredi, les « *questions fondamentales* » auxquelles devront répondre les socialistes, à savoir : « *Qui peut le mieux préserver l'unité du parti ? Lequel des candidats potentiels est le meilleur garant de la ligne du parti ? Quel est le meilleur rassembleur des forces populaires ?* » Des questions qui pourraient être autant d'indications sur la trame des prochaines interventions du premier secrétaire.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

LE BUDGET DE LA DÉFENSE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Le Theule : « Notre doctrine n'a pas changé nous refusons la bataille nucléaire »

Jeudi 23 octobre, l'Assemblée nationale examine les crédits de la défense et du service des essences. Ce budget a été analysé dans le Monde *daté 5-6, 18, 21 et 22 octobre.*

M. CRESSARD (R.P.R.), rapporteur spécial de la commission des finances, déclare que si le budget des armées est en augmentation de 18 % « *cette forte croissance ne se traduit ni par une amélioration sensible de la condition des personnels ni par la résolution des problèmes relatifs aux carrières des cadres et au nécessaire maintien du service national, ni par l'augmentation des activités des forces* ».

Huit rapporteurs interviennent ensuite : MM. ROSSI (U.D.F.), MAUGER (R.P.R.), CABANEL (app. U.D.F.), BECHTER (R.P.R.), BOUVARD (U.D.F.), BOZZI (R.P.R.), TOURRAIN (R.P.R.) et BEREST (U.D.F.).

Après l'intervention de M. BIGEARD (app. U.D.F., Meurthe-et-Moselle), président de la commission de la défense nationale ; M. VISSE (P.C., Ardennes) dénonce « *un déferlement idéologique destiné à couvrir les abandons nationaux en matière de défense* ». L'orateur assure que l'on cherche à répandre l'idée que « *désormais la notion de défense nationale indépendante est dépassée et qu'elle doit laisser la place à une défense européenne* ». Il note une « *convergence entre la majorité et le parti socialiste* ».

M. TOURRAIN (R.P.R., Doubs) déclare que la politique de défense mise en œuvre il y a vingt ans par le général de Gaulle « *fut confirmée par ses successeurs, mais avec des infléchissements imposés par la conjoncture internationale* ». Il relève que la part réservée au nucléaire dans le budget est passée, depuis 1959, de 25 % à 14 %.

M. CHARLES HERNU (P.S.) : un concept de stratégie antiforces ?

M. HERNU (P.S., Rhône) estime qu'à la lumière des choix annoncés en conseil de défense, « *un espace stratégique nouveau semble devoir se mettre en place, couvrant d'ailleurs l'espace européen* ». Il se demande si « *on n'est pas tout simplement arrivé à un concept de stratégie antiforces* » et ajoute : « *Cela n'a plus qu'un lointain rapport avec la stratégie française de dissuasion.* »

M. DAILLET (U.D.F., Manche) réclame « *encore plus de rigueur, encore plus de développement* » de l'effort de défense. Selon lui, la France, en ce domaine, « *paraît disposée à accepter de nouveaux sacrifices* ».

M. LE THEULE, ministre de la défense, souligne que la part des dépenses nucléaires totales dans le budget militaire est de 19 %, alors que la loi de programmation ne prévoyait que 15,8 %

Evoquant le renouvellement de l'aviation de combat, il déclare : « *Ce n'est pas un problème de crédits, mais un problème industriel. Il ne suffit pas que les sociétés soient bien gérées ; il faut aussi qu'elles se montrent à la hauteur dans le domaine de la recherche, qu'elles soient à la hauteur des espoirs qu'elles affichent et que nous finançons.* »

M. Le Theule réitère la volonté du gouvernement de ne pas s'engager « *dans une course terrifiante aux armements* », puis, parlant de la « *déstabilisation* » entraînée par les conflits qui ont lieu dans le tiers-monde, il affirme que la France « *ne saurait rester inactive ni se comporter en témoin passif et frileux* ». Il ajoute : « *La France est une nation européenne. Elle contribue, par son propre effort de défense, à la sécurité en Europe et elle n'ignore pas que sa propre sécurité s'inscrit dans ce cadre.* » La France, poursuit le ministre, ne cherche pas à rivaliser avec les Deux Grands en ce qui concerne les forces nucléaires stratégiques. « *Nous ne nous dotons pas d'un arsenal antiforces* », affirme-t-il en s'adressant à M. Hernu. M. Le Theule déclare enfin : « *Le déploiement actuel des bâtiments français à proximité du détroit d'Ormuz est la marque que la France n'abandonnera pas ses responsabilités dans le maintien de la liberté des communications vitales.* »

Dans la discussion générale, interviennent ensuite : MM. MAILLET (P.C., Oise), BRANGER (N.I., Charente-Maritime), CHEVENEMENT (P.S., Territoire de Belfort), HERAUD (U.D.F., Seine-et-Marne), GIRARDOT (P.C., Alpes-de-Haute-Provence), Mme D'HARCOURT (N.I., Hauts-de-Seine), MM. DARINOT (P.S., Manche), PAECHT (U.D.F., Var), VIAL-MASSAT (P.C., Loire), AUMONT (P.S., Aisne), BROCARD (U.D.F., Hauts-de-Seine), JOURDAN (P.C., Gard), POUJADE (R.P.R., Côte-d'Or), LE DRIAN (P.S., Paris), GOULET (R.P.R., Orne), Mme AVICE (P.S., Paris), MM. ABADIE (app. S., Hautes-Pyrénées), LANCIEN (R.P.R., Paris), HUYGHES DES ETAGES (P.S., Nièvre), BECHTER, ROUX (app. R.P.R., Paris), BEREST et KERGUERIS (U.D.F., Morbihan).

Répondant aux orateurs, le ministre de la défense déclare que le gouvernement n'a pas l'intention de modifier le statut des objecteurs de conscience, indique, à propos de la bombe à neutrons : « *Notre doctrine n'a pas changé : nous refusons la bataille nucléaire* ». Evoquant les exportations d'armes de la France, il affirme : « *Je ferai tout pour que nous améliorions nos performances dans ce domaine.* »

Après avoir repoussé plusieurs amendements de l'opposition, l'Assemblée adopte les crédits de la défense et du budget annexe des essences.

La séance est levée à 23 h. 10.

L. Z.

● *L'affaire de Broglie.* — M. Georges Gosnat, député communiste du Val-de-Marne, membre de la commission spéciale chargée d'examiner la demande de comparution de M. Michel Poniatowski devant la Haute Cour de justice, a demandé, mercredi 22 octobre, que cette commission entende M. Albert Leyris. M. Leyris était l'informateur de l'inspecteur Roux, auteur d'un rapport faisant état d'un projet d'assassinat dirigé contre Jean de Broglie. M. Gosnat a également proposé d'entendre les policiers qui, à l'époque des faits, étaient responsables de la brigade de répression du banditisme.

AU SÉNAT

● Délai de prescription de l'action civile.

Le Sénat a adopté, jeudi 23 octobre, en seconde lecture, une proposition de loi d'origine sénatoriale relative à la prescription de l'acton civile exercée par la victime d'une infraction.

Sur initiative du rapporteur, M. RUDLOFF (Un. centr., Bas-Rhin), les sénateurs ont accepté les amendements de l'Assemblée nationale concernant l'article premier (règles de prescription). L'article 2, en revanche, a été repoussé à la demande du rapporteur. Il tendait à modifier le mode de désignation des jurés suppléants d'assises. Les dispositions prévues, a estimé le Sénat, interféraient avec celles du projet dit « sécurité et liberté » qui doit venir en discussion le 4 novembre.

● Moralisation de la profession de détective privé.

Les sénateurs ont ensuite approuvé, avec quelques modifications, le projet de loi visant à moraliser la profession de détective privé et à harmoniser le droit avec les directives communautaires. Ils ont notamment introduit, sur proposition du rapporteur M. RUDLOFF, de nouvelles interdictions d'exercer s'appliquant à des personnes ayant été l'objet de certaines sanctions disciplinaires ou administratives.

Il existe six cent neuf agences de police privée, a précisé M. LIMOUZY, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, qui a fait adopter un amendement prévoyant des mesures transitoires.

● Réorganisation du débat budgétaire.

Le Sénat a enfin voté une proposition de résolution tendant à compléter les dispositions de son règlement concernant la discussion publique de la loi de finances. Cette initiative de M. EDOUARD BONNEFOUS (gauche dém., Yvelines), président de la commission des finances, a pour objet d'éviter les difficultés rencontrées l'an dernier à l'occasion du débat budgétaire.

Elle doit permettre, a indiqué le rapporteur, M. DAILLY (gauche dém., Seine-et-Marne), le vote de l'ensemble de la première partie de la loi de finances et, si besoin est, une seconde délibération sur cette première partie.

M. EDOUARD BONNEFOUS, a fait préciser que cette seconde délibération « *est de droit lorsqu'elle est demandée par le gouvernement ou par la commission des finances* ». — A. G.

Le Monde

société

L'ordinateur à l'école

M. Jean-Claude Simon, professeur d'informatique à l'Institut de programmation de l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI), a remis, ce vendredi 24 octobre, à M. Giscard d'Estaing le rapport que celui-ci lui avait demandé, en janvier dernier, sur « L'éducation et l'informatisation de la société » (1).

« Au-delà des mesures immédiates, avait écrit le président de la République à M. Simon, il serait utile que vous éclairiez l'avenir en traçant les perspectives à long terme de la formation des hommes dans une société moderne utilisant tous les moyens qu'offrent les technologies avancées de traitement, de stockage et de transmission des informations. » Après avoir défini l'informatique, et passé en revue les différentes utilisations qui peuvent en être faites dans la société comme à l'école, M. Simon fait vingt et une propositions. Il suggère, en particulier, d'introduire l'informatique en tant que discipline d'enseignement dans les programmes des collèges et des lycées à partir de la classe de quatrième. Des professeurs seraient spécialement formés à cette fin ; un CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré) et une agrégation spécifiques seraient créés pour leur recrutement.

La Fédération de l'éducation nationale (FEN) a, d'autre part, réuni un colloque à Paris les 22 et 23 octobre sur le thème « Informatique et éducation permanente », pour lancer une campagne de sensibilisation en milieu enseignant. Soucieuse d'« ouvrir l'école sur la vie », la FEN souhaite, en effet, que ses adhérents prennent le virage informatique à temps afin de maitriser un instrument qui, s'il n'est pas admis à l'école, s'imposera dans les familles. Or, l'ordinateur à la maison c'est une nouvelle école parallèle et donc un risque accru d'inégalité. Les « éducateurs laïques » préfèrent, aujourd'hui, affronter l'ordinateur plutôt que lui tourner le dos.

Quelque cent cinquante enseignants, administrateurs et éducateurs ont participé au colloque de la FEN, ainsi que des personnalités extérieures comme M. Jacques Attali, maître des requêtes au Conseil d'Etat.

UN RAPPORT AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

« D'immenses possibilités »

« L'informatisation est un fait socio-économique indiscutable » : les possibilités des ordinateurs sont devenues *« infinies »* et la micro-électronique a permis de diminuer leur coût. L'informatique est entrée dans la vie quotidienne et cette évolution est loin d'être terminée. M. Simon distingue cependant l'informatique *« pousse-bouton »* ou *« informatique transparente »* qui est, aujourd'hui, à la portée de tous (caisses enregistreuses, calculettes...) et celle, plus complexe mais aussi plus puissante, qui le sera demain, à condition que chaque individu soit capable de dominer la machine, c'est-à-dire de programmer par exemple et d'utiliser, dans la vie courante, un micro-ordinateur.

« Faut-il laisser l'usage de l'informatique au niveau du gadget de première catégorie, du système spécialisé « pousse-bouton », ou devons-nous amener à la disposition du plus large public possible les immenses possibilités de l'informatique ? » Tel est le problème posé par le rapporteur qui évoque d'abord les risques de cette nouvelle science : *« Les dangers de l'informatique ne proviennent pas du matériel lui-même, qui n'est ni dangereux ni polluant, mais de l'usage qu'on peut en faire. (...) La généralisation d'emploi des ordinateurs pourrait amener des effets négatifs (...) difficiles à prévoir. Par exemple, une augmentation du flux de l'information inutile, une montée de la complexité socio-économique (...), une concentration des savoirs et des pouvoirs, des dangers sur les libertés individuelles, des problèmes graves de sécurité et de fraude, un abandon de nos responsabilités et de nos valeurs. »*

A ces dangers, le rapport ajoute les risques d'erreurs de codage de l'information et de programme. Il plaide, ainsi, pour une meilleure formation des professionnels, mais surtout en faveur de la maîtrise par le grand public — qui ne doit pas rester un consommateur passif — de *« l'outil informatique »* et du *« mouvement d'idées »* qui accompagne cette nouvelle technologie. *« Il faut donc*, conclut M. Simon sur ce point, *l'enseigner à tous les jeunes Français »*. Car *« tous les citoyens ont le droit et même le devoir de comprendre et de juger un fait de société de cette importance (...). En second lieu, le bon développement de l'informatique passe par une formation de base de ses futurs utilisateurs. Or, ceux-ci seront légion. »*

Cette formation de base se distingue nettement de l'utilisation de l'informatique conçue comme technique moderne de pédagogie. Entre, par exemple, dans cette catégorie, l'enseignement assisté par ordinateur (E.A.O.).

Vingt et une propositions

Le rapport de M. Simon avance vingt et une propositions classées sous quatre chapitres correspondant aux différentes conceptions de l'informatique dans l'éducation des jeunes, comme des adultes. Nous exposons ci-dessous les principales d'entre elles :

● *Comprendre l'informatique et ses conséquences :*

Afin de dispenser à tous les jeunes une formation générale à l'informatique, le rapporteur propose d'introduire l'enseignement obligatoire de cette discipline au collège à partir de la classe de quatrième et au lycée. A titre transitoire, une *« option de formation à l'informatique »* permettrait une évaluation de cet enseignement avant de passer à sa généralisation obligatoire.

Des professeurs spécialisés seraient formés à enseigner cette discipline d'enseignement général. Afin de les recruter, un CAPES et une agrégation d'éducation informatique seraient créés, ainsi qu'une voie de formation spécifique pour les professeurs de collège.

D'autre part, le rapport propose la mise en place, dans les écoles normales d'instituteurs, d'une « unité de formation » (c'est-à-dire une unité de valeur) obligatoire de *« formation à l'informatique »*.

● *Un enseignement d'informatique pour les spécialistes :*

Le rapport propose d'introduire ou de renforcer les enseignements d'informatique dans l'enseignement secondaire technique et, en particulier, de réévaluer le contenu des formations menant au baccalauréat de technicien et au brevet de technicien supérieur de série informatique.

A l'université, l'enseignement de l'informatique, théoriquement obligatoire dans les premiers cycles scientifiques, devrait non seulement être réellement dispensé, mais étendu à l'ensemble des études de premier cycle. D'autre part, les formations universitaires d'informaticiens sont, selon le rapporteur, insuffisamment encadrées et équipées. Il propose d'y remédier. Il demande, en outre, la création de grandes écoles d'ingénieurs informaticiens.

● *Utilisation des moyens informatiques dans l'enseignement :*

Dans la ligne de l'expérience de mise en place de micro-ordinateurs dans les lycées (*le Monde* du 24 février 1979), le rapport suggère de former dans les lycées et collèges des *« sections informatisées »* regroupant les professeurs volontaires pour utiliser dans leur discipline l'enseignement assisté par ordinateur. Ces enseignants devraient justifier d'une *« qualification »* à déterminer par l'Inspection générale.

Dans les écoles maternelles et primaires, le rapport se limite à conseiller, dans un premier temps, la poursuite d'expériences pédagogiques utilisant l'audio-visuel et l'informatique dans les activités d'éveil. Un travail de recherche fondamentale doit être fait avant de pouvoir proposer la généralisation des moyens informatiques à ce niveau. De toute manière, l'école primaire, note le rapport, n'échapp. pas à l'introduction de l'informatique ne serait-ce que sous la forme de jeux électroniques.

L'enseignement assisté par ordinateur proprement dit devrait être l'objet d'efforts spéciaux en faveur de publics bien définis :

— Les élèves handicapés physiques (handicapés moteurs, mal-voyants, mal-entendants) ;

— Les élèves *« handicapés par leur origine sociale »*. Selon M. Simon, l'enseignement assisté par ordinateur peut, en effet, *« aider des élèves qui n'atteignent pas un niveau suffisant dans les capacités de base avant leur entrée en sixième »*. Il pense ainsi aux 15 à 20 % d'élèves qui n'ont pas acquis, à l'entrée en sixième, une *« capacité suffisante en lecture, écriture, calcul »*. Un tel effort *« jouerait dans le sens de l'égalisation des chances »* ;

— Les élèves de la formation professionnelle initiale ou continue, du moins pour la transmission des conaissances techniques théoriques.

Enfin, dans ce même chapitre, le rapport suggère la création d'un centre d'études fondamentales sur l'apprentissage, destiné notamment à faire des recherches sur les mécanismes d'apprentissage, à mettre au point de nouvelles machines éducatives, à former et informer des éducateurs.

● *Culture et éducation d'un large public*

L'enseignement à domicile devrait être développé par l'intermédiaire notamment du téléphone et de l'installation de terminaux. Le rapport propose aussi la création de *« mini-palais de la découverte »* en province, ainsi que d'une *« fondation de l'audio-visuel »* chargée notamment d'assurer des émissions de radio et de télévision à caractère éducatif et culturel.

CATHERINE ARDITTI.

(1) Ce rapport sera publié par *la Documentation française*, 31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07. Tél. : 834-92-75.

UN COLLOQUE DE LA FEN

« Il serait suicidaire de nier l'informatique »

La Fédération de l'éducation nationale (FEN) ne veut pas *« rater le train de l'histoire »*. Puisque la société moderne s'automatise et s'informatise, les éducateurs doivent prendre le phénomène en compte. *« Les enseignants ont raté la révolution audio-visuelle il y a une vingtaine d'années*, a reconnu le secrétaire général de la FEN, M. André Henry, *nous avons eu peur des « étranges lucarnes ». Nous avons eu tort. »*

La FEN, cette fois, ne veut pas se laisser déborder. Puisque les enfants, très tôt, sont initiés à l'écran de télévision, au lave-linge multiprogrammé et à la calculatrice de poche, pourquoi se cacher la tête dans le sable et faire semblant de ne pas voir ? *« La mutation est inéluctable, nous n'avons pas le choix »*, a répété M. André Henry, pour qui la meilleure manière d'apprivoiser le monstre informatique est de le prendre tout de suite par les cornes... et de faire comme si on l'attendait avec impatience. Le secrétaire général de la FEN va très loin : *« L'informatique est peut-être la découverte populaire la plus importante de notre histoire. »* Le *« peut-être »* est maintenu pour poser la condition préalable : *« Si nous savons la maîtriser. »*

Or, après plusieurs années d'initiation et de tâtonnements, les enseignants ont, aujourd'hui, le sentiment qu'ils sont en mesure de maîtriser l'« outil informatique ». Mieux : ils lui ont parfois découvert des vertus insoupçonnées, par exemple pour le soutien individuel des élèves en difficulté. L'attrait de la machine, l'aspect ludique des touches de clavier qui impriment sur écran, sur papier, le repérage des erreurs sans réprimande publique, tout concourt à faire de l'ordinateur un *« précieux auxiliaire de la pédagogie »*, comme l'a noté un rapporteur.

Des enseignants ont témoigné en sa faveur pour les enfants handicapés : grâce à l'ordinateur, on peut transcrire très rapidement un texte en braille pour des élèves aveugles ; et l'on peut « démutiser » un sourd en faisant apparaître les courbes de sa voix sur écran (visualisation du son). L'ordinateur ? Le meilleur ami de l'enseignant.

Les militants de la FEN vont donc s'efforcer de répandre la bonne parole dans les fédérations et les sections pour *« démythifier, décomplexer et déculpabiliser »*. Et surtout pour convaincre le gros des troupes — encore réticent et même parfois rebelle — que l'outil informatique est une *« chance à saisir »*. Les hésitants sont prévenus : *« Il serait suicidaire pour l'Education nationale de nier l'informatique »*, a souligné M. André Henry.

Au sein même de la FEN cependant, et en particulier chez les militants de la tendance Unité et Action, animée par des communistes, on exige des *« garanties »*. *« Il ne s'agit pas d'ignorer ou de refuser ces formidables transformations résultant de la révolution scientifique et technique »*, admet le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), mais *« la révolution informatique ne saurait être en elle-même le remède miracle »*. Pour éviter tout *« bricolage pédagogique »* ou, plus grave, tout *« conditionnement idéologique »*, le SNES demande que l'Education nationale conserve *« l'entière maîtrise de la production, du stockage, de la gestion des logiciels et des banques de données utilisés à des fins éducatives »*.

La FEN, dans son ensemble, a repris ces exigences. *« Vos travaux vont nous conduire à demander l'ouverture de négociations »*, a précisé M. André Henry. Négociations, surtout, pour que les personnels appropriés soient formés avant l'introduction du matériel, tant il est vrai que, sans l'homme, *« la machine est bête »*.

ROGER CANS.

Matériels et formations

C'est en 1964 que l'Institut national de la recherche pédagogique (I.N.R.P.) a lancé les premières recherches sur l'utilisation de l'informatique à l'école. Mais c'est seulement en 1972 que les premiers ordinateurs ont fait leur apparition dans les lycées. Au total 58 ordinateurs (du type Mitra-15 ou T-1600) ont été installés dans autant de lycées-« tests » entre 1972 et 1976.

Pour faire fonctionner ces « gros » ordinateurs de la première génération, 500 enseignants avaient reçu une formation « lourde », c'est-à-dire à plein temps pendant un an, et 5 000 une formation « légère » de douze jours complétée par les cours du Centre national de télé-enseignement (C.N.T.E.) devenu aujourd'hui Centre national d'enseignement par correspondance (C.N.E.C.).

Un plan de cinq ans vient d'être lancé pour la livraison, d'ici à 1984, de 10 000 micro-ordinateurs (ou ordinateurs individuels). Il est prévu, en principe, d'installer 8 appareils par établissement, ce qui permettrait de doter seulement la moitié des 2 500 lycées de France. Environ 500 appareils devraient être livrés cette année et 1 500 l'an prochain.

Quelque 3 000 professeurs ont été initiés en 1979-1980 au maniement de ce nouveau matériel. Cette année, on prévoit l'« initiation-sensibilisation » de 4 000 à 6 000 professeurs volontaires pour des stages de treize jours.

L'I.N.R.P. a déjà produit plus de 400 programmes pour alimenter les ordinateurs scolaires. Ces programmes, en France et en Grande-Bretagne, sont élaborés avec l'aide des enseignants. Le langage utilisé, de syntaxe anglaise pour les « gros » ordinateurs, sera français pour les « micros » (L.S.E ou langage symbolique d'enseignement)

R. C.

Le songe d'Attali

Par un schéma de politique-fiction *« qui demanderait de longues explications pour être démontré »* le conseiller de M. François Mitterrand, M. Jacques Attali, a développé en vingt minutes une analyse du phénomène informatique

Théorème : le capitalisme ne peut résoudre la crise économique qu'en introduisant l'informatique. En effet, puisque sa logique l'amène à chercher constamment la réduction des coûts, il doit automatiser en particulier les secteurs où la productivité n'augmente pas, comme la santé ou l'éducation. D'où l'introduction de l'informatique à l'école. *« Il est dans la logique du système industriel mondial de substituer à l'enseignant la machine à enseigner. »*

Cette logique implacable du capitalisme aboutit à toutes sortes d'effets pervers : enseignants réduits au rôle de « démonstrateurs » ou de « réparateurs » d'appareils ; transformation des élèves en « consommateurs » de programmes ; colonisation culturelle du monde ensuite puisque la *« technologie sera japonaise et la programmation américaine »*.

« On ne peut pas refuser l'informatique », note cependant le professeur à l'Ecole polytechnique, et il propose pour l'apprivoiser une *« stratégie de subversion, de détournement, de récupération »* qui consiste à former des utilisateurs sachant créer au lieu de se conformer à des normes. D'où la nécessité de *« refuser sur le marché national les machines fermées (préprogrammées sans possibilité d'imaginer de nouveaux programmes ou de nouveaux langages) et de n'accepter que les ordinateurs « ouverts », « polyvalents » qui laissent s'épanouir l'imagination créatrice »*.

De la sorte, se prend à rêver M. Jacques Attali, une innovation technique, perçue d'abord comme un risque de concentration du pouvoir, peut devenir un instrument de subversion, de libération individuelle. Et vive l'informatique à l'école ! — R. C.

Deux mille personnes ont manifesté à Paris

« Les homos sont dans la rue »

Une belle petite manifestation, sous l'œil éberlué des passants. Environ deux mille personnes ont défilé à l'appel du CUARH (1), jeudi 23 octobre à Paris contre le maintien de l'article 331, alinéa 3, du code pénal discriminatoire à l'égard des homosexuels. En tête, M. Alain Krivine. De nombreux messages, notamment de Mme Cécile Goldet, sénateur (P.S.) de Paris, et de M. Gérard Gaume, secrétaire confédéral de la C.G.T., ont été élus. M. Gaume y affirme : *« Assimiler l'homosexualité à un délit relève d'une attitude répressive inadmissible. »*

Les rues étaient étroites, à l'abri des regards : il fallait suivre l'itinéraire imposé par la préfecture de police. Et on devait s'approcher pour ne pas confondre ces militants du « droit à la différence » avec un simple cortège de salariés en revendication. *« C'est quoi ? »*, demande une petite dame. Elle s'approche, plisse des yeux. Elle lit d'abord *« Solidarité contre tous les racismes »*. *« D'accord »*, mais une banderole en cache une autre : *« Vive l'indépendance érotique et politique des femmes »*, signé M.L.F. De quoi en perdre son cabas. Et il y en a, comme cela, des centaines sur toute la rue du Four. *« Bonnet c'est foutu, les pédés sont dans la rue »*, un tantinet provocateur. Ou bien : *« Regardez, nous sommes des pédés »*, à l'intention des commerçants derrière leurs vitrines, l'air amusé et gêné.

Les conversations courent sur le trottoir comme des traînées de poudre. Les mères froncent le sourcil et tirent leurs enfants par le bras. En s'éloignant, le cortège laisse dans son sillage des groupes de passants interloqués. Un monsieur, outré, improvise un cours d'anatomie pour démontrer que *« c'est contre nature »*. Tandis que là-bas déjà, rue Monsieur-le-Prince, « ils » en rajoutent. *« Majeurs, mineurs dans le même lit. »* Un gardien de la paix s'éponge le front avec son mouchoir. *« Elle est belle la France »*, dit-il. Textuellement. *« Anti-juif, anti-Arabe, anti-homo, même racisme. »* Les juifs homosexuels de « Beit Haverim » (la Maison des amis) le pensent *« Si vous saviez comme le Talmud est sévère avec nous... »*

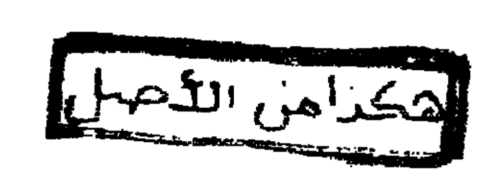
Les manifestants, profitant d'une accalmie, allument des bougies. *« C'est le symbole de la vérité qui éclaire le monde »*, dit l'un. *« Nous voulions défiler aux chandelles »*, explique un autre, plus mondain.

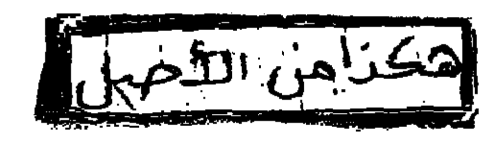
Courte prise de parole sur la place de l'Odéon : *« Le combat continue. »* On se disloque Mais une centaine de manifestants remontent le boulevard Saint-Germain et s'enfoncent dans Paris, poursuivis pendant une heure par une escouade de gardiens de la paix essouflés. On finit par quelques vérifications d'identité à Richelieu-Drouot sans avoir pris un coup de matraque

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) Comité d'urgence anti-répression homosexuelle, 1, rue Keller, 75011 Paris.

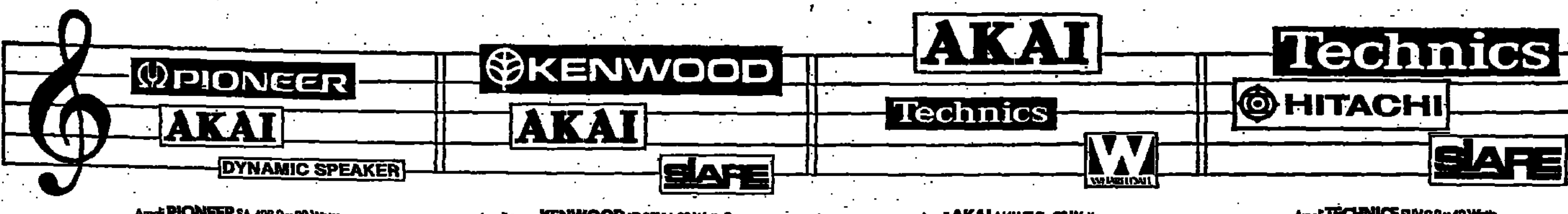






La Hi-Fi en choix majeur au prix Darty.

Quelques-unes de nos variations sur les chaînes composées.

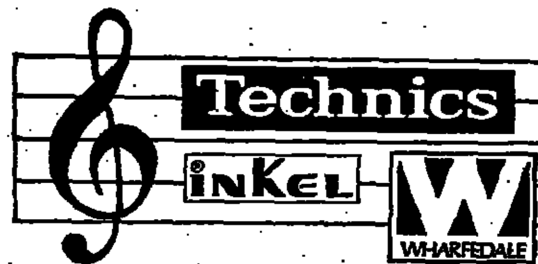


Ampli PIONEER SA 408 2 x 20 Watts
Platine TD AKAI APB 10 manuelle entraînement par courroie avec cellule
Enceintes DYNAMIC SPEAKER DS 30 2 voies 30 Watts
1460 F

Ampli-tuner KENWOOD KR 2010 L 20 Watts 3 gammes
Platine TD AKAI APB 20 E semi-automatique avec cellule
Enceintes SIARE BX 30 2 voies 30 Watts
2030 F

Ampli AKAI AMU 01 2 x 20 Watts
Platine cassette AKAI métal CSM 01
Platine TD TECHNICS SL B 2 semi-automatique avec cellule
Enceintes WHARFEDALE Denton XP 2 2 voies 25 Watts
2420 F

Ampli TECHNICS SUV 2 2 x 40 Watts
Platine TD HITACHI HT 40 S semi-automatique à entraînement direct avec cellule
Enceintes SIARE DA 200 2 voies 40 Watts
2970 F



Ampli TECHNICS SU Z 1 25 Watts
Tuner TECHNICS ST Z 1 L 3 gammes
Platine TD INKEL JB 2000 semi-automatique avec cellule
Platine cassette TECHNICS RSM 8 métal-indicateur fluorescent
Enceintes WHARFEDALE Denton XP 2 2 voies 25 Watts
3480 F

Ampli SCOTT 410 A 30 Watts
Tuner SCOTT 510 TL 3 gammes
Platine cassette SCOTT 610 D avec dolby
Platine TD SCOTT PS 18 semi-automatique avec cellule
Enceintes DYNAMIC SPEAKER DS 40 2 voies 40 Watts
Meuble SCOTT RB 802
3980 F

Ampli HITACHI HA 3700 35 Watts
Tuner HITACHI FT 3400 L 3 gammes
Platine cassette HITACHI D 22 S MK II métal
Platine TD PIONEER PL 200 X semi-automatique à entraînement direct avec cellule
Enceintes TECHNICS SB 3030 3 voies 50 Watts
4560 F

Ampli MARANTZ PM 400 36 Watts
Tuner MARANTZ ST 400 L 3 gammes
Platine cassette MARANTZ SD 1000
Platine TD GARRARD GT 35 P semi-automatique avec cellule
Enceintes KENWOOD LSK 200 B 2 voies 40 Watts
5100 F



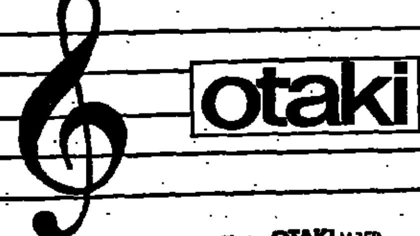
Ampli BRAUN A 301 36 Watts
Tuner BRAUN T 301 3 gammes - présélection
Platine cassette BRAUN C 301 M
Platine TD BRAUN PS 550 S semi-automatique avec cellule
Enceintes MARTIN Gamma 208 X 2 voies 40 Watts
5855 F

Ampli NEC AUA 7300 45 Watts
Tuner NEC AUT 7300 2 gammes
Platine cassette NEC AUK 8300 métal
Platine TD NEC AUP 6100 semi-automatique avec cellule
Enceintes ELIPSON 5050 2 voies 50 Watts
6840 F

Ampli TECHNICS SUV 4 55 Watts
Tuner TECHNICS ST S 1 L 3 gammes
Platine TD TECHNICS SLQ 2 semi-automatique sans cellule
Platine cassette TECHNICS RSM 14 métal
Enceintes SIARE DLK 200 3 voies 60 Watts
Cellule SHURE M 95 HE
Meuble EUREX Calypso
7310 F

Ampli SONY TAF 55 2 x 55 Watts
Tuner SONY ST J 55 L 3 gammes quartz
Platine cassette SONY TCK 65
Platine TD HITACHI HT 41 S semi-automatique à quartz avec cellule à entraînement direct
Enceintes CELESTION Ditton 44 3 voies 100 Watts
9320 F

Quelques-unes de nos variations sur les microchaînes.



Chaîne OTAKI M 150
Ampli OTAKI 2 x 22 Watts
Tuner OTAKI 3 gammes
Platine cassette OTAKI
Enceintes OTAKI 2 voies 30 Watts
2800 F

Ampli HITACHI HA M2/FT M2 25 Watts
Tuner HITACHI 3 gammes
Platine cassette HITACHI DM 2
Enceintes HITACHI HS M 2 2 voies 30 Watts
3840 F

Ampli AIWA SAP 22 30 Watts
Pré-ampli AIWA SAC 22
Tuner AIWA STR 22 2 gammes
Enceintes AIWA SCE 11 25 Watts
3550 F

Ampli TOSHIBA SBA 10 22 Watts
Tuner TOSHIBA ST 10 L 3 gammes
Platine cassette TOSHIBA PCD 10
Enceintes HITACHI HSM 2 2 voies 30 Watts
4880 F

PARIS
8e : Darty-sous-la-Madeleine — Tél. : 265.84.71
11e : 25 à 35, boulevard de Belleville — Tél. : 357.72.10
13e : Centre Commercial Galaxie – Niveau 3 – Place d'Italie — Tél. : 580.06.00
14e : Centre Commercial Gaîté-Montparnasse, 80, avenue du Maine — Tél. : 540.53.31
15e : Front de Seine. Centre Commercial Beaugrenelle, 71, quai de Grenelle — Tél. : 575.62.85
18e : 128, avenue de Saint-Ouen — Tél. : 229.02.41

OISE
60 : Beauvais : Centre Commercial "Le Franc-Marché", 2 à 4, place du Franc-Marché — Tél. : 16-4-448.48.33
60 : Centre Commercial de Creil-Nogent, 10, avenue de l'Europe — Tél. : 16-4-455.41.86

MARNE
51 : Reims : Reims-Tinqueux : Zone Artisanale du Moulin-de-l'Écaille, Route de Dormans — Tél. : 16-26-08.09.83

RÉGION PARISIENNE
78 : Orgeval : Centre Commercial "Art de Vivre", Sortie Poissy-Autoroute de l'Ouest — Tél. : 975.79.00
78 : Parly 2 : Centre Commercial Parly 2 (Le Chesnay) — Tél. : 955.25.26
91 : Les Ulis 2 : Centre Régional Les Ulis 2-Bures-sur-Yvette — Tél. : 907.54.78
91 : Morsang-sur-Orge : Autoroute du Sud. Sortie Savigny, Direction Sainte-Geneviève-des-Bois. Route de Corbeil — Tél. : 015.93.29
92 : Asnières : Carrefour des 4-Routes, 384, avenue d'Argenteuil. RN 309 — Tél. : 790.45.46
92 : Châtillon : 151, avenue Marcel-Cachin. RN 306 — Tél. : 656.87.00
92 : Boulogne : Pont de Sèvres. 122, avenue du Gal-Leclerc — Tél. : 604.02.71
92 : Puteaux : Parvis de la Défense. A côté du CNIT, Sortie 6 — Tél. : 773.82.10
93 : Bagnolet : Porte de Bagnolet. Au pied du Novotel — Tél. : 858.91.16
93 : Bondy : 123-155, avenue Galliéni. RN 3 — Tél. : 847.20.00
93 : Aubervilliers : Centre Pariféric. Porte de la Villette, 6 bis, rue Émile-Reynaud — Tél. : 834.07.29
93 : Noisy-le-Grand : Centre Commercial "Les Arcades" — Tél. : 304.98.10
93 : Pierrefitte : 102-114, avenue Lénine. RN 1 — Tél. : 826.21.28
94 : Champigny : 10-12, av. Roger-Salengro. La Fourchette, RN 4 — Tél. : 283.52.53
94 : Créteil : Centre Régional "Créteil Soleil" — Tél. : 898.14.12
94 : Thiais-Rungis : Centre Régional "Belle-Épine". RN 7 — Tél. : 687.34.64
95 : Cergy-Pontoise : Centre Régional "3-Fontaines" — Tél. : 030.44.63

DARTY

Ces prix sont valables jusqu'au 30 octobre 1980 dans les magasins Darty de Paris, Région Parisienne, Oise et Marne indiqués ci-dessus.
En cas de rupture de stock dans l'un de nos magasins nous nous engageons, à vous fournir le modèle demandé au prix figurant dans notre publicité et ce, dans le meilleur délai.

SOCIÉTÉ

Les contradictions de l'enseignement supérieur

II. — Bientôt la crise ?

par JEAN VINCENS

Une double contradiction a marqué la politique française de l'enseignement supérieur depuis vingt-cinq ans : répondre à la formidable croissance de la demande d'éducation prolongée et désir de conserver un enseignement supérieur élitiste (« le Monde » du 24 octobre).

Cette contradiction, qui n'a pas été gênante pendant longtemps, entre désormais dans une crise plus aiguë.

Les enseignements supérieurs sont entrés aujourd'hui, dans une phase de déséquilibre qui est la conséquence, à la fois, de leur développement rapide et de la contradiction jamais résolue entre les deux impératifs qui ont inspiré l'action de tous les gouvernements. Comment satisfaire la demande d'éducation supérieure sans, pour autant, transformer les règles du jeu social ? Comment conserver les élitismes complémentaires du diplôme et de la promotion sur le tas si les flux de diplômés de l'enseignement supérieur restent aussi abondants ? La crise économique aggrave cette situation qui n'est pas particulière à la France.

Pendant près de vingt ans, la demande d'éducation a dominé la scène. Les postes d'enseignants étaient souvent créés en fonction du nombre d'étudiants, quelle que soit la discipline. Aujourd'hui, le second impératif politique l'emporte. Il s'agit de remodeler l'ensemble et tout particulièrement les universités, de manière à supprimer les risques de pression sur le système d'accès aux hiérarchies. Pour cela, les pouvoirs publics semblent vouloir accélérer le rythme, non seulement parce que la situation politique leur paraît favorable, mais, peut-être aussi, parce qu'ils ont conscience que les contradictions s'aggravent et conjuguent leurs forces.

Ce qui va marquer les toutes prochaines années c'est, en effet, une conjonction de déséquilibres, subis ou voulus, qui résultent des évolutions et des actions passées. Trois d'entre eux devraient jouer un grand rôle.

● Le placement des diplômés des universités se dégrade. Ce n'est pas seulement une question de bonnes ou de mauvaises filières de formation. On le voit pour la médecine réputée jusqu'ici la voie royale de l'insertion profitable. Le ministre de la santé vient de faire connaître les mesures envisagées pour résorber « l'excédent » de jeunes médecins au cours des dix prochaines années. L'objectif est évidemment de freiner la multiplication des actes médicaux plus ou moins utiles qui auraient une incidence amplifiée sur les dépenses de Sécurité sociale. Accessoirement cela devrait atténuer la baisse du revenu réel des médecins en exercice, ce qui n'est pas sans intérêt politique. Mais on agit moins, pour l'instant, afin d'empêcher la dégradation des débouchés des filières littéraires et scientifiques qui ont été affectées par la réduction des postes offerts par l'enseignement.

Cette relative inaction se comprend : d'abord, les étudiants ont quelquefois déserté d'eux-mêmes les filières sans perspective. Ensuite, toute tentative d'instaurer un *numerus clausus* à l'entrée dans les disciplines réputées libérales aurait provoqué une agitation, et nul ministre ne voulait en prendre le risque. Enfin, et peut-être surtout, les conséquences des déséquilibres paraissaient moins graves. Beaucoup de littéraires ou de scientifiques continuaient à espérer un emploi dans l'enseignement en se contentant provisoirement d'un poste de maître auxiliaire. La licence littéraire ou scientifique ne demande que trois ans d'études et non sept comme le doctorat en médecine. Les possibilités de conversion semblent donc plus grandes.

De plus, la proportion de femmes est très élevée en lettres (près des trois quarts), de sorte que le problème spécifique de l'insertion professionnelle des diplômés se confondait quelque peu avec celui de l'insertion des femmes. Et si la France profonde a peur de l'intellectuel aigri, elle ne craint pas trop encore la littéraire en chômage.

Mais combien d'années cela pourra-t-il durer ?

● Les structures universitaires sont nécessairement très rigides. Par définitition, les enseignants sont spécialisés et ils sont souvent regroupés dans des départements ou des U.E.R. mono-disciplinaires. Par conséquent, si le flux de bacheliers d'une année ne se répartit pas de la même manière que les années précédentes, les déséquilibres s'ajoutent. Des filières manquent d'étudiants et d'autres ne savent qu'en faire. Le succès de la psychologie depuis quelques années a, ainsi, posé des problèmes difficiles d'encadrement.

La marge de manœuvre des universités et du ministère est assez mince pour plusieurs motifs. Chaque discipline veut garder ses postes, chaque université veut garder son potentiel d'enseignants. De plus, comme les carrières dépendent désormais des transformations de postes (assistant en maître-assistant, etc.) et non plus des créations *ex nihilo*, un conflit apparaît entre les éventuelles exigences de l'enseignement et les exigences des carrières individuelles. Peut-on donner un poste de professeur à telle discipline qui en a besoin et retarder ainsi la promotion d'un maître assistant plus ancien dans une autre discipline non prioritaire ?

Les problèmes de ce genre vont se multiplier parce que la fuite en avant par création de postes est terminée et parce que les déplacements d'étudiants d'une filière à l'autre vont s'accentuer dans la mesure où la marge de liberté se restreint : s'il ne reste (provisoirement ?) qu'un petit nombre de filières ouvertes, les mouvements de l'une à l'autre auront plus d'ampleur. Et les affirmations péremptoires sur les besoins futurs, dans telle ou telle spécialité (l'informatique, la biologie, la communication...), risquent d'aggraver les choses.

● Enfin, les moyens financiers à la disposition des universités se réduisent, d'année en année, en valeur réelle. Comme beaucoup d'entre elles avaient des réserves accumulées pendant les années fastes, les sacrifices n'ont pas encore été trop douloureux dans l'ensemble. Mais bientôt il faudra supprimer des dépenses. Lesquelles ? La pédagogie, la documentation, la recherche, le chauffage et l'entretien ? Les restrictions budgétaires pourront avoir des résultats très divers : amener certaines universités à se replier sur elles-mêmes en limitant les inscriptions, puisque la réglementation actuelle en donne les moyens. Susciter, ailleurs, des efforts d'ouverture à la recherche de financements privés. Alléger les dépenses en revenant aux anciens usages d'avant l'informatique et la photocopie, d'avant les laboratoires et la multiplication des travaux dirigés ou pratiques.

Il est évident que les solutions adoptées auront des effets sur la qualité de la formation, mais la relation entre dépenses et qualité n'est pas toujours facile à établir. L'essentiel reste que la diminution des moyens modifiera le *fonctionnement* des universités et remettra en cause bien des attitudes d'aujourd'hui.

Deux issues improbables

La contradiction entre les deux impératifs politiques opposés arrive lentement à un point décisif. Il est facile d'imaginer des issues extrêmes, sans doute aussi improbables l'une que l'autre.

La première serait d'accepter toutes les conséquences d'une demande croissante d'éducation. Cela exigerait une dépense budgétaire plus élevée, des réformes coûteuses pour s'adapter aux débouchés convenables, des changements d'attitudes et d'habitudes qui heurteraient de nombreux enseignants. Il faudrait que la société entière accepte une réduction des deux élitismes, celui du diplôme et celui de la promotion sur le tas, peut-être en donnant à ce dernier une « base » de savoir grâce à la formation continue. La mise en cause des hiérarchies et de la répartition du pouvoir lié au savoir intellectuel serait une fantastique révolution que l'on peut voir en rose ou en noir.

La version rose est celle d'une généralisation progressive des études longues grâce à la brèche ouverte par la formation de ces 30 à 25 % de la classe d'âge qui aujourd'hui, nantis d'un baccalauréat, veulent continuer leurs études. La discrimination à l'égard des femmes disparaîtrait elle aussi : elles sont déjà majoritaires parmi les bacheliers et elles constituent une proportion croissante des diplômés dans beaucoup de disciplines. Si les hiérarchies éclataient, la discrimination par l'emploi, si fréquente aujourd'hui, perdrait son rôle.

La version noire ou cynique de cette première issue consiste à croire que l'accession du cinquième ou du quart de la classe d'âge à des études longues n'annoncerait pas une future extension du mouvement. Le bouleversement des hiérarchies aboutirait simplement à redistribuer le pouvoir entre un plus grand nombre de personnes principalement originaires des classes aisées et moyennes. Il s'agirait, en somme, d'un nouvel avatar des mécanismes de renouvellement à l'identique des classes dirigeantes au sens large. Le plus grand changement serait que, désormais, les *filles* de la petite et moyenne bourgeoisie compteraient autant que les garçons pour faire barrage à une démocratisation complète fondée sur une « méritocratie » individualiste ou sur une autogestion généralisée.

Improbable aussi semble la seconde issue qui marquerait au contraire la victoire de l'élitisme poussé à son extrême logique : tout miser sur l'idée d'excellence ; développer les études payantes ; favoriser les écoles par rapport aux universités ; renforcer et étendre le *numerus clausus* en s'inspirant de ce qui se fait, dans tel ou tel pays, en invoquant les meilleurs prétextes du monde (éviter le chômage, répondre aux besoins de l'économie, garantir une vraie carrière...) ; ou en se référant à tel système qui ne peut fonctionner efficacement en économie libérale que s'il est malthusien, s'il entretient une rareté suffisante pour garantir un placement facile.

Accessoirement, la discrimination sexuelle se maintiendrait pour l'essentiel, car les restrictions à l'entrée frapperaient d'autant plus les femmes qu'elles constituent une part croissante des candidats.

Que deviendrait la masse de bacheliers empêchés de tenter des études longues ? C'est parce que la conception élitiste n'a jusqu'ici pas su répondre sérieusement à cette question que sa victoire complète paraît difficile.

Combat pour un dialogue

Mais le conflit latent entre les deux impératifs politiques est présent à l'arrière-plan de la bataille des habilitations de diplômes nationaux. Le terrain est bien choisi pour trois raisons. Limiter les possibilités de continuer des études très longues, c'est dégonfler, à terme, la population étudiante et rendre plus facile, demain, une réorganisation fondée sur le double principe d'excellence et de qualité des débouchés. On fera valoir qu'il n'est pas nécessaire d'être docteur de troisième cycle pour occuper tel ou tel emploi moyen. Ensuite, s'*attaquer* aux deuxième et troisième cycles, c'est éviter de heurter immédiatement les bacheliers et *leurs familles*. Enfin, c'est s'assurer l'appui d'une grande partie de l'opinion à laquelle on *montrera* qu'il y a des filières sans issue.

C'est pourquoi les universités auraient tort de se borner à lutter pour obtenir les habilitations refusées. Car la situation actuelle ne peut durer très longtemps. Si l'enseignement supérieur ne parvient pas à dominer les contradictions que lui impose la société, de nouvelles crises surgiront bientôt. Les universités seront isolées et désunies. Croit-on que les grandes écoles leur feront des cadeaux ? Que la médecine se sentira solidaire des lettres ? A qui servirait l'agitation dans les universités quelques mois avant les élections présidentielles ou même après ?

Il est donc nécessaire de combattre non pour le maintien de structures minées par les contradictions, mais pour une innovation réelle. Les universités en ont besoin. Elles ne le feront pas toutes seules ou dans un tête-à-tête kafkaïen avec leur ministère. Elles doivent montrer que le problème est général, donc politique, et qu'il mérite d'être sérieusement traité. Le combat pour un dialogue est devenu indispensable afin que le pays puisse utiliser au mieux le potentiel universitaire qu'il s'est donné et qu'il parvienne à surmonter la contradiction majeure entre la poussée de la demande sociale d'éducation et la vigueur intacte du principe hiérarchique.

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

Un entretien avec M. Guy de Rothschild

(Suite de la première page.)

— Pensez-vous que la réaction des Français ait été, ces derniers jours, à la hauteur des exigences ? Partis et associations, élus et pouvoir politique ont-ils répondu à ce que vous attendiez d'eux ?

— Ces structures, ces institutions ne sont pas destinées à faire face à l'antisémitisme. Qu'elles réagissent est normal mais ce n'est pas leur vocation première. Personne, en fait, n'était prêt à répondre à de telles agressions. Alors que faire contre l'antisémitisme ? La réponse est du domaine de l'éducation. Mais c'est une œuvre de longue haleine qu'il s'agit d'entreprendre, une œuvre pour des générations.

— Vous sentiez-vous à l'aise, le 7 octobre, de défiler presque au coude à coude avec MM. Marchais ou Krivine ?

— En marchant, j'ai fait naturellement la part des choses. Il y avait d'abord, ce jour-là, un grand mouvement d'indignation et de révolte juives. Il s'agissait de dire clairement : quoi qu'il arrive, nous ne tomberons plus dans l'état d'infériorité, de soumission et de crainte qui fut celui de générations passées. Nous réagirons à l'hostilité par une hostilité combative et non par un repli sur nous-mêmes. C'était un mouvement de fierté et de courage.

» Il y avait aussi la solidarité proclamée d'une masse de non-juifs : la plupart des groupements ou partis étaient représentés.

» Il y eut, enfin, la tentative de récupération politique du parti communiste. Celle-là n'a rien à voir avec les juifs : le P.C. est l'un des pires ennemis d'Israël.

— Cette manifestation a aussi confirmé la permanence de certaines contradictions, l'élargissement peut-être de certaines fractures au sein même de la communauté juive. Vous défiliez à un endroit, avec d'autres dirigeants mais nombre de juifs, souvent les plus jeunes, marchaient beaucoup plus loin, plus bruyamment. De quoi donner un sentiment d'affrontement interne...

— Les différences de comportement existent. Certains sont plus agressifs face à l'agression, plus vociférants, plus militants, plus extravertis. Ils ne se soucient guère des sentiments d'autrui. D'autres sont plus nuancés. Quant à parler d'affrontement entre eux... Je n'ai, personnellement, rien ressenti de tel.

— On ne peut tout de même pas parler d'entente cordiale entre vous-même, ce que vous représentez, et les partisans du Renouveau juif...

— Il est naturel, humain, que les dirigeants de groupes ou de partis cherchent à se distinguer des autres et soignent leur image pour attirer le client. D'où un phénomène normal de surenchère. Mais l'adhérent moyen du « Renouveau » est-il si différent de celui qui fréquente nos centres communautaires ? C'est ce qu'« ils » prétendent — et veulent faire croire. Ce n'est pourtant pas évident. On nous dit que les gens du « Renouveau » sont plus inconditionnels d'Israël, moins soucieux de l'autre part d'eux-mêmes : leur condition de citoyen français... En est-on si sûr ? Je ne minimise pas la pulsion, le désir de la jeunesse de manifester son impatience devant la politique française à l'égard d'Israël. De là à dire que ces jeunes sont d'une « autre nature », je ne suis pas convaincu...

— Ce que vous appelez « l'agressivité de certains face aux agressions » s'est traduit notamment par la création, ça et là, de groupes d'autodéfense. Qu'en pensez-vous ?

— On peut comprendre cette réaction militante qui veut prendre les devants, répondre à l'intimidation par l'intimidation. Mais un citoyen raisonnable qui a le sens de l'État et de la démocratie doit freiner ces pulsions, chez lui-même et chez les autres.

— On vous reproche souvent, dans la communauté, une « timidité chronique » à l'égard du pouvoir...

— Je comprends que les plus motivés ou les plus impatients parlent de timidité. Mais regardons de plus près. S'il s'agit de faire plaisir à une opinion publique juive — très remontée — en invectivant le pouvoir, la critique est sûrement justifiée. Mais qu'attend-on des institutions communautaires sinon une action, quand elle est possible, pour infléchir ou influencer la politique gouvernementale ? Dans ce cas, les imprécations, les insultes, n'ont qu'une incidence négative : elles permettent de se défouler mais restent totalement inefficaces.

— Êtes-vous jamais parvenu à infléchir un tant soit peu la politique française à l'égard d'Israël ?

— Les responsables de la communauté ont réussi à empêcher la venue de Yasser Arafat à Paris. Ils l'ont fait discrètement. On ne joue pas à l'action de masse quand on n'a pas les masses pour peser lourd et faire peur. Nous avons néanmoins obtenu des résultats qui représentaient sans doute le maximum du possible. J'admets la critique mais je demeure sceptique sur les chances de gagner quoi que ce soit par d'autres méthodes.

— Cela n'empêche pas l'ouverture progressive de la France — de l'Europe — vers l'O.L.P. Et si demain, cela aboutissait à sa « reconnaissance » ?

— Il est certain que la communauté juive de France réagirait. Comme elle a réagi à chaque pas dans cette direction, notamment après les propos du président de la République lors de sa tournée dans le Golfe. Le fonds de la question est simple : l'O.L.P. est-elle — comme l'affirment, avec quelques raisons, les Israéliens — une association terroriste avec laquelle on ne peut traiter ? Ou, comme d'autres le prétendent — sans preuve — une force capable d'assumer une autorité politique sérieuse et constructive ? Je n'en sais rien et je ne prends pas parti. Tout ce qu'on l'on peut dire c'est que le gouvernement d'Israël — qui semble avoir sur ce point pris un parti très extrémiste — n'a jamais trouvé un élément susceptible de le faire changer d'avis et d'attitude.

— Les juifs de France, s'ils sont à ce point unanimes à dénoncer la politique du pouvoir vis-à-vis d'Israël, ont-ils meilleure arme pour s'exprimer que leur bulletin de vote ? Certains parlent déjà d'un « vote juif » ou d'un « vote-sanctions ».

— Ils peuvent d'abord s'exprimer par des motions, des déclarations, des pressions, des cris. Quant au vote... les juifs de France ne votent pas d'abord et à 100 % comme juifs. Leur irritation face à la politique pratiquée à l'égard d'Israël peut évidemment peser aujourd'hui plus lourd. Mais où devrait-elle orienter leur leur choix ? Des sondages indiquent une certaine tendance à voter socialiste. Or, Michel Rocard a serré la main d'Arafat et François Mitterrand n'a jamais fait de démagogie en promettant aux juifs une orientation fondamentalement différente de la politique française au Proche-Orient. Difficile donc de déterminer sur ces données un vote juif ou pro-israélien. Il reste que la gauche, sur ce plan, a une faiblesse insurmontable : dans le choix des juifs, le parti communiste représente un adversaire beaucoup plus implacable. Sûrement plus, en tout cas, que la politique actuelle, si décriée soit-elle.

— Êtes-vous un juif assimilé ?

— Il faut m'expliquer ce que cela veut dire. Je ne le sais pas. Je suis citoyen français à part entière, dans mon esprit et dans mon cœur. Et cela coexiste parfaitement bien avec ma composante juive.

— Sioniste ?

— C'est une autre histoire ? Si mon sentiment d'attachement à la France devait être blessé, peut-être déciderais-je d'aller vivre en Israël...

— Vous avez dit un jour que vous vous y sentiez comme un étranger...

— Non. A quelqu'un qui me disait : « Vous donnez beaucoup » à Israël, vous devez donc peser » dans ses décisions politiques », j'ai simplement répondu : je ne suis pour eux qu'un étranger. En Israël, je me sens très proche des Israéliens. Je suis un frère français, mais je ne suis pas un immigrant.

Propos recueillis par
DOMINIQUE POUCHIN.

● *Les grandes conférences de Paris et le club Libertés* organisent, lundi 27 octobre, à 18 h. 30, un débat sur le racisme, 35, avenue Franklin-Roosevelt (Paris 8e).
Y participeront l'abbé Jean Bihan, le professeur Albert Jacquard, MM. Albert Lévy et Maurice Schumann.

L'installation du grand rabbin de Paris

« L'honneur et la sécurité de la communauté juive »

Le nouveau grand rabbin de Paris, M. Alain Goldmann, quarante-neuf ans, élu en juin dernier pour succéder à M. Méir Jaïs, a été officiellement installé dans ses fonctions, le jeudi 23 octobre, lors d'une cérémonie à la grande synagogue de Paris. Parmi les nombreuses personnalités présentes, on remarquait notamment MM. Jacques Chirac, maire de Paris ; Christian Bonnet, ministre de l'intérieur ; François de Combret, secrétaire adjoint de la présidence de la République, représentant M. Valéry Giscard d'Estaing ; Mgr Daniel Pézeril, évêque auxiliaire de Paris, représentant le cardinal Marty ; le pasteur Chaix ; M. René Sirat, qui occupera prochainement les fonctions de grand rabbin de France ; M. Alain de Rothschild, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), et M. Michaeli, consul général d'Israël.

Barrages métalliques, grand déploiement de forces de police, contrôles d'identité et fouille minutieuse à l'entrée de la synagogue par des jeunes militants juifs, rien ne fut laissé au hasard trois semaines après l'attentat de la rue Copernic. Les trois personnalités juives qui ont pris la parole au cours de cette sobre cérémonie d'installation y ont d'ailleurs fait allusion.

M. Jean-Paul Elkan, président du Consistoire de Paris, après avoir exprimé ses craintes pour « *l'évolution de la société française* » en évoquant l'influence néfaste de la « nouvelle droite » dans la résurgence du néo-nazisme, a déclaré : « *Si nul ne sait qui sont les auteurs de l'attentat ni même leur véritable cible, il s'agit d'une tentative de déstabilisation de l'État français.* »

M. Jacob Kaplan, grand rabbin de France, a ensuite exprimé sa reconnaissance pour les « *témoignages de solidarité donnés par la quasi-totalité des Français et des confessions chrétiennes* ». Quant à l'attitude des juifs français envers Israël, le grand rabbin a qualifié de « *profonde erreur* » l'idée d'une « *double appartenance* ». « *Il s'agit de deux amours*, a-t-il dit. *Qu'Israël et la France soient unis comme ils le sont dans nos prières.* »

Pour sa part, le rabbin Alain Goldmann, nouveau chef spirituel d'une soixantaine de communautés juives de la région parisienne, a parlé lui aussi de son « *attachement religieux à la terre d'Israël, centre de toute spiritualité* », avant de lancer un appel à « *tous les croyants* » de combattre la haine et l'intolérance. « *Nous pouvons redouter des temps difficiles avec la résurgence de l'antisémitisme*, a-t-il conclu. *Nous devons défendre l'honneur et la sécurité de notre communauté contre ce fléau. Je m'y emploierai.* » — A. W.

● *M. Jacques Barrot*, ministre de la santé, a présidé à l'inauguration, à Paris, du foyer-logement Moïse-Léon en présence de M. Alain de Rothschild, président du Consistoire, de Mme Nicole Goldmann, secrétaire générale du Fonds social juif unifié, et du grand rabbin de Paris, M. Alain Goldmann. « *Je voudrais dire à la communauté juive*, a notamment déclaré M. Barrot, *l'hommage du gouvernement, mais aussi l'hommage d'un ministre qui apporte l'affection de la communauté chrétienne, laquelle se sent — lorsque vous êtes attaqués — aussi agressés que vous. Parce que notre sort est totalement lié.* »

Faits et jugements

La police saisit le matériel de « Radio Dufour en lutte »

La police judiciaire, sur instruction du parquet, est intervenue, jeudi soir 23 octobre, à la bourse du travail de Montreuil (Seine-Saint-Denis), où elle a mis sous scellés le matériel de « Radio Dufour en lutte », lancée par le syndicat C.F.D.T. des usines « Dufour », dont les sept cents salariés occupent l'entreprise depuis juillet.

Au moment où les policiers ont fait irruption pour saisir le matériel de la radio qui fonctionnait depuis lundi 20 octobre, les syndicalistes — une cinquantaine — ont coupé l'électricité. Tout le monde se retrouvant dans le noir, après de longues discussions, les syndicalistes ont finalement évacué la bourse du travail sans incident. Les policiers n'ont procédé à aucune interpellation mais ont entendu plusieurs des militants présents.

L'union locale C.G.T. de Montreuil et l'union régionale parisien C.F.D.T. ont dénoncé cette atteinte à la « *liberté d'expression* ».

● *Onze « cibistes »* ont été condamnés jeudi 23 octobre à des amendes de 700 F à 1 000 F par le tribunal correctionnel du Havre. Ces adeptes de la Citizen Band — fréquence de 27 MHz sur laquelle communiquent les possesseurs de postes émetteurs-récepteurs installés sur des véhicules — étaient poursuivis pour « *utilisation ou simple détention d'appareils émetteurs-récepteurs* ». Le procureur de la République avait demandé des amendes et la confiscation du matériel. « *Cette sanction est d'autant plus surprenante*, a déclaré le responsable de l'Association française des amateurs radio (AFA) pour la région du Havre, *qu'au Havre nous n'avons jamais eu de problèmes avec la police ou le SAMU, auxquels nous avons déjà rendu de nombreux services.* »

● *Poursuites contre des antisémites.* — Un ouvrier, âgé de quarante-huit ans, M. Claude Chouquet, a été inculpé jeudi 23 octobre par un juge d'instruction de Briey (Meurthe-et-Moselle) « *d'incitation à la haine raciale* » pour avoir couvert de graffiti antisémites plusieurs vitrines de Longwy. L'inculpé a déclaré avoir agi par « *colère et haine des juifs* ». D'autre part, deux des trois jeunes gens suspectés d'avoir jeté des pierres, le dimanche 5 octobre, contre la boutique d'un commerçant juif de Romilly-sur-Seine (Aube) ont été écroués, le jeudi 23 octobre, à la prison de Troyes après avoir été inculpés « *de voie de fait et violences avec préméditation et bris de vitrines* ». Il s'agit de M. Lionel Raveglia, vingt ans, et d'un mineur de dix-sept ans, qui a précisé aux enquêteurs « *avoir agi parce que l'attentat de la rue Copernic avait révélé en lui un sentiment d'antisémitisme* ». Les trois jeunes gens avaient signé leur acte du sigle FANE, bien que n'appartenant pas au mouvement néo-nazi dissout le 3 septembre.

● *Trente-cinq kilos de bijoux en or de 18 carats* — plusieurs milliers de bracelets, broches et colliers — ont été récupérés à Paris, au terme d'une enquête menée par les policiers de la brigade de répression du banditisme. Ces bijoux, d'une valeur globale de quelque 10 millions de francs auraient été volés au début du mois d'octobre, lors d'un hold-up dans une fabrique de bijoux en Italie. Quatre receleurs ont été arrêtés et doivent être présentés au parquet.

● *Un chalutier de Concarneau porté disparu.* — Des recherches sont en cours, depuis le jeudi après-midi 23 octobre, en Atlantique, pour retrouver un chalutier de Concarneau (Finistère), le « Freddy Luc », et son équipage (six ou sept hommes), disparu au sud-ouest de l'île d'Ouessant, a indiqué, le 24 octobre, la préfecture maritime de Brest. Selon les autorités maritimes, le « Freddy Luc » n'a lancé aucun S.O.S., mais un cargo allemand a trouvé, jeudi, à environ cinquante milles (90 km) au sud-ouest d'Ouessant, un canot pneumatique encore dans son emballage, portant le nom du chalutier.

JUSTICE

PHILIPPE MAURICE AUX ASSISES DE PARIS

Autoportrait

Est-ce son visage au teint de rose d'adolescent ? Ses mains minuscules, trop fines pour supporter le poids d'un lourd revolver ? Est-ce sa façon de s'exprimer, intelligente, sensible, précieuse presque ? Philippe Maurice n'entre pas dans la peau d'un « tueur de flic ».

Ce jeune homme, mince, coiffé avec discrétion, âgé de vingt-quatre ans, qui comparaît depuis le jeudi 23 octobre devant la cour d'assises de Paris, a pourtant tué un gardien de la paix, dans la nuit du 6 au 7 décembre 1979 (*le Monde* du 24 octobre).

Il ne cherche pas à atténuer sa faute, Philippe Maurice. Il paraît plutôt s'être vidé de toute violence, ne porte plus trace de cette folie qui précipite des détenus en cavale, les délinquants acculés, dans des fusillades désespérées. Il offre sa douceur, ses regrets, sa compassion même, pour sa victime et pour lui-même.

Parler d'un autre

Sensation étrange. Philippe Maurice semble parler d'un autre. Il brosse, comme le ferait un observateur extérieur, vaguement séduit, un portait-type, celui des gosses trop fragiles, de sa génération. Les experts, ses avocats, Mes Philippe Lemaire et Jean-Louis Pelletier n'auront pas, demain, à démonter les ressorts de sa vie et les raisons de sa perte. Il s'en charge lui-même, avec un grand souci pédagogique et une courtoisie parfois obséquieuse.

La racine de son mal doit être recherchée dans l'enfance, dans la séparation de ses parents, un père policier dont l'autorité lui a manqué, une mère « *vraiment extraordinaire* », mais faible et dépressive. Bien sûr, il aurait dû travailler, après ses études et son service militaire, offrir une vie décente à son amie Claire. Mais il s'est « *laissé aller à la léthargie* ». Il a voulu porter assistance à son frère, détenu en Belgique.

Il aurait dû, aussi, « *éviter de commettre ses premiers délits* », refuser d'acheter les billets de fausse monnaie, les chèques volés, et cette première arme, acquise sans réfléchir « *pour compléter une panoplie* ».

Philippe Maurice se met à la place de ceux qui l'ont aimé et qu'il a découragés. Comme Claire, dont il admire « *le courage* » pour l'avoir attendu en 1978, pendant sa première détention. « *Il est normal que cette jeune personne se soit séparée de moi* ». Mais, ce chagrin d'amour a été la cause d'un autre dérapage, son refus de retourner en prison après sa seconde permission. « *Dans mon état, j'aurais peut-être attenté à mes jours. Une fuite devant ce qui était sans doute la mort.* »

Ce récit est-il trop bien ficelé ? Il a le don d'énerver l'avocat général, M. Marcel Dorwling-Carter, qui ne croit pas à cette philosophie de la malchance. Grâce à la complaisance du président, M. André Giresse, souvent absent des débats qu'il est censé diriger, le représentant du ministère public aura eu le loisir de traquer, une heure et demie durant, malgré les protestations de la défense, un autre Philippe Maurice, moins sympathique, pour qui les armes sont un tranquillisant perpétuel. Ces armes, qui cadrent mal avec l'autoportrait d'un jeune homme simplement un peu perdu.

PHILIPPE BOGGIO.

● *L'affaire de la caisse d'épargne de Lyon.* — Des peines de neuf à treize ans de réclusion criminelle ont été prononcées, jeudi 23 octobre, par la cour d'assises du Rhône contre les auteurs d'une attaque à main armée, le 2 décembre 1976, à la Caisse d'épargne de Lyon (*le Monde* daté 5-6 décembre 1976). Les malfaiteurs s'étaient emparés de 8 100 000 francs. Le ministère public avait requis contre chacun des accusés, Daniel Martin, Emile Catteau, Albert Guérin et Jean-Paul Guérin, alors directeur d'une succursale de la Caisse d'épargne, une peine de quinze ans de réclusion.

● *Précision.* — C'est Me Eric Zenou, et non Jenov, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 23 octobre, qui a défendu certains des manifestants jugés à Marseille après les incidents de la Canebière.

ANCIENS COMBATTANTS

Samedi 25 octobre

« JOURNÉE DE PROTESTATION ET D'ACTION » DE L'UFAC

L'Union française des associations de combattants et victimes de guerre (UFAC), qui groupe plus de deux millions de membres, a décidé de faire du samedi 25 octobre, dans toute la France, une « journée nationale de protestation et d'action ».

Elle a pour objet de protester contre l'absence de mesures nouvelles dans le budget des anciens combattants pour 1981, contre le « rejet définitif » des conclusions de la commission tripartite opposé par le gouvernement au sujet du réajustement du rapport constant sur les pensions, enfin pour le rétablissement du 8 mai, chômé et férié.

A Paris, samedi 25 octobre, trois cortèges de manifestants — partant l'un de la gare Saint-Lazare, le deuxième de la gare du Nord et le troisième du Palais-Royal — convergeront vers la place de l'Opéra.

Le Monde

culture

CINÉMA

Le colloque « art et essai » d'Orléans

Aide-toi, le ciel t'aidera

Créées, en 1976, pour donner une certaine animation cinématographique à la ville d'Orléans, programmées jusqu'en 1978 par Janine Bazin, qui réussissait à attirer un large public local dans une perspective franchement culturelle, les Journées cinématographiques d'Orléans ont amorcé un net virage, dès 1979. A notre connaissance, Orléans est aujourd'hui le seul lieu au *monde où le cinéma dit autrefois d'* « essai », qu'on appellerait aujourd'hui plus volontiers « de recherche », *trouve selle et considération*, si l'on excepte la première tentative, en décembre dernier, de réunir à Srasbourg, *à l'ombre du Conseil de l'Europe, ce qu'on pourrait appeler les représentants du nouvel* « art et essai » : une génération de *soixante-huitarde*, nés dans la contestation et voyant dans le *cinéma, et l'audio-visuel en général*, une possible remise en question du vieil ordre social.

Anne-Marie Faucon et l'équipe d'Utopia, à Avignon (*le Monde* du 19 août), l'affirment sans *rougir. Jean-Jacques Henry,* coanimateur des cinémas du Forum des Halles, ancien res*ponsable du cinéma à la Maison de la culture de* Grenoble, ajoute une nuance capitale : *« N'avoir ni le complexe de la culture ni le complexe du dollar.*

*Première constatation, très élé*mentaire : aide-toi, le ciel t'aidera. Jean-Loup Arnaud, parlant du seul point de vue de FR 3, eut la franchise de limiter les espérances des jeunes cinéastes : *« Nous n'assumons pas le travail complet de production. »* Pas question de dépasser un budget, une somme déterminée est donnée une fois pour toutes, sans espoir de « rallonge ». Les critiques devaient pleuvoir sur la télévision française dans son ensemble, son malthusianisme, son peu de curiosité, son absence de goût du risque, à l'opposé de la télévision d'outre-Rhin, sans laquelle les films de Schroeter, de Herzog, de Fassbinder, n'auraient jamais vu *le jour.*

L'avance *sur recettes* s'est vue vivement critiquée pour son orientation accentuée vers le film à succès et à vedettes. La *participation* active de cinéastes au débat, les interventions très passionnées de jeunes productrices, *révélaient* un goût de l'initiative qui ne demande qu'à *être canalisé en dehors des sentiers battus.* Renaud Victor *(Hé ! Tu m'entends)* veut pouvoir travailler entièrement à sa guise, Paul Vecchiali *(la Machine)* pense d'abord à son film et non au public, Michel Madore *(le Sauveur)* insiste au contraire sur la nécessité de prendre ce même public en considération. La question à *l'ordre du jour* : comment le circuit « art et essai » élargi, avec son secteur *recherche créé en 1977*, peut-il participer financièrement à cet effort de rentabilisation d'un cinéma indépendant ?

Les Journées d'Orléans, sous la présidence souriante de Jean Lescure, le délégué général (par ailleurs président de l'A.F.C.A.E., Association française des cinémas d'art et d'essai), si elles *n'ont* apporté aucune réponse immédiate, ont eu le mérite de poser les questions justes au *cours de débats francs et dé*pourvus de tout académisme.

LOUIS MARCORELLES.

★ Le prix des Journées cinématographiques d'Orléans a été attribué au film belge *De Witte van Sichem*, de Robbe de Hert, qui a également obtenu le Prix du public.

VARIÉTÉS

Astor Piazzolla en concert

Une musique populaire sublimée

Depuis sa naissance au début des années 20, à Mar-del-Plata, la vie d'Astor Piazzolla est un carnet de voyage. C'est ainsi que, suivant son père à New-York, à Bowery, dans le « Down Town », Astor Piazzolla a appris très jeune à jouer du bandonéon avec un concertiste hongrois (Bela Wilda) qui adaptait Bach pour l'*instrument inventé à la fin de l'autre* siècle par Henrich Band et que, à treize ans, il a accompagné dans les studios de la Paramount, à Long-Island, Carlos Gardel, qui *faisait* rêver le continent sud-américain avec un ange dans la tête et une voix bleue (la *voz azul*) qui s'emparait d'une chanson, *la développait*, la transformait.

C'est ainsi que, à la fin des années 30, *Piazzolla* était *deuxième* bandonéon dans l'ensemble d'Anibal Troilo, grand bandonéoniste qui torturait son instrument *comme s'il voulait en faire sortir* le diable et qui, soudain, partait dans les nuages et rencontrait une musique céleste.

C'est ainsi encore qu'après avoir étudié sous la direction d'Alberto *Ginastera, puis dirigé à Buenos-Aires* sa propre formation et gagné à New-York un concours de composition, il rencontrait à Paris Nadia Boulanger, qui lui enlevait tout complexe sur l'héritage tanguiste qui était (et est) profondément en lui et dont il connaissait déjà tous les mystères. Travaillant sur l'harmonie et le contrepoint, se frottant à d'autres musiques, s'associant avec les musiciens les plus ouverts, Piazzolla a libéré alors le genre de sa solennité, de la dépression dans lequel *celui-ci se complaisait.*

A presque soixante ans aujourd'hui, Astor Piazzolla n'a rien perdu de son *esprit* de voyageur *et de cet insatiable* besoin d'évoluer, de faire des recherches et de transcender celles-ci dans des compositions, des improvisations.

Ces deux dernières années, Astor Piazzolla a vécu en partie en Argentine. Il *a senti* très *fort combien* le tango était menacé par l'uniformisation des musiques populaires dans le monde, malgré la présence à Buenos-Aires d'artistes aussi brillants qu'Horacio Salgan, Osvaldo Pugliese, ou le Sexteto Major. Il a écouté des jeunes bandonéonistes interpréter une musique hybride qui ne laissait plus de trace aux couleurs et aux odeurs de Buenos-Aires. Il a eu alors beaucoup de rêves de musique. Il a imaginé des concertos pour bandonéon, un instrument illimité, *selon lui. Il a constitué* un quintette avec de jeunes et solides musiciens : le pianiste Pablo Ziegler et le guitariste Oscar Lopez, venus du jazz, le violoniste Fernando Suarez Paz et le contrebassiste Hector Console, qui appartenaient à l'orchestre symphonique de Buenos-Aires. Et, avec cette nouvelle *formation*, il entreprend une autre étape de son aventure, avec une *musique* plus ample, *riche* en *harmonies* et en rythmes, en couleurs; en *images* fugitives et en sentiments, une musique de l'âme parfaitement maîtrisée, jouée avec une finesse presque animale et qui déchire l'air, envahit chacun de nous par son lyrisme, par cette manière de parler au plus secret de nous-mêmes.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre des Champs-Elysées, *deuxième et dernier concert* ce vendredi 24 octobre, à 21 heures.

THÉATRE

« GRAND ET PETIT », de Botho Strauss

Un gadget à la mode

Le célèbre metteur en scène Peter Stein, invité avec la Schaubühne de Berlin au Théâtre de l'Odéon, est venu présenter cet automne *Grand et Petit*, une pièce écrite par l'un de ses jeunes dramaturges, Botho Strauss (*le Monde* du 21 octobre).

L'œuvre, constituée de dix tableaux plus ou moins longs, dure près de cinq heures. Il semble qu'elle ait été faite par dévotion à la comédienne vedette de la *maison*, Edith Clever, à laquelle, scène après scène, sont offertes les occasions d'un carrousel complet.

Une femme, Lotte, est montrée à la recherche de quelqu'un à qui parler. Elle est seule et découragée, elle voudrait un vis-à-vis. Nous allons la voir attendre un inconnu, essayer de retrouver son mari, une ancienne amie, son frère, ou provoquer des hommes tout court.

Ce schéma classique de la « quête », de la poursuite, permet à l'auteur de nous faire changer de lieu, et de nous présenter, en supplément, quelques personnages qui ne sont pas Lotte. Ces rencontres sont limitées.

L'œuvre ne donne pas le sentiment de quelque chose qui a une existence vraie. Plutôt un gadget synthétique à la mode, ou, disons, un produit de consommation intellectuelle pour une élite qui cultiverait la mocheté. Théâtre *volontairement banal, sans couleur.* Décors super-in style cracra néo-punk. Dialogue fonctionnel. Situations d'un sinistre pittoresque.

Avec des rôles d'arrière-plan, quelques bons acteurs mettent, *dans cette bouillie grise, un petit* peu d'animation. Mais il n'y a ici, en vérité, qu'un rôle, celui taillé sur (grandes) mesures pour Edith Clever ; or c'est là que la salle s'ennuie : Edith Clever, dans cette pièce, donne le spectacle d'un jeu tout à fait déconcertant : elle sur-exprime tout, grossit tout, gesticule sans cesse, hurle sans cesse en appuyant sur *chaque syllabe*, tout cela sur un ton tendu, agressif et artificiel, comme si le personnage féminin qu'elle interprète devait être constamment *détérioré*, abruti, par l'alcool par exemple. Mais l'action et le dialogue contredisent cette interprétation, et alors ce survoltage buté d'Edith Clever donne bien plutôt le sentiment d'un cabotinage sans limite, exécuté au cordeau, sans plaisir. Une soirée un peu dure.

MICHEL COURNOT.

★ Odéon, 19 h. 30.

PETITES NOUVELLES

■ Jean Laurent, journaliste et historien de la danse, est mort jeudi 23 octobre à Paris, à l'âge de soixante-quatorze ans. Ancien comé*dien devenu journaliste, puis histo*rien de la danse, Jean Laurent avait soutenu Maurice Béjart à ses débuts; il avait créé avec lui le Ballet de l'Etoile, qui aboutit à la première célèbre création du chorégraphe, « Symphonie pour un homme seul », en 1953. Il avait collaboré aux revues « Art et Danse » et « Danse-Perspective ».

■ Des « performances » sont présentées par la Kitchen au Centre américain du boulevard Raspail, avec Julie West (le 24) et Molissa Fenley (le 25), à 21 heures.

■ La grande vente d'automne chez Christie's, à New-York, de peintures impressionnistes et modernes a atteint, le mardi 22 octobre, un total de plus de 15,5 millions de dollars. Plusieurs tableaux ont dépassé le million de dollars. « Les Jeunes Filles sur un pont » (1902), de Munch, a atteint 2,8 millions de dollars ; une peinture cubiste de *Picasso*, « Jeune *femme* à la guitare » (1915), 2 millions de dollars ; un Matisse de 1917, 1,4 million de dollars, et des « Nymphéas », de Monet, 1 050 000 dollars. Une toile de Chagall a été vendue 450 000 dollars, soit la plus haute enchère jamais réalisée par un artiste vivant.

■ Un Festival international de théâtre et d'arts populaires a lieu du 24 octobre au 2 novembre à Essaouira (Maroc), avec la participation de dix-huit troupes venues de différents pays. Se tiendra également, à cette occasion, un colloque consacré à la musique marocaine.

■ Les maîtres musiciens de *Jajouka, ces musiciens du Rif maro*cain dont la tradition remonte à des millénaires, et qui peuvent sans fin produire la même note, donnent un récital à la Maison des arts de Créteil, le dimanche 26 octobre, à 15 h. 30.



EXPOSITION

La FIAC au Grand Palais

(Suite de la première page.)

Mais son nom est plus connu que son œuvre, et c'est la première fois qu'une galerie privée, la galerie Gmurzynska, en expose autant, en provenance notamment de l'atelier de l'artiste hérité par son fils. C'est un ensemble qu'un musée d'art moderne serait trop heureux de montrer.

Et c'est aussi grâce à un héritage qu'on peut voir des Picasso jamais vus. Quelques-uns des soixante-dix peintures et trois cents dessins reçus en partage par Marina, qui les destine à une fondatic au bénéfice des enfants inadaptés. On trouve là un monumental et très étonnant dessin de 1934, prélude à l'imagerie dramatique de Guernica, et une tout aussi monumentale sculpture de fer soudée, une de ses premières, dont la technique fut apprise chez Gonzalez. Autour, un précieux ensemble de petits dessins : « El loco », « le Fou », de Goya, un « Portrait d'Angeline Rochette », d'Ingres, une aquarelle de Turner, un pastel de Degas, un lavis de Géricault...

Et pouvait-on s'attendre à trouver aussi vingt-six Mondrian, des paysages de ses débuts figuratifs à ses compositions géométriques les plus typiques? Seul, M. Sidney Janis, le marchand, qui, en son temps, fut bien plus avisé que les gens de Musées de Paris et de New-York, pouvait en aligner autant sur deux petites salles.

En quelques pas, on entre dans une galerie de Londres, chez Aberbach, qui présente une brassée de Hundertwasser, tout feu tout flamme. En quelques autres, chez Benador (Genève), où l'on voit des toiles de ce peintre sensible qu'est Tal Coat. On est au cœur du réalisme new-yorkais chez Frumkin, avec les tristes corps nus de Philip Pearlstein. Et on pourrait presque rester à Manhattan avec les deux artistes de la galerie Maeght : Lindner et Steinberg, le peintre graphiste et le peintre humoriste, leur vision de l'Amérique colorée crûment et critiquée avec tendresse, celle de deux Européens devenus plus Américains que nature !

De grands tableaux noirs, qu'animent l. travail du pinceau et la lumière électrique, de Soulages occupent l: plus clair de la galerie de France, à côté de Hartung, Caro et Gonzalez. Gonzalez, que Carmen Martinez présente plus amplement, avec des œuvres de son frère et de sa fille. Chez Denise René, on retrouve la fraîche et pimpante géométrie d'Herbin et la sculpture ondulaire d'Arp, et Soto, Cruz-Diez, Mortensen, Demarco...

Galerie Beaubourg, on peut, d'un coup d'œil, mesurer le parcours accompli par la sculpture de César, des premières figurations aux nouvelles expansions coulées dans le bronze, à un moment où l'artiste s'interroge sur l'évolution de son œuvre.

Créer un marché intérieur

Naturellement, il n'y a pas que des artistes arrivés : Recondo à la figuration morbide, mais menée avec un grand savoir-faire, est pour ainsi dire « lancé » par Isy Brachot, à l'occasion de cette FIAC. Mathias Fels présente, dans un genre figurativement proche, les dessins plus visionnaires et rêveurs de Bru. Fachetti a sélectionné un ensemble d'aquarelles d'Agosti, résultat de longues et patientes années d'un travail aujourd'hui bien maîtrisé; Fabien Boulakia, les peintures récentes de Corneille ; la galerie de Seine, des Picabia figuratifs des dernières années et des dessins de Cuevas ; Gervis, une lourde sculpture de Mutal et l'envol gestuel de Sonderborg. Chez Broutta, des dessins de Dali (1947), le bestiaire de Moreh et les petites sculptures de Diem Phung-Thi ; et chez Ariel, enfin, Doucet, dans toutes les périodes ; chez Mun, les peintres de Vargas et dans l'entrée, l'environnement monumental de Karvan.

Apparemment, on fait bonne figure au Grand Palais, mais les marchands sont loin d'être contents en raison des difficultés que connaît actuellement leur négoce. A présent que le marché de l'art reprend (du moment que l'inflation gagne !), la loi sur l'exportation des œuvres d'art, mise en place sous le ministère Michel Guy, commence à faire sentir plus durement ses effets. Cette loi veut que toutes les œuvres de vingt [illegible] d'âge, lorsque l'artiste est décédé, so[illegible] soumis[illegible] [illegible] d'exportation. Pour les marchands, cela signifie ralentissement d[illegible] mouvements, complications, frais supplémentaires et, finalement, dissuasion d'acheter en France ou bien d'y faire entrer une œuvre d'art de crainte de la voir, au mieux, préemptée par les musées, au pire bloquée par les douanes. Mise en place à l'origine pour éviter le drainage des chefs-d'œuvre au détriment du patrimoine national, elle a pour effet secondaire de mettre en difficulté le marché de l'art en France, qui vit à plus de 70 % sur ses exportations vers l'étranger. Les Français achètent peu et les étrangers sont dissuadés d'acheter en raison des difficultés rencontrées auprès d'une administration lente et tracassière, débordée par le nombre des affaires auxquelles elle ne peut faire face faute de moyens. Le résultat est la réduction du marché et, par voie de conséquence, des difficultés accrues pour les artistes.

Il est vrai que les pays détenteurs d'un patrimoine artistique comme l'Italie, l'Angleterre et la France se ferment. Mais comment compenser cette perte à l'exportation, perte qu'attendent les chiffres en baisse constante depuis une dizaine d'années? En créant un marché intérieur, disent les marchands. C'est le moyen de prendre des garanties sur l'avenir du patrimoine tout en aidant les artistes qui sont les fournisseurs de ce patrimoine. Ils demandent aussi que l'Etat encourage les collectionneurs et mette en place des mesures d'incitations appropriées.

Car on sait bien que, volontairement ou non, les collectionneurs travaillent pour le patrimoine. Le meilleur de ce qu'ils amassent prend, tôt ou tard, le chemin des musées.

JACQUES MICHEL.

★ **La FIAC au Grand Palais. Jusqu'au 29 octobre. Tous les jours, de 12 à 20 heures, le mardi et le vendredi jusqu'à 23 heures.**

■ **Deux Français figurent au palmarès de la troisième Triennale de la photographie de Fribourg, en Suisse : M. Bernard Avier-Vailhen (Nantes) a obtenu l'un des deux premiers prix dans la catégorie noir et blanc et Mme Claude Batho (Paris) a reçu un prix spécial. Toutefois, le grand prix de cette manifestation, le Diaphragme d'or, n'a pas été attribué.**

JAZZ

Tony Scott au Club Saint-Germain

La densité du cri

Soixante ans bientôt, le crâne rasé, la barbe grise, longue et taillée en pointe, affublé de chasuble et de velours moulant, tour à tour lyrique ou énergumène, Tony Scott est un drôle de particulier. Au Club Saint-Germain où l'entoure l'excellent trio de Maurice Vander, des invités de passage le rejoignent, au gré des soirs et des humeurs : Michel de Villers, baryton au son plein et aux interventions éclatantes, ou Aldo Romano pour un chorus perçant sur *Night in Tunisia*...

Tony Scott, lui, joue de bout en bout, en force. Bien sûr, il attaque le blues ou quelque vieil air (*Lover Man*) sur la pointe de l'anche, à la limite du son et du souffle, mais ce n'est que pour mieux s'élancer. Et toute la fragilité de la clarinette y passe. Au fond, sur son bout d'ébène, il n'est pas loin de jouer avec la violence, et la rage de vivre, de ces saxophonistes que l'on disait « hurleurs ».

Dans le mouvement

Spectaculairement, le moment est fort. Même si, par instant, la musique ne semble plus trouver son compte à ce sens, que l'on dirait forcené, de la démesure, l'ensemble du jeu est là pour convaincre. *C'est dans le mouvement*, plutôt que dans la pointe, qu'excelle Tony Scott. Dans la façon qu'il a d'arracher une musique au silence, et une note au souffle. Comme s'il lui restait seulement les mémoires de ces musiques orientales qu'il a connues très tôt. Et comme s'il retraçait, en un temps très réduit, leur façon d'installer un climat et d'y chercher, jusqu'à l'exaspération, la densité du cri.

C'est qu'après avoir joué avec tous les grands du jazz, de Duke Ellington à Bill Evans, après avoir figuré dans tous les palmarès, « pools » et autres tableaux d'honneur, Tony Scott a été un des premiers à visiter l'Extrême-Orient, jouant, enregistrant à tour de bras, prompt à échanger toutes les expériences, aussi curieux des autres que généreux de sa pratique.

Apparemment, il n'a pas trouvé la sagesse que, paraît-il, on trouve là-bas. Et c'est tant mieux !

FRANCIS MARMANDE.

★ **Club Saint-Germain, 13, rue Saint-Benoît, à partir de 22 h. 30. Du 27 octobre au 8 novembre : Lee Konitz, avec René Urtreger, Alby Cullaz et Al Levitt.**



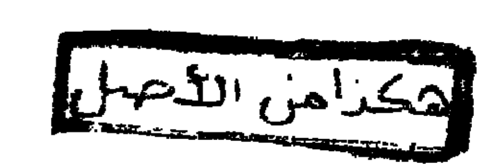












SPECTACLES

théâtres

SPECTACLES NOUVEAUX

Théâtre de Sartrouville (914-23-68), 21 h. : Framboisier, sorte de ronce.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. 30 : J'tiens debout parce que c'est la mode, par Didier Kaminka.
Hébertot (387-23-23), 20 h. 30 : Ta bouche (reprise).
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : l'Os et la Conférence des oiseaux, par le C.I.C.T. ; Peter Brook.
Théâtre des Amandiers, Nanterre (721-18-81), 20 h. 30 · Vichy Fictions, deuxième partie ; Convois, de Michel Deutsch, par le T.N.S.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 21 h. : Neuvième Symphonie.
Salle Favart (296-12-20), 20 h. : Vive Offenbach
Odéon (325-70-32), 19 h .30 : Gross und Klein.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : la Révolte.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Fin de partie.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Comment ça va, Zanni ?
Centre Pompidou (277-12-33), débats, 20 h. 30 : Patrimoine et création. — Cinéma, 18 h. : les Personnes âgées.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Catherine Ribeiro.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 19 h. : J. du Soleil ; 20 h. 30 : l'Homme couché ; 22 h. : A la rencontre de Marcel Proust.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 ; Potiche.
Astelle-Théâtre du XIXe (202-34-31), 20 h. 30 : les Bonnes.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Cher menteur.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. 30 : En r'venant de l'expo. — Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h. 30 : le Prince heureux.
Centre culturel du XVIIe (227-68-81), 20 h. 45 : le Monte-Plats.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : les Aventures de l'archer Yi.
Cité internationale universitaire (589-38-69), Resserre, 20 h. 30 : l'Anniversaire. — Galerie, 20 h. 30 : Chacun sa vérité. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : l'An mil.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : les Exploits d'Arlequin.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie-Italienne (321-22-22), 21 h. : la Locandiera.
Comédie de Paris (281-00-11), 22 h. 30 : Art scénique en vieilles dentelles.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Essaïon (278-46-42), I, 18 h. 30 : The Time Piece ; 20 h. 30 : Utinam ; 21 h. 30 : Histoires vraies. — II, 20 h. 30 : la Princesse de Babylone ; 22 h. : Flagrants délires.
Fondation Deutsch-de-la-Meurthe (589-43-39), 21 h. : George Dandin.
Fontaine (874-74-40), 22 h. : Essayez donc nos pédalos.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Rufus.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 21 h. : En pleine mer.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Couleur du temps ; 20 h. 30 : Etude journée en perspective ; 22 h. 15 : Nuits blanches. — Théâtre rouge, 19 h. Molly Bloom ; 20 h. 30 : l'Edifice ; 22 h. 15 : Ficelles. — III, 18 h. 15 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : la Mémoire courte.
Maison Heinrich-Heine (589-53-93), 21 h. : Ne nous faites pas honte.
Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Marigny (256-04-41), 21 h. : la Bonne Soupe.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Proust.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-23), 20 h. 30 : l'Habilleur.
Moderne (280-09-30), 20 h. 30 : Grugru II.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — Petite salle, 20 h 30 : Exercices de style ; 22 h. : André Valardy.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais des sports (828-40-48), 20 h. 30 : les Misérables.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Retrouvailles.
Poche-Montparnasse (548-92-07), 21 h. : le Premier.
Potinière (261-44-16), 21 h. : Maison rouge.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Rosmerholm. — II, 20 h. 30 : le Médecin malgré lui.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
Studio Fortune, 21 h. : le Chant du cygne ; l'Arthrite.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Huis clos ; Haute surveillance.
T.A.I.-Théâtre d'Essai (274-11-51), l'Ecume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. : Fish out water ; 21 h. : les Jumelles.
Théâtre des Deux-Portes (361-49-92), 20 h. 30 : les Femmes savantes.
Théâtre 18 (226-47-47), 18 h. 30 : Il ne faut pas avoir peur du noir ; 21 h. : Play Strindberg.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 24 octobre

Théâtre de Paris (284-09-30), 20 h. 30 : le Mariage de Figaro.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 19 h. : l'Incroyable et Triste Histoire du général Penazola et de l'exilé Mateluna ; 20 h. 30 : Huis clos.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : l'Impromptu de Versailles ; la Noce chez les petits-bourgeois.
Théâtre Sagor (797-93-39), 20 h. 30 : le Malade imaginaire.
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 20 h. 30 : le Loup-Garou.
Théâtre de l'Union (770-90-94), 20 h. 30 : Voyage au départ du cap cuisine.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Du canard au sang pour Mylord.

FESTIVAL D'AUTOMNE

(296-12-27)

THEATRE

Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Une visite.
Théâtre de l'Aquarium (374-09-61), 20 h. 30 . Woyzeck.
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), 20 h. 30 : Cage.

MUSIQUE

Centre G.-Pompidou (278-79-95), 20 h. 30 : Robert Ashley, Perfect Lives.

EXPOSITIONS

Petit Palais, de 10 h. à 17 h. 40 : Regards sur la photographie au dix-neuvième siècle.
Musée d'art moderne, de 10 h. à 17 h. 340 : Stravinski.

Dans la région parisienne

Bagneux, Théâtre Victor-Hugo (663-10-64), 21 h. : Sol.
Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h. 30 : Faut pas payer.
Cergy-Pontoise, Théâtre des Louvrais (030-46-01), 21 h. : Y. Duteil.
Champigny, Centre Gérard-Philipe (880-96-28), 21 h. : la Pena.
Chelles, C.C (421-20-36), 20 h. 45 : la Tempête.
Colombes, M.J.C. (782-42-70), 20 h. 30 : Histoires à voir.
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52), 21 h. : J. Thollot.
Créteil, Maison André-Malraux (899-94-50), 20 h. 30 : Albert.
Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h. 45 : Nous irons tous à Capella.
Ivry, Théâtre (672-37-43), 20 h. 30 : Pourquoi Benerdji s'est-il suicidé ?
Levallois, Auditorum (270-83-84), 21 h. : Ch. Sauvolle.
Nanterre, Théâtre Par-le-Bas (775-91-84) : l'Ivre de Rabelais.
Plaisir, église Saint-Pierrele, 21 h. : Ensemble Per Cantar y Sonar.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 19 h. 30 : les Jumeaux vénitiens ; 23 h. : F. Léa.
Versailles, Théâtre Montansier (950-71-18), 21 h. : Une folle.
Villebon, chapelle Saint-Côme-et-Damien, 21 h. : J.-Cl. Velin, S. Husseyin (Chausson, Debussy, Paganini, Kreisler, Brahms, Ravel, Saint-Saëns).
Villeneuve-Saint-Georges, Théâtre municipal (389-21-18), 21 h. : les Ménestriers.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), 21 h. : A fleur de sang. — II, 21 h. : Si jamais je te pince
Yerres, Gymnase (948-38-06), 21 h. : Chants et danses d'Albanie.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 15 : la Voix humaine ; 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana.
Bistrot Beaubourg (271-33-17), 20 h. 30 : Vignol's Band Rock ; 21 h. 45 : Naphtaline ; 23 h. 15 : E. Sarda Generation Hollywood.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 · Areuh = MC2; 21 h. 30 : G. Cuvier; 22 h. 30 : Et vous trouvez ça drôle ? — II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 les Belges ; 22 h. 30 : les Voyageurs de Carton ; 23 h. 30 : B. Joyet.
Café d'Edgar (320-75-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau. — II, 22 h. 15 : Bruant superstar.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : la Transatlantide ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Cafessaïon (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Le Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : J. Rigaux · 21 h. 30 : R. Tabra, M.-H Baudin ; 22 h. 30 : Y Lacouture : 24 h. : Happy and the go Lucky.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 45 : Ma chère Sophie ; 23 h. : Bagdad Connection.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : Dan Ar Bras ; 21 h. 30 : Ivres pour vivre ; 22 h. 40 : les Rois de la communale.
Croq'Diamants (272-20-08), 20 h. 30 : la Voix humaine ; 22 h. : le Fétichiste ; 23 h. 15 : Soir de grève.
L'Echandoir (240-58-27), 21 h. 30 : J. Debronckart.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Chiche, si on leur parlait ; 22 h. : le Gardien de tombeau ; P. Moulinat.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Fer-Play (707-96-99), 20 h. 30 : les Zazous ; 22 h. 30 : L'une mange, l'autre boit.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h 15 . Du moment qu'on n'est pas sourd — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 21 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Sélénite (354-53-14), 21 h. : Les lions oui, mais les panthères pas ; 22 h. : Two men chauds. — II, 21 h. : le Concile des fous ; 22 h. 30 : A. Nizet.
Soupap (278-27-54), 20 h. : Machinerie ; 21 h. 30 : la Chasse au snark.
Splendid (887-33-82), 21 h. : Elle voit des nains partout.
La Tanière (337-74-39) 20 h. 45 : Ph. Garnier ; 22 h. 30 : P. Chêne.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 . Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 22 h. 30 : Refrains.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
La Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : A. Tome.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Heureux ceux qui n'attendent rien car ils n'auront pas plus.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

Comédies musicales

Bataclan (700-30-12), 20 h. 30 : Ba-ta-clan.
Bouffes-Parisiens (296-97-03), 21 h. : Phi-Phi
Elysée-Montmartre (606-38-79), 18 h. 45 : l'Ile heureuse
Théâtre de la Porte-Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 45 : Harlem Swing.

Les music-halls

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : les Quilapayun.
Crypte Sainte-Agnès (296-88-32), 22 h. 30 . F Camarroque.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : R Magdane.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : Coluche
Hippodrome de Pantin, 20 h. 30 : Continental Cow-Boy.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Gilbert Bécaud.
Opéra-Night (296-89-88), 21 h. 30 : Warner Show.
Palais des congrès (758-22-56), 21 h. : Julien Clerc.
Pigall's (526-04-43), 22 h. : les Années noires (chansons de 1936 à 1945).
Salle Martin-Luther-King, 14e, 20 h. 30 : Garcia Zarate.

La danse

American Center (321-42-20), 21 h. : Bill T. Jones, Arnie Zane, Julie West.
Galerie A. Oudin (271-83-65), 20 h. 30 : Danse solo « Peone ».

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : Ensemble Diferencias (musique espagnole et latino-américaine) ; 21 h. : H. El Masri (musique traditionnelle égyptienne).
Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : V. Mikuzka (Castelnuovo, Tedesco, Hak, Koshkin), D. Knes, M. Renno, K. Akasaka, M. Mato-Sek.
Eglise luthérienne Saint-Jean, 20 h. 45 : Chœur des jeunes d'Alavieska (musique sacrée et chansons populaires de Finlande).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre de jeunes A. Loewenguth (Vivaldi, Schubert, Mozart, Brahms, Varèse, Tartini, Telemann).
Salle Cortot, 20 h. 30 : F. Gyps, H. Mouzalas (Bach, Enesco, Prokofiev, Schubert, Poulenc).
Conciergerie, 20 h. 45 : Mélusine, La Maurache (du Moyen Age à la tradition populaire).

Jazz, pop, rock, folk

Bofinger (272-87-82), 22 h. : Trio Humair, Jeanneau, Texier.
Café d'Edgar (322-11-02), 18 h. 30 : J. Tresse ; 22 h. 30 : M. Mason.
Cardinal-Paf (272-54-86), 21 h. 30 : B. Maury.
Caveau de la Huchette (326-65-02), 21 h. 30 : Dany Doriz Sextet.
Dreher (233-48-44), 22 h. : Glenn Ferrys Quintet.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Quartet G. Marais.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. : Chico Freeman Quartet.
Gibus (700-78-88), 22 h. : les Avions.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 . Tania Maria.
Patio-Méridien (758-12-30), 21 h. 30 : Jimmy Witherspoon.
Petit-Opportun (236-01-36), 21 h. 30 : J.-P. Mas, C. Alvim, J.-L. Chautemps, P. Lajao.
Riverbop (325-93-71), 21 h. 30 : Jerry Brown Quartet.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : les Strapontins.
Théâtre des Champs-Elysées (225-44-36), 21 h. : Astor Piazzolla.
Théâtre Noir (797-15-16), 21 h. : Sacy Perere.



MERCREDI 29 OCTOBRE

SPECTACLES

cinémas

(Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h. : les Fleurs rouges de Tienchan, de Tsoui Wei ; 19 h. : Cathédrales ; l'Ombre d'un jeu, d'U. Peres (en sa présence).

Beaubourg (278-35-57), 15 h. : les Nouveaux Anges, d'U. Gregoretti ; 17 h. : Chien enragé, d'A. Kurosawa ; 19 h. : les Silences du cœur, de L. J. Peries.

Les exclusivités

ANTHRACITE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47)

APOCALYPSE NOW (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).

ARMEE D'AMOUR (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Olympic, 14e (542-67-42)

ATLANTIC CITY (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LA BANQUIERE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Montparnasse-Pathé 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

BREAKING GLASS (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)

CALIGULA (It.-Ang., version Angl.) (**) Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32); Maxéville, 9e (770-72-86).

LA CHASSE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES CHEMINS DANS LA NUIT (Pol., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74); U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LE CHEVAL D'ORGUEIL (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

CHER VOISIN (Hong., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.

LE COUP DU PARAPLUIE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).

DE LA VIE DES MARIONNETTES (All., v.o.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Imperial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-79-38), Quintette, 5e (354-35-40) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96); 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DON GIOVANNI (Fr.-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

EXTERIEUR-NUIT (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

FAME (A., v.o.) : Movies-Ciné, 1er (236-71-72) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Mistral, 14e (539-52-43); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

GIMME SHELTER, The Rolling Stones (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

HEART BEAT (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

L'ILE SANGLANTE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-53) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

IMMACOLATA E CONCETTA (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (534-26-42); Parnassiens, 14e (329-83-11).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Français, 8e (770-33-88).

LOULOU (Fr.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Ternes, 17e (380-10-41).

MA BRILLANTE CARRIERE (Aust., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) : Normandie, 8e (359-41-18).

MANHATTAN (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

MOURIR A TUE-TETE (Can.) (**) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

NIJINSKY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

PASTORALE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80)

LES PETITES CHERIES (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

PILE OU FACE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

RADIO ON (Brit., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47)

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. sp.

SAUVE QUI PEUT, LA VIE (Fr.-Suis.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)

LES SOUS-DOUES (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).

LES TEMPS SONT DURS POUR DRACULA (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88)

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50), Balzac, 8e (561-10-60)

LE TROU NOIR (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Marignan, 8e (359-92-82), Quintette, 5e (354-35-40). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Berlitz, 2e (742-60-33), Bretagne, 6e (222-57-97), Gobelins, 13e (336-23-44), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Wepler, 18e (387-50-70), Normandie, 8e (359-41-18)

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

TUEURS DE FLICS (A., v.f.) (**) : Miramar (320-89-52), Tourelles, 20e (364-51-98)

UN MAUVAIS FILS (Fr.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17); Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

URBAN COW-BOY (Am., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA VEUVE MONTIEL (Chil., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12)

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (Am., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91); Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LES FILMS NOUVEAUX

THEATRE, film français de J.-A. Fieschi : Action-République, 11e (805-51-33).

HE, TU M'ENTENDS? film français de R. Victor : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42)

CHA-CHA, film hollandais de H. Curiel (v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

SHINING, film britannique de Stanley Kubrick (*) (v.o.) : Quintette (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06) — V.f. : Richelieu, 2e (244-56-70) : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

XANADU : film americain de R. Greenwald (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)

T'INQUIETEZ PAS, ÇA SE SOIGNE film français d'E Matalon : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (326-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33). Paramount-Montmartre, 18 (606 34-25)

CHERCHEZ L'ERREUR, film français de S Korber : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-63) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA NUIT DE LA MORT, film français de R Delpard (**) Cluny-Palace, 5e (354-07-76) : Maxéville, 9e (770-72-86). Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94)

LA GUERRE DES ABIMES, film américain de J Jameson : Les Halles, 1er (297-49-70) ; (70 mm) ; (v.f.) : Gaumont U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE COMPLOT DIABOLIQUE DE FU MANCHU, film américain de P Haggard (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Movies Halles, 1er (236-71-72) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03)

QUATRE CONTES GALANTS DE J. DE LA FONTAINE, film français de José Benazeraf (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). 18 h. (sf S., D.).

BLUE COLLAR (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10, 12, 24 h.

CARRIE (A., v.o.) (**) : Calypso, 17e (380-39-11), V., S., 0 h. 30.

LA CICATRICE (Pol., v.o.) : Institut Polonais, 8e (225-10-57), Mer., 20 h.

LE CIMETIERE DE LA MORALE (Jap., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 15 et 20 h. 15.

CONTES IMMORAUX (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99). 14 h. 15 et 22 h. 15.

LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS (It., v.f.) : Les Tourelles, 20e (364-51-98). Jeu., 21 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18). 0 h. et 12 h.

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h. (sf D.), 12 h. et 24 h.

LES HERITIERES (Hong., v.f.) : Les Tourelles, 20e (364-51-98), Mar., 21 h.

LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 15.

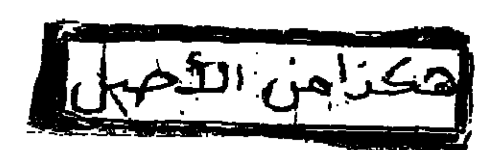
INDIA SONG (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 10 (sf S., D.).

JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

LISZTOMANIA (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 0 h. 15.

MAHLER (A., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. (sf S., D.).

PERSONA (Suéd., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).



Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

Voyages en nostalgie

Les nouveaux snobs de l'Orient-Express

ZURICH-ISTANBUL, via Belgrade, à un train de sénateur. Le vagabondage des années 30, en même temps que la traversée *fastueuse* d'une Europe inégale, Occident contre communisme et tiers-monde, *tous mérites* à comparer derrière les vitres reluisantes d'un pullman aux parois de fer.

Une dérive *diagonale*, par la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, la *Yougoslavie*, la Bulgarie — ces pays rayés de la carte du touriste en vol vers l'Asie, — sur les terres intermédiaires, les bordures délaissées des deux continents.

L'Orient-Express, ce souvenir magique, reprenait du service, pour un unique trajet, dans les conditions réelles de la grande classique de la mythologie ferroviaire : sleepings et boggies garantis d'origine, fumée de charbon assurée, vrais coups de sifflet strident dans la nuit étoilée, smokings de *rigueur* de 20 heures à l'aube... Une société suisse, Intraflug S.A., offrait à une centaine de privilégiés le *loisir coûteux* de singer l'aventure mondaine des routards snobs de la Belle Epoque. De se prendre, soixante heures durant, pour ces usagers élus du début du siècle, aristocrates, hommes d'affaires, espionnes, porteurs de valise diplomatique, qui s'enivraient, à travers les Balkans, de la découverte de gitans joueurs de violon, de petites paysannes bulgares, de rastaquouères basanés et de maharadjah polygames.

L'idée était tentante de se lover dans le *single* d'une voiture-lit LX 16-192 9 — semblable à celles qui *emmenaient* les Anglaises enrubannées vers la Côte d'Azur — et *de surprendre* les réactions des candidats à l'errance nostalgique. L'Europe exerçait-elle encore un magné*tisme ? Ces couples* d'Allemands, de Suisses, de Français, pour la plupart d'âge mûr, venaient-ils égrener rêves et souvenirs, comme on cherche un précipice, un fossé de bord de route, pour y jeter les restes d'un repas ? Attendaient-ils, au contraire, de ce palace ambulant, le choc d'une prise de conscience ?



(Dessin de PLANTU.)

L'acajou du 12

Les vagues de banlieusards pressés, dans la gare de Zurich, n'ont pas un regard pour le Nostalgie-Orient-Express. La preuve est faite, avant même le départ, que ce train bleu et blanc, aux armoiries célèbres de la Compagnie internationale des wagons-lits, n'est plus de ce temps-ci. Plongeon dans le passé : des marqueteries de Prou ornent le bois acajou du compartiment numéro 12, que le conducteur vient d'ouvrir avec des airs de gardien de musée. Le vieux velours de la banquette est tête-de-nègre.

La moquette porte des feuilles de chêne en motifs. Les poignées, les crochets à vêtements, le régulateur de chauffage et les porte-bagages sont en cuivre, tordus vers 1925 par des artistes célèbres. Le cabinet de toilette cache ses impudeurs de faïence blanche derrière deux portes de teck. Une tablette et un tabouret complètent le décor de ce salon de poupée.

Les voyageurs sont déjà en exploration dans les couloirs les soufflets ventés, les cuisines du *« wagon-restaurant 1928 »* (ancienne voiture-salon du Sud-Express). On teste les fauteuils profonds des voitures pullman *à la recherche d'un mauvais res*sort, comme on le voit faire dans les vitrines des marchands de meubles. Les hommes ont déjà trouvé *le chemin* de la « voiture-bar 1929 » et attaquent la première bière du voyage. Les collines zurichoises, bientôt Saint-Gall, défilent sur les parois vitrées, lointaines comme un arrière-plan banal. Le spectacle est circonscrit aux quatre *faces* du carrosse, aux bouquets de fleurs, aux bois peints de Nelson, aux cristaux moulés de René Lalique et à ces figurines contemporaines, en glisse lente et chaotique vers la Corne d'Or.

Les Allemands, les Suisses allemands, en tweed vert ou brun, composent la plus forte communauté. Le train parlera leur langue. Les Français en ressentiront une légère irritation. Des couples venus de Bonn, de Berne ou de Francfort, occupent les tables avec cet air farouche et appliqué des consommatrices, en manque, des *konditorei* de Vienne. Premiers cigares à fumée bleutée, sur des ventres rebondis. Le wagon ressemble à la terrasse d'un hôtel d'alpage, avant la promenade au glacier. Une femme en tailleur griffé à Paris parle de chaussures, achetées la veille du départ sur la *Bahnhofstrasse*.

Europe des cancans : une Française, dont l'œil doit s'être exercé à traquer les traces de l'infidélité sur le visage ou les vêtements de son mari, trouve une allure illégitime à deux couples discrets qui se tiennent pa. la main. L'Orient-Express est la plus sûre des garçonnières.

Le déjeuner est servi sur les rives pluvieuses du lac de Constance.

PHILIPPE BOGGIO.

(Lire la suite page 20).

PUB, KNEIPE, CAFÉ, WEINSTUBE

L'Europe, verre en main

PUB, Kneipe, Weinstube ou café, les lieux de convivialité perdent année après année leur atmosphère ou même disparaissent. *« Maintenant, les gens vivent trop vite, habitent loin du centre des villes, restent rivés devant leur télévision et fréquentent moins les cafés »*, explique Jacques Maget, secrétaire général de la Fédération nationale de la restauration française. Originaire de Nancy, il précise que cinq grandes brasseries, qui pouvaient recevoir au total mille personnes, ont disparu de la capitale lorraine de 1945 à 1980. Et il y a dix ans, l'atmosphère de la brasserie Stanislas *était différente. A l'heure* de la tournée, l'équipe des tramways, les agents de l'E.D.F. et les assureurs se retrouvaient à la même table pour jouer aux cartes.

L'évolution est assez voisine en Grande-Bretagne et en Allemagne. La télévision a réussi à pénétrer dans certains pubs, et Helmut Schmidt a songé à limiter l'impact du petit écran en instaurant une soirée habdomadaire sans programme. Quant à nos voisins italiens, ils se plaignent surtout du décor uniforme des nouveaux bars éclairés au néon. Mais les traditions centenaires des tavernes *européennes* ne vont tout de même pas disparaître à brève échéance : la jeune génération éprouve de plus en plus le besoin de se retrouver dans une ambiance chaleureuse.

En tout cas, une coutume tenace persiste à des degrés divers : les femmes ne peuvent pas fréquenter les bars aussi librement que les hommes. De deux choses l'une : ou bien elles craignent d'être importunées par quelques buveurs éméchés, ou bien leur présence solitaire est mal admise.

Deux cas extrêmes alimentent toujours le folklore européen. Dans les *« kaffee Keese » de* Hambourg et de Berlin, ces dames prennent l'initiative en invitant les hommes à danser. Et il ne s'agit pas seulement de veuves atteintes par les outrages du temps : *« J'ai rencontré ici des jolies femmes de tous âges et de tous pays »*, confie un connaisseur.

Ce comportement serait inconcevable *dans certains* petits pays de l'Italie du Sud, où les femmes ne peuvent avoir la moindre vie sociale et ne sont donc pas admises dans *les cafés*. A Noto, ville de vingt mille habitants située près de Syracuse, la promenade *(il passeggio)* de la tombée du jour est exclusivement réservée aux femmes, qui déambulent devant les hommes assis en terrasse ou à l'intérieur.

Mais le Mezzogiorno a aussi ses charmes : le « rite du café » s'y pratique toujours selon les règles de l'art, par exemple à Palerme, où il est servi très sucré. De plus, le local lui-même sert de second domicile aux nombreux chômeurs *(disoccupati) de la région*.

En Italie du Nord, son rôle est différent. D'ailleurs, le terme de café ne s'applique plus qu'aux établissements historiques comme le Florian à Venise ou le Greco à Rome, où les artistes connus se réunissaient avant guerre. Dans la majorité des cas, on emploie l'expression *« Il bar »*. Là, les consommateurs disposent de peu de sièges et restent en général debout un court moment pour boire un express ou manger une « schiaccata » (tranche de pizza). *Par contre, certains habitués*, membres du même groupe (giro) ou non, y font des séjours plus prolongés pour le plaisir de s'y retrouver. Dans le Nord, les terrasses sont peu nombreuses, en dehors des places comme la piazza Navona à Rome.

*Pour cette New-Yorkaise, cer*tains bistrots sont les rares oasis de *démocratie* dans une *société* très hiérarchisée. A l'origine, rappelle Richard Sennett dans *les Tyrannies de l'intimité* (1), les cafés apparus à Londres et à Paris à la fin du dix-septième siècle étaient d'abord des centres d'information.

« Pour que cette fonction fût aussi complète que possible, les distinctions de rang étaient mises entre parenthèses temporairement : toute personne, qu'elle connût ou non les gens, avait le droit de parler à une autre. »

La bière de l'« Old Caledonian »

Actuellement, la Taverne du Pont-Neuf rassemble un pittoresque microcosme : *« Ici, je reçois le palais de justice et tout ce qu'il contient : policiers, magistrats, avocats et clients »*, indique Robert Cointepas, qui dirige l'établissement depuis trente ans. En principe, il ne sert que d'excellents vins (surtout de la Loire) et des « mâchons » lyonnais : *« Je ne pardonne le coca et le verre de lait qu'aux femmes enceintes, aux malades et aux nouveaux venus »*, conclut-il en souriant. En province, les cafés sont souvent les *sièges des innombrables* associations régies par la loi de 1901 et dont le but est aussi bien la pêche à la ligne que la conser*vation du patrimoine culturel*.

« Nous allons dans les pubs pour boire et rencontrer des amis ou des gens que nous n'avons jamais vus de notre vie », explique un homme d'affaires britannique. Effectivement, la conversation s'engage facilement sous des poutres rustiques et en face d'un miroir victorien. *« Ce lieu est le symbole de notre nonchalance, car nous travaillons moins que vous, continentaux, et savons prendre le temps de vivre »*, poursuit notre interlocuteur.

Incontestablement, les plaisirs des pubs sont variés : quelques plats chauds, fléchettes et même, parfois, le strip-tease, pratiqué dans des établissements de la City, pour le plaisir de gentlemen irréprochables. Malgré tout, peu d'étrangers viennent découvrir des endroits aussi charmants que l'*Old Caledonian*, vieux bateau flottant sur la Tamise.

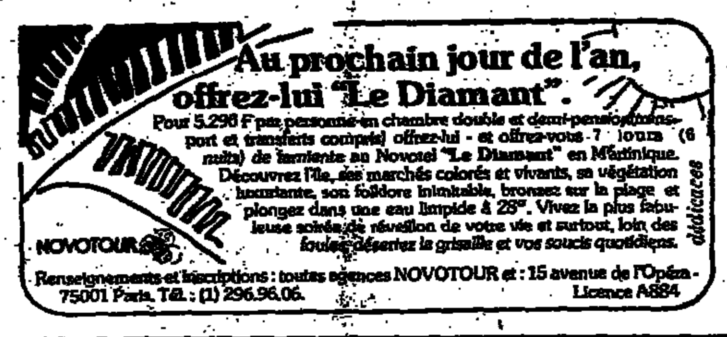
L'ambiance n'est pas non plus empreinte de tristesse dans l'une des plus célèbres Weinstube d'Allemagne. Au Ratskeller (cellier de l'hôtel de ville) de Lubeck, le plus ancien des pays de langue allemande, on peut goûter une grande variété de vins. L'une *des pièces est une chambre nuptiale* : selon la légende, un souterrain la reliait à l'église et facilitait le passage de la fête religieuse au *cérémonial* profane. Avant même qu'une table se libère, l'aubergiste n'hésite pas à vous placer auprès d'œnophiles inconnus, qui vous réservent le meilleur accueil : la coutume est courante en Allemagne.

Le contact est moins évident dans les Kneipe, où un public, plus mélangé en raison du bas prix de la bière, boit beaucoup plus. *« Ici, ce n'est pas comme en France : il n'est pas possible de rester longtemps en buvant une seule consommation, il faut en commander d'autres »*, explique un ami allemand de Cologne, au Musen Hof. En fait, il n'y a pas tellement lieu de se forcer, car les petites fenêtres toutes closes ne laissent pas passer le moindre souffle d'air. Certains voisins, grands amateurs de mousse, commandent carrément trois chopes à la fois pour laisser la bière décanter. D'ailleurs, en mangeant quelques saucisses, la « dose » passe facilement.

Chaque nation, *si ce n'est cha*que région, reste donc attachée à *sa boisson traditionnelle*, y compris dans les bars des institutions *européennes. Mais cette* situation ne présente pas seulement des avantages : le très vieux dossier de la guerre entre la bière et le vin traîne toujours dans les tiroirs du conseil des ministres. L'harmonisation des taxes sur les boissons n'est pas pour demain. Une seule chose est acquise : la victoire du café italien dans toute la Communauté.

LAURENT LEBLOND.

(1) Le Seuil, 1979.



Les nouveaux snobs de l'Orient-Express

(Suite de la page 19.)

Un projectionniste invisible déroule toujours des paysages familiers dans l'indifférence générale. Un Flamand de Gand, rougeaud et volubile, en nœud papillon et chemise rayée, fait le récit de sa vie de collectionneur de tours du monde. « *Cinq fois, Chine communiste comprise* », explique-t-il à ses voisins de table, admiratifs, venus tard à la fréquentation du Mexique et des Seychelles. Il épuise, depuis trente ans, la fortune de madame sa mère, à la poursuite obsessionnelle du voyage insolite. Il livre un combat d'arrière-garde, pour que les lignes maritimes conservent leurs paquebots de luxe, entre Southampton et New-York — « *où les homards n'étaient pas comptés en supplément* », — pour que les chemins de fer d'Afrique du Sud maintiennent les tortillards de la dignité blanche et que les vieux palaces du Nil servent, longtemps encore, de la bière glacée aux explorateurs de la vallée des Rois.

La colonie du *Nostalgie* se dégourdit les jambes dans la gare de Munich. La télévision bavaroise saisit les premières impressions de ces pionniers du rail. Sans doute, le tam-tam de la brousse signale-t-il, partout, l'arrivée de la colonne, car, à chaque étape, les voyageurs rendront compte de leur avance périlleuse.

Le décor, maintenant, est plus vertical. Il pleut, d'une pluie romantique, sur Rosenheim, puis sur Salzbourg. Un ciel lourd obscurcit le château de Hohen-Salzbourg et les maisons de maîtres des bords de l'Inn. L'Europe des chimères jette ses ombres inquiétantes dans les sleepings embués. « *Pas de politique en voyage.* » Emmitouflés dans la chaleur épaisse des compartiments, les passagers paressent, la tête vide. Ils ont laissé à Brême ou à Hambourg leurs inquiétudes et leurs soupçons, les attentats antisémistes, les élections allemandes, les crises. L'Orient-Express est déclaré territoire neutre, mirage intemporel. L'atmosphère est aux Noëls d'enfants, sous la lumière vacillante des lanternes. Bercements des boogies, câlins des aiguillages...

Le train fête, en tenue de soirée, son entrée dans l'étrange socialiste. « *Les Yougoslaves pratiquent un communisme un peu plus humain, non ?* », demande une femme qui s'est mis le corps et la tête au style des années folles. Une rivalité naît entre les occupants de la voiture-restaurant qui, ce soir, ressemble à un vieux wagon du métro, et les convives des pullman, plus spacieux. Un seul homme a refusé de célébrer en smoking le deuil de l'Europe défunte : l'organisateur du voyage, M. Albert Glatt, la quarantaine sportive, un Suisse excentrique qui a une casquette différente pour chaque heure du jour.

Le mystère de notre présence dans ce train fantôme s'éclaircit. Cet homme a la passion des trains de rêve grandeur nature. Comme d'autres collectionnent des soldats de plomb ou des bonbonnières, il rachète les voitures de la Compagnie internationale des wagons-lits et assemble des convois qu'il lance sur les lignes des grands express européens. En voyage, il est inabordable, ne répond pas aux questions, affairé qu'il est aux mille émerveillements mécaniques de ces monstres de fer et de vapeur. Ce périple vers Istanbul, c'est sa nostalgie à lui, son retour à l'enfance.

L'embarquement de passagers n'est qu'une concession aux nécessités financières. Vous êtes en sus, presque un fardeau, abandonnés à vos propres rêves. Tant pis s'ils ne sont pas ferroviaires. Le rite initiatique, l'éblouissement, ne se nichent que dans l'écartement des voies, les horaires, l'échauffement de la locomotive, les jauges d'huile.

Albert Glatt et quelques autres, un Américain qui arbore sur son gilet les badges des derniers tortillards du monde, le rédacteur en chef d'une revue française consacrée aux trains miniatures, des retraités des chemins de fer suisses, courent, à l'arrêt, vers l'avant du train quand, ignare, vous scrutez la campagne à la fenêtre d'un sleeping. Vous voyagez sans rien reconnaître ? Ils s'émerveillent d'apercevoir des locomotives yougoslaves à vapeur, saluent, tout au long de la ligne, leurs frères aux mains tachées d'huile.

Champagne français

Les passagers ont appris à se satisfaire de leur face-à-face cahoteux dans le caisson de bois. Champagne français et liqueurs italiennes. Impressions rapides d'un luxe qu'inconsciemment on voudrait prolonger. Relent d'indécences occidentales : dans la gare de Ljubljana, une Hollandaise fait prendre l'air à ses épaules nues, à la portière ouverte du pullman, devant un parterre de paysans yougoslaves, en parkas et bottes de cuir.

Le lendemain matin, d'autres terriens, à Vinkovci, pourront admirer un défilé de chemises de nuit et de robes de chambre en soie. Le *Nostalgie* s'ébroue hors de son territoire, s'étonne de voir la Yougoslavie levée avant lui. Coups d'œil sur Belgrade, visitée en une demi-heure de car, sur la Save et le Danube. « *Vous avez fait le Rhin ?* » demande un Français. Les jambes se fatiguent. Les siestes s'allongent sur les banquettes, judicieusement placées au niveau exact des fenêtres. Les bois de bouleaux de Serbie défilent en rangs serrés devant l'immobilité repue. « *Voilà la vérité* », s'écrie un chirurgien hilare d'Amsterdam, qui surgit, une flasque de pastis à la main. « *Le voyage !* » Le temps incertain, qui relie une ville à l'autre. Le mouvement intermédiaire. « *Nos compagnons sont trop pressés d'arriver à Istanbul.* » La nostalgie est bien là, à mi-distance entre vous, vous d'abord, et cette bande des Balkans, hors d'atteinte, qui s'écrase sur votre vitrine. Pour beaucoup, ce sera l'excitation de l'arrivée, à Dimitrovgrad, poste-frontière bulgare, ces flashes nocturnes sur les miradors et ce long compagnonnage avec les fils de fer barbelés. Pour d'autres, cette autre scène, irréelle, du dîner aux chandelles, pullman à quai, sous les voûtes néo-réalistes de la gare déserte de Sofia, devant l'employé habilité à sonder nos boogies avec son marteau socialiste.

L'Orient-Express n'a plus de magie. Le décor s'effrite. L'eau du pullman-salle de bains manque. Les conducteurs font des figures à pousser madones et maris sur le ballast. Les rêves se brisent. Un intellectuel lyonnais, libraire et résistant, ravale ses espérances. Il a toujours voulu prendre le Transsibérien pour vérifier lui-même si Cendrars, cet errant affabulateur, n'avait pas, surtout, voyagé dans sa tête. Il s'est rabattu sur l'Orient-Express de Morand et de Larbaud, attiré par des émotions européennes qu'il a, au contraire du plus grand nombre, recherchées honnêtement, mais qu'il n'a pas trouvées. Il s'en doutait vaguement, en quittant Zurich, et l'opulence. Le soleil d'Edirne (Turquie) lui en apporte l'amère confirmation.

Il n'est plus qu'un touriste, échoué au pied d'une mosquée. Ils ne sont plus que les utilisateurs payants d'un jouet cassé. L'Orient-Express n'est rien d'autres qu'un train, et l'Europe ne vaut plus le Pérou. Le Bosphore est une banlieue surpeuplée qui arrache des hoquets à une Allemande exténuée. Dans la gare d'Istanbul, parmi les musiciens et les danseurs à fez et redingote, les passagers du *Nostalgie* ne verront même pas les mitraillettes des soldats qui protègent le coup d'Etat turc.

PHILIPPE BOGGIO.

★ La société Intraflug S.A. organise chaque année, depuis 1978, des voyages dans des trains d'époque et prépare pour 1982 un trajet Paris-Pékin. Le voyage Zurich-Istanbul revient à 15 000 F par personne. Trois jours, deux nuits. Paris-Zurich et Istanbul-Paris en avion. Intraflug S.A., Forch-Zurich (Suisse).

BUDGET 81

ON STAGNE...

DIFFICILE de juger un budget du tourisme. Car si le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs a un chapitre réservé aux vacances dans ses prévisions financières pour 1981, l'élasticité de la notion (une piscine à Palaiseau c'est pour les sportifs, une piscine à Megève c'est pour les touristes) son usage comme panacée lorsque les reconversions économiques s'imposent (l'apport touristique n'est pas négligeable pour les communes agricoles en butte à l'hémorragie de leurs habitants), font que les sommes affectées au tourisme ne passent pas par ce seul ministère mais transitent par les comités et fonds interministériels les plus variés : la Caisse d'allocations familiales, le ministère de l'environnement, de l'agriculture, pour n'en citer que quelques-uns.

En dépit de ces constatations, force est de noter que le budget des loisirs et du tourisme pour 1981 sera en stagnation par rapport au précédent : il s'élèvera à 125 millions de francs, soit une augmentation en francs, soit une augmentation de 10 % par rapport à 1980.

Le projet de budget se caractérise tout d'abord par une ventilation différente des crédits. « C'est une clarification », affirme-t-on au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs. « Cette nouvelle répartition des crédits cache leur diminution » répondent les professionnels. Cela est particulièrement vrai pour les crédits affectés au tourisme dit social.

Les crédits de fonctionnement permettent principalement la promotion de la France à l'étranger (4,4 millions de francs pour les représentants officiels, 4,9 millions de francs pour l'Association France Information Loisirs, 2,5 millions pour Bienvenue France).

Au chapitre des investissements, on trouve les « crédits d'étude et d'aménagement touristique » pour la montagne, le littoral, l'espace rural. Le budget 1981 marque une diminution de l'effort en faveur de la montagne, puisque le plan neige lancé durant les années 60, selon le ministère, a porté ses fruits. Pour le littoral, ce ne sont que des crédits d'étude qui figurent au budget, les missions interministérielles du Languedoc-Roussillon et de la côte aquitaine assurant les investissements.

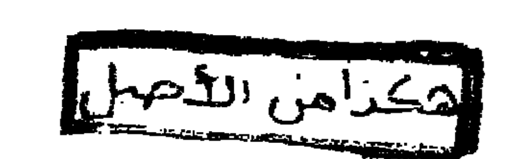
Enfin, l'espace rural est l'objet d'attentions particulières : 30 % seulement des vacanciers y séjournent durant leurs congés alors que le littoral est sur-fréquenté : cette priorité se traduit par des aides diverses à l'installation d'équipements, à l'aménagement des gîtes ruraux (cofinancés par le ministère de l'agriculture), des plaquettes d'information ; des aides à la création de camping des villages de vacances.

Deux constatations s'imposent à la lecture de ces chiffres. Tout d'abord, le tourisme est devenu une réelle activité économique. Alors que les élus locaux réclamaient jusqu'à présent une adduction d'eau et une section de route, pour les administrés, ils demandent aujourd'hui des équipements « touristiques », avançant une « double » population : celle des recensements et celle qu'ils enregistrent durant l'été.

D'autre part, en 1981, les hôteliers, propriétaires de bars ou de tout établissement recevant le public, pourront déduire de leurs bénéfices 10 % de leurs investissements. La disparition de cette mesure dont ils avaient bénéficié une année avait suscité de vives réactions de leur part.

Les crédits du tourisme social sont fortement en baisse cette année, les villages de vacances notamment souffriront du désengagement des caisses d'allocations familiales. C'est donc bien un budget en stagnation que le ministre présentera au Parlement... en espérant que, comme l'année dernière, les crédits supplémentaires lui seront finalement alloués sous la pression des élus locaux.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.



LA PROVINCE DU MINHO

« Jardim do Portugal »

LARGEMENT mérité, le surnom de « *jardim do Portugal* », dont une ancienne tradition a gratifié le Minho, cette province à peu près carrée, d'environ 100 kilomètres de côté, bordée par le Douro au sud et qui, depuis Porto, occupe sur la carte tout le nord du pays, jusqu'à flirter dans ses dernières marches avec la Galicie espagnole. Un pays boisé, frais et vert, c'est vrai, doucement vallonné quand il ne se fait pas soudain, comme en proie à quelque imprévisible saute d'humeur, franchement escarpé et, dès lors, se coupe de ravins profonds.

Un pays toujours aimable, qui sait doser avec bonheur un savoureux mélange plaines-plateaux-vallées-coteaux, et où les fleurs, l'été, cernent si étroitement la vigne, omniprésente, que celle-ci n'a plus d'autre ressource que de se réfugier dans tous les arbres du verger, y grimpant sans vergogne jusqu'à mêler ses pampres aux feuillages, mariant ses grappes à la pomme, à l'abricot, au citron et même parfois à l'olive...

« *Le paradis sur la terre* », écrira même à son propos une certaine lady Kelly, dont l'enthousiasme distingué — et quelque peu excessif — traduit assurément l'amour immodéré, inconditionnel, que la vieille Angleterre, tout comme celle d'aujourd'hui, n'a jamais cessé de porter à cette terre hospitalière, au climat exceptionnellement courtois. Mais, attention ! Ce pays-là, il *ne s'agirait pas de* le confondre (on aurait, d'ailleurs, vite fait de vous rappeler à moins d'étourderie), surtout pas, *sous peine de vexer d'un* seul coup deux voisins à la fois, avec l'Espagne riveraine. De grâce, ne mélangeons pas *vinho verde* et *sangria*, *fado* et *fandango*, *pousadas* et *paradores*.

Car ces femmes vêtues de noir, un fichu étroitement serré sur leurs cheveux blancs, qui portent à la mode mauresque 10 ou 15 kilos de fagots, de choux verts ou d'épis de maïs en équilibre sur leur tête, ressemblent fort à d'autres, rencontrées du côté de Grenade ou de Malaga ; ces ruelles au pavé dodu, où le linge qui sèche fleurit chaque balcon d'une guirlande différente ; ces patios à arcades où le rouge d'un géranium claque dans l'ombre comme un coup de pistolet ; ces églises, innombrables, où un air de guitare n'aurait rien d'incongru entre deux torrents d'orgue, on pourrait penser, à la première rencontre, et bien à tort, qu'on les avait déjà vus autre part.

Bien à tort : à l'évidence, ici nous sommes « ailleurs », sur une autre face de la même péninsule, où la langue, si elle a puisé aux mêmes sources, met cependant un point d'honneur à chanter moins haut et moins fort des sentiments plus modérés, empreints d'une pudeur et d'une réserve qui surprennent. Fini, l'affirmation provocante de sa virilité que proclame le voisin si volontiers démonstratif, fini l'allégresse tapageuse. Nous sommes au pays de la *saudade*, la mélancolie, maladie nationale *dont, faute d'avoir pu,* ou su, se guérir on a bien fini par s'accommoder. « *Un mal dont on jouit, un bien dont on souffre* », disait pour le dépeindre, voici déjà trois siècles, un Francesco Manuel de Melo qui n'avait rien, pourtant, d'un sado-masochiste...

Cet état permanent de l'âme portugaise ne pouvait pas ne pas façonner la physionomie du pays, modeler son visage, lui conférant une certaine gravité qui frise souvent la tristesse et ne se départit *jamais* d'une profonde retenue. Une ville comme Braga illustre à la perfection cette façon d'être. Capitale du Minho, surnommée la « Rome portugaise » tant elle a essaimé alentour de la Sé, sa grande cathédrale, d'églises tout en blanc et or où le baroque s'en est donné à cœur joie, et tant son calendrier compte de pieuses *obligations*. Braga, *malgré* ses fontaines à jeux d'eau, cent façades que la faïence des *azulejos* habille souvent de la tête au talon, de belles places et des parterres fleuris comme des châsses, reste terriblement empesée, pour ne pas dire franchement austère.

Les créneaux des ducs de Bragance

Guimaraes, en revanche, qui s'enorgueillit à très juste titre d'avoir vu naître le premier roi du Portugal, puis d'avoir été, à l'ombre de deux châteaux — celui d'Alfonso Henriquès et celui des ducs de Bragance, tout crénelé de granit gris et rose, — la première capitale du pays, est autrement animée. Peut-être parce que les filatures de lin qui font sa renommée — industrielle, celle-là — et le bon équilibre de ses finances, et de nombreux artisanats (faïence, coutellerie, orfèvrerie) mettent dans les rues qui cernent le *largo do Toural, la place où bat* le cœur de la cité, des foules plus jeunes, plus gaies — et probablement moins soucieuses de *ne pas manquer, en manquant* les vêpres, leur salut éternel.

Voici Ponte de Lima, dont l'*alameda*, réplique fidèle de nos mails provençaux, plantée de platanes plusieurs fois centenaires, suit nonchalamment (comme tous ceux, garçons et filles, couples âgés, militaires et bonnes d'enfants, qui s'y promènent sans se lasser jamais) le cours majestueux du fleuve large et plat qui joue les Loire, montrant çà et là en son beau milieu des bancs de sable fin et des vagues de gravier blanc.

Et puis reste, pour qui n'aimerait pas outre mesure ces bourgs ni la Costa Verde, le littoral atlantique fait de plages superbes que ne bordent malheureusement que des stations balnéaires sans grâce ni charme (hormis celui d'une hôtellerie toujours confortable, accueillante et pratiquant des tarifs avantageux pour les porteurs de francs français), reste la campagne. Car ce « *jardim* » ininterrompu, où chaque nouveau tournant de la route réserve une nouvelle découverte, un nouveau point de vue, est en fait la plus sûre des richesses du Minho, qui justifie largement le séjour qu'il faut prévoir itinérant et impromptu au volant d'une voiture et au gré des humeurs de chaque jour.

Et quand notre chère lady, décidément bien lyrique, n'hésite pas à comparer ces paysages à d'autres, immortalisés ceux-là par Poussin et Le Lorrain, puis évoque à leur propos l'Arcadie avant de glorifier enfin « *la civilisation de l'olive, du vin et du maïs, celle d'Horace, de Théocrite, de Virgile et des poètes de la Renaissance* », on peut sourire imperceptiblement, peut-être, mais il serait sûrement malhonnête de mettre sur le compte d'une imagination excessive — voire sur celui du « vin vert » ou de la divine liqueur connue sous le nom de Porto — l'exaltation de cette âme romantique. La dame dit vrai...

Ces champs de maïs, dont la farine, mêlée à une pincée de celle du seigle, deviendra *a broa*, un pain aussi épais que savoureux et rustique ; ces maisons de granit clair à haute galerie, dont le toit de tuile se retrousse aux angles en un sourire de pagode ; ces bœufs qui vont depuis des siècles par couples sous le joug ouvragé, précédés d'une double et redoutable lyre de cornes acérées comme des dagues ; ces bourgs perchés à l'abri de murailles qui capitulent toutes sous l'assaut têtu de la vigne ; ces oliveraies paresseuses qui se laissent couler jusqu'au fond des vallons ombreux composent ensemble un « tout » étonnamment harmonieux dans sa belle simplicité, et paisible à souhait. Pas de malice, ici, ni aucun de ces pièges sournois que tant d'autres pays s'évertuent à tendre aux détours du chemin touristique : Minho égale naturel.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

★ On trouvera à l'Office national du tourisme portugais (7, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-59 81), outre une documentation abondante un grand choix de formules diverses, de la pension complète à la liberté de manœuvre, avec ou sans voiture, etc.

FAITS ET CHIFFRES

Un prix pour les guides touristiques

Le développement du tourisme international durant les vingt *dernières années a entraîné* la multiplication de guides destinés *au voyageur. Ils se sont* multipliés parfois dans l'anarchie. C'est pourquoi l'Association française d'experts du tourisme *a décidé de récompenser* les meilleurs de ces ouvrages, en délivrant aux éditeurs qui publient des guides touristiques le prix de la Boussole d'or.

Ce prix sera rem au printemps 1981 pour la première fois par un jury composé de personnalités du voyage international, d'écrivains et d'usagers. Les éditeurs intéressés peuvent demander à l'AFFST le règlement de ce prix (AFEST, 3, rue Camille-Tahan, 75018 Paris).

Un guide de l'environnement

Qu'est-ce qu'un « domaine public *maritime* ? *Que fait* la « mission interministérielle pour *l'aménagement de la côte* Aquitaine » ? « de la Corse » ? « de *l'espace naturel méditerranéen* » ? Quels sont les dispo*sitifs de* lutte *contre* les pollutions ? La réponse à toutes ces *questions figure dans* « le Guide pratique environnement mer et littoral » publié par le ministère de l'environnement et du cadre de vie.

Le guide passe en revue toutes les composantes du cadre de vie et les moyens techniques et juridiques mis en place par les pouvoirs publics pour le préserver.

★ Service de l'information du ministère de l'environnement et du cadre de vie, 184, rue de Javel, 75015 Paris.



Jardinage

Normes vertes

SCION, baliveau, touffe, cépée et tige, quenouille, gobelet, buisson, un peu comme une comptine enfantine, ces mots étranges s'alignent aux pages des catalogues. Amateurs d'arbres et d'arbustes, à vos dictionnaires ! Car chacun de ces termes recouvre une présentation ou une forme bien définie, un temps de culture et des soins différents, et, bien entendu, un prix fort variable.

Depuis quelques mois, l'AFNOR a édicté des normes très précises pour les végétaux de pépinière. Un travail fort complexe qui a exigé plusieurs années avant une entente entre les professionnels et la mise au point de définitions et critères facilement contrôlables. Car ces normes définissent tout : distance du sol aux premières branches pour les cordons ou palmettes d'arbres fruitiers, longueur et écartement de chacune de ces branches, grosseur du tronc, etc. Et cela peut faire sourire de voir ainsi les arbres normalisés comme de vulgaires boulons, des tuyaux ou des prises électriques. Il faut comprendre que la profession de pépiniériste, ces cultivateurs des arbres, est passée sans bruit depuis une dizaine d'années au stade « industriel ». Ils sont près de quatre mille en France à vouloir produire et gérer avec les méthodes que le monde moderne a mis à leur disposition. Certains n'hésitent pas à parler aujourd'hui d'une véritable filière française de la pépinière, fruit des travaux de la recherche publique (INRA) ou d'efforts privés.

Les améliorations techniques comme les conteneurs qui permettent de planter des végétaux toute l'année, la multiplication rapide *in vitro* diminuant les prix de revient en limitant la main-d'œuvre et la consommation d'énergie, le désherbage chimique bien maîtrisé, l'apparition de nouvelles variétés... incitent de plus en plus les professionnels de notre pays à valoriser eux-mêmes des découvertes qui jusqu'alors étaient bien souvent exploitées plus vite à l'étranger que chez nous. Outre les initiatives individuelles des chefs d'entreprise les plus dynamiques aux noms réputés et connus du public, des groupements de producteurs se constituent, comme en Orléanais, où, soucieux de faire reconnaître une marchandise de qualité, des pépiniéristes ont institué, sous le joli nom de Plandor, un véritable label pour leurs végétaux.

Un marché annuel de plus de 1 milliard de francs exigeait bien quelques règles comme ces normes qui, au bout du compte, devraient permettre à nous autres jardiniers, consommateurs en fin de la chaîne commerciale, de bénéficier de tarifs clairs et nets sans lesquels toute comparaison de prix n'est qu'illusion.

Finalement, si tout cela nous éloigne quelque peu de nos habituelles préoccupations jardinières, il n'est jamais inutile de savoir que les catalogues de demain devraient être encore plus aisés à consulter et surtout plus uniformes dans leur langage.

Dès maintenant, les principaux revendeurs ou pépiniéristes tiennent compte des normes AFNOR, mais songez, avant de faire un choix, que d'autres notions interviennent, qu'il est bon de retenir. Il arrive que des espèces ou variétés portent des noms différents d'une région à l'autre. Même si ce phénomène disparaît au fil des ans, c'est encore un facteur de confusion, surtout pour comparer les prix.

La pépinière n'est pas responsable

Soyez attentifs aux conditions de vente indiquées en général en dernière page des catalogues ou sur les bons de commande. Vous y apprendrez que le pépiniériste n'est pas responsable en cas de non-reprise des végétaux (sauf clauses particulières, et certains offrent même une garantie totale), ni des dégâts au transport s'il est exécuté par un intermédiaire (postes, chemins de fer, transporteurs...). En revanche, il est toujours possible de refuser des végétaux arrivés dans un état non satisfaisant et de le signaler au moment de la livraison. En principe, un pépiniériste n'est pas autorisé à remplacer une espèce demandée qui lui fait défaut par une autre, même très proche, sauf accord préalable avec l'acheteur. Mais cette pratique n'a rien d'exceptionnel, et si vous n'acceptez aucune variation éventuelle — aussi minime fût-elle — de votre choix, il est souhaitable de le mentionner par écrit au moment de la commande.

N'oubliez pas de tenir compte des prix dégressifs consentis pour un achat de plusieurs plantes d'une même espèce ou variété, de vérifier que le tarif indiqué est franco de port, et de ne rien payer avant livraison.

Munis de ces quelques conseils, armez-vous d'un peu de patience pour dénicher dans les catalogues le meilleur prix après comparaison attentive des noms de variétés, des tailles, des modes de présentation et de vente. Ce petit travail en vaut souvent la peine.

Il est bon de planter le plus tôt possible après réception de votre colis, et pour cela préparer à l'avance les trous qui recevront arbres et arbustes. Si nécessaire, placer les tuteurs immédiatement pour éviter de blesser les racines en les fichant en terre ultérieurement. Bien mélanger fumier ou engrais avec la terre au fond du trou, il est essentiel que les racines soient protégées du contact direct avec ces éléments. Ne pas hésiter à raccourcir d'un bon tiers les branches des arbres avant plantation, même si cette technique fait un peu mal au cœur, elle contribue à une reprise plus facile.

S'il est impossible de planter dans les jours suivant la réception de la commande, il convient de mettre les végétaux en jauge en ayant soin de défaire les bottes, et de placer chaque sujet individuellement dans la tranchée. Recouvrir les racines d'une vingtaine de centimètres de terre et arroser au besoin. En cas de gel vif et prolongé, il est important de rentrer les plantes dans un local à l'abri du froid mais non chauffé. On peut alors conserver les végétaux, soit dans leur emballage pour quelques jours, soit les déballer et envelopper les racines dans de la paille ou de la tourbe légèrement humide.

Les techniques de plantation sont toujours rappelées de façon simple et souvent illustrées dans les pages des catalogues. Le bon développement futur de l'arbre dépend d'un minimum de soins, en particulier des arrosages réguliers pendant la première saison chaude. La plantation est un moment essentiel, mais ce n'est pas tout, car il faudra surveiller et entourer pour quelques mois les jeunes arbres comme de véritables convalescents.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

CORRESPONDANCE

Moto verte moto vandale

M. Claude Baudet, d'Evry, nous écrit :

« Non, l'enduro, ce n'est pas l'évasion, c'est l'envahissement de la pollution sur d'immenses étendues encore préservées parce qu'inaccessibles, dans lesquelles les motos « vertes » apportent le bruit des échappements, le parfum suave des gaz brûlés et, surtout, sur ces terrains fragiles seulement parcourus par des marcheurs, une dégradation rapide par le creusement des pneus à gros dessins, amorce d'érosion.

» Rien n'arrête ces motos. J'ai assisté en août à l'envahissement du massif du Canigou, zone protégée, par un club « enduro » de Gérone fort de plus de vingt membres qui s'est répandu sur tous les sentiers de montagne, creusant des ravines, bousculant les pierres et rompant l'équilibre d'un sol fragile. Sans insister sur le plaisir des randonneurs, conviés à s'enivrer du chant profond des moteurs... »

HOMMAGE A MAURICE CROUX

POUR Maurice Croux, ingénieur agronome, pépiniériste, grand spécialiste des rhododendrons, et connu des jardiniers pour la qualité de ses productions, l'Année du patrimoine coïncidait avec un anniversaire très personnel.

En effet, les pépinières qui portent son nom fêtent cette année leur tricentenaire. Occasion unique de faire découvrir au grand public, de manière vivante, libre et gratuite, une très ancienne profession. Conçue avec soin et originalité, une exposition unique en France, où le rappel du passé d'un métier sera mis en parallèle avec les techniques modernes de production, se tient jusqu'au 30 octobre.

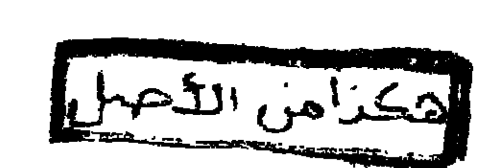
Bibliothèques, archives, musées nationaux et municipaux, ont apporté leur concours sous forme de tableaux, gravures, plans ou objets divers évoquant les traditions et l'évolution des pépinières au cours des siècles.

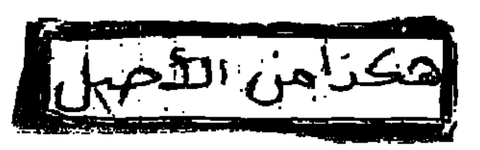
Et une promenade dans le parc du Val-d'Aulnay, à deux pas de la vallée aux Loups chère à M. de Chateaubriand, séduira tous les amateurs de plantes et de jardins.

Pépinières Croux, Le Val-d'Aulnay, 62, rue de Chateaubriand, 92290 Châtenay-Malabry — jusqu'au 30 octobre, — entrée tous les jours de 14 h. 30 à 17 h. 30.

M. L.







VACANCES A LA NEIGE

Rien ne laisse prévoir que le tourisme hivernal subira le même tassement que celui enregistré au cours de l'été dernier. Bien au contraire, les 4,5 millions de skieurs qui prendront le chemin de la neige au cours de la saison 1980-1981 ont fait le siège des réservations des stations comme jamais. Pyrénées, Massif Central ou Alpes affichent presque complet. Toutefois, cette réelle bonne santé de la montagne française pâtira de l'extrême concentration des vacances scolaires de février puisque, du 7 au 14 février 1981, les Parisiens se retrouveront, pour la première fois sur les pistes, avec les ressortissants des académies de Rennes, de Nantes, d'Orléans, de Toulouse et de Clermont-Ferrand : un skieur sur deux ne trouvera pas de place dans les stations...

L'or blanc continue à avoir la faveur des Français. Malgré l'inflation des prix des remontées et de l'hébergement en altitude, les vacances à la neige demeurent abordables parce qu'on les prend le plus souvent en France avec la durée de séjour relativement courte qu'est la semaine. La vogue du ski de fond et l'essor des stations-villages plus économiques que les « usines à ski » prouvent cependant que le skieur commence à compter et à rechercher les meilleurs rapports qualité-prix.

Le deuxième Salon « Neige et Montagne », qui s'est ouvert le 24 octobre, lui donne l'occasion de choisir en connaissance de cause la neige de ses rêves... et de son porte-monnaie.

Le ski et les recteurs

DEPUIS 1972, année de l'institution de trois zones de vacances durant le mois de février, cette formule a prouvé son efficacité et son utilité. Cette répartition, qui isolait les académies de la région parisienne, a permis un meilleur étalement des congés et surtout une meilleure utilisation des équipements de sports d'hiver. La France scolaire en vacances pendant trois semaines au lieu d'une a amené le développement de la pratique du ski. Pour faire face à cet engouement, on assista à la création de stations nouvelles et à la modernisation des anciennes. L'expansion de ce secteur du tourisme constitua pour nombre de vallées un moyen d'enrayer l'exode des montagnards et de retrouver vie.

A l'exception de l'hiver 1979, où, pour soulager la circulation du week-end, on préféra paralyser durant de nombreuses heures les axes routiers vers les Alpes en instaurant la semaine du mercredi au mercredi, le schéma initial toujours en vigueur donnait dans son ensemble satisfaction.

En revanche, pour février 1981, la programmation des vacances aura de fâcheuses conséquences économiques, sans compter l'inconfort qui sera imposé aux skieurs : transports surchargés, pistes encombrées, attente aux remonte-pentes. Un skieur sur deux ne trouvera pas de place en cette période.

Certes, le système des trois zones existe toujours, mais, pour la première fois, les académies de la région parisienne n'« occupent » plus une zone à elles seules.

En effet, la liberté octroyée depuis cette année aux recteurs de fixer les dates et la durée des grandes et petites vacances a conduit cinq académies à choisir, comme Paris, la semaine du 7 au 15 février. Ce télescopage involontaire a déjà provoqué un afflux de réservations et il va accroître les difficultés, déjà fort nombreuses, pour acheminer les vacanciers, qu'ils voyagent en voiture ou en chemin de fer.



(Dessin de PLANTU.)

LES CONGÉS DE FÉVRIER

ZONE A

- Du 7 au 15 - Créteil ; Paris ; Versailles.
- Du 8 au 15 - Clermont - Ferrand ; Nantes ; Orléans ; Rennes et Toulouse.

ZONE B

- Du 15 au 22 - Aix-Marseille ; Besançon ; Caen ; Corse ; Dijon ; Montpellier ; Nancy-Metz ; Nice ; Reims et Rouen.

ZONE C

- Du 22 au 1er mars - Amiens ; Bordeaux ; Grenoble ; Lyon ; Limoges ; Lyon et Poitiers.
- Du 1er au 8 mars - Strasbourg.

« Semaine choc »

Les responsables des grandes maisons de tourisme, ceux des stations de La Plagne, de Flaine, des Arcs, d'Avoriaz, sont unanimes pour dénoncer comme un non-sens cette adjonction. Ils regrettent que, dès la publication des calendriers de vacances, les pouvoirs publics ne se soient pas efforcés de corriger cette anomalie.

« *Pour la première fois en 1980,* estime M. Robin, de La Plagne, *la répartition a été à peu près satisfaisante avec l'individualisation de la région Rhône-Alpes. On pouvait espérer pour 1981 un progrès et une stabilité des dates. C'est l'inverse qui se produit. Les Parisiens occupant, à plus de 90 % à eux seuls, les lits disponibles dans les Alpes françaises, où iront se loger les nouveaux ? Ce déséquilibre entre la demande et l'offre va provoquer une chute de 20 % de la clientèle dans la zone B et de 50 % dans la zone C.* »

Les personnes n'ayant pu trouver de place auront tendance à se tourner vers les stations autrichiennes, italiennes et suisses. Vacances plus chères et perte de devises.

« *Le manque à gagner risquant d'être important,* explique M. de la Porte du Theil, d'Avoriaz, *notre station joue à fond la carte de l'étranger, où les stations françaises sont très appréciées, pour tenter de limiter au maximum les pertes. Une véritable politique d'étalement permettrait de moduler les prix de location, car le prix constitue en réalité le seul moyen pour réguler la fréquentation des stations. Nous avons établi pour Avoriaz « cinq catégories » allant de la « semaine choc » à la haute saison B ; ainsi, le prix d'un deux pièces varie de 1 000 F à 2 500 F.* »

Les vacanciers de la zone A se voient donc imposer le tarif le plus élevé, alors que ceux de Lille et de Strasbourg, étant hors zones de février, bénéficieront de prix très bas et... d'espace sur les pistes.

L'idéal pour les gestionnaires de lieux de villégiature et de détente consisterait à obtenir, comme en République fédérale d'Allemagne, une programmation des vacances pour une période de six ans ou, au minimum, de trois ans. Une telle décision rendrait plus compétitives les stations françaises, offrirait une meilleure occupation de l'habitat et, par voie de conséquence, une diminution des prix.

En effet, les vacances se vendent un an à l'avance, c'est-à-dire que, le 1er janvier 1981, les maisons de tourisme ouvriront leur campagne de promotion et de réservations pour 1982 sans connaître pour autant les dates de vacances scolaires en France.

Le créateur de la station des Arcs, M. Roger Godino, estime qu'avoir laissé cinq académies fixer leurs vacances à la même période que la région parisienne représente un pas en arrière et surtout prouve une mauvaise gestion collective. Dans son livre *Construire l'imaginaire*, où il raconte la naissance des Arcs, il s'insurgeait déjà contre la concentration dans le temps. « *Elle a,* écrit-il, *des effets pervers désastreux. Elle engendre tout d'abord la mise en place de nombreux équipements qui ne sont utilisés que deux mois par an, provoquant un gaspillage des moyens. (...) Elle crée une flambée des prix. Lorsqu'on est en effet en présence d'une période où la demande excède l'offre, il s'ensuit un renchérissement artificiel du prix des vacances et, par voie de conséquence, une relance de l'inflation.* »

Excès de vacanciers

Aux Arcs aussi, on s'est tourné vers l'étranger pour essayer de limiter les pertes de clientèle. Pour remédier aux difficultés que de nombreux skieurs rencontreront pour se faire transporter par la S.N.C.F. jusqu'à Bourg-Saint-Maurice — la ligne desservant la vallée de la Tarentaise est à voie unique, — Les Arcs leur ont loué des cars.

Les stations des Pyrénées ne pourront même pas accueillir cet excès de vacanciers ; puisque le hasard a voulu que l'Académie de Toulouse se trouve au même moment en congé ! C'est l'amertume. Surtout que l'an passé les responsables pyrénéens du tourisme avaient beaucoup investi auprès des Parisiens pour faire connaître leurs champs de neige ; en proposant des prix exceptionnels et affrété des trains spéciaux. Tout sera à refaire l'an prochain... Si !

ALAIN FOURMENT.

(Lire la suite page 25.)

VACANCES

Le fond sans risque ?

UN million de fondeurs glisseront, cet hiver, sur les pistes du Jura, du Massif Central, des Vosges, des Alpes et des Pyrénées. Plusieurs dizaines de milliers d'entre-eux chausseront, pour la première fois, ces « planches » longues et étroites, convaincus que ce sport ne nécessite aucun entraînement, qu'il s'apprend « sur le terrain » et qu'à la différence du ski alpin il ne présente aucun danger. L'hiver 1979-1980 aura révélé aux spécialistes grenoblois de traumatologie du ski que cette discipline sportive était, au contraire, à l'origine d'accidents nombreux et très différents de ceux rencontrés en ski alpin.

Le service d'urgence et de traumatologie de l'hôpital sud de Grenoble a reçu, depuis sa création en 1968, 8 988 skieurs accidentés. Jusqu'en 1975, aucun fondeur ne fut hospitalisé. Ils firent leur apparition dans les statistiques à l'issue de la saison 1975-1976. On dénombra alors quatre accidentés en fond pour 946 victimes de traumatismes en ski alpin. Au cours des saisons suivantes, le service du Pr. Bèzes traita successivement 33, 43 et 41 fondeurs, alors que le nombre des accidentés en ski alpin restait stable. « *Nous avons assisté pendant l'hiver 1979-1980 à une véritable explosion des accidents de ski de fond* », note le spécialiste grenoblois qui a soigné, la saison dernière, 126 fondeurs parmi les 1 098 personnes hospitalisées à la suite d'un accident de ski.

L'engouement pour le fond a fait apparaître, ces toutes dernières années, une nouvelle forme de traumatologie de la neige. Les fondeurs ne peuvent pas, comme les skieurs alpins, revêtir des vestes et des pantalons très protecteurs — les phénomènes de transpiration les contraignant à porter un équipement léger. — l'exposition répétée au froid et aux intempéries peut alors provoquer des gelures superficielles. L'instabilité du talon de la chaussure sur le ski, l'étroitesse de celui-ci sont à l'origine d'hématomes sous les ongles des orteils qui sont redoutés et très fréquents chez les fondeurs. Si les accidents musculaires sont rares chez les derniers, les tendinites sont, par contre, nombreuses. Quant aux lésions des membres supérieurs, elles sont, proportionnellement, plus fréquentes chez les fondeurs que parmi les skieurs alpins. Il y a trois fois plus de fractures de l'extrémité inférieure du radius, de fractures de métacarpiens et de phalanges, enfin d'entorses du pouce parmi les premiers que chez les seconds. Pour les membres inférieurs, deux lésions prédominent chez les fondeurs. Les plus nombreuses sont les entorses du genou, dont une sur quatre s'avère grave ; viennent ensuite les lésions de la hanche qu'on rencontre rarement en ski alpin. Les fractures de la jambe restent exceptionnelles en ski de fond. « *Contrairement à ce que l'on pourrait*, a priori, *penser, les accidents de fond ne sont pas réservés aux sujets âgés* », explique le Pr. Bèzes. Il reçoit dans son service des fondeurs de tout âge. Mais, parmi eux, 90 % avouent une activité sédentaire.

Pistes gelées

Le développement du nombre des fondeurs au cours des dix dernières années ne peut, à lui seul, expliquer le soudain accroissement des accidents enregistré pendant l'hiver 1979-1980. Les pistes très souvent gelées au cours de cette saison et d'autres mal entretenues ont provoqué de nombreux accidents. « Lourde », la neige tend alors à bloquer brusquement les spatules du skieur, qui chute en avant ou latéralement. Engagé sur une piste « gelée », le fondeur prend de la vitesse et tente de s'arrêter; mais, ne parvenant pas à se contrôler, il se laissera tomber lourdement sur le côté. Ces mauvaises chutes entraînent de nombreuses lésions de la hanche, notamment à l'extrémité supérieure du fémur. On note, à ce propos, que 75 % des chutes à ski de fond se produisent lors d'une descente.

Les observations faites tant à Grenoble qu'à l'hôpital de Chamonix par le service du docteur Foray montrent que le ski de fond n'est pas aussi « inoffensif » et « sécurisant » qu'on le décrit ordinairement, et sa pratique nécessite un minimum de technique, une bonne condition physique, des pistes correctement entretenues, enfin un matériel qui assure une véritable stabilité du talon sur la chaussure.

« *L'étude des accidents dans le ski de fond de haute compétition montre que, pratiqué sur de bonnes pistes, avec un bon matériel et une technique appropriée, ce sport n'engendre que peu d'accidents ; ce qui est loin d'être le cas en ski alpin de compétition* », écrit, dans la thèse de médecine qu'il consacre aux accidents des fondeurs, le docteur Pierre-Eric Baisse.

On peut enfin se demander si les massifs montagneux français comme ceux de l'Europe de l'Ouest, soumis à des écarts de température importants qui transforment constamment la structure du manteau neigeux, sont bien adaptés à la pratique suivantes, le service du Pr Bèzes rappelle que dans les pays nordiques on enregistre peu d'accidents de fond. Il est vrai que, là-bas, ce sport se pratique généralement sur des sols horizontaux et par des températures variant entre — 10 et — 20 degrés. La neige est alors uniformément légère et glissante.

CLAUDE FRANCILLON.

Le prix des sommets

NI la crise économique ni l'augmentation des prix ne semblent inciter les skieurs français et étrangers à renoncer à leur séjour à la neige. Dès la fin des vacances d'été, et même au cours de celles-ci, les demandes de réservation ont afflué dans les villages d'altitude. Les responsables des stations prédisent une saison exceptionnelle avec un remplissage à Noël très supérieur aux années précédentes, des « embouteillages » au bas des remontées mécaniques en février et des vacances de Pâques chargées. Il est déjà difficile, voire impossible dans certaines stations, de trouver un lit disponible, notamment du 7 au 14 février 1981 ou du 4 au 18 avril.

La capacité d'accueil des stations s'est pourtant accrue depuis l'hiver dernier de quinze mille à vingt mille lits nouveaux. Les premiers immeubles de la « Belle Plagne » ont surgi à 2 050 mètres d'altitude, étrangement semblables à ceux de Valmorel, du hameau de Méribel-Mottaret ; une architecture de chalet avec des façades en bois naturel recouvert de lauzes. Cette architecture sert désormais de modèle à nombre de maires de communes de montagne qui souhaitent créer une station de sports d'hiver sur les pentes d. leur village.

L'augmentation du nombre des lits s'accompagne également dans les stations d'un accroissement de leur potentiel en remontées mécaniques. Beaucoup d'entre elles ont renouvelé partiellement leurs installations ou se sont équipées de nouveaux appareils. La société grenobloise Pomagalski, numéro un mondial du transport par câbles, a enregistré cette année encore de très nombreuses commandes qui émanent pour les deux tiers de collectivités locales — communes et conseils généraux — ou de sociétés d'économie mixte. Le marché français des remontées mécaniques, qui demeure en pleine expansion, est, selon le président-directeur général de la société Pomagalski, M. Jean-Pierre Cathiard, directement lié à l'augmentation du nombre de skieurs, estimée annuellement entre 10 et 15 %.

Dix pour cent, c'est également le chiffre qui est le plus souvent cité par les responsables des stations lorsqu'on les interroge sur la hausse des prix cette saison en montagne. Le coût des vacances sur les cimes continue son ascension. M. Jean-Charles Simiand, secrétaire général du Syndicat national des téléphériques, admet que la hausse moyenne des forfaits se situera cet hiver autour de 13 %, mais qu'elle atteint 10 % dans certaines stations et 18 % dans d'autres, autorisées par la profession à « réajuster » leurs tarifs.

Janvier moins cher

Les augmentations des cours de ski sont elles aussi très « élastiques » : plus 5 % pour les leçons particulières d'une heure (80 F), à plus 25 % pour les engagements de moniteurs à la journée (600 F) à l'école de ski de Mégève. En hausse également, d'au moins 10 à 12 %, les locations de studios et d'appartements. Plus raisonnables apparaissent dans ces conditions les exigences des loueurs de matériel de ski qui affirment vouloir contenir leurs augmentations de prix en dessous de 10 %.

Pour skier moins cher cet hiver, il faudra partir en janvier. La plupart des stations proposent pendant tout le mois des prix « chocs », « cassés », « bradés » : 30 à 40 % sur les locations, et des remontées mécaniques à moitié prix.

La S.N.C.F., pour sa part, consentira des réductions de 30 à 35 % sur ses voyages en direction des stations, mais uniquement pendant les périodes dites « creuses ». Les skieurs de janvier, qui devront affronter un froid un peu plus piquant et des journées courtes, auront, en compensation, des pistes libres, des remontées mécaniques sans attente, des moniteurs disponibles et, généralement, une neige légère et de qualité.

En proposant sa « carte neige » au prix de 36 F — la licence F.F.S. valait, l'hiver dernier, 53 F, — la Fédération française de ski, qui a traversé cet été sa plus grave crise, offrira — en apparence seulement — la surprise de ce début de saison. Le nouveau « produit » qu'elle met sur le marché devrait, espèrent ses dirigeants, faire passer le nombre des membres affiliés à la F.F.S. de 500 000 à 800 000. La « carte neige » offre des garanties supérieures à l'ancienne licence, en assurant notamment le remboursement, en cas d'accident, des forfaits de remontées mécaniques et des cours de ski, et une assistance-ski-secours.

Le Syndicat national des téléphériques, qui souhaitait pouvoir vendre aux caisses des remontées mécaniques cette carte, n'a pas été soutenu par les clubs des grandes stations de sports d'hiver. Ceux-ci désirent, en effet, joindre à la « carte neige » leur propre « timbre » qui, moyennant 20 à 30 F supplémentaires, et parfois plus, donnera droit à des « avantages-station » non négligeables. Prix du forfait moins élevé, accès libre aux équipements locatifs de la station, notamment piscine et patinoire. Un moyen commode pour financer l'entraînement des jeunes coureurs des stations et faire accepter, à tous les skieurs, une augmentation de prix qui n'ose pas dire son nom.

La « carte neige » et son « timbre » auront, il est vrai, beaucoup plus d'attrait que l'ancienne licence, très dévalorisée, de la F.F.S.

C. F.

Le Salon « Neige et Montagne »

Le Salon « Neige et Montagne » ouvre, le 24 octobre, sa deuxième édition au Parc des expositions de Paris. La première avait été un succès puisque 57 749 visiteurs avaient été comptabilisés en 1979.

Cette année, le Salon est organisé autour de trois thèmes :

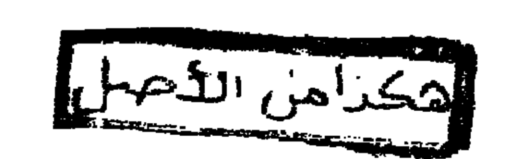
● *52,5 % des visiteurs de l'an passé cherchaient une information sur les « produits » touristiques montagnards. Cet aspect sera encore renforcé cette année afin de faire du Salon un* « centre d'information exceptionnel sur les séjours en France et à l'étranger, les activités de loisirs, le matériel, l'hébergement en altitude ». *La présence des fabricants français de matériel complétera ce dispositif.*

● *30 % demandent au Salon de les distraire : un rendez-vous sportif a été aménagé avec des pistes de ski alpin, de fond, un rocher d'escalade et une patinoire.*

● *10,5 % se déclarent désireux de rencontrer des montagnards : skieurs ou alpinistes, champions ou moniteurs se trouveront dans les cent onze stands.*

★ **Parc des Exposition, porte de Versailles à Paris. Du 24 octobre au 2 novembre. De 10 heures à 20 heures. Nocturnes jusqu'à 22 heures le mardi et le vendredi. Plein tarif : 12 F. Demi-tarif : 8 F.**





A LA NEIGE

Le ski et les recteurs

(Suite de la page 23)

Les voies de communications vers les Alpes, qu'elles soient routières ou ferroviaires, atteindront pour la zone A la quasi-saturation. Les automobilistes, chaque année de plus en plus nombreux, connaîtront une aggravation des embouteillages.

Les départs et les retours des vacances d'hiver, et principalement au mois de février, posent à la S.N.C.F. plus de problèmes dorénavant que ceux des mois d'été. Les départs n'ont lieu que dans une seule direction : les Alpes, la Suisse, l'Autriche et l'Italie et une seule gare parisienne supporte le trafic... « *La concentration en zone A de huit académies contraint la S.N.C.F. à une restriction de l'offre,* souligne M. Poinsignon, directeur adjoint de la direction commerciale voyageurs, *notamment les 14 et 15 février où la S.N.C.F. devra à la fois assurer les retours de la première zone et faire face aux départs de la deuxième zone. Nous savons déjà que 25 000 demandes de places-couchettes ne pourront pas être satisfaites malgré la mise en place de trains supplémentaires comme en 1980 (870 trains réguliers et 199 supplémentaires au départ de Paris).* »

Ces 25 000 demandes non satisfaites cette année s'ajoutant aux 35 000 de l'an passé justifient pleinement l'accroissement zones est préjudiciable pour la S.N.C.F.. loue plus de cent voitures-couchettes aux réseaux étrangers. L'absence d'un délai de route entre les différentes zones est préjudiciable pour la S.N.C.F. Elle ne peut pas satisfaire toutes les demandes de réservation. Elle doit louer du matériel et bloquer en période de gros départs les trois quarts de son transport marchandises faute de locomotives.

L'idéal, dont on espère qu'il se réalisera un jour, si l'on parvient à surmonter l'opposition des syndicats d'enseignants, ce serait le découpage en deux zones de la région parisienne. D'après une enquête « sérieuse » réalisée pour la S.N.C.F., il ressort que moins de 2 % des familles et seulement 5 % des familles d'enseignants seraient gênées par une telle mesure.

Au mois de février, 50 % des familiers des sports d'hiver ne seront pas acceptés dans les stations françaises et seront contraints soit de rester chez eux, soit de se rendre à l'étranger. Au manque à gagner s'ajoutera une fuite de devises et un gaspillage inutile de temps et d'essence dû aux embouteillages. Seules les grandes stations et les chaînes d'hôtels pourront faire face, mais les petites stations, les hôteliers et les commerçants subiront un dommage irréparable.

Cette situation aberrante, qui verra 43,27 % de la population en vacances contre 18,76 % l'an dernier, devrait inciter à une meilleure coordination. Que ce soit les responsables des transports ou ceux des stations, tous unanimes souhaitent s'entendre pour dégager des solutions appropriées aux problèmes posés par l'étalement des vacances de février afin d'éviter de se retrouver en 1982 dans la même situation.

Si la libéralisation et la décentralisation des choix de congés représentent des progrès incontestables, il ne faut pas qu'elles produisent l'inverse de leur raison d'être, c'est-à-dire la concentration dans le temps et dans l'espace.

ALAIN FOURMENT.

Deux mille lits à Briançon

LA demande d'hébergement en altitude est telle que les *opérations* de promotion immobilière affichent des bilans flatteurs. Ce n'est plus l'euphorie du premier lustre des années 1970 ni leurs folies de béton, mais le marché porteur suscite dans tous les massifs des projets de remontées mécaniques et de lotissements.

Certains — notamment en Tarentaise — s'intègrent dans des plans d'aménagement arrêtés de longue date. D'autres se veulent des extensions de stations ou d'agglomérations plus ou moins coordonnées et suscitent des oppositions virulentes d'habitants *ou de résidents secondaires*. Il en est ainsi, à Chamonix, des propositions de remontées mécaniques formulées par M. Schnebelen sur le plateau du Cenlaveyron (*le Monde* du 30 août et du 4 octobre). Ainsi, à Briançon, des projets d'équipement du site du Prorel élaborés par la municipalité que dirige M. Paul Dijoud, maire (P.R.) et secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur.

Présentée comme « *une nécessité et une chance* » pour Briançon, la nouvelle station comprendrait un télécabine avec gare intermédiaire entre 1 200 et 2 530 mètres d'altitude, trois téléskis ainsi que des pistes de ski. Coût hors taxes : 34 millions de francs. Sur le plateau de Puy-Saint-Pierre, à 2 000 mètres d'altitude, seraient construits environ deux mille lits. Trente emplois seraient créés.

Le groupe d'action municipale n'a pas manqué de s'opposer aux propositions de son adversaire politique. Plus significatif est le refus des habitants de Puy-Saint-Pierre et du maire délégué de ce hameau, M. Fernand Bérard. Soixante lettres de protestation ont été adressées à la commission des unités touristiques nouvelles (U.T.N.) pour souligner le traumatisme qui résulterait de cette urbanisation : « *Pour juger objectivement de l'impact en constructions sur le site,* peut-on y lire, *il convient d'avoir en mémoire que le projet du scénario C* (six cents logements, un hôtel, des boutiques, des parkings) *représente une emprise au sol équivalente de sept à dix fois celle de l'actuel village de Puy-Saint-Pierre.* » Le comité « U.T.N. » ne tranchera pas avant plusieurs mois entre la mairie et les habitants.

Le bulletin municipal de Briançon daté de mars 1980 déclare en toute candeur : « *L'aménagement du Prorel s'inscrit dans le droit fil d'une dynamique qui a conduit au développement de Serre-Chevalier et à la création du téléphérique des glaciers de la Meije.* » Ceux qui déplorent la pagaille urbaine qu'est devenue la vallée de la Guisane et le viol d'un sanctuaire perpétré à la Meije ne manqueront pas d'être inquiets pour Puy-Saint-Pierre.

ALAIN FAUJAS.

LE JUGEMENT DES CHIFFRES

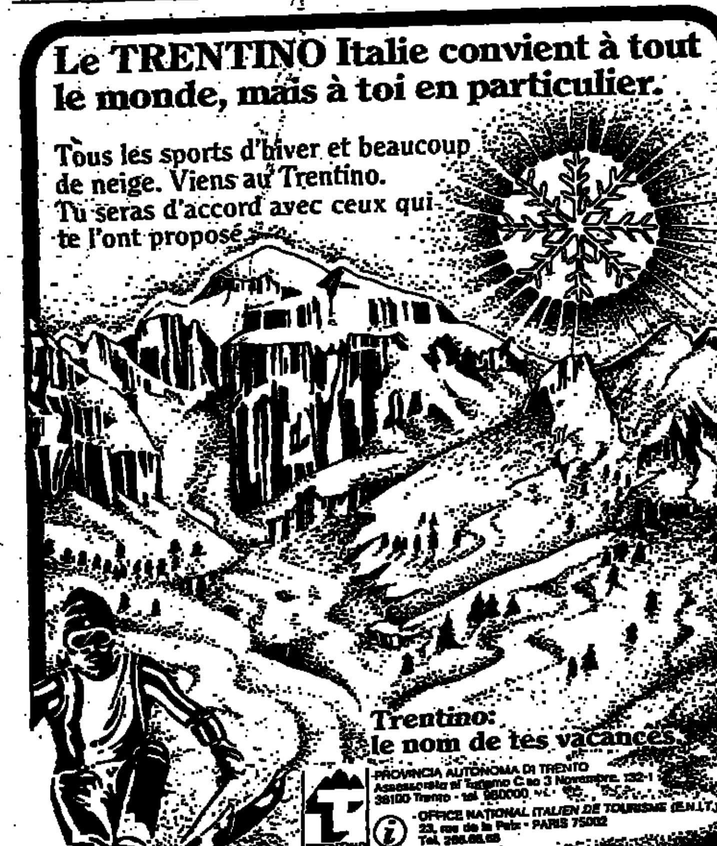
1980	Population	en %
Zone A (9 au 17 février)	9 878 524	18,76
Zone B (16 au 24 février)	29 573 004	56,16
Zone C (23 février au 2 mars)	13 204 274	25,08
1981		
Zone A (7 au 14 février)	22 781 816	43,27
Zone B (21 au 28 février)	11 276 551	21,42
Zone C (14 au 21 ou au 23 février)	13 166 332	25
Strasbourg (28 février au 7 mars)	1 517 330	2,88
Lille (pas de vacances)	3 913 773	7,43

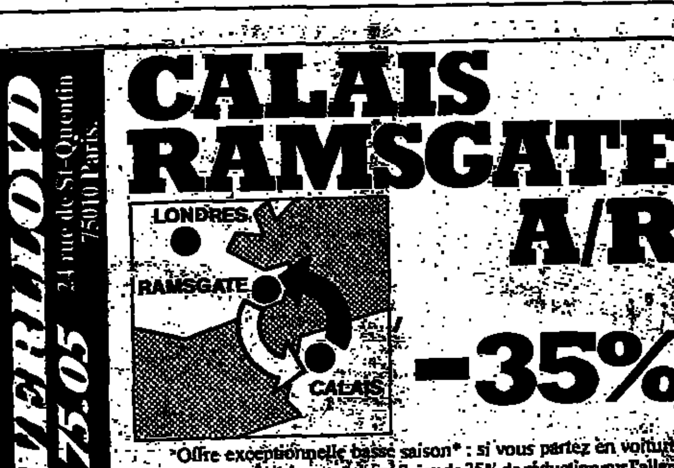
A la lecture de ce tableau, il peut apparaître paradoxal que les stations puissent, en 1981, difficilement accueillir les vacanciers de la zone A alors que l'an passé elles avaient hébergé dans la presque totalité ceux de la zone B. Cette contradiction apparente s'explique par le fait que les Parisiens en congé à cette période vont presque tous aux sports d'hiver.

LES TRAINS DE NEIGE DE PROVINCE

- *Lille - Bourg-Saint-Maurice* : 18 h. 52 (tous les vendredis du 26 décembre au 17 avril (sauf le 6 février) et le 20 décembre et 21 mars).
- *Le Havre - Rouen - Briançon* : 19 h. 15 (23 décembre et 13 février).
- *Le Havre - Rouen - Saint-Gervais - Bourg-Saint-Maurice* : 20 h. 52 (23 décembre et 9, 16, 23 et 30 janvier et du vendredi 13 février au 3 avril et le 14 janvier).
- *Le Havre - Rouen - Saint-Gervais* : 21 h. 10 (23 décembre et 13 février).
- *Brest - Saint-Gervais - Bourg-Saint-Maurice* : 17 h. 51 (19 décembre, 6 février et 27 mars).
- *Rennes - Saint-Gervais* : 21 h. 34 (6 février).
- *Quimper - Saint-Gervais - Bourg-Saint-Maurice* : 17 h. 40 (6 février) et 18 h. 19 (19 décembre et 27 mars).
- *Nantes - Saint-Gervais* : 17 h. 44 (6 février).
- *Nantes - Saint-Gervais - Bourg-Saint-Maurice* : 18 h. 24 (20 décembre, 7 février et 28 mars) 18 h. 31 (6 février) et 18 h. 33 du 10 au 31 janvier et du 21 février au 21 mars).
- *Metz - Bourg-Saint-Maurice* : 6 h. 52 (14 février) et 20 h. 41 (tous les samedis du 10 janvier au 8 avril).
- *Metz - Briançon - Bourg-Saint-Maurice - Saint-Gervais* : 22 h. 09 (tous les vendredis du 19 décembre au 17 avril sauf le 6 février et les 20 décembre, 14 février et 4 avril).

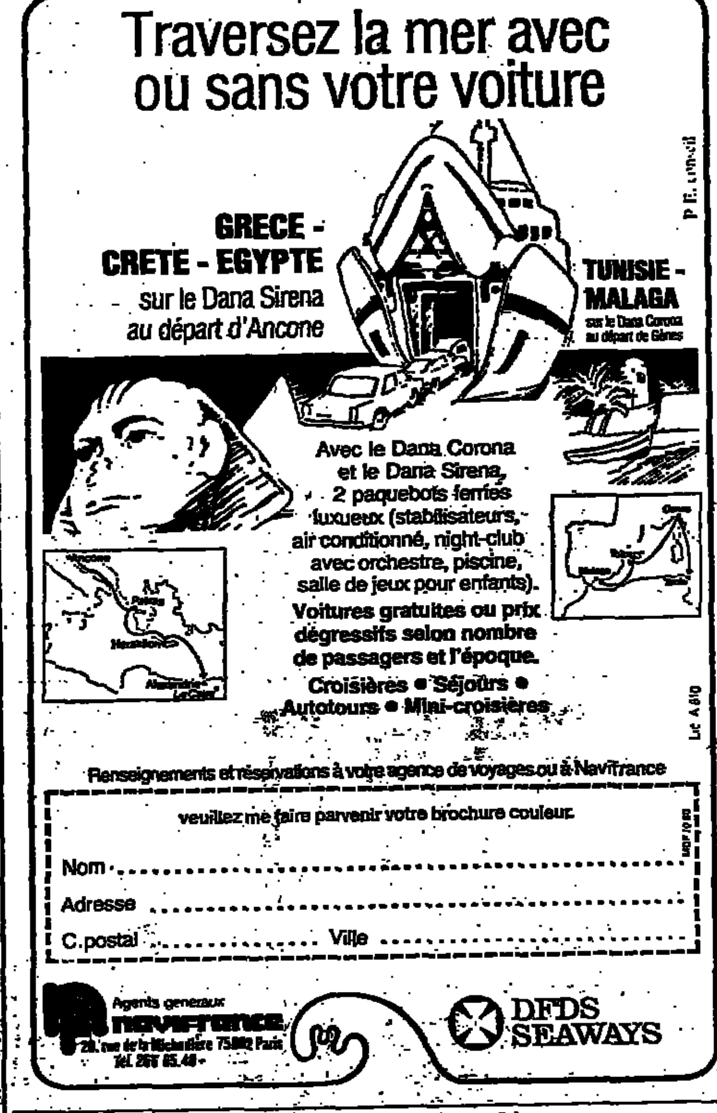
La S.N.C.F. pouvant mettre en circulation de nouveaux trains, il est conseillé de se renseigner dans toutes les gares.













Plaisirs de la table

En voyage

A la conférence mondiale de l'énergie, qui vient de se tenir à Munich, la réception française a été la plus remarquée. Organisée par le Comité français, dont M. Paul Auriol est le secrétaire général, on s'y régala à cinq buffets : Paris-Champagne, Bretagne - Normandie, Alsace - Lorraine, Aquitaine-Périgord, Provence - Bourgogne. Les vins offerts par les régions et le champagne Laurent-Perrier, les spécialités régionales (la tourtière gasconne, réalisée par Christian Massia, les charcuteries bretonnes biologiques, choisies par M. Goareguer et arrosées de cidre, la timbale Elysée, de Lasserre, etc.).

Puisque nous sommes en Allemagne, signalons la lutte entreprise par M. Franz Keller *(l'Auberge du Schwarzer Adler)* contre la chaptalisation des vins de Bade. Un confrère d'outre-Rhin demande, avec le président du tribunal de grande instance de Fribourg, une loi obligeant l'indication, sur les étiquettes, de la part de sucre et de la part de raisin du vin ainsi que son acidité. Il faudrait bien cela aussi en France ! Ces vins allemands, Riesling et autres, sont intéressants lorsqu'ils ne sont pas jus de betterave. On a pu s'en apercevoir à une réception de dégustation de l'Institut allemand du vin, au Pré-Catalan, l'autre semaine.

***

Le cher Fritz Balestra *(Hôtel des Alpes*, à Chambéry, tragiquement disparu ce printemps, aurait été heureux de l'hommage que lui ont rendu ses amis d'Helvétie. En un repas (en son *Hôtel des Alpes* même), préparé par Fredy Girardet. Menu superbe et superbement réalisé comme sait les signer Girardet. Tous les grands cuisiniers de Suisse étaient là avec aussi M. Ehrlich (restaurant *Laurent*). Parce que ce fut la dernière sortie de Fritz Balestra qu'une visite chez *Laurent*, juste avant sa mort, pour remettre le diplôme de l'Académie suisse des gastronomes au chef Pralong. Ce soir-là, Balestra m'avait dit : « *Un cuisinier suisse dans un grand restaurant français, comment n'en serions-nous pas flattés ?* »

Quelques jours plus tôt, le président Mobutu donnait une réception chez *Laurent*. Il apprécia singulièrement l'Yquem 1966. Mais puisque je suis en Suisse, profitons-en pour annoncer les prochaines R.G.I. (Rencontres gastronomiques internationales). A l'*Hôtel du Rhône*, dans le cadre de l'exposition Montres et Bijoux si somptueusement admirables, la semaine du 17 au 22 novembre verra honorer également les perles et joyaux de la cuisine. Se retrouveront donc à Genève : André Daguin, pour un dîner foie gras ; Roger Lamazère, pour un dîner truffier, et Christian Petrossian, pour un dîner caviar.

Cela vaut le voyage au bord du Léman !

***

Renoncer aux boissons faibles ou quelconques et nous adonner au Sherry... dit le Falstaff de Shakespeare. C'est à quoi nous encourage M. Legras (*Au verger de la Madeleine*, 4, boulevard Malesherbes, Paris-8e, tél. : 265-51-99). Sa vitrine des eaux de vie et liqueurs du monde entier est à voir, sa collection de vieux armagnacs à étudier. Mais je viens de découvrir chez lui un manzanilla très savoureux. On sait que les Jerez (les Anglais disent Sherry) se classent en fino, manzanilla, amontillado, oloroso, du sec au doux. Mais le manzanilla, à la saveur particulière et au léger goût d'amandes fraîches, est le préféré des connaisseurs. Celui-ci, Royal Decree (pale dry), est une réussite. Cela devrait m'inviter à vous suggérer quelques adresses parisiennes de cuisine espagnole. Las ! cette cuisine, qui peut être très bonne, est mal représentée. Notez cependant *La Paella* (50, rue des Vinaigriers, Paris-10e, tél. : 208-28-89) et *Cardena's* (64, rue de Charenton, Paris-12e, tél. : 628-10-82) avec, aussi, le cabaret *Barcelona*, fondé en 1928 (9, rue Geoffroy-Marie, Paris-9e, tél. : 824-47-66).

LA REYNIÈRE.

● *Le prix Marco-Polo-Casanova* 1980 sera décerné le 6 janvier prochain au *Fouquet's*. Sur les rangs : la cuisine indienne. Il y a plus de vingt restaurants de cuisine indienne à Paris.

Philatélie

N° 1661

FRANCE : « La famille de paysans », de Le Nain.

Un détail du tableau de « la Famille de paysans », œuvre de Le Nain, sera le sujet du prochain timbre de la « série artistique ». Vente générale le 10 novembre (44e/80). — Retrait prévu pour le 9 janvier 1982.



3,00 F, bistre foncé, bistre clair, bistre rouge et gris.

Format 36,85 × 48 mm. Dessin et gravure de Pierre Gandon. Tirage : 5 500 000 exemplaires. Impression taille-douce ; Ateliers du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 8 et 9 novembre, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert à la Salle Wagram, 39, avenue de Wagram, Paris-17e. — Oblitération « P. J. ».

— Le 8 novembre, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e ; de 10 h. à 17 h., au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. — Boîtes aux lettres spéciales pour « P. J. ».

Une exposition originale

L'auteur du timbre de la « Cigale rouge », émis en 1977, Yvonne Schach-Duc, qui a pour tâche, dans sa vie professionnelle, de voir l'infiniment petit, sous ses instruments grandissants, infiniment grand, avec l'aide de ceux qui reconnaissent ses qualités humaines et artistiques, organisera une exposition qu'elle a intitulé « Jeux sur la réalité » (dessins scientifiques). L'exposition se tiendra du 4 au 14 novembre dans la galerie de l'Union des banques, 22, boulevard Malesherbes, Paris-8e. Entrée libre, ouverte de 9 h. à 17 h., du lundi au vendredi.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires.

21000 Dijon, du 28 oct. au 12 nov. — Foire internationale et gastronomique.

31000 Toulouse (42, rue du Languedoc), le 31 oct. — Journée mondiale de l'épargne.

67000 Strasbourg (2, quai Kléber), le 31 oct. — Quinzaine de l'Epargne

06110 Le Cannet (mairie annexe de Rocheville), les 8 et 9 novembre. — Troisième Exposition nationale de cartophilie.

59000 Lille (hôtel de ville), sixième exposition nationale des timbres de la libération :

— Les 8 et 9 novembre, dixième anniversaire de la mort du général de Gaulle ;

— Les 10 et 11 novembre, quatre-vingt-dixième anniversaire de la naissance du général de Gaulle.

FRANCE : Hommage à Charles de Gaulle.

Le dixième anniversaire de la mort du général de Gaulle et le quarantième anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 seront célébrés par l'émission d'un seul timbre dont la valeur faciale correspondra à l'affranchissement des plis « rapides ». Vente générale le 10 novembre (45e/80). — Retrait prévu pour le 5 juin 1981.



1,40 F, bleu, rouge, jaune or, gris et noir.

Format 48 × 27. Maquette de Georges Mathieu. Tirage : 10 millions d'exemplaires. Impression hélio; Ateliers du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 8 et 9 novembre, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire ouvert à la chancellerie de l'ordre de la Libération, 51 bis, boulevard de Latour-Maubourg, Paris-7e. — Oblitération « P. J. ».

— Le 8 novembre, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e ; de 10 h. à 17 h., au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. — Boîtes aux lettres spéciales pour « P. J. ».

● L'Association des Français libres, à l'occasion de l'émission de ce timbre, vendra — au profit de ses œuvres sciales — les souvenirs suivants : une enveloppe et une carte 10 F l'une ; un feuillet (12 × 27) 25 F ; une plaquette de 60 pages « France libre 1940-1943 » 60 F, tous avec le timbre oblitéré « Premier jour ». S'adresser à l'Association des Français libres, 59, rue Vergniaud, 75013 Paris.

EN BREF...

● ALGERIE. — « *Millénaire de la naissance d'Ibn-Sina - 1980* », *2,00 D.A. (23-10-80).*

● AUTRICHE. — « *350e anniversaire du* Journal officiel *de la ville de Linz* », *2,50 Sch.* — « *Centenaire de la naissance de l'auteur Robert Musil* », *4,00 Sch (10-80).*

● BELGIQUE. — *Timbre « touristique » dédié à Chissy, 5 francs. Taille-douce, papier polyvalent non-phosphorescent (29-9-80).*

● CONGO. — *Projets d'émissions : Conférence mondiale sur le tourisme, 100 F : Grottes de Ntari-Dinga, 95 F ; Rentrée scolaire, 50 F ; Centenaire de Brazzaville, 45, 65, 75, 150 et 200 F.*

● FINLANDE. — *Championnat du monde de biathlon, du 10 au* 15 février 1981, à Lahti, 1,10 mk *(17-10-80).*

● GABON. — « *Jeux olympiques de Moscou* », *50, 100 et 200 F ; bloc-feuillet, 400 F. Maquettes de Georges Bétemps. Offset, Edila. (25-7-80.)*

● GRANDE-BRETAGNE. — *Deux valeurs d'usage courant : 3 p., rouge foncé (auparavant bleu) et 22 p., bleu (22-10-80).*

● MAURITANIE. — *Série surchargée « Lake-Placid 1980 », 10 et 12 Um, médaille de bronze, Suède ; 14 et 55 Um, argent, U.R.S.S. ; 60 et 100 Um, or, U.S.A. (14-6-80.)*

● TOGO. — « *Bicentenaire du peintre J.-D. Ingres* », *25, 30, 40, 90, 100 et 200 F ; bloc-feuillet avec 100 et 200 F (29-8-80.)*

● TUNISIE. — *Deux timbres pour « le travail manuel », 30 et 75 M, ainsi qu'une figurine postale de 50 M, « Ibn Khaldoun ». (21-7-80.)*

ADALBERT VITALYOS.

Jeux

échecs N° 888

INFILTRATION

(Tournoi « Evening Standard », 1980)
Blancs : S. BROWN
Noirs : J. NUNN
Défense Benoni

1. d4	Cf6	18. Ta-ç1 (m)	Tf-é8! (n)
2. ç4	ç5	19. g5 (o)	Cd7
3. d5	é6	20. Ca4	Da5
4. Cç3	é×d5	21. D×ç4 (p)	b5 (q)
5. ç×d5	d6	22. Dç7 (r)	Dd2+! (s)
6. é4	g6	23. Rg3 (t)	Cé5!! (u)
7. f4	Fg7	24. Tç-d1 (v)	Db4
8. Cf3	0-0	25. Cç3 (w)	Ta-ç8! (x)
9. Fé2 (a)	Fg4 (b)	26. D×a7	D×b2
10. 0-0 (c)	Cb-d7	27. Cb1 (y)	C×f3
11. h3 (d)	F×f3	28. R×f3 (z)	T×é4!! (aa)
12. F×f3	ç4! (é)	29. Tf2	Db4
13. Fé3 (f)	Da5 (g)	30. Rg3	Fd4
14. g4 (h)	Cé8 (i)	31. abandon (ab)	
15. Rg2 (j)	Cç5		
16. F×ç5 (k)	D×ç5		
17. Dé2	Cf6 (l)		

NOTES

a) Une autre possibilité est 9. Fd3 ; par exemple, 9..., Ca6 (si 9..., b5 ; 10. é5, d×é5 ; 11. f×é5, Cg4 avec un jeu peu clair) ; 10. 0-0, Cç7 ; 11. a4, Té8 ; 12. h3, A6 ; 13. Té1, Tb8 ; 14. Fd2, b5 ; 15. a×b5, a×b5 ; 16. b4, ç×b4 . 17. Ca2, Ca6 et les Noirs ont un léger avantage qui montre que 14. a5 est probablement meilleur que 14. Fd2.

b) A ce stade de la variante des quatre pions, les Noirs ont le choix entre plusieurs continuations, les deux principales étant 9..., Té8 et 9..., b5. Le coup du texte, quoique moins souvent joué, mérite considération.

ç) L'attaque 10. é5 semble prématurée après 10..., F×f3 ; 11. F×f3, d×é5 ; 12. f×é5, Cf-d7 ; 13. é6, Cé5 ; 14. é×f7+, T×f7 ; 15. 0-0, Cb-d7 ; 16. Fé3, C×f3+ ; 17. T×f3 ; 18. D×f3, Cé5 ; 19. Dd1, ç4!. Si 10. Cd2, F×é2, Té8 ; 12. 0-0, Ca6! ; 13. Df3, Cb4 ; 14. Tb1, Cç2 ; 15. Dd3, Cd4 ; 16. b4, Cd7.

d) Ou 11. a4, Té8 ; 12. h3, F×f3 ; 13. F×f3, ç4 ; 14. Fé3, Da5 ; 15. Fd4, Té7 ; 16. Rh1, a6 ; 17. g4, Ta-é8 ; 18. g5, C×é4 ; 19. C×é4, T×é4 ; 20. F×é4, T×é4 ; 21. Df3, f5 avec égalité (Peev - Velimirovic, Sofia 1972) ou 11. a4, Tç8 ; 12. h3, F×f3 ; 13. F×f3, ç4 ; 14. Fé3, Cç5 ; 15. é5, d×é5 ; 16. f×é5, Cf-d7 ; 17. é6, Cé5! ou encore 11. Rh1 ; 11. Dç2 ; 11. Cd2. Cette dernière suite (11. Cd2) donne lieu à un jeu compliqué après 1..., F×é2 ; 12. D×é2, Té8 ; 13. Df3, Tç8! et les Noirs menacent 14..., ç4 et 15..., Cç5. Si 14. Cç4, Cb6 ; 15. C×d6 (ou 15. C×b6, D×b6 et 16..., Db4 ou 15. Cé3, Lé7), D×d6 ; 16. é5, Dd7 ; 17. é×f6, F×f6 ; 18. f5, Fd4+ ; 19. Rh1, F×ç3 ; 20. b×ç3, C×d5 ; 21. Dg3, Cf6! ; 22. Fh6, Cé4 ; 23. Dh4, g×f5!

é) Et non 12..., Té8 ; 13. g4, h6 ; 14. h4, Ch7 ; 15. g5, h×g5 ; 16. h×g5, a6 ; 17. a4. On peut également tenter 12..., Tç8 ; si 13. g4, ç4 ; 14. g5, Cé8 suivi de Cç5-Cd3.

f) Empêchant 13..., Cç5.

g) Sur 13..., Tç8 les Blancs peuvent répondre 14. F×a7 sans craindre 14..., b6 ; 15. Cb5, Cé8 (si 15..., Cç5 : 16. é5) ; 16. Dç2, Tç5 ; 17. a4 et rien n'est très clair.

h) La partie Kaplan-Sigurjonsson (Hastings 1976) se poursuivit par 14. Dé2, Ta-ç8 ; 15. g4, Cç5 ; 16. g5, Cf-d7 ; 17. D×ç4, Tf-é8! avec un bon jeu pour les Noirs.

i) Et non 14..., Cç5 à cause du déferlement 15. é5, d×é5 ; 16. f×é5, Cf-d7 ; 17. é6, Cé5 ; 18. é7, Tf-é8 ; 19. d6. A considérer est aussi 14..., Tç8.

j) Une imprécision. Nunn remarque la force de 15. Dç2! en liaison avec la manœuvre Cé2 - Cd4.

k) Que faire d'autre en raison de la menace 16..., Cd3 et 17..., C×b2?

l) Recherchant la case d7.

m) 18. é5 reste obscur après 18..., Ta-é8 ; 19. Ta-é1, d×é5 ; 20. f×é5, Cd7 ; 21. é6, Cé5.

n) Beaucoup plus actif que 18..., b5.

o) Sur 19. Ca4 la réplique 19..., C×d5 est possible : 20. C×ç5, C×f4+ ; 21. Rh1, C×é2 ; 22. F×é2, d×ç5 ; 23. F×ç4, Té7.

p) Et non 21. T×ç4, b5 et les Blancs perdent une pièce.

q) Si 21..., Dd2+ ; 22. Rh1, D×f4 ; 23 Fg4!, D×é4+ (et non 23..., Cé5 ; 24. T×f4, C×ç4 ; 25. T×ç4, b5 ; 26. Tç7, b×a4 ; 27. Tf×f7) ; 24. D×é4, T×é4 ; 25. F×d7, Td8 ; 26. Fg4, T×a4 ; 27. Tç7, Tf8 ; 28. Tç×f7!, T×f7 ; 29. Fé6.

r) S'attendant à 22..., D×a4 ; 23. D×d7, D×a2 ; 24. Tf2.

s) Une infiltration décisive.

t) Ou 23. Rh1, D×f4 ; 24. D×d7, Fé5 ; 25. Tç2, b×a4 ; 26. Dg4, Dé3!

u) 23..., Fé5! était également fort : 24. f×é5, D×g5+ ; 25. Rh2 — ou 25. Fg4, C×é5 ; 26. Cç3, h5 ou 25. Rf2, C×é5 ; 26. Cç3, Cd3+ , C×é5 ; 26. Cç.., Té7 (et non 26..., C×f3+ ; 27. T×f3, D×ç1 ; 28. D×f7+ avec échec perpétual) ; 27. D×d6, Td7 suivi de 28..., C×f3+ avec gain.

v) Si 24. Dç3, C×f3! et si 24. Cç3, Cd3!

w) Ou 25. f×é5, F×é5+ et 26..., b×a4.

x) Meilleur que 25... D×b2 ; 26. Tf2!

y) Si 27. Tf2, D×ç3 ; 28. f×é5, D×é5+.

z) Si 28. T×f3, T×é4.

aa) Plus élégant que 28..., Dh2 ; 29. Tg1, D×h3+ ; 30. Dg3, D×g3+ ; 31. R×g3, T×é4. Maintenant si 29. R×é4, Dé2+ ; 30. Dé3, Té8 mat.

ab) Après 31. T×d4, D×d4 les Blancs sont perdus.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 887
A. SACHAROV 1970

(Blancs : Rç8, Fd7, Pç5 et é6. Noirs : Rg2 Ta7 Pé4 et é3. Nulle.)

1. Rb8!, Ta5 (si 1..., é2 ; 2. R×a7, é1=D ; 3. é7!) ; 2. é7, é2 ; 3. é8=D, é1=D ; 4. D×é4+!!, D×é4 ; 5. Fç6!, Tb5+ (si 5..., D×ç6. Pat) ; 6. Ra7!, Ta5+ ; 7. Rb8! (et non 7. Rb6?, Ta6+ ni 7. Rb7?, Ta7+), Tb5+ ; 8. Ra7 nulle.

ÉTUDE
B. et M. PLATOV
(1905)

BLANCS (7) : Rg1, Tb1, Cd4, Pa2, d5, f3 et f2.
NOIRS (6) : Rf8, Dh3, Pa6, d6, h7 et b4.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 885

LES DAMES DE VALKENBURG

La meilleure joueuse du monde pour le jeu de la carte, Rixi Markus, n'a pas participé aux VIes Olympiades car elle s'est partiellement retirée des compétitions après avoir accumulé une impressionnante série de victoires.

La donne suivante est une illustration de son talent, qui lui a permis de réussir un chelem à sans atout qui semblait infaisable.

♠ V 4
♥ A 10 7 3 2
♦ D 4
♣ A D 6 5

♠ R D 8 5 2
♥ D V 5
♦ 8 5
♣ 10 7 2

N / O E / S

♠ 10 9 6 3
♥ —
♦ 10 7 6 2
♣ V 9 8 4 3

♠ A 7
♥ R 9 8 6 4
♦ A R V 9 3
♣ R

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♥	1 ♠	4 ♥	4 ♠
4 SA	passe	5 ♥	passe
6 ♥	passe	passe	6 ♠
6 SA	contre	passe	passe...

Ouest ayant entamé le roi de pique, *comment Rixi Markus, en Sud, a-t-elle gagné* le PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

Il était clair qu'Ouest n'avait pu contrer qu'avec roi et dame de pique (en principe cinquièmes) et dame, valet et 5 à cœur. Il *était donc inutile de laisser passer* le roi de pique dans le but de « rectifier le compte » et d'essayer de squeezer Est à cœur-trèfle (si Est avait eu cinq trèfles et trois cœurs). En revanche, *un placement de main sur Ouest* était possible. Rixi Markus prit donc avec l'as de pique, puis elle tira toutes ses cartes maîtresses. Sur le cinquième carreau, Ouest dut jeter son avant-dernier pique et la position fut la suivante :

♠ V ♥ A 10 7

♠ D ♥ D V 5

♥ R 9 8 6

Sud joua le 6 de cœur et, comme Ouest hésitait, Rixi lui dit : « *Si vous jouez le 5, je mets le 10 du mort, et, si vous mettez le valet, je prendrai et je vous mettrai en main en jouant le valet de pique...* »

En principe, il ne faut pas contrer un chelem si la chute n'est pas certaine, mais il était difficile pour Ouest d'imaginer que Est (qui avait dit « 4 ♠ ») était aussi faible...

La victoire des Français aux Olympiades

Après avoir terminé en tête des éliminatoires, auxquelles participaient cinquante-huit pays, les Français *Paul Chemla, Christian Mari, Michel Lebel, Michel Perron, Philippe Soulet et Henri Svarc* ont franchi le cap des demi-finales, puis ils ont remporté les VIes Olympiades en battant dans la finale de 80 donnes les champions du monde américains par 231 à 211 IMPs (International Match points). Dès la première donne de ce match, qui est considéré comme « un des mieux joués de l'histoire du bridge », les Français ont pris l'avantage en réussissant une manche qui a été chutée par les Américains dans l'autre salle.

♠ A D 9 2
♥ 3
♦ A 9 2
♣ A V 8 4 2

♠ 10 6 5 3
♥ V 10 8 2
♦ 10 5
♣ R 6 3

N / O E / S

♠ 4
♥ A R D 7 5
♦ D V 6 3
♣ D 10 9

♠ R V 8 7
♥ 9 6 4
♦ R 8 7 4
♣ 7 5

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Wolff	Lebel	Hamman	Perron
passe	1 ♣	1 ♥	1 ♠
passe	2 ♥	passe	2 ♠
passe	4 ♠	passe	passe...

Après avoir attaqué le valet de cœur resté maître, Ouest a contre-attaqué le 10 de carreau. *Comment Perron, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Pourquoi, à l'autre table, où la défense a attaqué as et roi de cœur, le déclarant américain a-t-il *chuté le même contrat* ? Quelle erreur a-t-il commise ?

Note sur les enchères :

Obligé de parler sur le cue-bid à « 2 ♥ », Perron a choisi la solution simple et économique de répéter sa couleur majeure quatrième.

A l'autre table, les enchères ont été :

Ouest	Nord	Est	Sud
Mari	Rubin	Chemla	Solow.
passe	1 ♣	1 ♥	contre
passe	4 ♠	passe	passe...

Le contre de « 1 ♥ » n'était pas un contre de pénalité, mais le contre spoutnik. Ce contre négatif garantissait une main d'au moins 7 points d'honneur avec quatre cartes à pique, c'est ce qui explique le saut à « 4 ♠ » de l'ouvreur.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 131

HAUTE VOLTIGE SUR TROIS THÈMES

Tournoi international d'IJmuiden
(juin 1980)
Blancs : G. *BEEREPOOT (Pays-Bas)*
Noirs : N'Diaye (Mali)
Ouverture : Raphaël
Début : hollandais

1. 32-28	18-22	24. 35×24	13-18
2. 37-32	12-18	25. 1×23 (l)	15-20! (m).
3. 41-37	7-12	26. 24×13	8×50!! (n)
4. 46-41	1-7 (a)	27. 41-37 (o)	50-11
5. 34-29 (b)	19-23	28. 48-43	2-8 (p)
6. 28×19	14×34	29. 43-38	11-2 (q)
7. 40×29	10-14	30. 37-32	8-13
8. 35-30	20-25	31. 29-23	3-8
9. 30-24! (c)	5-10	32. 32-28! (r)	13-19
10. 44-40	14-20	33. 26-21	19-24
11. 50-44	9-14	34. 28-22! (s)	8-12! (t)
12. 32-28	16-21	35. 21-16! (u)	24-29! (v)
13. 31-26	21-27	36. 23×34	12-18
14. 37-32 (d)	11-16	37. 22×13	2×27
15. 32×21	16×27	38. 47-42	27-13! (w)
16. 38-32 (e)	27×38	39. 42-37	13-2!
17. 43×32	4-9	40. 37-31	14-19!
18. 42-38 (f)	22-27! (g)	41. 45-40	2-7!
19. 32×21	25-30	42. 40-35	19-24
20. 34×35	18-23!! (h)	43. 31-26	6-11!
21. 29×18* (i)	12×34 (j)	44. 26-21	7-2
22. 21×1	20-25! (k)	Abandon (x)	
23. 40×29	25-30		

NOTES

a) Ces premiers temps sont caractéristiques du début hollandais le plus fréquent.

b) Depuis 1970 et jusqu'en 1978, la continuation par 5.21-26 était considérée comme la plus forte avec, parmi une multitude de variantes et de sous-variantes du début hollandais 5... (19-23) ; 6. 28×19 (14×23) ; 7. 32-28 (23×32) ; 8. 37×28 (16-21) ; 9. 38-32 (11-16 ; 10. 41-37 (21-27) ; 11. 32×21 (16×27) ; 12. 37-31 (10-14) ; 13. 43-38 (5-10) ; 14. 49-43.

[Sur 14. 42-37 (13-19!) ; 15. 49-43 (6-11!) ; 16. 37-32 (11-16) ; 17. 32×21 (16×27) ; 18. 34-29 (19-23) ; 19. 28×19 (14×34) ; 20. 40×29, avantage aux Noirs, en raison de l'absence du pion à 49 et donc de l'impossibilité de libérer la case 27] [(20-24) ; 15. 34-29. Sur 15. 42-37?, combinaison gagnante pour les Noirs 15... (27-32) ; 16. 38×27 (24-29) ; 17. 33×24* (22×33) ; 18. 39×28 (17-22) ; 19. 28×17 (12×41), N+.]

[(14-19) ; 16. 29×20 (15×24) ; 17. 40-34 (10-14) ; 18. 34-30 (4-10) ; 19. 45-40 (10-15) ; 20. 30-25 (7-11) ; 21. 47-41 (11-16) ; 22. 50-45 (6-11!) (*Malisj - Gendlerman, championnat d'Europe, 1978*).

A l'analyse, le G.M.I. néerlandais Sijbrands a démontré le gain en poursuivant, non par 22... (6-11) comme Gendlerman, *mais par 22...* (16-21!!) qui force 23. 42-37 suivi de 23... (6-11!) (maintenant seulement); 24. 48-42* (2-7!) ; 25. 37-32* (18-23) ; 26. 35-50, sacrifice inévitable du fait *de la menace de coup de dame* (24-29) 33×24 (22×33), 38×18 (27×49).

Actuellement, la continuation la plus courante au cinquième temps n'est toutefois pas 34-29 *mais* 5. 34-30 (20-25) ; 6. 30-24 (19×30) ; 7. 35×24 (14-20) ; 8. 33-29 (22×33) ; 9. 39×28 (18-22) ; 10. 38×33 (13-18, etc.

c) Laisse l'adversaire avec un pion relativement *faible* à 25.

d) Ou encore 14. 37-31.

Si 14. 37-31 (11-16) ; 15. 41-37 serait perdant par une application très simple du thème du coup du talon 15. .. (27-32) ; 16. 38×27 (13-19) ; 17. 24×13 (18×9) ; 18. 27×18 (12×41).

e) Le meilleur. Les Noirs dameraient en six temps à 47 si 16. 41-37 (27-32) ; 17. 38×27 (22×31) ; 18. 36×27 (17-22) ; 19. 28×17 (12×41) ; 20. 47×36 (18-23) ; 21. 29×9 (20×47!) ; 22. 9×20 (25×14), N+.

f) Une faute imperceptible qui, dans ces premiers temps de milieu de partie, livre un somptueux coup de dame, en neuf temps, à la case 50 ! Le coup juste était sans doute 41-37.

g) *Les maîtres du Mali, du Sénégal,* de la Côte-d'Ivoire, du Congo rivalisent, comme leurs aînés, de virtuosité dans l'art de faire la décision ou de prendre un avantage par *des combinaisons* de longue portée et difficiles à déceler par la complexité de leur mécanisme.

h) La pointe de la combinaison : après la prise forcée, au temps suivant, par 29×18, *les Noirs*, grâce à la rafle (12×34), vont offrir deux prises simultanées à l'adversaire et se doter ainsi d'un atout supplémentaire par le temps de repos qui en *résultera. Ce mécanisme est une* application du *thème du double atout,* thème majeur de ce feu d'artifice.

i) Forcé.

j) *Les Noirs se* procurent le temps de repos en portant le pion 21 à dame.

k) Mise à profit, très inattendue, du temps de repos.

l) La dame vient buter sur une pièce de son camp, pièce qui se trouvait, avant une prise [40×29 ici], sur une autre case : c'est le *thème du coup d'arrêt.*

m) Ce sacrifice de trois pions, précédant la rafle, est d'un raffinement et d'une originalité, dans cet ensemble tactique, particulièrement significatif de la profondeur de vision du maître N'Diaye. Ce sacrifice, en un seul temps, de trois pions, est une application du *thème du coup de la tierce.*

n) Haute voltige sur trois thèmes et nouvelle confirmation de l'immense talent du maître malien N'Diaye.

o) Après cet embrasement, les Blancs vont faire appel à leurs connaissances stratégiques pour tenter d'arracher la nulle, la dame adresse ayant valeur de trois pions.

p) 28... (11-7) ; 29. 45-40 (7×31) ; 30. 36×27, B+1 *et gain assuré à* ce stade-là, dans cette position.

q) Impératif premier : protéger la dame compte tenu de la supériorité numérique des Blancs laquelle pourrait être fatale aux Noirs si leur dame était prise par un sacrifice n'excédant pas trois pions.

r) Interdisant tout déplacement de la dame.

s) Interdisant toujours tout déplacement de la dame.

t) Un mouvement très opportun dans la perspective de menacer les pions en l'air (sans appui) tout en rendant perdant, soit 22-17 soit 22-18.

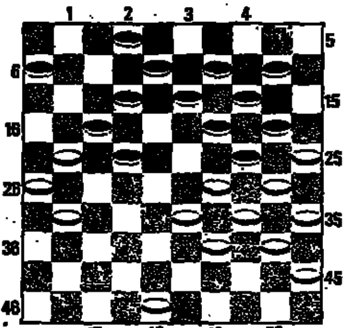
u) Nouvelle alerte avec le risque d'infiltration 22-18 et (12-17) serait perdant : 18-13 (2×43) 49×83, B+ peut-être possible (l'importance de l'unité : -chronique n° 127, *le Monde* du 30 août 1980).

v) Le coup juste en vue d'effectuer la seule rafle susceptible de rendre la victoire plus accessible.

w) Le début de la marche triomphale !

x) Car après 16×7 (2×11), N+, la dame faisant barrage en restant constamment sur la diagonale 6 à 50.

Problème : J. HAUCHARD (Le Havre, 1963)



Les Blancs jouent et gagnent en onze temps.

● SOLUTION COMPLETE : 29-23 ! (19×28) 30×19 (13×24*) 31-27 (22×31) 33×11 (6×17) 26×37 (ouverture d'une trappe!) (17×26) 37-31 (26×37) 48-42 (37×48) 34-30 [va suivre une application du thème du coup du chapelet, terme imagé] (48×34) 30×19 [les Blancs vont effectuer trois rafles successives : thème du coup triple] (14×23) 40×7 (2×11) 25×12 !, + radical après cette combinaison, d'une difficulté moyenne en dépit des onze temps.

● Pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles internationales, de la *signification des chiffres,* des lettres et des signes conventionnels), les lecteurs peuvent obtenir deux opuscules en s'adressant à Jean Chaze, « la Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas. Sur demande, tous renseignements sont fournis sur les traités, le périodique mensuel technique, d'initiation et d'information de la Fédération française de jeu de dames, sur les clubs, les compétitions nationales et internationales.

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

N° 116

Horizontalement

I. Elle est pourtant poilue. — II. On y trouve la pierre elle-même ; Trois sur quatre. — III. Défendus par la morale ; Participe. — IV. A fait retour à la mère patrie ; Mis au parfum. — V. Tout bien pesée ; Fin des illusions. — VI. Pour ceux qui cherchent un paradis ; Camembert. — VII. Tenir la place ; En avril ; Ici. — VIII. Agé, au moins relativement ; Musicien italien ou poète espagnol. — IX. Dit non ; Il alla loin après avoir quitté Cayenne ; Obtienne. — X. Indispensable aux P.T.T. ; Une des facultés inconnues du ministre des universités. — XI. Les Romanichels qui le sont ne sont plus des Romanichels.

Verticalement

1. Inquiètent M. Monory. — 2. Auréole ; Transforme parfois la bonne volonté en obligation. — 3. C'est une coupure désagréable ; Se voit dans le texte. — 4. A prêté serment au Rütli ; A des fleurs d'or. — 5. Une agression du type 2 du X ; On le ferme quand il a assez duré. — 6. Paru ; Une fête un peu snob. — 7. Gourdes ; Ne donna pas la réponse, et en tout cas pas son début. — 8. Début du jour ; Braire n'importe comment. — 9. N'est pas génial ou c'est tout à fait génial ; Symbole. — 10. Note ; Vieux chef ; Grand chef. — 11. Vaut la peine d'être connue. — 12. Elles vont manquer à l'appel.

SOLUTION DU N° 115

Horizontalement

I. Chorégraphie. — II. Oiseleur ; O.N.M. — III. Nectar ; Totem. — IV. Traine-misère. — V. Recensé ; Tl. — VI. E.M. ; Nés ; Aimée. — VII. Tiens ; Pnla. — VIII. Elle ; Réalise. — IX. Mil ; Parié ; En. — X. Peinarde ; Dit. — XI. Suppressions.

Verticalement

1. Contretemps. — 2. Hier ; Milieu. — 3. Oscar ; Ellip. — 4. Retienne ; Np. — 5. Elancés ; Par. — 6. Gérées ; Rare. — 7. Ru ; Mn ; Perds. — 8. Artisanales. — 9. Oseille. — 10. Hôte ; Mai ; Do. — 11. Inerte ; Sein. — 12. Emmêlements.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)

N° 116

Horizontalement

1. CENOPTU (+ 1). — 2. BEILLNR. — 3. EINRSTU (+ 2). — 4. ABENORT (+ 2). — 5. AEIOPRV (+ 1). — 6. AEFILRT (+ 3). 7. ACEELRU (+ 1). — 8. ABEILNN. — 9. AEERSSSZ. — 10. ACEIIQRU. — 11. EEEIOSTY. — 12. AEHORSTT. — 13. ABEORSU (+ 1). — 14. EEIRSSU (+ 2). — 15. AFILOSS.

Verticalement

16. BEEPRTU. — 17. ABILORV. — 18. DEORRSU (+ 4). — 19. EILNORS (+ 6). — 20. BEEORRS. — 21. EEILPSU (+ 2). — 22. ADEERSST (+ 2). — 23. BEELNOOS. — 24. AACEEMST. — 25. AEIIILNT. — 26. CEFIRRSU. — 27. ABEFLRRU (+ 2). — 28. EEILNRS (+ 3). — 29. AGIORST.

SOLUTION DU N° 115

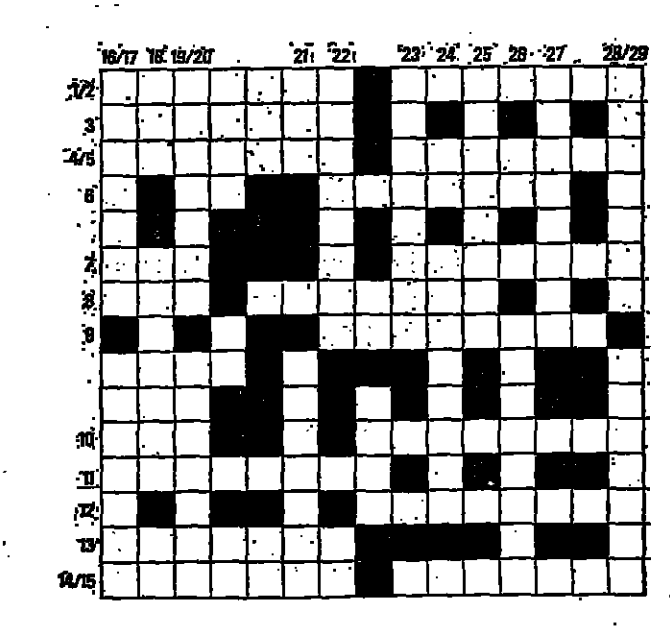
Horizontalement

1. ATTENUE. — 2. PORRIDGES. — 3. TAMANOIR (RAMONAIT). — 4. MERGUEZ. — 5. GIFLERA (FRAGILE). — 6. IDIOTIE. — 7. REACTEUR (CREATEUR, CREATURE, ECARTEUR, ERUCTERA). — 8. REUSSIE (RIEUSES RESSUIE † 1981). — 9. DOUZIEME. — 10. LINEAIRE (LAINIERE, ENLIERAI † 1981). — 11. MEDIOCRE. — 12. INNOCENT. — 13. EURASIEN.

Verticalement

14. AUTOGERE (OUTRAGEE). — 15. EUROPEEN. — 16. TUMEFIA. — 17. CRUZEIRO (COURRIEZ). — 18. NONNETTE (ETONNENT). — 19. MERCIER (CREMIER). — 20. EPIMAQUE. — 21. CELESTE. — 22. TRAGEDIE (REDIGEAT). — 23. IGUANES (USINAGE). — 24. ADHERONS. — 25. GAZATES. — 26. IBERIQUE. — 27. ASYNDETE.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



(★) Jeu déposé

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 24 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Nous ne faisons pas assez confiance aux femmes.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.



20 h Journal.



20 h 35 Documentaire : Orange est vert.
Réalisation P. Moreuil, avec les pilotes d'une patrouille de Mirage-F1 de la 5e escadre de chasse à Orange.
21 h 40 Théâtre : « l'Audience » et « Vernissage ».
Spectacles enregistrés au Théâtre de l'Atelier.
De V. Havel, texte français de S. Meldegg et M. Aymonin, mise en scène de S. Meldegg. L'Audience : avec P. Arditi, V. Garrivier ; Vernissage : avec P. Arditi, C. Rich, B. Murat.
23 h 35 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.



20 h 35 Feuilleton : « Papa poule ».
N° 2. Une sacrée journée de Papa poule. Réal. R. Kahane. Avec S. Rebbot, C. Hugnin, G. Ville, R. Sonacher, S. Legrand...
21 h 35 Apostrophes.
Les coulisses de la politique. Avec MM. S. Cohen (les Conseillers du président), *A. Duhamel* (la République giscardienne), *J. Faizant* (C'est reparti), *A. Laurens* (le Métier politique ou la conquête du pouvoir), *et Mme C. Nay* (la Double Méprise).
22 h 55 Journal.
23 h Ciné-club (cycle francs-tireurs) : « les Doigts dans la tête ».
Film français de J. Doillon (1974), avec C. Soto, O. Bousquet, A. Zacharias, R. Vuillaume, M. Trevières, P. Fabien, G. Bernard (N.).
La jeunesse, le travail, l'amour, la prise de conscience en milieu ouvrier dans un film d'une belle liberté d'inspiration et d'écriture qui a révélé Jacques Doillon.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Confédération générale des cadres.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hector et Victor.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Stars en campagne.
Une émission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze ; Réal. : C. Druhot.
Dans dix jours a lieu l'élection présidentielle américaine. Aux Etats-Unis les vedettes du « show-business » ne répugnent pas à faire campagne. On sait que Frank Sinatra et Dean Martin soutiennent Reagan et que Paul Newman appuie Anderson. On verra aussi Ginger Rogers, Peter Fonda, Robert Stack, Lionel Hampton...
21 h 30 Ballet : « la Jeune Fille et le Soldat ».
D'après R.-M. Rilke ; Réal. : B. Maigrot ; Musique : G. Mahler ; Chorégraphie : M. Sparemblek. Avec : O. Andrieu, A. Gorki, M. Boulay, P. Renaudo, E. Paturel et les danseurs de l'Opéra de Lyon.
22 h 25 Journal.

22 h 45 Magazine : Thalassa.
Le départ de la course La Baule-Dakar

FRANCE - CULTURE

19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : L'état de l'ordre intermédiaire.
20 h., La lignée des Mercant : L'Institut et Montmartre, de R. Leenhardt.
21 h., Science et conscience : Colloque international de Cordoue : Du silence de la pensée au nouveau paradigme.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Actualité lyrique : hommage à Claude Dormoy (Debussy, Mozart, Gounod, Donizetti).
20 h. 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Symphonie n° 4 en fa mineur » (Tchaïkovski) ; « Medea », monologue dramatique (Krenek) ; « Trois questions avec deux réponses, pour orchestre » (Dallapiccola), par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebrück, dir. Zoltan Pesco, avec Rose Wagemann, soliste soprano.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches, avec P. Devoyon, piano (Ravel) ; 23 h. 5, Vieilles cires : cycle F. von Weingartner (Brahms) ; 0 h. 5, Jazz Forum.

Samedi 25 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 55 Philatélie club.
12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 Cultivons notre jardin.
12 h 45 La vie commence demain : Avenir.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
Dessin animé. 14 h. 20, Découvertes TF 1 ; 14 h. 50, la Famille Boussardel ; 14 h. 50, Plume d'Elan ; 15 h. 55, Maya l'Abeille ; 16 h. 20, Temps X ; 17 h. 30, L'homme qui valait 3 milliards ;
18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Stars.
Avec M. Laforêt, M. Fugain, le groupe Abba ; R. Magdane, J. Moreau, G. Lollobrigida.
21 h 45 Série : Tant qu'il y aura des hommes.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
14 h 25 Les jeux du stade.
17 h 20 Récré A 2.
18 h 5 Chorus.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Fantomas.
Le tramway fantôme (dernier épisode). Réal. C. Chabrol. Avec H. Berger, J. Dufilho, P. Malet, G. Hunnicutt...
22 h 10 Variétés : Charles Aznavour à l'Olympia.
23 h 5 Documentaire : Les carnets de l'aventure.
23 h 35 Journal.
23 h 55 Musique : Concert rock à Essen.
Le groupe Police.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
La Flèche noire : A vos marques : l'escrime.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hector et Victor.
20 h Les jeux.
20 h 30 Retransmission lyrique : « le Monde de la lune », de J. Haydn.
Composé en 1777, le Monde de la lune, comme l'Apothicaire, a été écrit d'après une pièce de Goldoni. Sans être exceptionnelle, la distribution dans l'ensemble est satisfaisante. L'orchestre réunit des musiciens de Lyon et de Chambéry sous la direction de Claire Gibault.
22 h 45 Journal.
23 h 5 Champ contre champ.

FRANCE - CULTURE

16 h. 20, Livre d'or : Vokalensemble de Marburg (Mendelssohn, Schumann, Brahms). Concert donné au Festival estival de Paris 1979.
17 h. 30 Pour mémoire : L'esprit des pierres et les chercheurs d'âme.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Radio Canada présente : Portrait de Vieira da Silva.
20 h., La lignée des Mercant : La vieille République et la jeune France, de R. Leenhardt.
20 h. 54, A propos de Salomé, de R. Strauss, donné à l'Opéra de Toulouse par J.-L. Cavalier.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE - MUSIQUE

16 h., Loup y es-tu ? (Bartok, Schoenberg)
17 h., Concert de musique de chambre (Festival Estival de Paris 80). Ludwig van Beethoven : « Trio pour piano, violon et violoncelle en mi bémol majeur » ; « Chants populaires pour soprano et cordes » ; « Variations en sol majeur sur Ich bin der Schneider Kakadu de Müller », par le Gorjan Trio, avec Anita Nobel, soprano
18 h. 2, Comment l'entendez-vous ? « Gustav Mahler », par le professeur François Gros, directeur général de l'Institut Pasteur.
20 h. 5, Soirée lyrique (échanges internationaux). Festival de Salzbourg 1980 : « Roméo et Juliette », symphonie dramatique opus 17 d'Hector Berlioz, par l'Orchestre national de France, les Chœurs de Radio France et les Chœurs du Wiener Staatsoper, dir. Lorin Maazel, avec J. Hamari, soprano, E. Tappy, ténor, P. Thau, basse.
23 h., Ouvert la nuit : Musiques savantes et populaires (Satie, Bartok, Copland, Thomson) ; 0 h. 5, Le dernier concert (musique des cours de l'Inde Mughale, école d'Agra).

Dimanche 26 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Talmudiques.
9 h 30 Sources de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée dans la collégiale Notre-Dame de Saint-Laurent-d'Eu (Seine-Maritime).
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Variétés : Les nouveaux rendez-vous.
15 h 30 Tiercé à Longchamp.
15 h 40 Série : Les hommes de Rose.
Réalisation M. Cloche, avec D. Doll, J. Martinelli, M. Biraud...
16 h 40 Sports première.
18 h 30 Starsky et Hutch.
19 h 25 Les animaux du monde.
Le petit monde marin de Vancouver.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Un singe en hiver ».
Film français de H. Verneuil (1962), avec J. Gabin, J.-P. Belmondo, S. Flon, N. Roquevert, P. Frankeur, G. Dorziat, M. Arnold, H. Petri, S. Margolle (N., rediffusion).
Un hôtelier de la côte normande, ivrogne repenti, reçoit en hiver comme client un jeune homme qui se saoule et que l'alcool fait « voyager » comme lui autrefois. Ils deviennent amis et l'hôtelier rompt son abstinence.
Adaptation du roman d'Antoine Blondin faite pour la réunion de Gabin et Belmondo. La mise en scène porte essentiellement sur les numéros d'acteurs. Une fabrication habile.
22 h 10 Jazz à Antibes.
Réalis. J.-C. Averty, avec Joe Turner.
Au pianiste « stride » qu'il est, Joe Turner ajoute cette vérité dure qui vient du blues.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 30 Cours d'anglais : Follow me.
11 h 45 Salut l'accordéon.
12 h Concert.
Le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine, interprète la *Symphonie n° 39 K 543* de Mozart.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Shérif, fais-moi peur.
14 h 10 Documentaire : La France vue du ciel.
L'Ile-de-France.
14 h 35 Théâtre : « Cabrioles ».
de R. Ferdinand ; mise en scène M. Roux, réal. Y.-A. Hubert. Avec M. Roux, D. Volle, J. Morel...
Histoire de jeux, de maîtresses, de barons et de domestiques.
15 h 40 Les Muppets.
16 h 5 Cirques du monde.
17 h 5 Feuilleton : Ces merveilleuses pierres.
18 h La course autour du monde.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Intrigues à la Maison Blanche.
Réal. G. Nelson. Avec C. Robertson, J. Robards, S. Powers...
Le président des Etats-Unis, craignant un scandale après l'enquête de Martin, couvre les fraudes fiscales de son supporter.
22 h 5 Magazine : Voir.
23 h Le petit théâtre.
En attendant Polo.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.
Images
10 h 30 Mosaïque.
15 h 45 Aspects du court métrage français.
16 h Jeu : Tous contre tous.
Le palais du Luxembourg.
17 h Prélude à l'après-midi : Vivaldi.
Concerto P 342 en sol mineur
17 h 15 Théâtre de toujours : « Comme il vous plaira ».
De Shakespeare (V.O. sous-titrée).
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
Les anciens moulins de Guadeloupe ; Le programme spatial Ariane.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 30 Histoire : 1920-1980, une révolution invisible.
Une émission de G. Elgey, R. Remond, G. Vincent, A. Prost. Réal. : P. Hubert. No 3 : « Notre vie quotidienne ».
La France a changé en soixante ans, mais les Français, eux, ont-ils changé ? Pour répondre à cette question quatre historiens montrent, dans le troisième volet de leur enquête, comment on vivait jadis et comment aujourd'hui on mange, on se lave, on s'habille.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : L'arbre de vie.
22 h 40 Cinéma de minuit (cycle Hollywood vu par Hollywood) : « les Ensorcelés ».
Film américain de V. Minnelli (1952), avec L. Turner, K. Douglas, W. Pidgeon, D. Powell, B. Sullivan, G. Grahame, G. Roland, L. G. Carroll, V. Brown (V.O. sous-titrée, N. rediffusion).
Un producteur de films cherche à faire sa rentrée à Hollywood. Un metteur en scène, une actrice et un scénariste dont il a bâti la carrière et bouleversé la vie sont confrontés à leurs souvenirs de leurs rapports avec lui.
L'envers des studios hollywoodiens, les portraits d'un producteur despote et des possédés du cinéma. Lyrisme et réflexion sur la création artistique. Une des grandes œuvres de Minnelli.

FRANCE - CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : L'Union rationaliste.
10 h., Messe en l'église Saint-Roch, à Paris.
11 h., Regards sur la musique.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 40, Disques rares de B. Martinu.
14 h., Sons : Balles et ballons.
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Erik XIV ».
16 h. 5, Concert des premiers prix 1979 des tournois du royaume de la musique.
17 h. 30, Rencontre avec... G. Monnerville, le docteur Lagravière et E. Bonnefous.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : G. Perros (lire notre sélection).
20 h. 40, Atelier de création radiophonique.
23 h., Musique de chambre : Scarlatti, Caccini, Giordani, C.-M. von Weber, Arensky.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Concert Promenade (J. Strauss, Herold, Bund, Gietzer, Lehar, Liszt, Hagen).
7 h. 40, Dimanche matin : Musiques chorales ; 8 h. 30, Les classiques favoris (J. Haydn) ; 9 h. 2, Le chant grégorien à travers les âges ; 9 h. 20, Cantate BWV 98 de J.-S. Bach, pour le vingt et unième dimanche après la Trinité ; 10 h. 30, Les classiques favoris (Ravel, Rossini).
11 h., Concert (en direct du Grand Auditorium) : « Quatuor à cordes en ut mineur » (Brahms) ; « Quatuor en ré majeur » (Mozart), par le Quatuor de Tel-Aviv.
12 h. 5, Le Jeu des Penchants : Une personnalité fait état de ses goûts et présente quelques œuvres.
12 h. 45, Tous en scène : Judy Garland.
13 h. 30, Jeunes solistes : Masako Nakai (Bach, Beethoven, Schubert, Chopin, Ravel).
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre en France, « Les créations Pasdeloup » (Schumann, Brahms).
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : Comparaison des enregistrements des « Puritains » de Bellini.
19 h., Palmarès du Concours international de guitare.
20 h. 5, Le concert du dimanche (Deuxième Festival de Courchevel) : « Sonate pour violon et piano n° 3 en ré mineur » (Brahms) ; « Sonate pour violon et piano en sol mineur » (Debussy) ; « Sonate pour violon et piano en la majeur » (Frank) ; avec E. Krivine, violon, et J.-F. Heisser, piano.
22 h., Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h., Saturnales (Brésil).

— VU —

Les sons qui nous entourent

Ils s'appellent Johnny Harra et Rick Saucedo. Ils exercent, à Las-Vegas, la profession, patentée, de doubles d'Elvis Presley. Ils chantent les chansons de l'idole, dont la tombe est devenue le centre d'un perpétuel et fervent pèlerinage. L'un est plus ressemblant que l'autre, et le deuxième affirme qu'il a de la chance de n'être point carrément le sosie d'Elvis. Elvis, le père du rock. Avant Elvis fut un autre héros : James Dean, et l'on a pu revoir le fameux extrait du film *la Fureur de vivre*, on a pu revoir la course démente au bout de la falaise, dans le premier numéro des « Bruits du Monde ».

Cette suite de quatre documents, confectionnés par Claude Fléouter et Robert Manthoulis, commence donc (« Rêves d'Amérique ») avec l'avènement du juke-box. *C'était au début des années 50*, et les Etats-Unis proposaient au monde entier, au Vieux Monde, leur idée (nouvelle) du bonheur. Ce fut la brève époque des mélodies gaies, Hollywood était grandiose, la télévision se propageait soudain. Les disques se mirent à proliférer. Puis... James Dean. Puis... Elvis. Viendraient après les « *rebelles sans causes* », quatre jeunes gens qui étaient les Beatles.

C'est Patti Smith, la chanteuse d'une autre ère, la rockeuse style 1960 qui conclut cette « introduction à la révolution de l'univers sonore » en évoquant New York, cette quintessence de la ville. On retrouvera quelques instants la rage convaincante et un peu mystique de Patti Smith dans le second dossier (« *les Cris de solitude* ») consacré celui-là aux bruits, aux musiques, aux paroles, fabriqués à dessein *ou non*, qui constituent « *l'environnement sonore* » de notre fin de siècle ; environnement d'inquiétude saturé de bruits *contradictoires* et tons symboliques, que décrypte cette enquête minutieuse, bien rythmée *par* des images fortes et synthétiques.

MATHILDE LA BARDONNIE.

LA PROGRAMMATION DES « CHEVAUX DU SOLEIL » SUSCITE DIVERSES RÉACTIONS CHEZ LES RAPATRIÉS

● La programmation de la série *les Chevaux du soleil*, tirée de l'œuvre de Jules Roy sur l'histoire de l'Algérie française, dont les deux premiers épisodes ont été diffusés mercredi 22 et jeudi 23 octobre par TF 1, suscite diverses réactions de la part des associations de rapatriés. L'Union nationale des anciens combattants français de confession islamique, notamment, a protesté auprès du président de la chaîne, au nom des anciens harkis, en arguant que cette série « *porte un préjudice considérable à l'ensemble d'une catégorie de citoyens qui se sont sacrifiés pour la France en Algérie où, engagés dans une lutte fratricide, ils ont tout perdu et même abandonné la terre ancestrale* ». Le Cercle algérianiste estime, pour sa part, que « *la représentation qui y sera donnée de la Communauté française, en Algérie ne fera que conforter un certain nombre d'images d'Epinal erronées et infamantes sur un peuple provincial toujours aussi mal connu* ».

En revanche, le Comité national de réflexion et de coordination des associations de musulmans français, qu'anime M. Ahmed Kaberseli, a fait savoir au président de TF 1 qu'il ne s'associe pas à ces critiques. Il affirme d'ailleurs que les protestations de certaines associations procèdent d'une « *manœuvre téléguidée par le cabinet de M. Dominati* ». A l'occasion d'un séminaire réuni les 25 et 26 septembre, à Chantenay-Saint-Imbert (Nièvre), les représentants du secrétariat d'Etat aux rapatriés avaient en effet dénoncé « *le caractère nuisible à la communauté des Français musulmans, et donc inopportun* » de cette série télévisée et suggéré aux membres du Comité national des associations de Français musulmans d'« *intervenir afin d'éviter la diffusion et de demander le visionnage* » de celle-ci.

LE DIXIÈME SALON DE BORDEAUX AURA LIEU DU 30 OCTOBRE AU 11 NOVEMBRE

● Le dixième Salon de la radio et de la télévision de Bordeaux, qui rassemble tous les deux ans les constructeurs, se tient cette année du 30 octobre au 11 novembre au Parc des expositions de Bordeaux-Lac.

Dans le cadre de ce Salon, FR 3 - Radio organise les 7 et 8 novembre des « rencontres » — « les Rencontres de Bordeaux » — avec des experts et des sociologues pour tirer les enseignements de l'opération « Ecouter le pays parler » qu'elle a commencée le 29 septembre. L'expérience, qui s'achève le 25 octobre, a eu lieu dans sept régions (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Alsace, Côte d'Azur, Picardie, Auvergne, Pays de la Loire). Dans chacune d'elles, les radios régionales de FR 3 sont « descendues dans la rue » pendant une semaine pour écouter dans un milieu choisi pour sa spécificité (habitants d'un bourg, d'un quartier, milieu professionnel homogène...) les gens parler de leur quotidien, mais aussi de la radio qu'ils souhaitent. Menée en collaboration avec un grand quotidien régional, l'expérience a été filmée par des équipes de FR 3 Télévision.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 24 OCTOBRE

— *Mme Marie-France Garaud*, candidate à la présidence de la République, participe au journal de R.T.L., à 18 heures.

SAMEDI 25 OCTOBRE

— *M. Jean-Jacques Servan-Schreiber*, ancien président du parti radical, est le rédacteur en chef du « journal inattendu » de R.T.L., à 13 heures.

DIMANCHE 26 OCTOBRE

— *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., est l'invité du « Club de la presse d'Europe 1, à 19 heures.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

fonctions commerciales . fonctions commerciales

INTERNATIONAL MARKETING
VOUS SOUHAITEZ DES RESPONSABILITÉS ÊTRE INDÉPENDANT

Nous vous proposons, sans investissement, une opportunité de premier ordre sur le plan national et international.
Seize pays dont : U.S.A., Canada, Japon, Belgique, Suisse, Hollande, Angleterre, Allemagne, Australie, etc.
Vous devrez recruter, former et animer une équipe de collaborateurs.
Sécurité et évolution exceptionnelles.

Envoyer C.V. à RÉGIE-PRESSE, n° T 022.476 M, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

LABORATOIRES VÉTÉRINAIRES
filiale groupe national
recherchent pour visiter cabinets vétérinaires

DÉLÉGUÉ (E) RÉGIONAL (E)
(CADRE DE LA VENTE)

pour les dépts 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95. Rémun. : fixe + comm. + F.D. (voiture néc.). Expér. vente exigée. Ecrire et envoyer C.V. manuscrit avec photo, réf. 200.847 à HAVAS, 45000 ORLÉANS, qui transmettra.

CALMA
A United Telecommunications Company

Leader dans la technologie des systèmes de Conception Assistée par Ordinateur (CAO/FAO), *offre d'exceptionnelles possibilités de carrière au sein d'une équipe* dynamique travaillant dans un domaine de pointe à un :

RESPONSABLE VENTES – FRANCE

Ingénieur Grandes Ecoles, environ 30 ans, vous excercez depuis quelques années une activité commerciale.
Votre réussite constante et votre potentiel vous font rechercher un marché à votre dimension.
Nous vous offrons :
– une techinique de pointe, la C.A.O. – un marché aux perspectives exceptionnelles, la France
– une rémunération fixe particulièrement attractive ainsi que des commissions non-plafonnées.
Après une formation de plusieurs mois en **Europe et aux USA**, vous serez basé à Suresnes.

Envoyez votre C.V. avec photo à V. Ragoucy, Calma Europe Sud, 11, rue Benoit Malon – 92150 Suresnes – Discrétion assurée.

– Vous êtes dynamique, accrocheur, organisé ;
– Vous avez une excellente présentation et le goût des déplacements ;
– Vous avez aussi :
- *30 ans minimum environ ;*
- une expérience de 5 ans dans le transport ;
- des connaissances précises en anglais et allemand ;
- de plus, vous êtes attiré par le commercial.

Peut-être êtes-vous le

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

Nous vous proposons :
– une rémunération très intéressante ;
– une voiture de fonction ;
– le statut cadre.

Vous êtes compétent... Alors vous pouvez espérer d'importantes perspectives d'évolution au sein de notre société.

Vous voulez en savoir plus ?... Écrivez à :

M. Xavier BERTIN
3, rue Saint-Maximin
69003 LYON

Env. votre C.V. dét. + lettre man. + prét. s/réf. 108.004.

Il sera répondu à toute candidature. La discrétion sera assurée. Les entretiens se dérouleront à PARIS en *présence de la direction générale.*

IMPORTANTE BANQUE INTERNATIONALE
recherche son

« OPERATIONS MANAGER »
PARIS

Le « Opérations Manager » supervisera les 8 services opérationnels et administratifs de la banque à Paris, soit environ 110 personnes. Il lui sera demandé de mettre en place et d'appliquer dans chacun des services de la banque à Paris la politique et les procédures du groupe.

De nationalité française, il devra être âgé d'environ 40 ans et avoir reçu une formation supérieure. Il aura une très bonne connaissance du domaine bancaire en France, de même qu'aux Etats-Unis, au Royaume-Uni ou au Canada.

A une parfaite connaissance de la langue anglaise, il devra allier les qualités lui permettant de s'adapter rapidement à la politique et aux procédures du groupe et une bonne aptitude à établir des contacts et à déléguer.

Pour un premier contact, les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae sous la référence 843 à :

M. V.W.H. GREENWAY
523, avenue Louise, Boîte 30,
B-1050 - BRUXELLES (Belgique).

Discrétion totale assurée
Les entretiens auront lieu à Paris.

Importante Société immobilière recherche

DIRECTEUR D'AGENCE

Ce poste à haute responsabilité nécessite une expérience professionnelle réelle, un esprit de décision et d'initiative, le sens du management et le goût des relations humaines.
En fonction de ces apports, une rémunération élevée est assurée.
Ce poste est à pourvoir en région parisienne.

Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prétent., à : HAVAS ILE-DE-FRANCE 101, bd Jean-Jaurès, 92100 BOULOGNE, ss réf. DB/MO, qui transm.

NOTRE SOCIÉTÉ DE BIENS D'ÉQUIPEMENT

Fabrique des machines de haute technologie pour tous types d'industries
Nous souhaitons les vendre dans certains pays étrangers

et nous recherchons

1 INGÉNIEUR COMMERCIAL

- 27 ans minimum.
- Diplôme ingénieur ou expérience comm. technique prouvée.
- Disponible pour déplacements à 60 % du temps.
- Capacité à travailler seul.
- Poste à pourvoir rapidement.
- Résidence à prévoir ville SARTHE.
- Bilingue anglais.

Ce collaborateur sera chargé de commercialiser nos produits à l'étranger en alliant à son dynamisme *une technicité* certaine.

Rémunération à évaluer suivant candidat.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo à HAVAS n° 10.478, B.P. 319 - 72007 LE MANS Cedex.

DIPLOME de l'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR. ET APRES ?

La vente y avez-vous pensé ?

Récession économique, chômage... votre avenir vous paraît plutôt sombre. La vente se porte bien !

Mais, bien sûr, il y a vente et vente. Les vendeurs chez RANK XEROX *sont de véritables spécialistes. Sur le plan "technologie* des produits", ils ont une connaissance parfaite des matériels qu'ils proposent et de toutes les applications possibles. *Ils savent* analyser les besoins en organisation de l'entreprise et recommander le matériel adapté en termes de gestion, efficacité, coût.

Nous vous assurons la formation et les moyens techniques nécessaires à votre réussite personnelle dans des structures où l'expression individuelle est privilégiée.

Des postes sont à pourvoir à Paris et dans toutes les grandes villes de France. Merci d'adresser votre candidature + C.V. sous réf. V 117 à RANK XEROX Service Recrutement 93607 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX.

Plain Champs

RANK XEROX

IMPORTANT LABORATOIRE D'ESSAIS
spécialisé dans les techniques du SPATIAL, cherchant à diversifier son activité dans le domaine du
CONTROLE INDUSTRIEL et des MESURES

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Diplômé ingénieur grande école ou équiv., il justifie d'une expérience, même courte, de recherche de marchés et de négociations d'affaires, pour se voir confier *une action analogue* dans le SUD de la France.
Formation commerciale complémentaire appréciée.
Pratique anglais nécessaire
Lieu de résid. : TOULOUSE. Déplacem. fréquents
Merci d'adresser C.V. détaillé, photo, prétentions, salaire sous le n° 80.913, à

Marie Françoise LAUTREC LEPY - conseil d'entreprise
22 rue Saint-Martin 31000 TOULOUSE (Discrétion absolue)

SUR LA COTE D'AZUR
UNE TRÈS IMPORTANTE *SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE* recrute

UN RESPONSABLE D'AGENCE

Vendeur de première force et animateur confirmé à la fois, il *assumera la responsabilité* des résultats d'une dizaine de pers. La situation offerte doit être de très haut niveau, *et nous* exigeons de solides références. Si vous avez les qualités et l'expérience de ce poste, écrivez vite (ou téléphon.) vos motivations, vos antériorités et vos prétent. à Jean-Christophe GUYONNET SSI 5, rue de la Buffa, 06000 Nice. Téléphone : (93) 82-36-37

NATIONAL SEMICONDUCTOR
28, rue de la Redoute
92260 Fontenay-aux-Roses
recherche

INGENIEURS-COMMERCIAUX

composants et systèmes confirmés et débutants, diplômés grandes Ecoles, B.T.S., AT3 électroniques.
Salaire + intéressement + voiture fonction + position cadre.
Env. candidature manuscr. + C.V. + photo + prétentions.
Ne pas téléphoner.

Sté région Pontoise recherche

TECHNICO-CCIAL
pour ventilation et climatisation.
Carrière intéressante après stage de formation.
Ecrire Publicité Meesters, s/n° 10660, 113, rue de Reuilly 75012 PARIS, qui transmettra.

Société lyonnaise éditions publicité. rech. pr. guide annuaires revues ayant faveur annonceurs représ. ou mandataire qualifié. Téléphone Lyon (7) 872-13-06.

SOCIETE MIDI-PYRENEES
recherche

INGENIEUR-CHIMISTE
BILINGUE (anglais)
pour prendre en charge au plan technico-commercial le développement de produits destinés à l'alimentation et à la cosmétologie.
Le poste comporte de nombreux déplacements en France et à l'étranger.
La rémunération sera fonction de l'expérience réelle du candidat.
Adresser C.V. + photo à EURO-SUD n° 4921, 2, rue Breteuil, 13001 MARSEILLE.

Pour l'Arabie Saoudite
IMPORTANTE ENTREPRISE COMMERCIALE
recherche

QUATRE TECHNICO-COMMERCIAUX

Equipement lourd et léger, travaux publics et routes.
- Anglais, arabe indispensable.
- Salaire intéressant.
- *Logement et voiture fournis.*

Envoyer curriculum vitae et prétentions ss n° T 023.047 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

TELEMATIQUE
Important groupe français recherche plusieurs

COMMERCIAUX

Il offre :
- un emploi dans un puissant groupe industriel,
- un produit élaboré et de grande diffusion,
- un vaste marché touchant toutes les entreprises,
- une formation en télématique,
- une rémunération motivante, (salaire fixe + intéressement + frais).

Il demande :
- des vendeurs actifs, très mobiles, expérimentés et qui réussissent dans leur spécialité actuelle,
- des hommes de terrain organisés, combatifs, de bonne présentation et ayant l'habitude des contacts à moyens et hauts niveaux.

Des postes sont à pourvoir dans nos agences de :

PARIS - BORDEAUX - GRENOBLE - LILLE - LYON - MARSEILLE - NANCY - NANTES - NICE - REIMS - RENNES - ROUEN - TOULOUSE - TOURS.

Les candidats doivent résider sur le secteur à pourvoir.
Il sera répondu à toutes les candidatures, et nous vous garantissons une totale discrétion.
Adressez lettre man. + C.V. + photo (retournée) et prét. ss réf. 2139 M à :

PUBLISCOPE JUNIOR, 11 rue Royale 75008 PARIS (qui transmettra)

Société commercialisant des analyseurs
(viscosimètres, réfractomètres, PH mètres, etc.) pour l'industrie (production & laboratoire)
recherche pour région
BRETAGNE - EST - NORMANDIE

REPRÉSENTANTS MULTICARTES

offrant :
– solide formation technique ;
– références de premier ordre ;
– excellentes introductions industrielles service *production : pétrochimie, chimie, agro-alimentaire.*

VENDEURS LAM s'abstenir.

Envoyer curriculum vitae à RÉGIE-PRESSE sous n° *T 023.100* M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANT ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE
recherche

UN TECHNICO-COMMERCIAL

– B.T.S. ou D.U.T. en électronique.
– Expérience commerciale de quelques années.

En relation avec les entreprises, il sera chargé d'étudier la *mise en place d'actions de formation.*

Lieu de travail : région parisienne.

Env. C.V., photo, prét., s/réf. 983, à TRENDANCES, 41, avenue de Friedland - 75008 PARIS, qui transmettra.

AGENTS COMMERCIAUX

recherchons agents commerciaux tous secteurs, dynamiques, ayant le sens des responsabilités, capables de recruter et d'animer une équipe de *4 à 5 sous-agents* sur un secteur représentant environ 2.800.000 habitants.

Notre matériel péritéléphonique (matériel de taxation, composeur, etc.) s'adresse aux entreprises, artisans, commerçants, professions libérales et accessoirement au grand public.

Les taux de commission sont très motivants et peuvent permettre à un sous-agent *de se situer* à un salaire net approchant 10.000 F par mois, le vôtre pouvant se situer à 16.000 F tous frais et toutes charges déduits.

Envoyer C.V. et photo à :
INOVER 5, rue de Lorraine 94230 CACHAN

LE PREMIER COLLOQUE SUR L'AUDIT DE FORCE DE VENTE AURA LIEU A PARIS LE JEUDI 20 NOVEMBRE

Renseignements et inscription :
Catherine DESURMONT

ALIAS SA. 266.90.75

CLEMESSY
ÉQUIPEMENTS/INSTALLATIONS
ÉLECTROTECHNIQUE - ÉLECTRONIQUE - AUTOMATIQUE
3.000 personnes - 35 agences - 7 filiales

Forte expansion générée par autofinancement
Souhaite affirmer sa position sur le marché *National et International*
et recherche pour ses départements Régulation - Equipements et Systèmes

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Expérimentés dans les branches industrielles :
chimie, pétrochimie, nucléaire, sidérurgie, alimentaire

Affectations : Mulhouse, Metz, Strasbourg, Paris REF. R.1

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

justifiant de bonnes introductions au niveau des **DÉCIDEURS** dans le milieu industriel.
Premier poste : conviendrait à un Ingénieur Electrotechnicien ayant une excellente expérience dans la vente d'équipements et d'installations.
Affectation : Mulhouse. REF. C.1
Deuxième poste : conviendrait à un Ingénieur Régulation axe chimie. Anglais souhaité.
Affectation : Paris. REF. C.2

Adresser C.V., lettre man., photo et rémunér., en indiquant la réf., au Service Emploi
CLEMESSY S.A. - B.P. 2499 - 68057 MULHOUSE Cedex.

emplois régionaux

FABRICANT BIENS D'ÉQUIPEMENT
30 % DU C.A. A L'EXPORTATION
recherche
TECHNICO COMMERCIAL EXPORT

Profil :
- Formation commerciale ;
- Attiré par les problèmes techniques ;
- Très bonne connaissance de l'anglais ;
- Allemand apprécié ;
- Goût du travail en équipe.

Fonction :
- après une période de formation, le candidat retenu sera chargé du développement des ventes à l'exportation.
- Ce poste basé à AMIENS (80) implique des déplacements fréquents de courte durée à l'étranger.

Rémunération
- Fonction de la formation et de l'expérience.

Ecrire sous le n° 7.230 à *le Monde* Publicité 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

MOTOBÉCANE
recherche
DEUX INGÉNIEURS
(de préférence anciens A.M.)
Pour prendre la direction, soit du planning, soit du service méthodes de son unité de fabrication de cyclomoteurs et de bicyclettes à SAINT-QUENTIN.
Quelques années d'expérience en fabrication indispensables.
Adresser curriculum vitae et prétentions au SERVICE DU PERSONNEL 16, rue Lesault, 93502 PANTIN.

fonctions commerciales

GROUPE AMAG
URGENT
recherchons
20 REPRÉSENTANTS (ES) CONFIRMÉS (ES)
grande expérience professionnelle demandée avec références. Ambitieux, excellente moralité. Poste évolutif, pendant période d'essai fixe 4.650 F + %.
Sur Paris et Ile-de-France.
Tél. pr rendez-vous 340-00-52. Se munir d'un C.V. avec photo.

Sté française rech. pour France
AGENT MULTI-CARTES
en machines-outils, tours parallèles, tours verticaux, rectifieuse fraiseuse portique, raboteuse portique.
Ecrire Havas, s/n° 01388, Villefranche-s-Saône, 69655.

S.3.A
CONSEIL EN SÉLECTION
recherche
2 COMMERCIAUX
pour prospection et visites de clientèle
- bonne culture générale + expérience ;
- salaire motivant.
Tél. 575-11-85/31-90 ou env. C.V. + photo à S.3.A., 71, rue Fondary, 75015 Paris.

Syndicat de l'Enseignement technique catholique
recherche
COMMERCIAUX EXPER.
pour promotion et marketing des écoles adhérentes auprès des entreprises.
Postes à pourvoir rapidement. Salaire 60.000 F/an + selon expérience.
Adr. C.V. manuscrit et photo à A.S.P., 22, rue de Varenne, 75007 Paris.

Jeune Régie Publicitaire
pour faire face à son développem.
Commerciaux dynamiques
prêts à prendre en charge plusieurs supports.
Ecr. s/n° 864.408 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

ALBANY INTERNATIONAL

Albany International is a worldwide manufacturer and marketer of innovative technical consumable products for industry, with sales of $ 375 million and 6500 employees. Our largest market is the paper industry, where we are the leading supplier of machine clothing for the manufacture of paper and paperboard. We serve other industries with a line of engineered fabrics and engineered plastic products and we are a world leader in insect pest control through pheromone technology.

Albany International has important operations in Europe. Long range personnel planning for our existing group of six paper machine clothing companies in Sweden, Finland, Norway, The Netherlands, United Kingdom and France shows a need over the next few years for experienced men in the following positions:

Sales/Marketing Managers
Technical/Production Managers

These managers will report to local General Managers. They must have a proven track record in line management with an entrepreneurial bent, be between the ages 30–40 and have
- graduate engineering background
- solid management experience from the textile or paper industry
- broad language ability
- worldwide mobility

These challenging positions offer excellent opportunities for advancement into general management.

Please write in complete confidence, giving personal details, career history and objectives to Robert Svartström, European Personnel Manager, Albany International AG, P.O. Box 308, CH-8034 Zurich, phone 01/252 61 80.



secrétaires

Centre de formation professionnelle
recherche
SECRÉTAIRE CONFIRMÉE
niveau B.T.S.
Goût et aptitude pour contacts sociaux.
Familiarisée avec la gestion des dossiers administratifs et comptables.
Connaissance des industries graphiques souhaitée.
13e mois - Avantages sociaux.
Envoyer C.V. sous n° 6.013, *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS, qui transmettra.

formation professionnelle

PACTE POUR L'EMPLOI - URGENT
JEUNES DE MOINS DE 26 ANS
NIVEAU : ingénieur, maîtrise (Sciences, Droit, Finance, Gestion, Sciences Économiques, Langues, Psycho-Socio...)
A LA RECHERCHE D'UN PREMIER EMPLOI
FEMMES qui démarrez ou redémarrez dans la vie professionnelle. Veuves, divorcées, célibataires. - Chef de famille.
STAGE d'insertion professionnelle GRATUIT - RÉMUNÉRÉ.
TECHNIQUES INTERNATIONALES
Durée stage 6 mois y compris stage en entreprise.
Démarrage : NOVEMBRE 1980.
C.T.I., 3, avenue de Verdun - 92250 LA GARENNE. Téléphone 781-94-65 (proche Paris-la Défense).
Adresser C.V. + 2 photos à C.T.I., pour entretien.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.
Alfa-Roméo 1600 spider septembre 1975, coupé décapotable vert, bon état, pneus Michelin XAS neufs, auto radio Pioneer, 57.000 km. Prix 23.000 F. Tél. M. BORDERON, 566-46-85.

PROMOCA
FORMATION DE SALARIÉS D'ARCHITECTES
Encore quelques places pour les administratifs.
Critères d'entrée :
26 ans min., 6 ans expér. prof.
Durée de la formation :
le samedi durant 2 ans.
PROMOCA, 2, avenue de Paris, 78000 Versailles.
Téléphone : 950-55-40.

capitaux propositions commerciales

Réimportateur allemand rech. contact commercial avec grossiste de vidéo, T.V., magnétoscopes coul. à cassettes ts systèmes. Discrétion assurée. Écr. s/n° 720 à Régie-Presse GMBH Savignystr. 49, D-6000 FRANKFURT 1, qui transmettra.

VOTRE BUREAU
A FRANKFURT/MAIN
Excellents :
- l'adresse ;
- l'équipement ;
- le service.
(Personnel d'expér. internat.). Écr. n° 721, à R.-Presse GmbH, Savignystr. 49, D-6000 Frankfurt/Main, qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

EURO EMPLOYMENT CENTRE
416 Bury New Road
Prestwich, Manchester
Angleterre
Tél. : 61-798-8181
offre pour emploi immédiat personnel d'hôtel, au pair et garde d'enfants.

Autrichienne, 22 ans, thérapeute, ch. empl. dans établiss. de cure ou simil., avec possib. de se perfect. en lang. franç. Rosemarie Fritz, chez Famille Rudolf Mayer, Bergmanngasse 10/2, A.8010, Graz (Autriche).

Comptable homme, bilans déclarations, recherche emploi à temps partiel. Tél. : 063-01-32.

Jeune femme, 24 ans, B.T.S. de secrétariat, bilingue franç.-engl., cherche situation stable. Écrire s/n° 6.012 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ASSISTANTE DENTAIRE
32 ans, diplômée, 5 ans expér. (fauteuil, secrétariat, comptabilité) recherche situation Paris-Sud ou banl. Sud. Téléphone : 909-30-03.

CADRE COMMERCIAL
47 ans, 23 ans même établissement, licencié économique, stage marketing quincaillerie générale, outillage, bricolage, électricité (détail, industrie) recherche poste à responsabilité, région indifférente. - Tél. 638-55-41.

J. H. 19 ans, dessinateur PUBLICITE débutant avec C.A.P., cherche emploi stable. M.P. BLASER, téléphone 840-55-05.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe **Egor** rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés ces deux dernières semaines :

- **INGENIEUR LOGICIEL TEMPS REEL** — Réf. VM 10415 A
- **INGENIEUR HARDWARE** — Réf. VM 10415 B
- **CHEF DU SERVICE INFORMATIQUE** — Réf. VM 10036 D
- **RESPONSABLE PRODUITS** — Réf. VM 5215 BC
- **FUTUR SECRETAIRE GENERAL** — Réf. VM 7414 A

Pour recevoir informations complémentaires, écrire en précisant la référence choisie à

groupe egor 8 rue de Berri 75008 Paris 359.13.82

média-system

OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE INTERNATIONALE
CHAMPS-ÉLYSÉES
recherche son
CHEF DES OPÉRATIONS DOCUMENTAIRES
POSTE DE HAUT NIVEAU
pour lequel nous demandons des qualifications approfondies
- Cadre confirmé (minimum classe V), ayant au moins 10 années d'expérience bancaire dont 6 minimum dans la fonction documentaire avec des responsabilités étendues.
- Niveau de technicité documentaire élevé.
- Bonne pratique de l'anglais lu et parlé.

Toute candidature ne remplissant pas l'ensemble de ces exigences ne pourra être retenue.

Le niveau de rémunération sera fonction des qualifications présentées et pourra être élevé pour des candidats présentant des qualifications exceptionnelles.

Discrétion absolue assurée. Les dossiers non retenus seront retournés.

Envoyer curriculum vitae avec lettre d'accompagnement manuscrite sous le n° 7.253, *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens - 75009 PARIS

JUNGE FRANZOESIN
Die ihre deutsche sprache verbessern will, fuer konservatives, kinderloses unternehmerehepaar gesucht. Sommermonate-segeljacht mittelmeer. Haushaelterin, gaertner, eigenes zimmer mit bad vorhanden.
Blumenauer, AM HAAG 33 D-6232 BAD - SODEN.
Tél. (19-49) 6196 25081.

ORGANISME FINANCIER PARIS (1er)
recherche
COLLABORATEUR
de haut niveau
pour son service.
Obligations françaises.
- 30 ans minimum.
- Expérience professionnelle de quelques années nécessaires.
Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prét. sous n° 76.402 CONTESSE PUBLICITÉ 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

SOCIÉTÉ QUARTIER SAINT-LAZARE
recherche
LIQUIDATRICES
(préparation et saisie de décomptes de prestations).
BAC GI ou niveau.
Débutantes acceptées.
NOUS OFFRONS :
- horaires variables,
- restaurant d'entreprise,
- rémun. s. 13 mois 1/2,
- avantages sociaux.
Adresser lettre de candidature manuscrite C.V. et prétentions sous réf. 2496 à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09.

PARIS-16e, QUARTIER PASSY
LA SOCIÉTÉ SEPHORA
filiale, établie en France d'une chaîne internation. de magasins, (5 magasins spécialisés en parfumerie et produits de beauté) 150 personnes environ, cherche
Chef du Personnel
Responsable de la gestion administrative du PERSONNEL du recrutement et des SERVICES GÉNÉRAUX.
LE POSTE SUPPOSE :
- De très bonnes connaissances en droit du travail.
- Du niveau maîtrise.
- Une expérience d'environ 2 à 3 ans dans un poste similaire.
SALAIRE ANNUEL DE DÉPART 80.000 F et +
Écrire avec C.V. et prétentions à Mme D'ORNANT, FIDAL PARIS, 18 bis, rue de Villiers, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

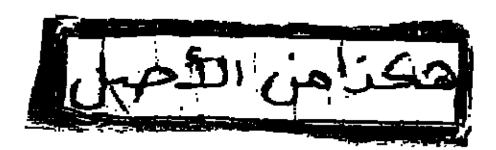
CENTRE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT
recrute
un ingénieur spécialiste des problèmes de suspension
tous véhicules légers et lourds.
Il lui sera confié des études, des enquêtes et des réalisations de prototypes en vue de la promotion de conceptions et de procédés techniques nouveaux.
Lieu de travail : proche banlieue Paris.
Adresser lettre manuscrite, CV à n° 10364 EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney 75002 PARIS

les entreprises cherchent de nouveaux vendeurs. Ils sont dans le Monde du Vendredi (daté samedi)

Les « nouveaux vendeurs » sont arrivés.
Ils n'ont ni le même profil ni les mêmes exigences que les représentants traditionnels, ils ne travaillent pas dans les mêmes entreprises et n'ont pas la même conception de leur activité.
Pourtant, ils sont réduits à déchiffrer les mêmes listes interminables d'annonces, conçues de manière identique pour l'un ou l'autre type commercial, souvent dans les mêmes journaux.
Le Monde compte parmi ses lecteurs de nombreux **« nouveaux vendeurs »**. *C'est normal, ils sont ouverts, curieux, exigeants, ont le* **« niveau Monde »**. *Ils en ont fait leur quotidien habituel, souvent depuis longtemps. Pour beaucoup d'entre eux, depuis le temps où ils faisaient leurs études supérieures (plus de 20 % des étudiants de toutes disciplines et de tous niveaux lisent Le Monde régulièrement).*
Ces nouveaux vendeurs, lecteurs du Monde, disposent de leur rubrique d'offres d'emploi, dans leur journal.
Son nom ?
FONCTIONS COMMERCIALES
Ses annonceurs ? *Les nombreuses entreprises qui ont un besoin impératif de recruter ce nouveau type de commerciaux, et qui rencontrent souvent de grandes difficultés pour disposer de candidatures satisfaisantes.*
Ses résultats ? *Certainement des curriculum vitæ et des recrutements d'une qualité rarement obtenue ailleurs.*

TOUS LES VENDREDIS, DANS Le Monde
(daté samedi)
DES OFFRES D'EMPLOI POUR LES NOUVEAUX VENDEURS.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30, de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

L'immobilier

appartements ventes

VERBIER/VALAIS/SUISSE
Changez d'air hiver-été
Ski de descente et de randonnée
(80 installations de remontées mécaniques)
Tennis - Equitation - Piscine - Curling - Golf
Promenades - Alpinisme
A VENDRE
dans Apparthôtel « LES PATURAUX »
au cœur des Alpes valaisannes
STUDIOS ET APPARTEMENTS
Gestion assurée - Crédit 60 %, taux 6 %
Agence AGIVAL - CH-1936 VERBIER, SUISSE
Tél. : 1941 26 7 40 55.

1er arrdt

PALAIS-ROYAL
Restauration petit immeuble, ascenseur. Appart. 2, 3, 4 pièces aménagés, charme. 261-27-46.

Palais-Royal, part. vds stud. cuis., dche, w.-c., tél, 5e ss asc., 21 m², coq., sol., 240.000 F. Tél. soir 015-16-01, évent. 296-99-97.

5e arrdt

PANTHÉON
beau 3/4 pces, s. de bns, w.-c., cuis. amén., refi nf, calme, ensoleillé, P de T. 21, r. des Fossés-St-Jacques. Samedi de 10 h à 18 h

6e arrdt

BEAUX-ARTS
Très beaux appart. restaurés 3-5 pièces duplex, calme, soleil, vue sur jardin — 261-27-46.

7e arrdt

38, r. Vaneau NEUF GD STAND.
Du STUDIO au 4 p., GARAGES. Sur place 11-19 h. 550-21-26.

9e arrdt

Me N.-D.-DE-LORETTE STUDIO entrée, cuisine, bains, W.-C. Prix très intér., bon imm. 3, RUE DE L'AGENT-BAILLY (angle 15, rue Rodier). Sam., dim., lundi, 14 à 17 h.

10e arrdt

La Fayette, ds bel imm. rav., gd et beau 2 Pces cuis., w.-c., bns. Ref. nf. Prix except. 878-41-65.

● GARE DU NORD
imm. Pierre de T. vaste 4 pièces, tout cft, séj., salon, cheminée ambiance, 2 belles chbres, cuis. claire, possib. park., 680.000 F. Nord-Tim., 98, boulev. Magenta, Paris-10e. Tél. 203-11-00.

11e arrdt

138, AV. PARMENTIER
Très bel imm. plein sud 5e ét. sans asc., stud. gd cft. 30 m². Px 180.000 Propr. Tél. : 563-62-92

12e arrdt

DAUMESNIL Studio A RÉNOVER Kitchen., bains, cave, tél. 120.000 - 555-82-33. Le soir et samedi. 200-36-01.

13e arrdt

100 m² + terrasse 20 m², 3 chbres, 820.000 F. + park., 35.000 F. Visible s/place, samedi de 10 h à 16 h. 4, r. Auguste-Perret. Mo Tolbiac. - 587-05-38.

Près place **PEUPLIERS**
Calme, verdure 5' métro, excel. 3 P. confort, tél. Px 390.000 F. Téléphone : 336-17-36.

14e arrdt

19, r. Gl.-Leclerc - 354-95-10
VILLA dans parc 300 m² 9 Pièces
Samedi, lundi 12 h à 17 h.

15e arrdt

LOURMEL FÉLIX-FAURE BEAU 6 P. CFT. 2 sanit. + terrasse 43 m², park. 1.390.000 F. T. : 577-86-85.

16e arrdt

AUTEUIL
TRÈS BEL IMMEUBLE BOURG.
5 PIÈCES, 145 m²
Cuisine, 2 bains, MOQUETTE, REFAIT NEUF + JARDIN PRIVATIF + chambre service
PRIX : 1.350.000 F
Me voir samedi, lundi 14-18 h.
55, BOULEVARD MURAT ou tél. 723-96-05

PLACEMENT EXCEPTIONNEL
PASSY
toiture, ravalement neufs ascenseur, descenseur
VOIE PIÉTONNE
LIBRE 2 pièces, cuis., w.-c. 44 m² à aménager
STUDIO OCCUPÉ, 25 m² dame seule 70 ans, 125.000 F. Vis. samedi 25/10, 15 h.-17 h. 38, rue de l'Annonciation.

Mo PASSY Immeuble pierre de taille
2 PIÈCES entrée, cuisine, bains, w.-c.
PRIX INTERESSANT, TOUT CFT 56, RUE RAYNOUARD samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

XVIe RANELAGH
DANS IMMEUBLE RÉCENT 3e ÉT., ASCENSEUR, BALCON
Gd 5 P. 165 m² confort, 3 bains + STUDIO DE SERVICE
PRIX : 1.550.000 F
S/place samedi, lundi, 14-18 h.
22, RUE LA FONTAINE, ou tél. : 723-91-28.

EXELMANS en duplex
superbe 2 PIÈCES caractère. Calme, charme. Prix 991.000 F. *Tél. : 267-37-77.*

MIRABEAU 130 m² plein soleil ét. élevé, stand., triple récept., 2 chbres, 2 bs, cuisine équipée, 563-30-40 ou samedi 14h-17h 44, avenue de Versailles, Paris.

TROCADÉRO
DUPLEX 130 m², charme 4e ét., asc. A rénover. Px 1.350.000 F. Samedi 15-17 h, 7, r. Beethoven.

17e arrdt

Mo ROME VUE dégagée, SEJOUR + 1 CHAMBRE, entrée, cuisine, bains, W.-C., cheminée, agréablement aménagé, chauff. 138 BIS, RUE DE ROME
PRIX INTERESSANT
Samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

18e arrdt

GRAND SÉJOUR + CHBRE
280.000 F CRÉDIT
Bains moderne, w.-c., ch., état impecc. Près Clignancourt, bel imm. pierre de t., tapis escalier. Voir propriétaire samedi, lundi, 14 h 30-19 h 30, 15, r. Poulet.

19e arrdt

R. MANIN, 4 P., 74 m² Est-Sud, imm. 1970, parking particulier. Téléphone bureau : 747-37-04, domicile : 208-17-81.

Quartier Buttes-Chaumont 28, rue Ourcq, 520-13-57
43 m², appt 2 p., entrée, cuis., w.-c., bains poss. 165.000 F. Pavillon s/gde cour, 160.000 F. 15 h.-17 h., samedi, dim., lundi.

20e arrdt

205, AVENUE GAMBETTA
Immeuble récent, séjour double; 2 chbres, tt cft 100 m² environ, 8e étage, balcon. *Px 720.000 F.*, à débattre. Samedi 13/18 h.

78 - Yvelines

VERSAILLES R.G. ds immeuble ravalé, bel appart. entièrement rénové 60 m², séjour double + 1 chbre, cuis., bns + terr. 30 m². Prix 350.000 F. Tél. 918-23-88.

province

PART. VEND A AVORIAZ
Résidentiel, vue exceptionn. sur pistes et Morzine, 48 m², balcon, meublé 4 personnes, 350.000 F. Tél. : 89 58-75-81, après 19 h.

Part. de préférence à part. vd 1re et 2e semaine de février
Club Hôtel
VAL-THORENS, plein Sud.
1re semaine : 30.000 F.
2e semaine : 35.000 F.
Tél. heures bureau : 878-54-81.

COTE D'AZUR
5' aéroport NICE, vue sur mer et mont. MARINA pied de l'eau. Gd stand., appt 5 p., 155 m² + terr. 200 m², exposit. sud-ouest. Px except. 1.200.000 F. Téléphoner au 954-68-00 ou 16 (93) 58-71-76.

appartements achats

RECH. STUDIO PARIS, BON QUARTIER. PAIE COMPT. Mme FAURE - 261-39-78.

ACHETEURS FIDÈLES rech. APPART. 8e - 16e - 17e. ORPI - 267-44-12.

URGENT - ACHÈTE CPT. PARIS, STUDIO, 2 à 3 p. même av. travx. Mme FAURE au 261-39-78, ou le soir au 900-84-25.

URGENT, PAIE COMPTANT CHEZ NOTAIRE, 2 à 3 pièces, PARIS, avec ou sans travaux. Mme LEULIER : 251-68-81 ou le soir : 900-84-25.

ACHÈTE CPT. PARIS
BON QUARTIER, URGENT
2-4 pièces - Tél. : 873-20-67.

RECH. appts 1 à 2 pièces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 8e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEM. COMPT. CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55, même le soir.

URGENT, ACHÈTE CPT, PARIS STUDIO, 2 à 3 p., même avec travaux. Mme FAURE 261-39-78 ou le soir 900-84-25.

constructions neuves

LES TERRASSES DE LA MARNE A JOINVILLE
(R.E.R. 200 m.)
12 APPARTEMENTS DE STANDING
3 et 4 pièces
Livraison 81.
Prix fermes et définitifs. Sur place du samedi au lundi de 11 heures à 18 heures 15, qu. de la Marne ou tél. 763-96-86.

immeubles immeubles

BAGNÈRES-DE-BIGORRE (65)
VENDS IMMEUBLE
comprenant 8 studios + appartements T 3 meublés + 2 bungalows meublés - 2.500 m² terrain.
Vue Pyrénées - Conviendrait collectivité.
Ecrire HAVAS Tarbes no 7399.

Vous désirez vendre VOTRE IMMEUBLE
JE SUIS ACQUÉREUR
Tél. le matin au 747-42-67 ou écrire : NOËL AUFMAN, 21, r. Le Peletier, PARIS-9e.

bureaux

1er, rue Saint-Honoré, 115 m², 4.000 F par mois sans cession. Téléphone : 505-95-24.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — ABPAC — votre SIÈGE SOCIAL — PARIS 8e — PARIS 3e — tous services — délais rapides - prix compétitifs

8e - PROPRIÉTAIRE
LOUE un ou plusieurs bureaux de imm. bon stand. 583-17-27.

Votre SIÈGE SOCIAL
AV. SECRÉTARIAT TÉLÉPH. CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS ACTE S.A. Tél. : 281-80-88.

CHAMPS-ÉLYSÉES
loue directement un ou plusieurs bureaux dans immeuble bon standing. Téléph. : 563-17-27.

VOTRE SIÈGE A PARIS
de 80 à 250 F par mois.
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
GEICA
58 bis, rue du Louvre, PARIS-2e.
Téléphone : 296-41-12 +

CONSTITUTION DE S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales. Tous services. **355-17-50**

locaux commerciaux

ATELIER A VENDRE
30 m². Prix : 150.000 F
149, rue de Belleville
75014. PARIS
Tél. après 20 h. Mme Wicart au 020-22-04.

locations non meublées offres

Paris

PÈRE LACHAISE- Bel imm. 2 pces, cft. Tél. Calme. 1.550 + ch. Tél. 331-89-46.

Locataire recherche remplaçant pour appartement dans le 15e (4 P., 85 m², 10e et dernier ét., terrasse + parking), loyer : 4.280 F, ttes charges comprises. 128, rue de la Croix-Nivert, Paris-15e, tél. : 531-93-15.

1.600 F VAUGIRARD 45 m²
beau 2 pièces, cuisine, bains, confort. Tél. : 874-74-07.

LOUEZ en 48 h. Vides Meublés
Chambres - Studios - Appts de 450 F à 3.600 F
874-70-38 *Paris ou banlieue*
Ouvert samedi avant 17 h.
49, rue Fontaine - Mo Blanche.

145, RUE DE FLANDRE
SANS COMMISSION
Première mise en location
2 pièces, 42 m², 1.300 F + ch.
3 pièces, 67 m², 1.880 F + ch.
4 pièces, 88 m², 2.250 F + ch.
5 pièces, 102 m², 2.610 F + ch.
cave et park. compr. Vis. vend., sam., dim. et lundi de 11 h. à 19 h.
S.A. LE CLAIR

1.210 F Brochant, 39 m², 2 pièces, coin cuis., confort. - Tél. 874-74-03.

PORTE D'ITALIE
3 P. 50 m² Refait neuf
Asc. 1.750 F. + Ch. 336-17-36

Région parisienne

ENGHIEN-LES-BAINS, loue 3' de la gare résidence, gd standg stud., entrée, s. de bains, cuis., balc., verdure. Tél. 1.350 F mens. + ch. Tél. avant 9 h et heures repas au 989-99-36.

ARCUEIL (94) 1.600 F beau
3 pièces, cuisine, salle de bains
Téléphone : 526-78-16

locations non meublées demandes

Région parisienne

Étude ch. pour CADRES villas, pavillons, tses banl. Loy. garantis, 5.000 F max. - 283-57-02.

Province

Universitaire rech. locat. à l'année, maison en moyenne montagne avec conf. Région indifférente, mais isolement indispens. Téléphone (58) 74-03-74.

locations meublées offres

Paris

A louer jusqu'au 1er août 81, libre imméd., stud. 40 m², meublé, tt conf. tél., près place Monge. 1.500 F par mois charges comprises. Garanties et caut. exigées. Ecrire s/no 6.011 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

Sceaux-Robins. 1.500 F beau
3 pièces, cuisine, salle de bains
Téléphone : 526-78-16

locations meublées demandes

Paris

J.F. ch. 2 P. meublé. 1.000 F max. C.C., ag. s'abst. Javel 15e. Ecr. s/ no 98509 M R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

fonds de commerce

Centre commercial et touristique LA ROCHELLE
Bar, restaurant, salon de thé (possibilité diverses formules), style rustique, tout équipé. Etudions toutes propositions. Régie-Presse, no M 23.041 T, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

boutiques

LE PERREUX Bout de 38 m², tous commerces, impeccable, en toute propriété + logement de 2 pièces tout confort. Prix 288.000 F. Voir s/place ce jour 14-18 h, 20 r. du Canal, ou tél. au propr. 634-19-52.

pavillons

VIROFLAY, 12 min. gare R.D., magnif. PAV. sur 320 m², ss-sol total, double liv., terrasse, balcon. 2 ch. + 1 petite, grenier isolé. Poss. agrandir. 2' centre ville EXCEPTIONNEL. Px 882.000 F AGENCE ROYALE, 950-14-60.

manoirs

MANOIR en PERIGORD
XVIIe s., gros œuvres convenables, cheminées, salles voûtées, tour, joli jardin, vue, situation, site classé, dans village. 150.000 F avec seulement frais de notaire. S'adr. M.D.F., B.P. 112, 24200 SARLAT. Tél. (53) 59-21-32.

domaines

SOLOGNE
PROXIMITÉ VILLE
ravissante PPTE, chasse, pêche, 60 ha, plan d'eau 22 ha sous fenêtres, maison de maître + communs. — LIBRE VENTE. CABINET LA SOLOGNE 41200 ROMORANTIN Tél. (54) 76-02-92.

terrains

St-Aubin-s/Gaillon (27600) 3.300 m². Largeur 28 m 85. Situation privilégiée. Prix 136.000 F H.T. Le propriétaire : 058-26-98.

ALPES DE HAUTE-PROVENCE
altitude 1.100 m. propriétaire vd directem. terrain en partie boisé, ancienne ferme, rivière. 52 ha. 490.000 F à débattre. GUERIN, 12, r. Edmond-Roger, 75015 Paris. 806-47-51, 9-12 h.

PERIGORD
BOURG MÉDIÉVAL
3 TERRAINS A BATIR
Très bon ensoleillement, mais. reproduction d'ancien de 38 à 46.000 F. Doc. s/dem. PROPINTER SA Maisons du Périgord 24103 BERGERAC Tél. (53) 57-63-75.

viagers

Société spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garantie. Etude gratuite discrète.

FONCIAL VIAGERS
19, boulevard Malesherbes (8e) 266-32-35. Spécialiste. 41 ans d'expérience
Etude gratuite, rente indexée.

villas

Soleil d'Espagne **COSTA BRAVA** Qualité de vie
Investissement de premier ordre
A partir de Paris, à 7 h. de voiture ou 1 h. d'avion. Dans la quiétude des pinèdes, à proximité des principaux centres touristiques.
VOTRE VILLA AU BORD DE LA MER
UN RÊVE RÉALISABLE
Bungalows dès **140.000 FF**
Excellentes possibilités de location.
VOTRE GARANTIE : nos 15 années d'expérience. Nos 850 clients en Europe. Notre position dominante sur le marché immobilier.
Profitez de nos visites hebdomadaires sur place, en avion ou en train, à des conditions très avantageuses.
Pour information, retournez le coupon ci-dessous à
DECESA FRANCE
87, rue de La Tour,
75016 PARIS.
M 16
Nom et prénom ....
Adresse ....
Tél. ....
NP ...... Localité ......

R.E.R. - GIF-S/YVETTE
(CHEVRY II) Magnifique villa 7/8 P. 1973, cheminée, mezzanine, linger., 2 bns, cab. toil., 3 wc. Gar. 2 voit. 700 m² paysagés. 760.000 F - 921-53-57.

MONTMORENCY
Belle VILLA 1962. Sous-sol, séjour dble, cheminée, gde cuis., 3 ch., bains + toilette. Conf. 2 garages. Jardin 500 m². Impeccable. 745.000 F. PLACOR - 989-60-60.

VÉSINET Résidentiel Charmante
VILLA. Séj., 3 chbres, cuisine, bains + 2 chbres possib. Cft. Beau jdin 850 m². Exclusivité AGENCE DE LA TERRASSE Le Vésinet - 976-05-80.

VENCE Part. Mas provençal neuf. Séjour, 3 ch. sur beau terrain arboré. Prix : 920.000 F, frais réduits. Tél. : 954-68-00, 16 (93) 58-71-76

GIF, R.E.R. - Part. vd agréable villa neuve 8 p. 230 m², cheminée, jdin planté 1.600 m². Belle vue sur campagne. Prix intéressant à discuter - 012-12-58.

maisons de campagne

Sur 800 m² clos, agréable maison 3 p., dép., cft, beau site, 6 km Gournay-en-Bray. 250.000 F net. Propriétaire (4) 449-07-97.

LA STÉ MARCHAND DE BIENS la plus importante du SUD DE LA FRANCE
CATRY
ACHÈTE ET VEND
Des terrains de toutes surfaces constructibles ou non, fermes, mas, ruines, propriétés.
Dans les départements suiv. : B.-DU-RH., VAR, VAUCLUSE, ALPES-HAUTES-PROVENCE, HAUTES-ALPES, GARD, DROME, ISÈRE, RHONE, LOIRE, AVEYRON, ARDÈCHE, HAUTE-LOIRE, HÉRAULT.
PAS DE COMMISS. A PAYER
CATRY
43, cours Estienne-d'Orves 13001 MARSEILLE Tél. (91) 54-92-93.

Idéal résidence secondaire à SAIGNON, petit village provençal typique à 5 km d'Apt
Vaucluse-Luberon
dans maison bourgeoise de caractère restaurée avec goût. Appartement avec terrasse. Excellent état, indépendant. Prix : 350.000 F - CATRY 43, crs Estienne-d'Orves, 13001 MARSEILLE. Tél. : 16 (91) 54-92-93.

PARC DU MORVAN
maison restaurée 156 m² hab. + grange 220 m² sur terrain 13.000 m². Tél. 918-04-56.

10 KM DREUX Fermette caractère
8 p. + dép. S/2.200 m², 600.000 F. S/pl. : sam., 16 h à dim. 16 h. : (37) 38-13-34 semaine : 227-01-83.

CORRÈZE
PROPRIÉTÉ ANCIENNE
beaucoup de cachet, de village ts commerçants, nbres pièces aménagées, salles de bns, tour, dépend., joli parc paysagé clos 7.000 m². Affaire intéressante. Téléphone : 380-60-90.

RARE
Dans un site magnifique, 35 km nord de Lyon, 800 m village, très belle ferme avec vastes dépendances + terrain, division possible. 650.000 F. Tél. 19-20 h : (74) 65-08-46.

fermettes

PART. vend en *PICARDIE* magnif. fermette entièr. rest. Poutres, cheminée, 250 m² habit. s/jdin implanté 4.000 m². Calme et détente ass. Px : *550.000 F* Téléphone : (22) 92-04-63 ou (22) 77-26-73.

hôtels particuliers

NEUILLY-SUR-SEINE
(dans voie privée)
charmant hôtel particulier
Séjour, 6 chambres, parfait état. GARBI, 567-22-88.

VILLA MONTMORENCY
16e, 9 P. princip., beau jardin STRAUSS. Tél. 527-50-25.

propriétés

Part. vd centre Gers, mais. de maître, dépend., 5 ha de terre, seul ten., tr. beau site. 800.000 F. CARDES, 91, av. des Sports. 65600 BARBAZAN DE-BAT. (62) 93-22-65 (H.R.)

25 mn de Deauville
Ancien pressoir à restaurer sur 1.800 m². Environnement exceptionnel. Tél. : (35) 44-49-08.

SENLIS
VILLE ROYALE
aux pieds des remparts gallo-romains, PROPRIÉTÉ ANCIENNE DE CARACTÈRE en bon état, comprenant : hall, gd living (poutres et cheminée), 5 ch., 2 bains, cuisine. Superbe grenier et dépendances aménageables. Jardinet clos de murs. - Urgent. Prix : 695.000 F
DEVICO 104, r. République, 60300 SENLIS
T. : 16 (4) 453-05-05/14-85.

VALLÉE DE CHEVREUSE
30 km de Paris dans parc forestier 33.000 m², site exceptionnel, propriété de très gd standing comprenant 10 P. surface habitable de 360 m². - Garage. *Prix : 2.000.000 F.* Téléphone : 728-11-32.

LA SAUSSAYE (27)
vds propr. gd stand. parf. état. Parc. Vue panoramique, LIBRE. S'adr. Me PORCHER, notaire *76504 ELBEUF-SUR-SEINE.* Téléphone (35) 81-14-92.

LE PARC SAINT-MAUR
belle propriété, 10 pièces avec parc de 1.800 m², récept. 70 m², 7 chbres, 340 m² habitables. Prix justifié. *BAILLOT.* Téléphone 883-51-48.

EXCEPTIONNEL
VIROFLAY, 12 km PARIS
Ppté 390 m² + 1.160 de terr. 14 p., 3 w.-c., 3 s. bns, 3 cab. de toil. Chff centr. CONSTRUCTION MEULIÈRE. Très bon état. 2.400.000 F. Tél. 658-24-59.

LIMITE ENGHIEN, s/1.000 m² jard. décoré. PPTÉ STANDG. Hall, 6 P., 2 bains. GD CFT. 828-88-46 - 828-10-80.

DORDOGNE
Vds propriété 6 ha, habit. 260 m² + dépendances. Vue étang. Prix : *1.300.000 F - (53) 54-77-19.*

CHAVILLE VERDURE magnifique ppté meulière 9-10 P., cft, s/terrain 2.500 m². Prix : 2.050.000 F. E.I.S. : Téléphone : 226-15-19.

PERIGORD
Dans un petit hameau, très jolie maison du XVIIIe restaurée de gros œuvre. Ensoleill. parf., vue, cheminée en pierre, lucarnes, porche, pigeonnier, 40 a terr. envir. S'adr. : M.D.F., 2, rue Magnanat, B.P. 112, 24200 SARLAT. Tél. (53) 59-21-32.

Part. à part. vd propriété, rive droite, 15 mn. Bordeaux, 1 ha., 5 surfaces habit. 260 m², tennis, pisc., maison rust. Px élevé just. Tél. (16-56) 20-45-13 le matin. Agence s'abstenir.

Pr. GISORS B. VUE, mais. de CAMPAGNE
Entr., séj., cuis., 3 ch., s. eau, b. terr. clos 2.500 m², 250.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, Fg Cappeville, à GISORS. Téléphone : (16-32) 55-06-20.

LUBERON
EXCLUSIVITÉS s/MÉNERBES
Ds 3.500 m², MAISON de campagne vieilles pierres, 3 ch., s. de b., tt cft, pisc. Px 850.000 F. *MAS à l'état pur*, 2 ha, cour int., 3 ch., gd séjour, 2 s. de b., séj. voûté, ch. c., tél. 1.500.000 F. T.S. TERR. 3.500 m² en espalier, *tr. b. envir. CU Prix 150.000 F.* Pr BELLES PROPR., ns consult. AGENCE SAINT-PEYRE 84560 MÉNERBES *Téléphone : (90) 72-22-81.*

MONTFORT-L'AMAURY
12 km, belle demeure longue, basse, 1939, excellent état, composée : salon 55 m² (poutres, cheminée), s. à manger, cuis., bureau, 4 chbres, biblioth. 55 m², 2 bains, 2 w.-c., agréable, jardin bien clos 1.074 m², gros bourg et gare. *Prix 860.000 F.* La Petite Agence - 487-24-62, matin : (37) 38-81-95 soirée.

Particulier vend maison de 230 m², 725 m² de jardin clos, 5 chbres, 3 s. de bains, gd séjour, garage 2 voitures, sur domaine privé avec tennis et piscine. Prix : 840.000 F.
Visite sur place samedi, dimanche, de 14 h 30 à 17 h 30, 3, rue Gustave-Courbet, Domaine des Gâtines, 78380 Plaisir, ou tél. le matin : 741-81-18.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

RARETÉ
Particulier vend pépite d'or de grandeur exceptionnelle (poids : 191 grammes). Ecr. s/no 2.772 *le Monde Pub.*, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Particuliers (demandes)

Si vous avez des livres, des bibelots, mobiliers qui ne vous servent plus ou qui vous encombrent, un ancien détenu sans travail peut les récupérer. Téléphoner au 574-29-87.

Artisans

Tous TRAVAUX peinture, moquette. Tenture. Travail soigné. Téléphone : 879-00-75.

Astrologie

JANE DE GUESDE
astrologue clairvoyante, peut beaucoup pour vous. Sur rendez-vous, par correspondance. Rens. sur demande. 41, rue Coquillière, 75001 PARIS. Tél. : 236-82-59.

Bijoux

BIJOUX SUR MESURE
Créations, transformations, réparations. PRIX FABRICANT. OCCASIONS : dépôt-vente. Diamants, pierres précieuses certifiés. Expertises, photos. L'ATELIER, 210 bd Raspail 75014 PARIS. Tél. 320-88-03.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e, 354-00-83
ACHAT BIJOUX OR - ARGENT

OCCASIONS
VENTE MOINS 40 %
DE LA VALEUR
Achats bijoux - Déchets or
PARIS (17e), Mo Guy-Môquet
97, avenue de Saint-Ouen
Tél. 627-01-27

Caravanes

A VENDRE
Caravane Henrymag Mondial 1974. Parft état. 5 m × 2,25 m. 6 places « résidentiel ». Prix : 14.000 F. Tél. après 19 h : 937-71-53.

Cours

Leçons de flûte traversière
Tél. : 734-17-96.

Américaine professeur anglais qualifiée donne cours de langue tous niveaux pour particuliers et groupes. Tél. le soir 738-08-05.

Allez-vous en INDE ?
Apprenez le HINDI avec Nouvelles Frontières (début le 4 novembre). Téléphone 578-65-40.

Débarras

ALAIN GIRAUD
(Achat - Brocante - Antiquités)
PARIS - PROVINCE
recherche salle à manger Henri II, Louis XIII.
Téléphone : 854-89-74
834-80-60

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
Importation directe
à partir de 160 F le rouleau
Amoux, 40, rue des Poissonniers, 92200 Neuilly-sur-Seine, téléphone 745-07-36.

Déménagements

EDGAR - Déménagement toute France, devis gratuit, Paris. 206-19-77, 607-60-71, Melun. 437-03-52, 437-50-23, Nice, Toulouse, Nîmes, Lyon.

Hi-Fi

A vendre :
AMPLI Akaï AM 2200 (2 × 25 W) : 950 F
AMPLI Marantz (2 × 25 W) : 900 F
PLATINE A CASSETTES Waltham Dolby
Sélecteur de bandes : 850 F. Téléphoner après 18 h 30 au 020-07-43.

Instruments de musique

PIANOS DROITS ET A QUEUE
Remises exceptionnelles 5 à 12 % sur stock pendant travaux, avant transfert magasins et bureaux, fin décembre 80. Tous crédits. Livraisons et services assurés. PIANOS MAGNE Agent BOSENDORFER 50, rue de Rome 75008 Paris Téléphone : 522-30-90.

Jeux

Billards : Modèles américains, français. GRANDES REMISES sur quelques modèles d'expos.
LEISCO 95 R.N. 12 78760 Pontchartrain tél. 639-17-89 et 489-41-10

Maisons de retraite

Votre troisième âge dans le PARC HISTORIQUE du CHATEAU d'ERMENONVILLE (Oise)
40 km de Paris par autoroute du Nord (sortie Survilliers)
Pension à court et long termes.
Deux possibilités :
La Pavillon Girardin
à partir de 175 F/jour T.T.C. Téléphone : 16 (4) 454-01-49
La Résidence du Parc
à partir de 140 F/jour T.T.C. Téléphone : 16 (4) 454-03-53
Retraite. Repos. Convalescence. *Soins assurés. Parc.* Promenades. Distractions. 60440 ERMENONVILLE.

Meubles

MEUBLES DE CHINE
Porcelaines anciennes, Pierres dures, Ivoires, Objets cadeau, Collection
VENTE LIQUIDATION à 50 % en entrepôt, par société import
« LA CHIMÈRE D'OR »
Bâtiment Danzas
20, bd Poniatowski, 75012 Paris
Ouvert de 9 h. à 18 h. sans interruption du lundi au samedi midi.

Canapés : le bon tuyau
CAP, importateur de canapés propose ses prix directs aux particuliers.
Un exemple :
Le Maldives une composition d'angle av. un canapé 2 places un angle, et une chauffeuse en tissus piqué 100 % coton chevron blanc : 5.400 F.
Nombreux modèles en cuir, tissus, fixe ou convertible en exposition à son Show Room. Allez voir.
CAP, Club des Acheteurs Privilégiés.
37, rue de Citeaux, 75012 Paris. Téléphone : 307-24-01.

MEUBLES CONTEMPORAINS ITALIENS ET FRANÇAIS HAUT DE GAMME
30 % MOINS CHER QU'EN CIRCUIT TRADITIONNEL.
(Canapés, tables, luminaires...)
Du lundi au vendredi, 10 à 19 h.
CLUB DES DIX,
43, faubourg Saint-Honoré, Paris-8e. Téléph. : 266-43-61.

Mode

Sans payer « LA GRIFFE », les plus belles collections de COSTUMES actuelles. 5, avenue Villiers. - Mo Villiers.

Moquettes

MOQUETTE vraie solde
Belle qualité, super prix sur 40.000 m² à détailler.
Pose assurée. Tél. : 757-19-19.

Auto radios

FLASH AUTO RADIO
104, av. Jean-Jaurès, 93120 *La Courneuve.* Tél. 838-12-36 propose à des px superdiscount les marques suivantes : Blaupunkt, Aurion, Clarion, Autovox, Pioneer, chaîne Roode Star (avec garantie 5 ans).
Crédit simplifié, montage 1 h sans rendez-vous.

Troisième âge

Parc station climatique
Résidence du 3e âge et du 4e âge.
LES TOURTERELLES
pour valides, demi-valides, grabataires admis.
Surveillance médicale. Grand cft.
Quartier Pierre-Plate
83630 NANS-LES-PINS (VAR)
Tél. (94) 78-94-80.

Vacances Tourisme Loisirs

Ferme provençale, 4 km Avignon loue chbres hôtes, bungalows, jardin, tennis, calme complet, ferme JAMET, île de la Barthelasse, 84000 AVIGNON. *Téléphone : (90) 81-18-51.*

Part. loue, LA PLAGNE, studio 3/4 pers., Sud, pied des pistes. *Prix saison période. Janvier :* 800 F la semaine, T.C. Téléphone : 901-06-05.

SAVOIE (1.000 m), loue studio 36 m², GRAND CONFT. Exposition SUD, pied des pistes. Téléphone : (50) 67-02-13.

Rencontres

NE RÊVEZ PLUS D'AMIS
avec qui partager vos goûts artistiques, touristiques, sportifs... Vous les trouverez grâce à « GOUTS COMMUNS »
Colette Lesure
le Club de Rencontre culturel de Paris. - Tél. : 548-95-16.

Perdu

Perdu dans le Xe CHIEN WIPPET, collier rouge. RÉCOMPENSE. Téléphone : 770-98-38.

Philatélie

ACHETE CHER COLLECTION TIMBRES. Ecrire : Pagnanini, 35, Chps-Elysées. 359-76-98.

CARNET

Naissances

— Christiane et Yvan CHAUVIRÉ, ainsi que Marie-Astrid, sont heureux de faire part de la naissance de

Eve-Marie,

le 6 octobre 1980.
30, rue de la République,
94160 Saint-Mandé.

Mariages

— **Suzette KAATZ,**
Jacques FRUCHT,
informent leurs amis qu'ils se sont mariés le 21 octobre 1980.

Décès

JACQUES BOITREAUD

— Mme Jacques Boitreaud,
M. Aymeri Boitreaud,
Mme Boitreaud-Cassin,
M. et Mme Alain Quinchez et leurs enfants,
Mme Huguée Loubat,
Le docteur et Mme Jean-Yves Musq et leurs enfants,
Mme Claude Pecquery,
Mme Robert Pecquery et Mlle Evelyne Pecquery,
Mme Bord,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques BOITREAUD,
conseiller d'Etat,
officier de la Légion d'honneur,

entré dans la plénitude de sa vie le 22 octobre 1980 à l'âge de cinquante-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 25 octobre, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil.

Ni fleurs ni couronnes.

[Né le 7 août 1922 à Châteauneuf-sur-Charente (Charente), Jacques Boitreaud était entré au Conseil d'Etat en 1946 comme auditeur après des études de droit. Membre de plusieurs cabinets ministériels sous la IVe République (il fut, en 1955, directeur du cabinet du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Roland de Moustier, dans le gouvernement Mendès France), il fut, au début de la Ve République, secrétaire général du Conseil constitutionnel de 1959 à 1962, puis conseiller technique à l'Elysée auprès du général de Gaulle de 1962 à 1966, où il s'occupait notamment des problèmes constitutionnels et juridiques.

Secrétaire général de l'aviation civile de 1966 à 1970, il était entré ensuite dans le secteur privé — notamment à la société Patino — avant de réintégrer le Conseil d'Etat en 1975. Appartenant aux organisations gaullistes qui entretiennent le culte du fondateur de la Ve République, M. Boitreaud faisait partie de l'état-major de la campagne de M. Michel Debré.]

— Mme Louis-Pierre Brice, son épouse,
M. et Mme Michel Elevenon,
M. et Mme Michel Brice,
M. et Mme Jean-Louis Brice,
M. Alexis Brice,
ses enfants,
M. et Mme Arnaud de Baillencourt, dit Courcol,
M. Patrice de Baillencourt, dit Courcol,
ses beaux-enfants,
Laurence et Olivier Thery,
Anne-Cécile et Agathe Brice,
Aliénor et Cédric de Baillencourt, dit Courcol,
ses petits-enfants,
Mme Maurice Bassot, ses enfants et petits-enfants,
Sa sœur, ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis-Pierre BRICE,
ingénieur de l'Ecole centrale des arts et manufactures,
ancien président du Syndicat national du béton armé et des techniques industrialisées

survenu le 22 octobre 1980, à l'âge de quatre-vingts ans, en son domicile « Le manoir des Gandines », aux Essarts-le-Roi, 78690.

Les obsèques religieuses seront célébrées le lundi 27 octobre 1980, à 10 heures, en l'église des Essarts-le-Roi.

— Mme André Brun,
Le professeur et Mme Hamdan et leurs enfants,
M. Henri Brun,
M. Joël Brun,
Le docteur et Mme Gérard Brun et leur fils,
Mlle Marie-Laure Brun,
M. et Mme Pierre Tronel et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André BRUN,
professeur honoraire à la faculté de droit et des sciences économiques de Lyon,
fondateur et directeur honoraire de l'Institut d'études du travail et de la sécurité sociale de Lyon,
avocat honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 15 octobre, dans sa soixante-seizième année.

Les funérailles ont eu lieu le samedi 18 octobre en la cathédrale Saint-Jean de Lyon.
25, quai Romain-Rolland,
69005 Lyon.
Et Paris, Belley, Beyrouth.

(*Le Monde* du 23 octobre.)

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Quillot,
Le docteur et Mme J.-M. Quillot, son fils et sa belle-fille,
Christian, Paul et Anne, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert CLOUEZ,
croix de guerre 1914-1918,
officier de la Légion d'honneur,
directeur général honoraire à la préfecture de la Seine,

survenu le 18 octobre 1980, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu à Flines-lez-Mortagne (Nord), le 22 octobre, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.
60, rue de Lagny, 75020 Paris.
13, avenue Emile-Laurent,
75012 Paris.

— M. et Mme Jacques Beaugrand et leurs enfants,
M. et Mme Alain Genoyer et leurs enfants,
M. et Mme Thierry Vignal,
M. et Mme Thierry Courant et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Francis COURANT,

survenu le 21 octobre 1980.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 30 octobre, à 10 h. 30, au Châtelet.
3 bis, rue du Bel-Air, Meudon.
64, rue Madame, 75006 Paris.
32, rue Maurice-Berteaux,
78290 Croissy-sur-Seine.
180, rue du Château, 75014 Paris.
15, rue de l'Ancien-Port,
Etran-Mortier-l'Eglise,
76370 Neuville-lès-Dieppe.

— M. Victor J. Henoch,
Jacques, Isabelle, Joy, Dominique,
ont la douleur de faire part du décès de

Odile HENOCH,
née Kieffer,

le 17 octobre 1980.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Maisons-Laffitte.

— M. Claude Moreau, avocat à la cour de Paris, et Mme,
M. et Mme Jean Berthet,
M. Michel Moreau,
M. et Mme Christian Moreau et leur fille,
M. Francis Moreau,
Mlle Sylvie Moreau,
ont la douleur de faire part du décès de

Yvonne JALLOT,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenu le 23 octobre 1980, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 29 octobre, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, à Paris (6e), suivie de l'inhumation au cimetière de Lorris (Loiret), dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

75, avenue de Breteuil,
75015 Paris.
82, boulevard du Montparnasse,
75014 Paris.

— Avignon.
M. le bâtonnier Jean Goetschel,
Mme Agnès Goetschel, épouse Richard Gonzalez, son mari, leurs enfants Nicolas et Sandra,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lucienne MOULINAS,
épouse Jean Goetschel,
avocat au barreau d'Avignon,
ancien bâtonnier de l'ordre.

Les obsèques ont eu lieu le 23 octobre 1980, dans la plus stricte intimité.

La famille ne reçoit pas.

« Les raisonnables ont duré.
Les passionnés ont vécu... »
(Chamfort.)

Mme André Cornillet,
Mlle Françoise Reynal,
M. et Mme Jean Reynal,
M. et Mme Pierre Reynal,
Et toutes les familles,
font part du décès de

Mme veuve Julien REYNAL.

L'office sera célébré en l'église de Savigny-le-Temple (Seine-et-Marne) par M. le pasteur Casalys, le lundi 27 octobre, à 9 heures.

Résidence Plein Ciel,
Bât. A, 606,
77350 Le Mée-sur-Seine.

— Nancy.

Jacqueline, Jean Barbier et leurs enfants,
Françoise, Jean Lagarde, leurs enfants et petits-enfants,
Noëlle Roy,
Georges, Michèle Roy et leurs enfants,
Catherine, Gérard Tassin et leurs enfants,
Michel Roy,
Geneviève, Alain Dumond et leurs enfants,
Christian, Claude Roy et leurs enfants,
Christiane, Jean-Claude Devillon et leurs enfants,
font part du décès de

Mme Jean ROY,
née Marie Madelein,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, rappelée à Dieu le 21 octobre 1980.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 25 octobre 1980, à 9 h. 45, en l'église Saint-Fiacre, où le corps sera déposé.

21, rue Baron-Louis, 54000 Nancy.

— Agen.

Ernest Vigroux, son époux,
Les familles Guilloineau, Bourdin, Vigroux, Gras, Garin, Delpiccolo, Ferreol,
ont la douleur de faire part du décès, à Agen, le 19 octobre, de

Mme Simone VIGROUX,

âgée de soixante-quatorze ans.

L'inhumation a eu lieu le 21 octobre 1980 au cimetière d'Agen.

Les Jardins du 4-Septembre,
47000 Agen.

Remerciements

— Mme Jean Mommessin,
M. et Mme Jean-Pierre Roth,
Mlle Isabelle Mommessin,
Et toute la famille,
dans l'impossibilité de répondre individuellement à tous les témoignages d'amitié et de sympathie qui leur ont été apportés lors du décès de

M. Jean MOMMESSIN,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur grande douleur de trouver ici l'expression de leur très vif et très sincère remerciement.

Anniversaires

— Il y a deux ans

M. Henri BONNET,
ambassadeur de France,

quittait ce monde.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient pour lui une fidèle pensée.

— Le 25 octobre 1970 disparaissait subitement

Jeanne MAREILLE,
née Bousquet.

Que ceux qui l'ont aimée et estimée aient une pensée pour elle et y associent le souvenir de son époux,

Jules MAREILLE,
décédé le 15 décembre 1961.

Messes anniversaires

— Pour le dixième anniversaire de sa mort, la messe des artistes sera célébrée à la mémoire de

Samson FRANÇOIS,

le dimanche 26 octobre à 11 h. 45, en l'église Saint-Roch, rue Saint-Honoré.

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

M. Jean FREYSSINGE,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé en union de prières avec la messe célébrée à son intention.

— Une messe pour le second anniversaire du décès de

Raymond KOURILSKY

sera dite en l'église Saint-André de l'Europe, rue de Leningrad, à Paris (8e), le dimanche 26 octobre, à 11 h 30.

Une pensée affectueuse est demandée à ses amis.

Communications diverses

— L'Amicale des anciens des 32e et 232e R.A. tiendra son assemblée générale le dimanche 30 novembre, à 9 h. 30, à la brasserie Aux armes de la ville, place de l'Hôtel-de-Ville. Puis une messe sera célébrée à 11 h 10 à la mémoire des morts de la 10e D.I., en l'église Notre-Dame des Blancs-Manteaux, suivie d'un déjeuner familial à 13 heures.

Renseignements auprès de M. Hervieux, 9, avenue Georges-Clemenceau, 94130 Nogent-sur-Marne. Téléphone : 876-91-03.

L'Union Libérale Israélite de France, dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreux messages de solidarité et de sympathie reçus après l'inqualifiable attentat contre sa synagogue, tient à exprimer à tous ses sentiments de profonde gratitude.

SPORTS

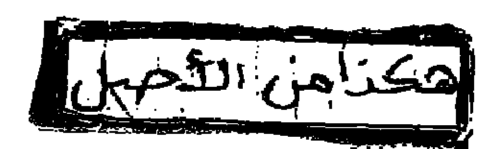
Le Tour de France 1981 hors des sentiers battus

Le Tour de France 1981 partira de Nice le 25 juin pour se terminer le 19 juillet sur les Champs-Elysées comme les années précédentes. Entre-temps, il suivra un tracé inhabituel et parfois inattendu. Les Pyrénées seront franchies avant les Alpes, et le parcours fera une profonde incursion en Belgique (jusqu'à Zolder), d'où un accroissement de la distance qui a contraint les organisateurs à éviter certaines régions, comme la Bretagne ou la Normandie, et à prévoir une fois de plus de nombreuses neutralisations trop longues à notre avis.

Ce curieux itinéraire, vaguement en forme d'escargot, respecte néanmoins un équilibre des difficultés. A l'adoucissement relatif des Pyrénées correspond la mise en valeur des Alpes. En définitive, on franchira vingt obstacles de montagne dont le col de Peyresourde, le ballon de Guebwiller, le ballon d'Alsace, le mont Salève, Joux-Plane, La Madeleine, le Glandon et le Luitel. La course délaissera les grands cols traditionnels : Aubisque, Tourmalet, Galibier, Izoard, mais trois arrivées auront lieu en altitude à Saint-Lary-Soulan dans les Pyrénées, à L'Alpe-d'Huez et au Pleyney dans les Alpes.

Au programme figurent également quatre épreuves contre la montre individuelles d'un total de 125 kilomètres, deux exercices collectifs de 39 kilomètres et 72 kilomètres, ainsi qu'une étape digne de Paris-Roubaix comportant 40 kilomètres de mauvais pavés.

Onze étapes attribueront une minute de bonification au vainqueur. Paradoxalement, M. Félix Lévitan, codirecteur de l'épreuve, désapprouve sur le fond ce système artificiel, tout en reconnaissant ses vertus stimulantes. Il reste que le Tour de France s'adresse en priorité aux grimpeurs et aux routiers complets qui domineront toujours les routiers-sprinters, quelle que soit la formule. — J. A.



LES PLACEMENTS MALMENÉS PAR LA CRISE

Les investisseurs dans l'incertitude

L'épargnant n'a jamais été aussi courtisé. Jamais, non plus, le choix entre les différents types de placements n'a été, pour lui, aussi délicat. La politique gouvernementale donne la priorité au long terme. Mais, dans un environnement incertain, avec une inflation qui ne se ralentit pas, et les risques d'un « troisième choc pétrolier », le long terme paraît bien lointain. *L'incertitude gagne tous les investisseurs particuliers* qu'ils recherchent la valorisation du capital, le *rendement ou* les avantages fiscaux.

Pour les partisans d'une attitude défensive de protection du capital, l'immobilier, après une décennie euphorique, perd de son attrait. Les prix élevés en rendent l'accès de plus en plus difficile. L'or, en proie aux spéculateurs à terme, est animé de soubresauts imprévus et d'écarts inquiétants pour les épargnants modestes. Les valeurs mobilières à revenu variable retrouvent certes, après une longue éclipse, une santé nouvelle. Mais les actions, dont les cours ont depuis deux ans progressé plus vite que l'inflation, restent encore aux yeux d'une majorité de Français un investissement à risques.

Les adeptes du rendement sont aussi désemparés. Les obligations, qui ont été longtemps synonymes de sécurité, n'offrent plus les mêmes garanties. *Les taux d'intérêts offerts, aussi élevés soient-ils, finissent toujours par être rattrapés par l'inflation. Les revenus tirés* de la location de biens industriels (conteneurs) *restent à des niveaux intéressants, mais ne* sont pas à l'abri d'aléas politiques ou économiques.

Le doute enfin envahit les amateurs d'avantages fiscaux. Les incitations fiscales, comme l'a montré le budget 1980, ne sont jamais durables. Elles dépendent des priorités gouvernementales du moment et peuvent être ainsi facilement remises en cause.

Dans ce labyrinthe, l'épargnant se perd. Dans la plupart des banques, les services spécialisés restent les parents pauvres. Des efforts de formation et d'information sont faits, mais sont limités. De plus, les établissements bancaires ne commercialisent pas tous les produits existant sur le marché, et sont tentés de vendre à leurs clients les produits « maison ».

Il est vrai que le conseil financier est délicat. *Il n'existe pas de solution « passe-partout »*. Et chaque cas exige un diagnostic particulier et une solution « *sur mesure* » (suivant l'âge, la situation fiscale, familiale...).

Le Forum de l'investissement, qui se tiendra du 25 au 27 octobre prochain à l'hôtel Hilton-Suffren, *peut aider les épargnants* dans leur réflexion. Pour la première fois, en effet, seront rassemblés différents spécialistes de produits financiers (Bourse, immobilier, diamant, conteneur, assurance-vie...) et des banques. Le domaine des placements n'échappe pas à la règle : l'épargnant doit comparer avant de choisir. Là aussi, le pouvoir « consommateur » est à prendre.

JEAN-MARC BIAIS.

Les actions contre l'inflation

UNE révolution silencieuse est en marche. Les actions sont en train de retrouver progressivement aux yeux des Français leur qualité de « biens réels » refuges contre l'inflation. Certes, une grande majorité de ménages — neuf sur dix — considèrent encore que les valeurs à revenu variable cotées en Bourse sont des placements risqués. Mais le nombre d'actionnaires, qui pendant des années avait régressé, recommence à augmenter.

Ce reveil du marché des actions est intervenu il y a deux ans avec le vote de dispositions fiscales favorables (les « *5 000 F* Monory »). Depuis, le marché affiche des performances remarquables. L'indice de la Chambre syndicale des agents de change qui, fin 1978, était au niveau 87,8, est passé fin 1979 à 102,7 (+ 17 %). Aujourd'hui il atteint 116 (+ 12,9 %). Le volume annuel des transactions est passé de 86,9 milliards de francs en 1978 à 97,9 milliards de francs en 1979.

Pour l'heure le porteur d'actions gagne sur deux tableaux : sur celui des cours et sur celui des rendements (les dividendes qui lui sont versés). Les cours des actions anticipent les bénéfices futurs des sociétés. Avec la libération des prix, les firmes françaises ont pu répercuter une grande partie de leurs coûts et et leurs résultats se sont considérablement améliorés. Malgré le ralentissement conjoncturel constaté au deuxième semestre, ceux-ci devraient encore se maintenir à un haut niveau en 1980. Et les titres en progression spectaculaire abondent encore cette année. Entre le début de l'anée et la mi-octobre, l'action Elf-Gabon est passée de 846 à 1 1915 F (+ 126 %). Dans le même temps, les cours de Beghin-Say sont passés de 131,30 F 263 F (+ 100 %), ceux de Poliet de 219,40 à 469 F (+ 114 %), de Bouygues de 534 à 765 F (+ 43 %), de Matra de 7 590 à 10 290 F (+ 35,5 %)...

La croissance des dividendes

Actuellement, une majorité de valeurs françaises sont encore accessibles à des prix raisonnables. A quelques exceptions près, (Dassault, L'Air Liquide, Crouzet, Europe I...), les P.E.R. (le *Price Earning Ratio*, rapport entre le cours de Bourse et les estimations de bénéfices futurs) sont en moyenne de sept. On est loin des P.E.R. de quinze, vingt, *voire* vingt-cinq fois atteints en 1973.

Tout cela ne signifie pas que le cours des actions soit à l'abri de baisses. Une action est un titre de propriété. L'actionnaire détient une partie du capital d'une société et, de ce fait, partage les hauts et les bas de cette firme. C'est, par exemple le cas de Peugeot-Citroën, aux prises avec les difficultés du secteur automobile, dont les cours sont retombés depuis le début de l'année de 265 à 190 francs (— 28,3 %). Les risques de baisse sont cependant limités du fait du poids énorme qu'ont pris sur le marché de Paris les investisseurs institutionnels et, en particulier, les SICAV Monory qui doivent détenir au moins 60 % de leur portefeuille en actions françaises.

Placement à risque, mais placement à risque limité, l'action offre à son détenteur un revenu annuel. Là aussi l'évolution récente est particulièrement favorable. Pour s'attacher leurs actionnaires et développer chez eux l'« *affectio societatis* », les responsables de nombreuses firmes françaises versent maintenant des dividendes convenables, en croissance régulière, avec le moins possible de fluctuation.

Selon la Chambre syndicale des agents de change, le taux de rendement global du marché de Paris, calculé sur la base des dividendes distribués par les sociétés en 1980 au titre de l'exercice 1979, était de 6,1 % le 30 septembre 1980. Il était de 6 % fin 1978 et de 5,72 % fin 1979. Globalement, la croissance des dividendes a été supérieure à l'inflation. Certaines sociétés sont restées à la traîne, alors que d'autres ont fait beaucoup mieux. La palme revient aux valeurs pétrolières dont la distribution a progressé en 1980 de 87 %, viennent ensuite le secteur des minerais et métaux (+ 41 %), l'agro-alimentaire (+ 28 %), le commerce (+ 27,5 %). A l'inverse, les dividendes versés par le secteur de la construction électrique n'ont progressé que de 3 % et ceux du secteur de la construction mécanique de 4,7 % seulement.

Ces écarts soulignent qu'en Bourse toutes les actions ne représentent pas les mêmes espérances de gains et les mêmes risques de baisse. Et ce constat oblige l'investisseur souhaitant s'intéresser au marché à diversifier ses achats. Il peut le faire directement ou par l'intermédiaire d'une structure de placement collectif (Fonds commun de placement ou SICAV).

Si l'investisseur particulier veut avoir son propre portefeuille, il faut qu'il dispose d'au moins 100 ou 150 000 francs. Cela permet de constituer une dizaine ou une quinzaine de postes (ou « lignes ») différents et limiter ainsi les risques.

Le Fonds commun de placement

En dessous de ce seuil, on peut d'abord acheter des parts d'un *Fonds* commun de placement (F.C.P.). La souscription minimale est de 5 000 francs. Ces Fonds, dont les premiers ont été créés il y a un an, permettent de détenir des valeurs mobilières en copropriété. La gestion du F.C.P. est confiée à un gérant qui peut être soit un agent de change, soit une banque. On peut distinguer trois types de fonds : des fonds « fiscaux » qui permettent de profiter de la détaxation pour l'achat de 5 000 francs d'actions françaises, des fonds diversifiés (comprenant des actions et des obligations de tous les secteurs et de tous les marchés) et des fonds spécialisés (concentrés sur un secteur — le pétrole, la haute technologie — ou sur un marché — Wall Street ou Tokyo).

J.-M. B.

(Lire la suite page 35.)

RENDEMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ
(au 30 septembre 1980)

Secteur d'activité	Masse distribuée en 1980 (millions de F) (1)	Rendement net	Rendement global	Croissance de la distribution
Pétrole	1,71	3,7	5,6	+ 87,0 %
Minerais et métaux	0,34	5,4	8,2	+ 41,0 %
Produits chimiques	0,72	3,9	5,9	+ 25,0 %
Verre	0,39	7,2	10,9	+ 11,0 %
Produits de base	3,30	4,2	6,3	+ 51,0 %
Matériaux de construction	0,33	4,6	7,0	+ 22,0 %
Bâtiment	0,15	4,0	6,1	+ 12,0 %
Génie civil	0,31	5,0	7,6	+ 13,0 %
Construction	0,79	4,6	7,0	+ 17,0 %
Construction mécanique	0,18	3,3	5,0	+ 4,7 %
Construction électrique	0,81	3,5	5,3	+ 3,0 %
Avions, engins, fusées	0,48	2,5	3,8	+ 13,0 %
Biens d'équipement	1,52	3,1	4,7	+ 5,0 %
Automobiles, équipement	0,56	5,7	8,6	+ 14,0 %
Equipement ménager	0,24	5,7	8,7	+ 26,5 %
Biens de consommation durables	0,80	5,7	8,6	+ 18,0 %
Pharmacie	0,29	2,8	4,2	+ 20,0 %
Biens de consommation non durables	0,40	3,5	4,6	+ 24,6 %
Boissons	0,33	3,2	4,8	+ 25,0 %
Autres biens de consommation alimentaires	0,27	3,9	5,9	+ 28,0 %
Alimentation	0,60	3,5	5,3	+ 26,0 %
Transports	0,12	4,6	7,0	+ 16,0 %
Distribution, commerce	0,67	3,0	4,5	+ 27,5 %
Eau	0,23	4,9	7,4	+ 19,5 %
Logement	0,42	3,2	4,8	+ 11,5 %
Services	1,56	3,2	4,8	+ 20,5 %
Banques et sociétés de crédit	1,20	5,3	8,1	+ 14,0 %
Sociétés de portefeuille	1,03	5,6	8,5	+ 15,0 %
Sociétés financières	2,35	5,4	8,2	+ 14,0 %

(1) Les masses distribuées sont éventuellement corrigées en fonction des augmentations de capital en numéraire ou en rémunération d'apports.
Source : Chambre syndicale des agents de change.

UNE DIVERSIFICATION ORIGINALE :

L'achat d'un conteneur

Il y a un ou deux ans, on les traitait de charlatans. Aujourd'hui, ils ne peuvent même plus faire de leur 15 % de rentabilité un argument de vente, les obligations offrant des rendements voisins. Les loueurs de conteneurs ne peuvent — c'est d'eux qu'il s'agit — non plus passer sous silence les aléas politique et économique que comporte le placement dans ce produit. La mésaventure de l'un d'entre eux, dont les conteneurs sont restés bloqués en Iran à la suite de la révolution islamique, a mis en évidence ce type de risque.

Le principe du placement en conteneurs est simple. Un particulier achète par l'intermédiaire d'une société spécialisée une de ces boîtes que les industriels utilisent de plus en plus fréquemment pour le transport de leurs marchandises. Cette société regroupe ensuite un certain nombre de ces conteneurs au sein d'un « pool ». Ce « pool » se charge de louer les conteneurs (à court et à long terme) et répartit chaque année le produit des locations entre les différents propriétaires.

Le marché des conteneurs, qui s'est développé de façon spectaculaire ces dernières années, n'est pas homogène. On distingue principalement le conteneur « sec », simple emballage métallique pouvant contenir toutes sortes de marchandises, du conteneur « citerne », qui, lui, est utilisé pour le transport de produits chimiques et de produits agro-alimentaires. Certaines sociétés ne constituent que des « pools » de conteneurs « secs ». C'est le cas d'ICCU-France. Le prix d'achat d'un conteneur de ce type est de l'ordre de 15 000 F (H.T.). D'autres sociétés se sont spécialisées dans le conteneur citerne. C'est ce que fait la CEWI. Le prix d'achat d'un conteneur citerne est de l'ordre de 100 000 F (H.T.).

Les conteneurs les plus simples ont une durée de vie de l'ordre de quinze ans, les plus spécialisés atteignent vingt ans. La première année, ICCU garantit par contrat une rentabilité de 15 %. Les années suivantes, le rendement varie en fonction du montant des loyers recueillis par le « pool », lui-même lié au taux d'utilisation du parc. En 1979, le revenu versé par ICCU à ceux qui avaient acheté un conteneur l'année précédente représentait une rentabilité de 16,1 %.

L'effet dollar

L'essentiel est de limiter au maximum les temps d'immobilisation des conteneurs. Le blocage prolongé d'un port, un mouvement imprévu dans un pays (conflit armé...) peuvent tout remettre en cause. Quant aux tarifs de location eux-mêmes, ils suivent généralement l'évolution des prix des produits industriels. Pour que l'appréciation de la rentabilité soit complète, il faut enfin souligner que les loyers sont exprimés en dollars américains, monnaie de référence dans le monde des transports internationaux. Les revenus réels perçus par le propriétaire français représentent la contre-valeur de ces dollars en francs (au jour de versement des loyers). Tant que le franc reste stable, l'opération est neutre. Si le franc progresse par rapport au dollar, c'est au détriment de l'investisseur français. A l'inverse, si le dollar se raffermit, c'est à son profit.

La rentabilité offerte par le loueur est une rentabilité brute. Le conteneur étant un bien industriel, il peut faire l'objet d'un amortissement fiscal. La durée de cet amortissement est de huit ans. Pendant ce laps de temps, le propriétaire ne sera imposé que sur la somme restant après déduction de l'amortissement. Cette formule est évidemment avantageuse, mais elle n'est que la contrepartie de l'usure du matériel.

L'investisseur ne doit pas perdre de vue que son conteneur, au bout de dix ou quinze ans, ne vaudra plus que son poids de ferraille. Aussi a-t-il intérêt à l'exploiter pendant toute sa durée de vie. La revente avant l'échéance n'est d'ailleurs pas facile et fait baisser considérablement la rentabilité de l'opération.

Lié pendant une aussi longue durée à la société de location, l'investisseur doit être prudent dans son choix. Il doit opter pour une société ayant la maîtrise directe de la location des conteneurs et disposant d'un réseau international d'agents. Il limite ainsi les risques de sous-emploi de son matériel. Il doit éviter les sociétés qui ne sont en fait que des intermédiaires financiers et qui sous-traitent tout l'aspect technique de la location (la recherche des clients...). En toute hypothèse, le conteneur ne peut être pour un investisseur qu'un placement de diversification.

La tentation du diamant

Le diamant n'est pas seulement un bijou. Ce peut être aussi un objet de placement financier. Cette forme d'investissement, qui avait connu une grande vogue à partir du « premier choc pétrolier » de 1974, est aujourd'hui moins recherchée. Depuis le printemps 1980, la demande s'est ralentie, en France comme dans d'autres pays occidentaux. Les prix des pierres stagnent.

Le marché du diamant est un marché à part. Il n'existe pas de cours du diamant comme il existe des cours de Bourse. Les prix varient selon la qualité de la pierre (sa couleur, sa pureté, sa taille) et son poids (exprimé en carats). Les catégories sont très nombreuses (perceptibles seulement par l'œil du spécialiste) et, pour chacune d'entre elles, la demande est bien spécifique.

Globalement, cependant, toutes ces pierres ont connu, jusqu'en mars-avril 1980, des évolutions de prix très favorables garantissant à leur propriétaire une protection contre l'inflation. La dernière hausse spectaculaire s'est produite au moment de la crise Afghane. En quelques mois, les prix ont augmenté de près de 70 %.

Depuis, plus rien. Certains espéraient un redémarrage au mois d'octobre. Il n'a pas eu lieu, malgré le déclenchement du conflit entre l'Iran et l'Irak. Les professionnels ne semblent pas, toutefois, s'inquiéter de cette situation. « *Les dernières hausses ont été considérables*, expliquent-ils. *Maintenant, il faut les digérer. Nous assistons au même phénomène qu'en 1974 : à une période de forte hausse succède une période de stabilité.* »

Les prix pratiqués en France sont très largement dépendants des prix internationaux. La société sud-africaine De Beers verrouille en effet parfaitement le marché mondial. Et, depuis plusieurs mois, elle ne fournit plus les grossistes en diamants de catégorie supérieure, empêchant ainsi une baisse de prix. Quelle sera l'attitude de la De Beers dans les prochains mois ? Tout dépendra de l'évolution de la demande. Si la firme sud-africaine sent une reprise des achats de pierres, elle favorisera une reprise parallèle des cours. Dans l'hypothèse inverse, les prix devraient continuer de stagner.

Précautions

Cette progression irrégulière ne doit pas impressionner l'investisseur particulier, pour autant qu'il aura choisi des diamants de très belle qualité (« blanc exceptionnel, blanc extra, pur dix fois ou VVS ») et pesant au moins 1 carat (0.20 gr.). Pour ces pierres, la demande ne fléchira jamais, et sur le long terme la plus-value semble assurée.

Cela dit, avant d'acheter, l'investisseur devra prendre le maximum de précautions. Il devra d'abord bien choisir son intermédiaire. Ces dernières années, ont proliféré en France nombre d'officines douteuses. Celles-ci ne manquent pas d'abuser leurs clients par une publicité trompeuse et par l'utilisation de certificats d'authenticité « maison » sans aucune valeur. Le Bureau de vérification de la publicité (B.V.P.) a mis fin à certaines de ces pratiques. Ainsi sont interdites toutes les expressions laissant penser que le diamant est assimilable à une matière susceptible d'être cotée. Sont également prohibés les « plans d'épargne diamants », qui ne sont, en fait, que des formules d'achat à crédit. Enfin, les revendeurs doivent maintenant préciser les conditions exactes dans lesquelles ils entendent « reprendre » une pierre dont un investisseur veut se dessaisir. Celui-ci devra savoir au départ s'il y a engagement ferme de rachat (pratiqué en fait par un très petit nombre d'intermédiaires, comme les diamantaires de Codhor ou Gérard) ou simplement la possibilité de proposer le diamant en « seconde main » à d'autres clients.

En ce qui concerne les certificats d'authenticité qui accompagnent les pierres, l'investisseur devra veiller à ce qu'ils émanent du Gemmological Institute of America (G.I.A.), du Hode Readvor Diamond (H.R.D.) ou de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris. Seuls ces trois organismes sont reconnus par l'ensemble du marché.

L'« investissement diamant » est un investissement à long terme. Avec les taxes et les commissions payées aux intermédiaires, la pierre perd déjà, au départ, près de 30 % de son prix. Il faut donc que les prix enregistrent 30 % de hausse pour que l'acheteur retrouve sa mise initiale. Toute erreur commise au moment de l'achat sur la qualité réelle de la pierre ne peut ensuite être réparée. Seule consolation pour l'investisseur : faire monter la pierre en bijou. Elle prendra alors peut-être une autre valeur... — J.-M. B.

Les actions contre l'inflation

(Suite de la page 33.)

Jusqu'à présent, les fonds spécialisés en mines d'or et en valeurs américaines ont enregistré les meilleures performances, mais il est encore trop tôt pour en tirer des conclusions définitives.

Le coût d'accès au Fonds commun représente en général 4 % de la valeur de la part. Mais certains intermédiaires demandent moins. Le Crédit commercial de France se distingue en ne faisant rien payer à l'entrée des fonds qu'il gère, mais en prélevant à la sortie un droit de 2 %.

Autre possibilité pour l'investisseur, l'achat d'actions de SICAV. Pendant longtemps, les SICAV ont eu une très mauvaise image. Celle-ci est en train de changer. Les bonnes performances qu'elles enregistrent aujourd'hui montrent la qualité des gérants qui les animent. Au 10 octobre 1980, les quarante-cinq SICAV diversifiées existantes avaient fait mieux que l'indice de la Chambre syndicale. Certaines d'entre elles (Drouot-Investissement et Corail) avaient même progressé de plus de 40 % depuis le début de l'année. Les vingt et une SICAV « Monory » sont également au-dessus de l'indice, les meilleurs résultats étant enregistrés par OPTIMA-VALOR (+ 25,7 %) et UNI-HOCHE (+ 25,6 %). Pour l'ensemble des SICAV, les frais de souscriptions sont de 4,75 %.

Beaucoup de produits, on le voit, qui pourraient permettre la réconciliation définitive des Français et des actions, tant souhaitée par le ministre des finances actuel. — J.-M. B.

Le renouveau des bons de capitalisation

LES bons de capitalisation font recette. Après les assurances, les banques proposent à leur tour ce produit financier. La Compagnie Bancaire, *la Banque de La Hénin*, la Société Générale, le Crédit Mutuel, ont déjà le leur. Le réseau des Banques Populaires se lance aujourd'hui sur le marché. Et le Crédit Agricole suivra bientôt.

Cet engouement pour le bon *de capitalisation se traduit* dans les statistiques. Le montant des souscriptions a atteint, en 1979, 2,7 milliards de francs, soit une progression de 20 % par rapport à 1978. Pour 1980, le rythme ne se ralentit pas.

Comme tous les autres bons, *le bon de capitalisation est un* titre représentatif d'un contrat entre un souscripteur et une société émettrice. Le souscripteur verse une somme (en une ou plusieurs fois) que la compagnie émettrice s'engage à faire fructifier selon un barème minimum. En fin de contrat, il reçoit un capital contre remise du bon. Le bon de « capi » (ainsi l'ont surnommé les professionnels) est un produit d'assurance et, à ce titre, soumis au Code des assurances. Les gains qu'en tire le souscripteur sont totalement exonérés *d'impôts. Titre au porteur*, il est transmissible sans formalités.

Pendant longtemps, n'ont existé sur le marché que des bons peu rémunérateurs, diffusés essentiellement par l'U.A.P. et le GAN. De durée longue (vingt à trente ans), ces contrats de capitalisation n'offrent qu'une *faible rentabilité* (au maximum 5 à 6 %). Pour rendre plus alléchant le produit, les assureurs ont imaginé un système de tirage au sort. Tous les mois ou tous les trimestres, quelques souscripteurs reçoivent le capital total qui leur est promis à l'échéance. Les chances de tirage sont cependant limitées et n'améliorent que faiblement la rentabilité du produit.

Le bon de capitalisation aurait certainement été condamné à une mort lente, si la CARDIF, filiale de la Compagnie Bancaire, n'avait décidé, en 1975, d'utiliser le même cadre juridique pour lancer un produit beaucoup plus attrayant. Le tirage au sort est supprimé. La durée du contrat est réduite à dix ans et la rentabilité nettement *améliorée*. Depuis cette date plusieurs établissements bancaires ont imité la CARDIF et, aujourd'hui, les caractéristiques de leurs produits sont assez voisines.

Le montant minimum de la somme à investir est compris entre 5 000 et 10 000 francs. Au *départ sont perçus des frais de* gestion qui s'étagent entre 3 % et 5 %. La rentabilité est composée de deux éléments. Le souscripteur reçoit un *minimum* garanti, augmenté d'une participation aux bénéfices réalisés par l'organisme de capitalisation avec l'argent qui lui a été confié. Le taux minimum a été récemment relevé par une majorité d'établissements. Il se situe entre 8 % et 9,5 %. A cela s'ajoute donc la participation aux bénéfices qui *peut porter* la rentabilité du bon à 11 % (situation actuelle du bon CARDIF).

Le titulaire du bon peut de*mander son remboursement avant* l'échéance de dix ans, selon un barème établi au départ. Pour les cinq premières années, les modalités de remboursement sont les mêmes que pour les bons du Trésor à intérêt progressif (l'Etat n'a ainsi pas de concurrent...).

Le succès des bons de capitalisation s'explique d'abord par leur niveau de rentabilité. Ensuite et surtout par leur facilité de transmission. Ces titres bénéficient d'un quasi-anonymat. *En théorie*, le souscripteur doit remplir un bulletin, mais il existe toute une série d'« astuces » pour rendre cette formalité caduque. (Ainsi on ne demande presque jamais au souscripteur *de justifier son identité...*)

Constatant le succès des banques, certaines compagnies d'assurance ont voulu contre-attaquer en lançant elles aussi des bons de la nouvelle génération. C'est le cas des Mutuelles Unies avec UNIVAL et des A.G.F. avec *le « Bon d'épargne A.G.F. »*.

INFORMATIONS « SERVICES »

BIBLIOGRAPHIE

Les publications de la Documentation française

La Documentation française vient de publier les ouvrages suivants :

— *Construire l'avenir.* Livre blanc sur la recherche présenté au président de la République, par M. Pierre Aigrain. 75 F.

— *Préparation du VIIIe Plan (1981-1985).* Rapport de la commission industrie. Annexes. Les deux volumes, 120 F.

— *L'homme et l'animal.* Rapport présenté par M. Pierre Micaux, 45 F.

— *Répertoire des publications officielles.* (Séries et périodiques). Administrations locales de l'Etat, 80 F.

— *Les machines parlantes.* Prospective mondiale, 45 F.

— *Un projet pour le théâtre.* Publié avec le concours du service des études et recherches du ministère de la culture et de la communication, 30 F.

— *Bilan et perspectives des neurosciences.* Colloque du Touquet. Le volume, 150 F. Fiches techniques, colloque du Touquet, le volume, 50 F.

— *La France des villes.* Sud-Ouest, 50 F.

— *Recherche et développement dans le domaine de l'énergie.* Rapport du comité consultatif, 80 F.

— *Dépenses culturelles des départements en 1975.* Les deux volumes, 50 F.

— *Archives de France.* Rapport d'activité 1979, 10 F.

★ Ces publications sont en vente : à la librairie de la Documentation française, 31, quai Voltaire, Paris-7e, et dans toutes les grandes librairies ; à l'agence régionale de la Documentation française, 165, rue Garibaldi, Lyon-3e ; ou par correspondance, à la Documentation française, 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers Cédex ; télex : Docfran Paris 204826.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 25 OCTOBRE

« Rouen, le passé et l'avenir d'une ville d'art », 8 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Oswald.

« Hôtel de Sully et hôtel de Chaulnes », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bacheller.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h., entrée hall gauche côté parc, Mme Hulot.

« Nymphée du château de Chatou », 15 h., gare de Chatou, Mme Pennec.

« Exposition : Soufflot et son temps, 1780-1980 », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Chapuis (Caisse nationale des monuments historiques).

« Institut de France », 15 h., 23, quai Conti (Approche de l'art).

« Enclos tragique de Picpus, chez les chanoinesses », 15 h., 35, rue de Picpus (Approche de l'art).

« Exposition restauration de peinture », 11 h., Musée du Louvre, pavillon de Flore (Arcus).

« Village d'Auteuil », 15 h. 15, métro Jasmin, Mme Barbier.

« Hôtel de Seignelay », 15 h., 80, rue de Lille, Anne Ferrand.

« Mystérieuse Egypte au Louvre », 15 h., métro Louvre, Mme Hauller.

« La maison de Balzac », 15 h., 47, rue Raynouard, M. Boulo (Histoire et Archéologie).

« Chez Maxim's », 16 h., 3, rue Royale, M. de La Roche.

« Salles égyptiennes du Louvre », 15 h., métro Louvre, C. Guasco (Lutèce Visites).

« Maisons de campagne du XVIIIe siècle à Châtenay-Malabry », 15 h., sortie gare de Sceaux-Robinson (Paris pittoresque et insolite).

« Vieux village de Saint-Laurent », 15 h., métro Château-d'Eau (Résurrection du passé).

« Hôtel de Lassay », 15 h., 2, place du Palais-Bourbon (pour les membres A.I.T.C.) (Tourisme culturel).

« Musée de céramique de Sèvres », 15 h., grille du musée (Tourisme culturel).

« Curiosités du quartier Mouffetard, ses jardins, ses églises », 15 h., 38, rue du Cardinal-Lemoine (le Vieux Paris).

« Vie mystérieuse des chefs-d'œuvre », 11 h., Grand Palais, entrée de l'exposition (Visage de Paris).

« Petite statuaire et bijoux de l'ancienne Egypte », 14 h. 45, métro Louvre (Visage de Paris).

DIMANCHE 26 OCTOBRE

« Le château de Maintenon et le château de Breteuil », 13 h., place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Legrégeois.

« Le Panthéon : œuvre de Soufflot », 15 h., entrée, Mme Guillier.

« Evocation du château de Saint-Cloud et parc », 15 h., terminus autobus 72, Mme Pennec.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h. et 16 h. 30, entrée hall gauche côté parc, Mme Hulot.

« L'art gothique », 17 h. 15, palais de Chaillot, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Histoire de la butte Montbauron », 14 h. 30, allée Pierre-de-Coubertin, à Versailles, M. Callies.

« Chateau de la Muette et O.C.D.E. », 15 h., 2, rue André-Pascal (Approche de l'art).

« Musée du Jeu de paume », 11 h. 30, place de la Concorde (l'Art pour tous).

« Village de Saint-Germain-des-Prés », 15 h. 15, 2, rue des Ciseaux, Mme Barbier.

« Hôtels du Marais », 15 h. 30, métro Pont-Marie, Mme Camus.

« L'hôpital Saint-Louis », 15 h., 2, place du Docteur-Alfred-Fournier, entrée, Mme Ferrand.

« Hôtel de Camondo, le parc Monceau », 15 h., 63, rue Monceau, Mme Hauller.

« La Cour de cassation et ses peintures », 15 h., grille du palais de justice, M. Boulo (Histoire et Archéologie).

« Le Palais du Luxembourg », 15 h., 15, rue de Vaugirard, M. de La Roche.

« La basilique de Saint-Denis », 15 h., parvis de la basilique (Lutèce Visites).

« Vieux village de Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 h., métro Louvre (Résurrection du passé).

« Les catacombes », 10 h., 2 bis, place Denfert-Rochereau (Tourisme culturel) (lampe électrique)

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h. 45, métro Père-Lachaise (Tourisme culturel).

« L'Institut de France », 15 h., 23, quai Conti (Tourisme culturel)

« Synagogues de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Malher (le Vieux Paris).

« Le Palais-Royal », 15 h., entrée du Conseil d'Etat (Visage de Paris).

CONFÉRENCES

SAMEDI 25 OCTOBRE

14 h. 45, 36, rue Saint-Bernard, église Sainte-Marguerite, J. Campbell : « *Paméla*, de Victorien Sardou » (A.F.D.T.C.F.).

14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. Bontemps : « L'égoïsme est une vertu » ; Jean Rivoire : « Crise du pétrole ou crise des idées ? » ; Robert Lozada : « L'élection présidentielle aux Etats-Unis » (Club du Faubourg).

15 h., 1, rue Victor-Cousin, amphithéâtre Bachelard, Yves Lignon : « Attitude de la communauté humaine à l'égard des phénomènes dénommés « paranormaux » (Université populaire de Paris).

15 h., 12, place du Panthéon, faculté de droit, Me Baumgarten : « Vocation de Charlotte Corday » (L'Art pour tous).

15 h., Palais de la découverte, salle de cinéma, B. Sébille : « La chromatographie liquide et ses applications ».

16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « L'expansion du bonheur est la nature de la vie » (Méditation transcendantale).

DIMANCHE 26 OCTOBRE

14 h. 45, 9 bis, avenue d'Iéna, salle des Ingénieurs A. et M., J.-C. Stevens : « Le Mexique, le Yucatan et le Guatemala » (films).

15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Elever la conscience pour résoudre les problèmes » (Méditation transcendantale).

15 h., 9 bis, avenue d'Iéna, Roger Orange : « La Chine 78 » (projections).

15 h. 30, 15, rue de la Bucherie, R. Escaich : « La présidence de la République a cent trente-deux ans. Dans les coulisses de l'Elysée » (les Artisans de l'esprit).

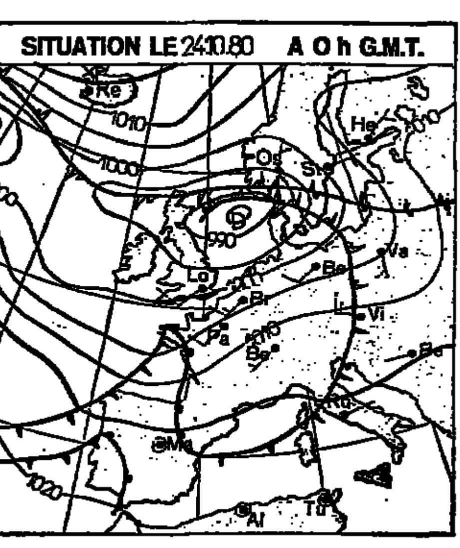
17 h., église des Billettes, 24, rue des Archives, C. Sandre dit les poèmes et S. Millot au violoncelle : « Milosz la poésie » (Association études et recherche d'Auteuil).

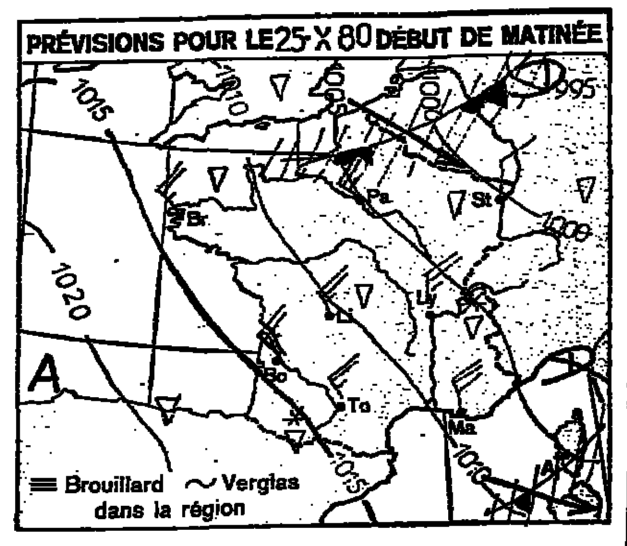
17 h., 2, place du Palais-Royal, R. Rimbaud : « La femme à deux maris de G. de Pixerécourt » (le Louvre des antiquaires).

17 h., 9 bis, avenue d'Iéna, Roger Orange : « Kashmir, Ladakh et Rajasthan » (projections).

17 h. 30, 9 bis, avenue d'Iéna, salle des Ingénieurs A. et M., J.-C. Stevens : « L'Inde, le Népal, Ceylan » (projections).

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 25 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 24 octobre à 0 heure et le samedi 25 octobre à 24 heures :

La perturbation pluvieuse, bien alimentée en air maritime, qui affecte la France s'éloignera vers l'Europe centrale. Des masses d'air un peu plus frais et instable envahiront notre pays, mais ce type de temps à averses s'atténuera dans l'ouest avec l'approche d'une dorsale mobile.

Samedi, le temps sera très changeant sur l'ensemble de la France, des passages nuageux accompagnés d'averses alternant avec des éclaircies. Ces dernières seront plus nombreuses près du golfe du Lion où mistral et tramontane souffleront : elles se développeront également l'après-midi et le soir de la Bretagne et du Cotentin au nord du Bassin aquitain. Au contraire, les nuages seront plus abondants en moyenne sur les versants nord-ouest des massifs montagneux, ainsi que du nord de la vallée de la Seine aux frontières du Nord et du Nord-Est. Les vents de nord-ouest, irréguliers et assez forts, faibliront sur nos régions occidentales. Les températures seront en baisse et la nuit suivante sera assez fraîche dans l'intérieur.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Ajaccio, 18 et 9 degrés ; Biarritz, 20 et 13 ; Bordeaux, 18 et 11 ; Bourges, 15 et 11 ; Brest, 14 et 10 ; Caen, 14 et 10 ; Cherbourg, 13 et 9 ; Clermont-Ferrand, 16 et 8 ; Dijon, 14 et 10 ; Grenoble, 16 et 5 ; Lille, 14 et 9 ; Lyon, 18 et 7 ; Marseille, 20 et 11 ; Nancy, 14 et 9 ; Nantes, 15 et 12 ; Nice, 21 et 10 ; Paris-Le Bourget, 15 et 11 ; Pau, 20 et 10 ; Perpignan, 22 et 9 ; Rennes, 14 et 11 ; Strasbourg, 13 et 9 ; Tours, 16 et 13 ; Toulouse, 19 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 10 degrés ; Amsterdam, 13 et 9 ; Athènes, 22 et 14 ; Berlin, 12 et 8 ; Bonn, 14 et 8 ; Bruxelles, 14 et 10 ; Le Caire, 28 et 17 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 11 et 8 ; Genève, 14 et 7 ; Lisbonne, 21 et 17 ; Londres, 15 et 4 ; Madrid, 20 et 14 ; Moscou, 6 et — 3 ; Nairobi, 29 et 13 ; New-York, 10 et 6 ; Palma-de-Majorque, 21 et 10 ; Rome, 19 et 11 ; Stockholm, 6 et 4.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 24 octobre, à 7 heures, de 999 millibars, soit 749,3 millimètres de mercure.

Probabilités pour le dimanche 26 octobre

Au lever du jour les températures seront assez franches sur l'ensemble du pays. Dès le matin, une zone nuageuse abordera l'extrême ouest et atteindra, en fin de journée, le quart nord-ouest. Elle pourra donner quelques faibles pluies sur les régions proches de la Manche et de la mer du Nord. Sur le reste du pays, la journée sera assez ensoleillée après disparition des brumes matinales. Cependant, quelques averses pourront encore se produire sur les Alpes et le Jura.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EXPOSITION

LE MUSÉE FRANÇAIS DE L'HOLOGRAPHIE. — Moyen de reproduction optique permettant de réaliser des images à relief intégral, l'holographie consiste à faire interférer sur une plaque ou un film photosensible deux faisceaux de lumière cohérente, produits par un laser.

Le procédé fournit une image à trois dimensions reproduisant l'objet avec fidélité et donnant à celui qui l'observe en se déplaçant l'idée du mouvement : tel ce train qu'on peut voir sortir d'un tunnel avec un réalisme étonnant.

★ Musée français de l'holographie, 8, rue Brantôme, 75003 Paris (près du Centre Beaubourg). Entrée : 12 F (8 F pour les étudiants et les cartes vermeilles, 5 F par personnes, par groupe de vingt). Tous les jours de 12 h. à 19 heures.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 24 octobre 1980 :

UN DECRET

● Portant création d'un corps d'ouvriers professionnels dans les services judiciaires.

DES ARRETES

● Relatif à la taxe parafiscale applicable à la betterave pour la campagne 1980-1981 au bénéfice du Fonds national de développement agricole.

● Relatif au retrait de la consommation des viandes et abats provenant d'animaux de boucherie ayant reçu des anabolisants interdits.

UN TABLEAU

● Des éléments retenus pour le calcul des bénéfices agricoles forfaitaires imposables au titre de l'année 1979 (revenus de 1979).

VIE CIVIQUE

LA RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Le ministère de l'intérieur rappelle que la période de révision des listes électorales s'est ouverte le 1er septembre, et prendra fin le 31 décembre prochain.

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour toutes les personnes de nationalité française, âgées de dix-huit ans et jouissant pleinement de leurs droits civiques.

Par conséquent, doivent demander leur inscription sur les listes électorales : les personnes remplissant les conditions pour être électeur, et qui ne seraient pas inscrites, les personnes ayant changé de domicile ou de résidence, ainsi que les jeunes gens ayant atteint l'âge de la majorité ou qui auront dix-huit ans avant atteint l'âge de la majorité ou qui auront dix-huit ans avant le 28 février 1981.

Les futurs électeurs doivent se présenter dans la mairie de la commune de leur domicile ou de leur résidence, munis d'une pièce d'identité.

Ils doivent, en outre, pouvoir justifier d'une attache avec la commune, attache qui peut être : soit le domicile, soit une résidence continue de plus de six mois, soit la qualité de contribuable de la commune.

LOTO

TIRAGE N°43 DU 22 OCTOBRE 1980

6 — 36 — 39 — 41 — 46 — 48

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 23

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	3	3 377 859,10 F
5 BONS NUMEROS + complementaire	26	194 876,40 F
5 BONS NUMEROS	1 194	12 730,60 F
4 BONS NUMEROS	79 813	190,40 F
3 BONS NUMEROS	1 653 104	13,20 F

PROCHAIN TIRAGE LE 29 OCTOBRE 1980

VALIDATION JUSQU'AU 28 OCTOBRE 1980 APRES-MIDI

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
387 F	761 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
326 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Le Monde

économie

A L'APPEL DE LA C.G.T.

Plusieurs milliers de mineurs ont participé à une « marche » sur Paris

« La France est riche » : c'est sous ce thème, largement développé sur les banderoles et *dans les slogans*, qu'a été placée la « marche des mineurs » sur Paris, organisée, ce vendredi 24 octobre, par la C.G.T., qui entend protester contre le « gaspillage » de notre patrimoine minier. Venus de tous les bassins de France, *plusieurs milliers* de manifestants ont convergé, en fin de matinée, vers la place de la République. M. Georges Séguy a tenu un meeting en début d'après-midi, avant que les mineurs ne se rendent au Palais-Royal, où la dispersion était prévue.

Le secrétaire général de la C.G.T. a notamment dénoncé l'« *incohérence et la malfaisance de la politique énergétique du* gouvernement et du grand patronat ».

Entre-temps, la pluie a considérablement perturbé la manifestation en provoquant la dispersion prématurée des participants.

La C.F.D.T., qui a appelé, le même jour, l'ensemble des mineurs à une grève de vingt-quatre heures, ne s'est pas *associée à la manifestation cégétiste, considérant que le combat* devait être mené localement.

Avec les Marocains de Freyming-Merlebach

De notre envoyé spécial

Freyming-Merlebach. — Vers 4 h. 30, ce vendredi 24 octobre, les quelque deux *cent cinquante* locataires du foyer des Houillères du bassin de Lorraine (H.B.L.) — des immigrés marocains — sont réveillés à *Stiring-Wendel* (Moselle) par un concert de klaxons. Un grand nombre d'entre eux s'habillent « pour la ville », *certains se coiffent* de leur casque de travail, et ils s'attroupent, munis de banderoles : « *Français, immigrés, mêmes patrons, mêmes combats* », « *Travailler dans la mine, c'est sauver la région* ».

A l'entrée de la bretelle de *l'autoroute* A-32, une demi-douzaine de cars attendent les manifestants. D'autres cars — plus de soixante, dit-on — convergent de partout en Lorraine, pour gagner Paris.

Pour les travailleurs marocains de H.B.L., dont sept cent soixante, selon la direction sont en grève depuis le 6 octobre, cette marche signifie plus encore : « *C'est notre pain, notre vie même*, dit l'un d'eux, *que nous défendons aujourd'hui.* »

Sur les quelque 48 000 mineurs, toutes catégories, travaillant en France, il y a 11 000 immigrés (contre 19 000 en 1970). Parmi *eux, les Marocains forment* la communauté la plus nombreuse : 3 500 mineurs de charbon dans le Nord-Pas-de-Calais, 1 130 en Lorraine.

Recrutés directement dans leur pays — comme c'était le cas, précédemment, pour eux embauchés par les Houillères du Nord, la plupart viennent des régions d'Ouarzazate, d'Agadir et de *Goulimime, réputées*, de l'avis même des H.B.L., pour la solidité de la race et l'âpreté au travail... Des hommes jeunes, une trentaine d'années en moyenne, venus compenser la carence de main-d'œuvre locale pour les travaux du fond : tous les mineurs marocains de Merlebach et des environs sont utilisés comme piqueurs, sans aucune possibilité de promotion.

Mais, seuls d'entre tous les immigrés affectés à la production — ils sont plus de vingt-cinq nationalités différentes aux H.B.L., y compris deux cent quarante-neuf Allemands — ces *Marocains* ne *bénéficient* pas du statut du mineur. Leurs contrats, d'une durée de dix-huit mois, puis plus récemment de deux ans, sont, en effet, de simples contrats temporaires, « renouvelables » au gré des besoins. C'est la dernière immigration de ce genre : ils sont embauchés par vagues successives, de 1974 à 1977, pour produire du charbon pendant la première phase de réalisation du programme nucléaire. Cette phase terminée (sans doute d'ici deux ou trois ans), cette main-d'œuvre d'appoint devrait être proprement remerciée. *D'ores et déjà*, les Houillères ont multiplié les garde-fous pour l'empêcher de « s'incruster ».

Les salaires correspondent strictement à l'échelle « piqueur » : en général, de 3 000 F par mois pour le mineur de fond de première catégorie à 3 500 F pour la cinquième catégorie, notamment pour le travail de nuit. Mais leur *famille n'est pas couverte* par le régime minier, et eux-même ne percevront aucune retraite, puisqu'ils n'auront pas accumulé quinze ans de travail à la mine. En cas de maladie professionnelle ou d'accident, leur contrat n'est pas renouvelé.

Les allocations familiales ? Environ 70 F par enfant : beaucoup moins qu'un mineur français. *Quant aux primes, elles sont* distribuées au compte-gouttes, et divers avantages en nature inhérents au statut du mineur sont supprimés : primes de rentrée scolaire, mais aussi primes de vacances, bons de charbon, primes de logement — les Marocains des H.B.L., hébergés dans une demi-douzaine de foyers paient un loyer mensuel de 60 F par *personne pour une chambrette* à deux lits, alors que les autres ouvriers sont logés gratuitement dans les immeubles de l'entreprise, — tout cela constitue un manque à gagner d'au moins 6 000 F par an. Et l'ensemble du dispositif instaure, en fin de compte, deux sortes de salariés : ceux qui sont protégés et les autres.

Dans le car, les langues se délient. « *Moi*, dit Ahmed, trente-deux ans, originaire de Marrakech, *j'ai un contrat depuis 1975, mais je n'ai jamais réussi à obtenir un certificat de travail. Si je vais voir les chefs, on me dit : tu es sous contrat, tu n'as pas le droit de pénétrer dans les bureaux. On n'a pas le droit, non plus, de parler arabe entre nous pendant le travail, quand un Français est présent. Pourtant, beaucoup de mineurs marocains ne connaissent pas le français.* »

Quand les locataires du foyer de Stiring-Wendel — quatre blocs de verre et de béton, style caserne — ont réclamé une mosquée, on leur a donné, assurent-ils, une *pièce minuscule*, qui ne peut contenir à grand-peine que dix personnes ; les autres récitent la prière dans le couloir. Pas de congés spéciaux pour les fêtes de l'Aïd el Kébir ou du Mouloud. « *Quand j'ai reçu un télégramme m'annonçant que ma femme était morte*, dit un travailleur marocain, *je n'ai pas pu rentrer dans ma famille. En revanche, on nous force à retourner au Maroc tous les deux ans pour un congé sans solde, le temps de justifier un réembauchage.* »

La peur de l'accident

Dans le travail, les inégalités apparaissent encore plus vivement. « *Moi*, dit un homme de trente-deux ans — il en paraît cinquante — *je travaille avec un Français à la « haveuse », à la veine Irna-1, à l'étage 1 036 de Merlebach : la « haveuse », c'est la machine à tailler le charbon. Normalement, les Marocains sous contrat n'ont pas le droit de toucher à cette machine. Alors, le copain français reçoit la prime à ma place. C'est le porion qui me force à faire ce travail-là : si tu n'es pas content, tu remontes au jour !* »

« *Malgré tout*, corrige un autre immigré, militant cégétiste, *les ouvriers français sont gentils avec nous. Les boutefeux, par exemple, ce sont des frères. Ils ont dit qu'ils feraient grève pour appuyer nos revendications.* » « *Mais on nous traite souvent comme des sous-hommes* », reprend un autre mineur, Abdallah, qui évoque le spectre de l'accident ou de la maladie.

La maladie, l'accident, c'est la grande terreur. Depuis cinq ans, trois cents Marocains sous contrat, malades ou invalides, ont été renvoyés chez eux, la plupart sans indemnités, ni pour eux ni pour leur famille. L'an dernier, au puits n° 5 de Merlebach, Mohamed El Ghazouani, un piqueur marocain, avait un cancer du rein : « *Il n'a rien dit à personne, parce qu'il craignait de ne pas voir renouveler son contrat. Il n'a pas été soigné, il a été hospitalisé au dernier moment. Quand les patrons se sont aperçus qu'il n'allait pas bien, ils l'ont embarqué dans l'avion* » Mohamed El Ghazouani est mort huit jours après son arrivée au Maroc.

Il y a deux semaines, la grève des Marocains, déclenchée « *pour un statut équitable* », a précisément démarré sur une affaire de ce genre. Un des travailleurs, atteint d'une paralysie du bras après un accident, avait été renvoyé dans sa patrie à la sortie de la clinique. L'accident s'était produit au puits Simon, près du *foyer de Stiring-Wendel* : « *Un puits particulièrement dangereux*, disent ses anciens compagnons. *Mais c'est toujours là qu'on nous envoie, ou bien au puits de Wendel, au puits n° 5 de Merlebach, à Remaux ou à la mine de Marienau, jusqu'à 1 070 mètres de profondeur.* »

A la veine 7-B du puits Simon, à l'étage 680, il y a du grisou, de la poussière, le chantier est mal étayé. L'an dernier, un jeune Marocain, Mohamed Kata, a été tué par un éboulement. En 1976, au *puits n° 5 de Merlebach*, un autre, Mohamed Aït Saghir, a été brûlé vif. Il avait deux enfants. La famille a-t-elle touché une indemnité ? Personne ne le sait. En cinq ans, cinq Marocains sont morts au fond. Il est vrai que les mineurs sous contrat reçoivent à peine deux mois de formation à leur arrivée (contre six mois pour les autres mineurs), sans compter l'obstacle de la langue. Pas question pour ces travailleurs de base de passer boutefeux !

Il y a l'imprudence, mais aussi la fatalité : « *Quand le plafond s'écroule sur toi*, dit Ahmed, vingt-huit ans, *qu'est-ce que tu peux faire ?* » Ahmed a eu la main gauche écrasée par un bloc de houille. « *Montre la main*, dit son voisin de car, *montre ta main au journaliste.* » Ahmed refuse, l'air gêné : « *J'ai été bien soigné*, affirme-t-il. *J'ai 3 % d'invalidité. J'ai touché un peu d'argent. Plus tard, j'aurai une pension.* » — « *Mais non*, rétorquent les autres, *tu n'auras rien, rien du tout.* » Mohamed se trouble, il n'est pas certain. Oui, peut-être qu'il ne recevra jamais rien. Il hausse les épaules. L'important, c'est qu'on ne le chasse pas, qu'il continue à travailler, malgré sa main. Mais le pourra-t-il ? Les déclarations de M. Stoléru, annonçant qu'il n'y aura plus un seul contrat renouvelé, n'arrivent ici que déformées, lénifiées, passées au *filtre* de la peur ou de la méfiance. Soixante contrats viennent à échéance en novembre. Seront-ils renouvelés ? Pour l'un des Marocains au moins, prénommé Ali, la question n'a plus d'importance. En 1979, cet homme de moins de trente ans a été victime d'un éboulement dans une galerie de la mine de Wendel : traumatisme crânien. « *On lui a dit : tu n'as rien du tout* », affirment encore nos interlocuteurs. *Aujourd'hui, il perd la mémoire.* »

Ali n'est pas venu à Paris avec les autres. Nous l'avons rencontré jeudi soir dans le grand hall de la gare de Metz, où il rêve et parle tout seul, à longueur de journée, devant un verre d'orangeade.

JEAN BENOIT.

UNE GRÈVE PAS UNE KERMESSE

Les mineurs du Sud et du Massif Central, qui s'étaient retrouvés à 10 heures, gare de Lyon, furent, vendredi 24 octobre, les premiers à parvenir place de la République sous la grande banderole de la C.G.T. proclamant : « Exploitons les richesses du sous-sol. » *Boulevard du Temple, ils étaient plusieurs milliers venus du Lot, de Haute-Vienne, de Maine-et-Loire, de la Vendée, d'autres départements encore et aussi de l'Isère*, « là où il y a d'immenses gisements inexploités ». *En tête du cortège ceux d'Alès (Gard), en grève depuis six mois, partis la nuit dans dix cars. Portant casque et tenue bleue, ils brandissent une immense banderole aux couleurs rouge et or du Languedoc :* « Pour vivre et travailler au pays, pas de répit de l'action syndicale. » *Aujourd'hui à Paris, ils plaisantent et vendent du charbon, cinq francs ou plus le paquet symbolique, sûrs de leur victoire.* « Plus ça va, *disent-ils*, plus on a le moral. » *Non, décidément*, « du charbon il y en a, Estivals vivra ».

Ces mineurs du Gard, héros de la matinée, sont devancés pourtant dans le défilé par une rangée de manifestants parmi lesquels beaucoup d'élus du parti communiste : ainsi M. Bernard Deschamps ou Mme Adrienne Horvath, députés du Gard, ou encore M. Jean-François Meyer, un jeune membre du comité central.

Ce mineur qui exploite de l'uranium en Haute-Vienne, âgé de vingt-trois ans, proteste : « *Ça devrait rester une manifestation C.G.T.* » *Il n'achètera pas le disque de 45 tours de Michel Fugain que lui propose un jeune adhérent de dix-neuf ans des Jeunesses communistes :*

— Nous, *lui dit-il*, on défend notre boulot.

— Mais moi aussi, *proteste le militant*.

— Mais nous, *reprend le syndicaliste*, c'est syndical, toi c'est politique, tu es là en tant que communiste.

— Peut-être, *répond l'autre*, mais ça n'empêche pas d'acheter le disque.

— Si, *conclut le mineur en souriant*, aujourd'hui, c'est une grève, pas une kermsese. »

NICOLAS BEAU.

Faits et projets

ERMONT - INVALIDES INDISPENSABLE.

Après la publication dans *le Monde* du 24 octobre d'un article sur un abandon éventuel du projet de liaison ferroviaire entre Ermont (Val-d'Oise) et la gare des Invalides (1), M. Michel Giraud, sénateur R.P.R. du Val-de-Marne, président du conseil régional d'Ile-de-France, nous écrit : « *Il n'est pas imaginable de renoncer à ce projet, auquel la région d'Ile-de-France attache une très grande importance depuis plus de trois ans* »

Après avoir rappelé que la région et l'Etat ont, dès 1979, voté les crédits nécessaires, M. Giraud continue : « *Aujourd'hui, l'opération n'est pas engagée et les crédits demeurent inutilisés. Un tel retard entraîne une réévaluation importante du coût des travaux, alors même qu'il importe plus que jamais de veiller à la bonne utilisation des fonds publics* » Le président du conseil régional reconnaît que « *les légitimes revendications du respect du cadre de vie n'avaient pas été prises en compte dans le projet original* », mais explique que « *la conception technique* [du projet] *recueille désormais l'assentiment de l'Etat, de Paris et de la région* ».

(1) Précisons que ce sont les habitants de l'ouest de Paris qui s'inquiètent devant ce projet et non ceux de l'est, comme une coquille nous l'a fait écrire. De même c'est la continuité avec la banlieue nord-ouest (et non nord-est) qui rend ce projet rentable

● *Pour la première fois en France*, une audition publique est organisée à propos d'un projet ro tier, à Nancy. Cette procédure avait été utilisée pour l'extension du port de plaisance de Carry-le-Rouet (Bouches-du-Rhône).

« *Contrairement à l'enquête d'utilité publique, qui repose sur un projet totalement défini et qui reste la seule procédure légale, l'audition publique vient au moment où le projet est encore en cours d'élaboration* », précise M. Dominique Cyrot, directeur départemental de l'équipement de Meurthe-et-Moselle. Cette formule permet donc d'informer le public et lui permet d'exprimer ses avis et suggestions sur les différentes solutions possibles. — *(Corresp.)*

● *Dix-huit transporteurs aériens* — dont la compagnie Air France — groupés au sein du groupe d'action des utilisateurs des aéroports britanniques, ont annoncé qu'ils refusaient désormais d'acquitter l'augmentation de 35 % des taxes d'atterrissage imposée depuis le 1er avril dernier à Heathrow par la British Airports Authority (B.A.A.), elles ont aussi décidé d'assigner en Haute Cour pour le B.A.A. — accusée d'avoir appliqué des « instructions illégales » et d'abuser de son monopole en pratiquant des tarifs « déraisonnables » — ainsi que M. John Nott, ministre britannique du commerce, pour avoir « outrepassé ses droits » et violé les règles communautaires de la concurrence (*le Monde* du 11 octobre).





SOCIAL

Les professions libérales et l'assurance-maladie

L'article consacré, dans « le Monde » du 1er octobre 1980, au boycottage des cotisations d'assurance-maladie par les professions libérales et intitulé : « Assurance-maladie et corporatisme » a suscité plusieurs réactions de lecteurs.

« Une caisse fourre-tout »

Mme Michelle Chauderon-Arnaudeau, pharmacienne d'officine en retraite, écrit :

« En retraite depuis deux ans, j'ai, pendant toute ma carrière professionnelle, au nom de la solidarité, déboursé sans sourciller, afin que puissent être soignés d'authentiques malades et de non moins authentiques farceurs, qui, vivant aux crochets de la collectivité, se faisaient en plus prescrire (laxisme de certains médecins) des ordonnances de 300 F à 1 000 F par mois, au tiers payant bien sûr, c'est-à-dire sans bourse délier. Ordonnances qui finissaient en général dans les poubelles du quartier (...). La cotisation assurance-maladie des professions libérales est normalement et forcément très élevée puisqu'elle comporte à la fois la cotisation employeur et employé.

Mais où la situation est devenue intolérable, c'est lorsqu'une décision technocratique a regroupé tous les travailleurs indépendants : potiers, tisserands, professeurs de piano, etc., souvent personnes âgées, non soumises à l'I.R.P.P. En outre, les artisans, commerçants, dont les plus importants ont rejoint la Sécurité sociale en qualité de gérant ou de P.-D. G. (...).

Mais les choses deviennent dignes du Père Ubu, lorsque les retraités des professions libérales sont soumis aux mêmes prélèvements que les actifs, soit 11,65% sur la retraite brute, sans abattement d'acune sorte. Ce qui donne des cotisations obligatoires de l'ordre de 7 000 F à 8 000 F par an. Prélèvements qui sont ressentis comme une véritable spoliation.

J'aurai bientôt soixante-dix ans ; je suis âgée et malade ; j'aurais maintenant besoin de la solidarité et non de la spoliation nationale.

Heureusement pour nous, retraités, la loi de 1980, obligeant les retraités Sécurité sociale à cotiser 1 %, a obligé la CANAM à réviser, provisoirement paraît-il, notre sort, et cette année le prélèvement est fait sur l'allocation de base, ce qui le réduit de dix fois et devient supportable.

Mais cela ne règle pas la question de cette caisse fourre-tout. »

Un seul régime

Me Lestoille, bâtonnier au barreau de Cambrai, écrit de son côté :

Les avocats de mon barreau, qu'ils soient de gauche ou de droite sont unanimes sur la solidarité sociale, mais non à sens unique, et nous n'avons de leçons à recevoir de personne sur ce point ; c'est ainsi que nous sommes, je crois, la seule profession à donner régulièrement son concours gratuitement (commissions d'office et aide judiciaire).

Mais, en matière de sécurité sociale, je pense que vous n'ignorez pas que nous ne recevons de prestations que pour 50 % des débours réels, (et encore !), et que par ailleurs nous ne bénéficions pas d'accident de travail ou de trajet, bien que nous déplaçant très souvent. Or nous cotisons souvent à des taux très élevés et nos cotisations ont effectivement augmenté de 50 % pour la plupart d'entre nous.

Si nous voulons bien payer plus, nous entendons bénéficier des mêmes droits que les autres citoyens français et ne pas être uniquement une vache à lait.

Une solution peut-être serait que les sociétés civiles professionnelles voient leurs membres bénéficier de la Sécurité sociale régime général et qu'après tout il n'y ait qu'un seul régime de Sécurité sociale pour tous avec les mêmes devoirs mais les mêmes droits.

Mais... les autres !

M. Pierre Lovette, agent d'assurance, nous fait part des réflexions suivantes :

La Caisse d'assurance-maladie des non-salariés (CANAM), résultant de la loi Royer, n'a eu qu'un but : pressurer les professions libérales en faveur des commerçants et artisans qui, du fait du mode de cotisation résultant de leurs déclarations fantaisistes, étaient incapables d'équilibrer leur caisse maladie ; la nôtre s'équilibrait fort bien avec des cotisations raisonnables, elles sont devenues affolantes.

Vous parlez de « solidarité » quand il s'agit de catégories socio-professionnelles qui s'en souciaient fort peu pendant l'occupation, alors que les commerçants réservaient leurs produits au marché noir et s'enrichissaient scandaleusement à nos dépens ; ce sont les mêmes qui, retraités, bénéficient de tous les avantages de l'assurance-maladie avec des cotisations ridicules parce que basées sur des retraites pour lesquelles ils ont jugé inutile de cotiser, préférant investir en or ou en immeubles.

Personne ne dépense autant que les commerçants et artisans qui sont affiliés à une mutuelle les remboursant à 100 %, ce qui n'est pas le cas des autres affiliés à la CANAM, lesquels surveillent leurs dépenses parce qu'ils en conservent une grande partie à leur charge.

A l'intérieur même des seules professions libérales, il existe des différences choquantes pour ne pas dire plus. Personnellement j'ai été agent d'assurances pendant quarante et un ans, et j'étais, comme tous mes collègues, « commissionné », c'est-à-dire que tout était déclaré par les compagnies de sorte qu'aucune évasion fiscale n'était possible. Comparez cela à un avocat, par exemple... Normalement, nous aurions dû être assimilés aux représentants de commerce qui avaient le même régime fiscal mais étaient englobés dans la Sécurité sociale.

Corporatisme

● *M. Maurice Jouanet, agent commercial*, dénonce, pour sa part, « un corporatisme à contresens » :

La solidarité, ce n'est pas la cotisation identique et les vases communicants, c'est aussi la même rigueur, dans l'usage du système, de la part de toutes les communautés solidaires, et les mêmes prestations. Pourquoi rembourser le petit risque à 50 % pour les professions libérales et à 70 % pour les salariés ? Le laxisme qui existe dans l'usage, par les salariés, de leur régime général, fait que, pour être solidaires, nos cotisations pourraient très bien n'être que de moitié du montant actuel.

C'est l'ensemble qu'il faut considérer. Avec aussi le régime fiscal — où les professions libérales sont scandaleusement surimposées, — à la suite de l'échec, en 1972, de la courageuse entreprise du Parlement, qui demandait que, à revenu égal, l'impôt soit égal.

Un rapport, le premier, du Conseil des impôts, de mai 1972 (*J.O.* du 23 juin 1973), a caricaturalement dressé un tableau déformé de la réalité (...).

Les membres des professions libérales à revenu modeste, de l'ordre de ceux des ingénieurs d'usine — inférieures à 15 000 F, 20 000 francs par mois, et ils existent : *tous* ne gagnent pas 50 000 francs par mois — paient, par ce système, toujours plus d'impôts que les salariés équivalents, et sont soumis à d'inqualifiables procédures diffamantes (affichage d'un papier indiquant qu'on les contraint d'accepter les chèques). Cette inégalité, cette discrimination, c'est du corporatisme à contresens, et ce corporatisme n'a pas encore attiré votre attention.

Je suis en contestation, à ce sujet, avec le centre des impôts qui me contrôle, et cette contestation je la place sur le plan général des professions libérales.

Quelle solidarité ?

M. Emile Goasdoué, expert comptable, écrit, de son côté, que « la solidarité entre Français est bafouée » :

Votre journaliste doit manquer de documentation, lorsqu'il écrit : « *Ce mouvement de mauvaise humeur exprime, en fait, une opposition à l'idée de solidarité et à la notion même de sécurité sociale.* » Cela est totalement faux.

Je vais essayer, par un cas personnel — mais combien d'autres sont dans mon cas ? — de faire un parallèle entre un cadre affilié à la Sécurité sociale et le mien. Il me sera facile de démontrer que la solidarité entre Français n'est pas respectée, qu'elle est bafouée.

A l'appui de mes arguments, voici le montant des cotisations maladie que je dois payer en 1980 : sur un revenu imposable de 95 990 francs, j'ai versé 9 516 francs de cotisation obligatoire qui ne me donne droit qu'à 50 % de remboursement sur les visites médicales (et beaucoup moins chez un spécialiste), les opérations étant prises en charge à 100 %.

Pour ma garantie du complément de remboursement, j'ai versé à ma mutuelle 3 180,50 francs. Soit, au total, 12 696,50 francs, pour un revenu de 95 990 francs, représentant 13 % de mes revenus, uniquement pour le risque maladie !

Quel est le cadre, l'employé, l'ouvrier qui accepterait de voir amputer ses revenus d'un pourcentage aussi important pour le risque maladie ? (...)

Une seule remarque est exacte dans cet article : le reproche que nous faisons aux commerçants (rarement aux artisans) de prendre l'étiquette de salariés lorsque leurs revenus (déclarés) sont importants. Ils créent des sociétés. Nous sommes les premiers à le leur conseiller. Ce qui prouve, une fois de plus, que seul le régime des salariés est le plus avantageux et le moins onéreux pour le bénéficiaire.

Un débat nécessaire

Le boycottage par les professions libérales des cotisations maladie et l'article contesté du *Monde* démontrent, on ne peut mieux, les incompréhensions des assurés sociaux, mais aussi les insuffisances des régimes d'assurance-maladie.

Que des lecteurs se prononcent aussi pour une plus large solidarité — même s'ils tapent sur le voisin, en l'occurrence *l'artisan ou le commerçant* — montre aussi qu'un débat est nécessaire et que l'idée d'un régime unique pour tous les Français fait son chemin. Mais quelle lenteur et que de sujets tabous ou ignorés !

L'a-t-on oublié : ce sont les professions indépendantes — artisans, commerçants, industriels et aussi professions libérales — qui ont refusé, au lendemain de la seconde guerre mondiale, d'appartenir au régime de Sécurité sociale, alors qu'une ordonnance de 1945 et une loi de 1946 créant cette institution prévoyaient un régime unique.

Et lorsque, dans les années 60, regrettant le refus des années 1946-1947, ces mêmes professions ont réclamé une protection collective contre la maladie, elles se sont à nouveau opposées à toute inclusion dans un régime unique. Seules exceptions : l'UNATI — mouvement contestataire qui a précédé la création du CID-UNATI avec G. Nicoud — et les artisans du bâtiment qui, avec M. A. Lecœur, préconisaient un seul régime, gage de solidarité. Ce sont à nouveau les professions libérales qui, en 1970, ont proposé de réduire de 60 % à 50 % le remboursement du petit risque.

En décidant de créer un régime spécial d'assurance-maladie des non-salariés, puis de réduire les remboursements au profit d'une meilleure couverture des longues maladies, les pouvoirs publics et le législateur acceptèrent de céder à ce qu'on doit appeler des pressions de corporatistes qui voulaient être « *autonomes* » et ne pas avoir à trop verser de cotisations. C'était à nouveau renier l'esprit de l'ordonnance de 1945 et de la loi de 1946 pour une Sécurité sociale étendue à tous les Français au sein d'une même organisation et accepter des « autonomies » frileuses. Acceptation limitée puisqu'il fut décidé, malgré les oppositions ou les réticences de certains — y compris des professions libérales — de réunir tous les non-salariés au sein de cette nouvelle institution au lieu de créer trois régimes spéciaux (artisans, commerçants, professions libérales).

Certes, les professions libérales ont des raisons valables pour critiquer le fonctionnement de ce régime. Comme *le Monde* du 8 octobre l'indiquait, il est anormal que des non-salariés — surtout des commerçants et industriels — s'évadent de cette caisse, lorsqu'ils ont des revenus élevés, pour adopter le statut de salarié et rejoindre le régime général où une partie des cotisations prend alors le nom de cotisation patronale.

Cotisations, prestations et risques

Mais, en posant cette question, il est regrettable que les professions libérales aient avancé des arguments qu'on croyait bien oubliés.

● *Sur le montant comparé des cotisations.* — Celles que versent les non-salariés (11,65 %) ne sont — et pas complètement — que le reflet des efforts contributifs des salariés (18,95 %). La note est certes élevée pour un non-salarié car il verse, de sa poche, la cotisation patronale prévue dans le régime des salariés. Mais, à revenu égal, la cotisation totale d'assurance-maladie (salariale et patronale — un salaire différé, disent certains — demeure plus élevée chez le salarié. Pour le revenu indiqué par l'un des lecteurs (95 990 F), soit 101 576 F (95 990 F imposable) pour un salarié, la cotisation totale d'assurance-maladie est d'environ 15 533 F et non pas 9 516 F. La différence — en partie expliquée (mais en partie seulement) par l'existence d'indemnités journalières chez les salariés — reste de taille.

Durant plusieurs années, avant l'alignement partiel du régime spécial sur le régime général, les non-salariés payaient beaucoup moins que les salariés : en 1972, par exemple, pour 65 000 F de revenu, le premier payait 2 200 F et le second 4 868 F.

● *Sur le niveau des revenus imposables*, le débat reste entier, mais est-il vraiment raisonnable de contester certains rapports officiels qui confirment les écarts entre revenus réels et revenus déclarés chez certains non-salariés ?

● *Sur la liaison cotisation-prestations.* — La cotisation n'a aucun lien avec les prestations reçues ou les risques à couvrir, comme dans l'assurance privée, puisque, selon les règles de la Sécurité sociale, chaque assuré paye en fonction de ses revenus afin de créer une solidarité à la fois entre bien-portants et malades, entre riches et pauvres et entre célibataires et chargés de famille. Sait-on suffisamment que, avant la Sécurité sociale, les plus démunis n'avaient pas les moyens de s'assurer contre les risques de la maladie ? Sait-on qu'au temps de l'assurance privée un père de famille devait payer cinq à six fois plus qu'un célibataire ? En 1966, des études du ministère démontraient que, dans un régime sans solidarité, un célibataire aurait payé 354 F alors qu'un père de trois enfants aurait dû débourser 2 025 F !

La Sécurité sociale a supprimé ce lien entre revenu, famille et prestations. Autrement dit, un salarié ou un non-salarié qui verse 9 516 F à 15 533 F n'a pas le droit au même montant de prestations : il a droit au remboursement de frais de santé quels qu'ils soient : 0 à 100 F... s'il est en bonne santé ou s'il souffre d'une grippe bénigne ; 9 000 F, 15 000 F et bien davantage s'il est victime d'une longue et coûteuse maladie. Et ceux qui s'opposent de fait à cette solidarité en soulignant qu'ils versent 100 F alors qu'ils reçoivent 50 F, devraient savoir :

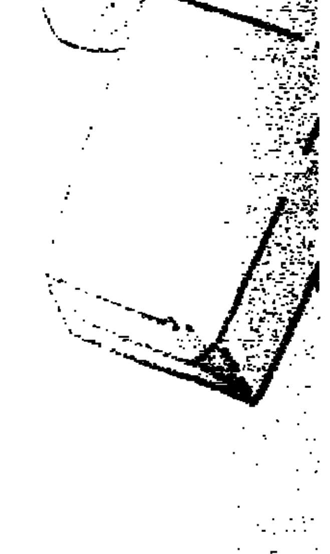
— Que le cotisant en pleine santé qui verse tant et tant de cotisation sera, sans doute et hélas, durant ses vieux jours, un malade qui recevra plus qu'il ne versera à cette époque ;

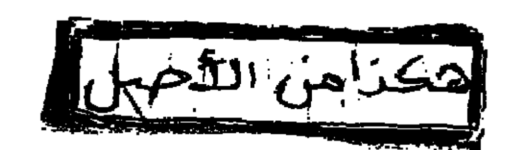
— Que, dans un régime unique, la double solidarité entre bien-portants et malades, entre riches et pauvres sera toujours une dure réalité ;

— Que dans des régimes autonomes, aussi nombreux soient-ils, ils seraient aussi astreints à ce qu'on appelle la « compensation démographique » qui, de par la loi, oblige les régimes à fort effectif cotisant à aider ceux où les assurés actifs sont en constante diminution. A force de réclamer l'autonomie, certaines professions risquent de relancer le corporatisme et d'inciter les salariés du secteur privé à réclamer le remboursement des quelque 7 milliards de francs qu'ils ont versés en 1979 aux régimes déficitaires. Et ce serait un bien mauvais débat, consacrant la fin des idées généreuses de la Résistance sur la Sécurité sociale... à moins que, vraiment, la majorité des Français ne soit favorable au retour au libéralisme dans le domaine de la santé. Sauf erreur, ou changement profond, ce n'est pas le cas.

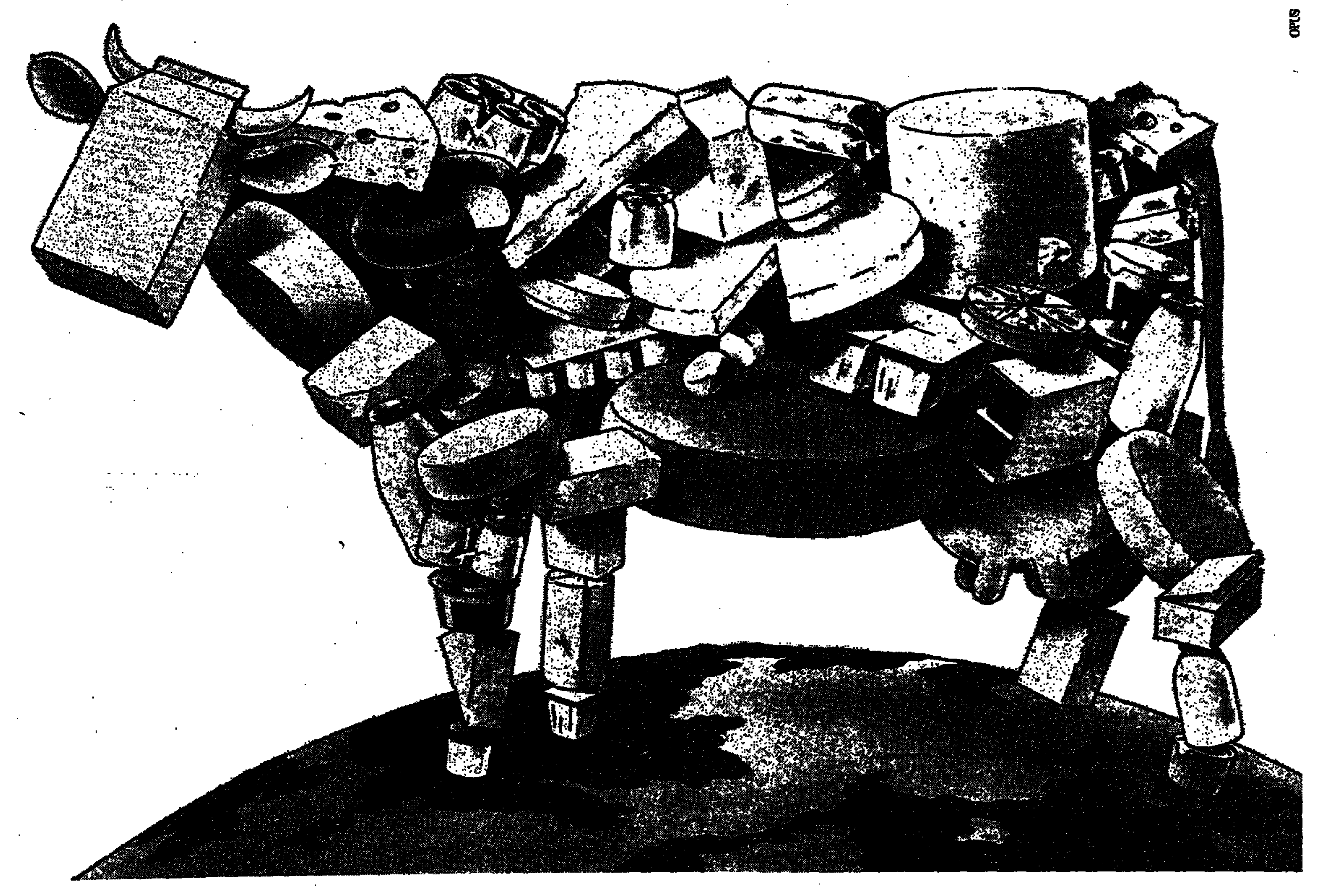
Entre autres solutions, il serait alors temps d'aménager les régimes d'assurance-maladie afin d'éviter les fuites des commerçants et artisans aisés... ou au contraire de tenir compte des lois facilitant le passage au statut de salariés pour unifier toutes ces institutions. Il serait temps, après les nombreux rapports sur la fraude fiscale et la méconnaissance des revenus, de passer aux actes pour faire payer ceux qui en ont les moyens. Sinon chaque groupe socio-professionnel, hier les cadres, aujourd'hui les professions libérales, demain à nouveau les cadres, tapera sur la table pour dire « *nous payons trop* », dans l'ignorance des gains du voisin.

JEAN-PIERRE DUMONT.





EN FRANCE, QUAND LES PRODUCTEURS DE LAIT SE DONNENT LA MAIN, LEURS PRODUITS FONT LE TOUR DU MONDE.



Cette année, les Coopératives Laitières fêtent leur cinquantenaire.

Leurs produits représentent 60 % des exportations et plus de la moitié des produits laitiers consommés en France.

Cette réussite, c'est le couronnement du *travail, de la volonté*, de la foi d'une poignée d'hommes qui, il y a plus d'un demi-siècle, refusèrent de brader leurs vaches, leur terre, leur lait; et qui choisirent de s'organiser ensemble, pour échapper à la loi des acheteurs tout puissants de l'époque.

Aujourd'hui, ces hommes *sont des milliers*: les Coopératives Laitières de France comptent 300 000 sociétaires, *animés par la même foi*. Pour défendre le lait, ils lui trouvent de nouveaux marchés, de nouveaux dérivés. Ils réinventent les lois du Marketing; mais, issus *du terrain*, ils ajoutent le sens des réalités à l'intelligence, l'amour des *traditions* à la nécessité d'innover; ils expérimentent, s'informent, se donnent ensemble les moyens de moderniser et d'améliorer la production.

Ensemble, ils réussissent, démontrant ainsi que l'esprit de coopération peut être *aussi (sinon plus) productif et payant* que le seul instinct de profit; que dans un pays *libre, plusieurs systèmes économiques peuvent coexister compétitivement*, et qu'enfin, l'économie moderne ne saurait vivre, aujourd'hui, ni demain, sans la valeur humaine, l'esprit d'entreprise et de solidarité.

Ces aventures humaines, exemplaires et quotidiennes, se nomment Sodima, Union Laitière Normande, G.A.M.A. Nova, France-Lait, Charentes-Poitou et les Coopératives de la Bresse et de l'Auvergne, etc... Elles entrent chaque jour dans nos foyers avec des marques comme Yoplait, Elle & Vire, Nova, Régilait, Candia, etc... Elles nous touchent et nous donnent de la fierté, parce qu'au fond, c'est l'histoire de simples paysans de France, devenus leaders économiques, pour que notre pays garde son lait, ses forces vives.



«Pour l'Union Laitière Normande, l'avenir du lait est à l'exportation.»

L'U.L.N. est implantée sur un fabuleux gisement de lait: l'Ouest de la France, essentiellement la Normandie et la Bretagne.

Pour écouler ce lait, l'U.L.N., avec sa filiale commerciale Fromançais, a pris de longue date sa place sur le marché national, mais aussi et surtout s'est efforcée de trouver des débouchés à l'exportation.

Dès 1962, à l'initiative de son fondateur Auguste Grandin, l'U.L.N. s'est dotée d'outils qui lui ont permis de s'implanter durablement sur les marchés extérieurs, tant en produits vrac que sous marque.

Pour l'U.L.N. le développement des exportations vers les pays du tiers-monde passe de plus en plus par la création d'usines de reconstitution du lait. Ces usines ont un triple intérêt: d'une part, permettre la promotion de l'élevage dans ces pays, d'autre part, apporter des garanties de débouchés pour nos matières premières (butter-oil, poudre de lait); enfin, elles fournissent le support indispensable à l'accroissement de la consommation des produits laitiers dans le monde.

L'U.L.N. applique depuis longtemps, au pied de la lettre, le slogan: «L'agriculture, c'est notre pétrole». Aujourd'hui, avec 2,1 milliards de francs à l'exportation, soit 40 % de son chiffre d'affaires en produits laitiers, l'Union Laitière Normande est le premier exportateur français de produits agro-alimentaires.

La marque «Elle & Vire» est connue dans le monde entier. Ce qu'on ne sait pas assez, c'est qu'elle est la propriété de 35 000 éleveurs français et l'aboutissement de l'aventure tentée par une poignée de coopérateurs dans les premières années de l'après-guerre.

Elle & Vire

COOPERATIVES LAITIÈRES

LE PARI GAGNÉ DES HOMMES DE BONNE VOLONTÉ

AFFAIRES

LES ASSISES DU C.N.P.F.

Innover pour éviter les « réveils douloureux »

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Défis, guerres, mobilisation..., on a largement puisé dans le vocabulaire militaire, jeudi 23 octobre, à l'occasion de la première journée des cinquième assises des chefs d'entreprise consacrées à l'innovation. Sans doute les mille trois cents représentants patronaux, rassemblés à Strasbourg, n'auront-ils pas entendu de grandes révélations. Mais le C.N.P.F. veut susciter à partir de ces assises, et à quelques mois de l'élection présidentielle, une réflexion sur ces sujets, afin que « l'entreprise ne soit pas la seule à bouger au milieu d'un environnement immobile ».

« La recherche, l'innovation, concernent toutes les entreprises. Quels que soient leur taille et leur champ d'action. Ceux qui n'en sont pas persuadés, a averti M. Chenevier, président des assises, *connaîtront des réveils douloureux.* » Il faut que les entreprises redécouvrent l'acte créateur, a expliqué M. Lesourne, président de la commission de l'emploi et des relations du travail au VIIIe Plan. Désormais, *« il faudra être à la fois gestionnaire et créateur, car seuls ceux qui seront capables de proposer avant les autres des produits nouveaux adaptés à la demande pourront conquérir les marchés »*, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des frontières.

Les entreprises ont réagi comme si les difficultés apparues en 1973 avec la crise pétrolière n'étaient que conjoncturelles. Or, pour le professeur Maurice Lévy, la crise est structurelle. Il ne faut pas se contenter de réduire les coûts des productions existantes, de miser sur des innovations mineures. Faut-il, par exemple, *« se donner beaucoup de mal pour diminuer les coûts de production de 5 % si pendant ce temps la concurrence révolutionne le marché avec des produits ou des procédés nouveaux soit en créant une nouvelle demande, soit en réduisant les coûts de 20, 30 ou même 50 % »* ?

Face au double défi de la hausse des cours du pétrole et des matières premières et de la concurrence des pays à main-d'œuvre bon marché, *« la guerre de position s'est transformée en guerre de mouvement »*. Les entreprises doivent modifier leur stratégie en conséquence. Tout comme les gouvernements, dont beaucoup ont eu le tort, selon M. Lévy, *« de ne raisonner qu'en termes strictement économiques »*.

Si la R.F.A. et le Japon ont mieux réagi à la crise, c'est qu'ils ont mieux su intégrer ce que M. Lévy appelle *« les dimensions non économiques du développement : le développement et le renouvellement de l'éducation ; la capacité d'innovation scientifique et technique ; la souplesse et l'adaptation des structures politiques et administratives ; la structures des relations sociales à l'intérieur des entreprises ; la culture et les habitudes de vie ; la cohésion nationale. »*

Est-ce à dire qu'il faille accepter ces modèles, notamment celui du Japon qui fascine nombre de patrons et de hauts fonctionnaires ? S'il est nécessaire d'être parfaitement informé sur ce qui se passe ailleurs, s'il ne faut pas *« hésiter à intégrer à bon escient des innovations étrangères »*, le modèle japonais est *« incommunicable »*, a reconnu M. Ceyrac. Il nous reste, selon M. Delapalme, président de la mission à l'innovation, *« à trouver tout seuls les voies de notre avenir »*.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

Pour la première fois de son histoire

LE GROUPE BRITANNIQUE I.C.I. ANNONCE UNE PERTE TRIMESTRIELLE

(De notre correspondant.)

Londres. — Pour la première fois, dans ses cinquante-quatre ans d'existence, Imperial Chemical Industries (I.C.I.), la plus grande compagnie industrielle privée britannique, a annoncé, jeudi 23 octobre, une perte de 10 millions de livres (105 millions de francs) pour le troisième trimestre de l'exercice 1980. Ce déficit tranche de façon saisissante avec les 155 millions de livres de bénéfices réalisés par ICI en 1979, à pareille époque. Du coup, pour les neuf premiers mois de l'année, le bénéfice brut du groupe a baissé de moitié environ pour revenir à 201 millions de livres (contre 415 millions) pour un chiffre d'affaires en baisse de 12 % seulement.

Selon Sir Maurice Hodgson, P.-D.G. de I.C.I., cette mauvaise performance est due à une *« conjonction unique de plusieurs facteurs »*. Sir Maurice évalue d'abord entre 7 et 7.5 millions de livres les pertes de changes provenant d'une livre surévaluée. Il a, ensuite, évoqué la récession mondiale, qui a tout particulièrement affecté l'industrie chimique.

Les secteurs les plus touchés sont la pétrochimie et les fibres. Déjà, la semaine passée, I.C.I. avait annoncé la fermeture de deux usines dans cette dernière branche d'activité et la suppression de quatre mille emplois. La troisième raison invoquée par Sir Maurice est la hausse du prix du pétrole et l'augmentation des salaires (16 % environ), facteurs qui ont été déterminants dans la détérioration des résultats financiers du groupe. Ainsi, pour une fois, les profits tirés par I.C.I. de ses propres intérêts en mer du Nord, soit l'équivalent de 315 millions de francs pour le troisième trimestre, n'auront pas permis d'éponger les pertes subies dans les autres secteurs. Néanmoins, l'I.C.I. espère pouvoir maintenir en 1980 le paiement de ses dividendes au même niveau qu'en 1979.

HENRI PIERRE.

P.T.T.

LE PROJET DE BUDGET POUR 1981

Pas de décision sur la télématique avant que le Parlement ne soit consulté

Un conseil interministériel devait examiner cette semaine plusieurs questions intéressant la télématique. On s'attendait notamment qu'il donne le feu vert à la direction générale des télécommunications pour la généralisation, à plus ou moins longue échéance, de l'annuaire électronique qui doit être expérimenté en Ille-et-Vilaine. Le conseil est reporté à une date ultérieure.

M. Norbert Segard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a, le 23 octobre, expliqué pourquoi, lorsqu'on l'a interrogé après qu'il eut présenté à la presse son projet de budget pour 1981. Le gouvernement, a-t-il indiqué, souhaite, avant de prendre des décisions dans ce domaine, consulter les deux assemblées parlementaires et voir avec elles dans quel cadre ces décisions peuvent être prises.

La veille, il est vrai, la commission des finances du Sénat avait décidé d'ajourner l'adoption des crédits des P.T.T. pour protester notamment contre *« l'importance des réalisations télématiques qui engagent l'avenir avant toute consultation du Parlement »*. D'où la prudence de M. Segard. *« La télématique pose*, a-t-il déclaré, *de vastes problèmes politiques. Il est normal que les représentants des Français soient saisis et jugent eux-mêmes que cela n'aura pas de conséquences négatives. Le rôle propre de l'administration ne sera pas dénaturé, le politique primera sur le technique. »* Reste à savoir si ces déclarations calmeront les inquiétudes de tous ceux qui redoutent que pour des motifs industriels louables, on mette dans ce domaine les usagers et les citoyens devant le fait accompli.

M. Segard avait auparavant analysé les grandes lignes de son projet de budget qui sera soumis à l'Assemblée nationale le 14 novembre prochain. Principale caractéristique : l'importance des investissements prévus. 26 milliards seront dépensés dans les télécommunications, 1,85 milliard pour la poste. Cela ne veut pas dire, ajoute tout de suite le secrétaire d'Etat, que la poste soit la mal aimée que l'on dit. Son trafic devrait augmenter d'environ 2,2 % en 1981 ; de gros efforts ont été faits et vont être continués pour, par exemple, l'automatisation du tri, mais on restera dans un secteur où les questions de main-d'œuvre sont primordiales. Deux indications encore : mille deux cents auxiliaires supplémentaires seront recrutés en 1981. *« Il n'est pas question de fermer un seul bureau de poste. »*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Schlumberger

Le bénéfice net de Schlumberger pour le troisième trimestre est de 249 millions de dollars, une progression de 43 % par rapport à la même période de l'an dernier. Le bénéfice net par action est de 1,31 $ comparé à 0,91 $, compte tenu de la distribution d'une action gratuite pour deux anciennes. Le chiffre d'affaires pour le troisième trimestre est de 1,27 milliard de dollars, soit une augmentation de 29 %.

Pour les neuf premiers mois de 1980, le bénéfice net est de 675 millions de dollars, en augmentation de 46 %. Le chiffre d'affaires s'élève à 3,68 milliards de dollars, en augmentation de 45 %. Si l'on exclut Fairchild, l'accroissement du chiffre d'affaires est de 29 %.

Jean Riboud, président-directeur général, a déclaré que ces résultats sont dus à une forte activité du secteur pétrole, de Fairchild et de Mesure et Régulation-Europe. Le secteur pétrole a fortement progressé par rapport à l'an dernier, en raison de l'expansion continue, dans toutes les régions, du forage d'exploration et de développement. Jean Riboud a souligné que le chiffre d'affaires des services de Mesure dans les sondages, ou service de logging, avait atteint un niveau record.

Le chiffre d'affaires de Fairchild a également atteint un chiffre record : les ventes de dispositifs bipolaires se sont maintenues, bien qu'un fléchissement des commandes de semi-conducteurs se fasse sentir. Les ventes de systèmes de test automatique ont été bonnes. Le chiffre d'affaires du secteur Mesure et Régulation-Europe a nettement dépassé celui de l'an dernier. L'activité de Sangamo Weston continue d'être affectée par la situation économique aux Etats-Unis et au Canada.



Résultats des neuf premiers mois 1980

Bénéfice net : 290,85 millions de dollars contre 236,52 millions de dollars pour les neuf premiers mois 1979, + 23 %.

Bénéfice par action dilué (c'est-à-dire en cas de conversion de tous les titres convertibles) : 4,81 dollars, + 13 %.

Chiffre d'affaires : 8 779 dollars contre 6 076 dollars pour les neuf premiers mois 1979, + 44 %.

Le carnet de commandes, au 30 septembre 1980, ressortait à 12 milliards de dollars, soit + 13 % par rapport à 10,65 milliards de dollars au 30 septembre 1979 (ces chiffres comprennent les résultats de Carrier Corporation et de Mostek Corporation, les plus récentes filiales de U.T.C.).

Dans une déclaration commune, M. Harry J. Gray, chairman et chief executive officer, et M. Alexander M. Haig, président et chief operating officer ont dit : « Même si la récession a eu un impact sur certains secteurs d'activités de United Technologies, notre diversification et des contrôles financiers sévères nous aident à faire face à la crise économique ».

BANQUE FRANCO-ALLEMANDE S.A.

La West LB renforce sa présence en France

Au cours des douze mois écoulés la B.F.A. a connu une évolution sensible de l'ensemble de ses activités (Chiffres en millions de francs.)

Le total du volume d'affaires est passé de 2 231,4 au 30 septembre 1979 à 2 801,7 au 30 septembre 1980, soit une progression de 26 % (arrondie).

Le volume des crédits à la clientèle a augmenté, fin septembre 1980, par rapport à la période précédente, de 490,4 (41 %) pour atteindre 1 683,1.

Les dépôts des clients, dans la période sous revue, se sont accrus de 119,6 à 410,1, soit une augmentation de 41 %. Les opérations de trésorerie se sont élevées, au 30 septembre 1980, à 873,5.

Parallèlement, la rentabilité, à fin septembre 1980, a largement suivi la progression du volume d'affaires.

Compte tenu des dimensions atteintes à ce jour, et pour doter la B.F.A. des capacités nécessaires à la poursuite de son expansion, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 10 octobre 1980 a décidé d'augmenter les fonds propres par un apport en numéraire de 100 millions, les portant ainsi à 165 mio.

La Westdeutsche Landesbank, Düsseldorf, qui se range parmi les treize plus importantes banques mondiales, détient maintenant 88 % du capital de la B.F.A.

La West LB affirme ainsi sa volonté de renforcer sa position sur le marché financier français.

GROUPE PALUEL-MARMONT

IMMINVEST

Conseil d'administration du 16 octobre 1980

Réuni, le jeudi 16 octobre 1980, sous la présidence de M. Bernard Clerc, le conseil d'administration a examiné la situation provisoire au 30 juin 1980 établie suivant les mêmes règles que pour les bilans arrêtés en fin d'exercice.

Les recettes de loyers du premier semestre se sont élevées à 7 753 933 F contre 6 744 498 F pour la même période de 1979, soit une augmentation de 15 %. Celle-ci s'explique à hauteur de 11,7 % par la révision des loyers anciens et pour le reste par la conclusion de baux nouveaux.

Compte tenu des produits financiers, de recettes diverses et d'une dotation aux comptes d'amortissements et de provisions de 1 459 203 F contre 775 153 F l'année précédente, le bénéfice pour le premier semestre de l'exercice 1980 ressort à 5 330 714 F contre 4 831 308 F pour le premier semestre 1979, soit une augmentation de 10 %.

Les SICAV BNP au 30 septembre 1980

SICAV et orientation générale.	EPARGNE[1] VALEUR : Portefeuille diversifié *	EPARGNE OBLIGATIONS : Obligations françaises dominantes *	EPARGNE CROISSANCE : Recherche des plus-values en capital	EPARGNE INTER : Valeurs étrangères dominantes	NATIO VALEURS : Valeurs françaises "loi Monory" *	NATIO INTER : Obligations internationales dominantes
– Actif net (en millions de F)	2.498	2.940	339	626	2.235	110
Répartition en %						
Obligations françaises	38,30	86,12	31,13	36,19	35,74	27,58
Actions françaises	33,88	3,31	15,79	–	58,89 (2)	–
Obligations étrangères	0,26	8,18	4,31	0,61	–	59,17
Actions étrangères	16,93	–	41,24	46,54	3,69	–
Autres éléments de l'actif net	10,63	2,39	7,53	16,66	1,68	13,25
– Valeur liquidative de l'action (en F)	244,49	135,73	688,43	361,81	367,80	458,45
– Dernier dividende global (en F)	11,87	12,86	32,09	15,35	28,58	–
– Payé le	28/3/1980	28/3/1980	30/9/1980	28/3/1980	28/3/1980	–

Les actions des SICAV BNP, à l'exception de Natio-Inter, peuvent être souscrites en PLAN AVENIR. (Placement automatique ou Placement sans impôts).

1) Créée et gérée par la BNP, le Crédit du Nord et Lazard Frères).
*Actions susceptibles d'être souscrites par les Fonds Communs de Placement constitués en application de la loi sur la participation des salariés.
2) Rapporté au capital, c'est-à-dire hors sommes à distribuer, le pourcentage s'élève à 61,62.

SAINT-GOBAIN-PONT-A-MOUSSON

Résultats en nette progression au premier semestre

Les comptes consolidés du premier semestre 1980 sont comparables à ceux de 1979, la structure du groupe ayant été peu modifiée. En effet, les intérêts récents du groupe dans l'informatique et la bureautique ne seront pris en compte que dans les états financiers au 31 décembre 1980.

Les ventes du 1er semestre ont atteint 20 058 millions de francs contre 17 117 millions de francs pour le 1er semestre 1979. La progression est de 17 % en termes réels et de 21 % à structure comparable et après élimination de l'incidence des variations monétaires.

Le résultat brut d'exploitation est de 2 818 millions de francs contre 2 208 millions de francs pour le 1er semestre 1979 (+ 28 %). Il représente 14 % des ventes contre 12,9 % pour le 1er semestre 1979 et 13,3 % pour l'ensemble de l'année.

Le résultat d'exploitation est de 1 258 millions de francs contre 879 millions de francs (+ 43 %) et représente 6,3 % des ventes contre 5,1 % pour le 1er semestre 1979 et 4,7 % pour l'ensemble de l'année.

Le résultat net est de 508 millions de francs contre 301 millions de francs pour le premier semestre 1979 (+ 69 %) et 656 millions de francs pour l'ensemble de 1979.

Les amortissements du semestre sont de 832 millions de francs contre 776 millions de francs pour le semestre correspondant, les frais financiers de 637 millions de francs contre 506 millions de francs, les charges hors exploitation de 321 millions de francs contre 129 millions de francs, la provision pour impôts de 439 millions de francs contre 306 millions de francs.

Les résultats sur réalisation d'actifs sont de 86 millions de francs contre 26 millions de francs au 1er semestre et 385 millions de francs pour l'ensemble de 1979. Les pertes de conversion sont de 95 millions de francs contre 140 millions de francs pour le semestre correspondant.

L'autofinancement (cash-flow) du groupe est de 1 440 millions de francs contre 1 277 millions de francs (+ 13 %), soit 7,2 % des ventes contre 7,5 % au 1er semestre 1979 et 7 % pour l'ensemble de l'année 1979.

Les investissements totaux ont été de 1 599 millions de francs contre 1 068 millions de francs au 1er semestre 1979. Ils comprennent 581 millions de francs d'investissements en titres, correspondant en majeure partie à la diversification du groupe dans l'informatique et la bureautique.

L'endettement à long et à moyen terme du groupe est resté stable.

L'examen par pays montre que le redressement déjà enregistré en France en 1979 par rapport à 1978 s'est poursuivi au premier semestre. La contribution des sociétés françaises aux ventes du groupe atteint 52 % : à l'autofinancement, 31 % ; au résultat net, 42 %. La contribution des sociétés exerçant leur activité en R.F.A. s'est à nouveau améliorée ; elle atteint 18 % des ventes du groupe, 23 % de l'autofinancement, 29 % du résultat net. La contribution de la société du groupe implantée aux Etats-Unis est de 9 % des ventes du groupe, 5 % de l'autofinancement ; le résultat net est en perte (31 millions de francs). Dans les autres pays, les résultats varient selon les conjonctures locales ; ils sont moins satisfaisants en Espagne et en perte au Benelux.

Les principales branches du groupe, isolation, vitrage, canalisation, conditionnement, ont eu en Europe un taux d'activité élevé. D'autres branches, fibres de renforcement, mécanique, papier-carton, et certaines entreprises de travaux pour la construction, ont encore enregistré des résultats négatifs ou insuffisants.

Par action, compte tenu du nombre d'actions en circulation (32 691 421), le résultat net est de 15,55 francs contre 9,21 francs pour le premier semestre 1979 et 20,08 francs pour l'ensemble de l'exercice. L'autofinancement est de 44,06 francs contre 39,07 francs pour le premier semestre 1979 et 75,98 francs pour l'ensemble de l'exercice.

Les prévisions faites pour le second semestre permettent d'escompter, malgré un tassement de l'activité, des résultats d'ensemble supérieurs à ceux de 1979.

SICAV DU GROUPE CIC

Sicav (A vocation) — 30.09.80 / 30.06.80	Actif net (en millions de F)	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur liquidative (en francs)	Coupon (dernier payé)
S.N.I. (GÉNÉRALE)	1.273 1.191	2.012 2.067	633,1 576,8	F 25,70 (21.4.80)
CREDINTER (INTERNATIONALE)	228,5 211,9	1.135 1.131	201,1 187,4	F 5,45 (1.4.80)
OBLISEM (DE RENDEMENT)	506,7 500,8	3.935 4.012	128,7 124,8	F 10,00 (26.12.79)
UNIJAPON (VALEURS JAPONAISES)	286,8 224,3	740 641	387,5 349,8	F 11,10 (1.7.80)
SICAVIMMO (VALEURS IMMOBILIERES)	350,3 314,1	912 844	384,0 371,8	F 19,29 (1.7.80)
FRANCIC (VALEURS FRANÇAISES)	547,6 474,7	2.949 2.659	185,6 178,5	F 6,45 (1.7.80)

COMPAGNIE DES MACHINES BULL

Il est rappelé que les assemblées générales ordinaire et extraordinaire sont convoquées pour le vendredi 31 octobre, à 10 h 30, à la maison des Centraux, 8, rue Jean-Goujon, 75008 Paris.

Comme déjà annoncé, il sera proposé à ces assemblées, principalement :

— d'approuver les comptes de l'exercice d'un an, clos le 30 juin 1980, qui se soldent par un bénéfice net de 40,8 millions de francs. Compte tenu du report à nouveau existant, 25,2 millions de francs, l'assemblée aura à statuer sur la répartition de 66 millions de francs. Il lui est proposé de doter la réserve légale de 2 millions de francs, de distribuer aux actionnaires 33,4 millions de francs contre 29,5 millions de francs pour l'exercice précédent et de reporter à nouveau 30,6 millions de francs. *Cette distribution* correspond au versement d'un dividende de 1,70 F, soit, avec l'avoir fiscal, 2,55 francs à chacune des 19 670 078 actions composant le capital social. L'an dernier, il avait été distribué 1,50 franc par action, soit, avec l'avoir fiscal, 2,25 francs au même nombre d'actions. Ce dividende (coupon 39) sera mis en paiement le 5 novembre ;

— d'approuver l'apport-fusion, avec effet au 1er juillet 1980, de la société Cadamas, qui détient essentiellement 23,3 % d'Olivetti, 9,7 % de la Compagnie financière de Suez et, indirectement, 4,9 % de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson. En rémunération de cet apport la Compagnie des machines Bull créerait 20 531 636 actions nouvelles avec jouissance au 1er juillet 1980, qui seraient attribuées aux actionnaires de Cadamas, à raison de quatre actions Machines Bull pour une action Cadamas. A la suite de cette opération, le capital des Machines Bull (1 026 millions de francs) serait réparti ainsi : groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson 51 %, public 29,2 %, Etat français 9,8 %, investisseurs financiers 10 % ;

— d'autoriser le conseil d'administration, d'une part, à émettre des obligations ordinaires pour un montant maximum de 300 millions de francs, d'autre part, à augmenter le capital d'un montant maximum de 400 millions de francs. Le conseil envisage toutefois actuellement de n'utiliser l'une ou l'autre de ces autorisations que partiellement et en fonction des possibilités des marchés financiers.

Le rapport annuel de la Compagnie et une note d'information sur la fusion-absorption de la société Cadamas comportant les renseignements requis par la Commission des opérations de bourse (COB) peuvent être obtenus au siège de la Compagnie, 94, avenue Gambetta, 75020 Paris (tél. : 360-02-22) ; à Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, 62, boulevard Victor-Hugo, à Neuilly (service des titres, 637-10-00) et dans les principaux établissements financiers.

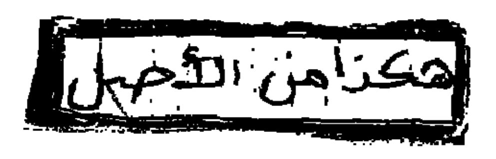
STEMI

Lors de sa réunion du 15 octobre 1980, le conseil d'administration a pris connaissance des résultats provisoires au 30 juin 1980.

A la fin juin 1980, le chiffre d'affaires non consolidé hors taxes est en progression de 36 % sur celui du premier semestre 1979. Après dotation aux amortissements et à la provision pour impôt sur les sociétés, le bénéfice ressort à 9 486 000 F contre 5 716 000 F en 1978.

Le président a, toutefois, fait observer que ces résultats n'incluaient pas un prorata exact des charges de l'exercice dont certaines interviendront au second semestre, et que ce dernier connaîtra, du point de vue des recettes, un fléchissement dû notamment aux nouvelles difficultés de la sidérurgie.

L'ensemble de l'exercice 1980 bénéficiera, néanmoins, de la forte conjoncture du premier semestre et de l'effet de la mise en exploitation des investissements programmés tant en wagons qu'en conteneurs citernes, ce qui conduit à prévoir un résultat pour 1980 en nette progression sur 1979.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 OCTOBRE

Faible

Après deux séances de suspension des cotations, les valeurs françaises ont donné quelques signes de faiblesse. L'indicateur de tendance termine à environ — 0,60 %.

Seuls ont été admis à pénétrer dans le palais Brongniart les professionnels ayant reçu l'agrément de la chambre syndicale, et c'est avec un quart d'heure de retard qu'ont commencé les premières cotations.

La faiblesse d'ensemble de la cote n'a pas beaucoup de signification. Il s'est agi surtout d'un réajustement technique, les ordres accumulés depuis deux jours ayant dû être « digérés ».

Il n'en reste pas moins que les investisseurs, impressionnés par la baisse brutale de Wall Street, se montrent de plus en plus hésitants.

Comme à New-York, les pétrolières ont été dans l'ensemble délaissées, Esso perd 0,20 %, C.F.P. 0,44 %, Compagnie française de raffinage 2,30 %. Seul Elf-Aquitaine reste ferme (+ 0,72 %).

La cotation de Matra était très attendue. Le titre, après avoir été réservé, perd 7,4 %. Le marché semble ainsi sanctionner les perspectives de résultats pour l'exercice 1980.

Parmi les reculs les plus sensibles, on note également Métallurgique et Navale Dunkerque (— 6,50 %), B.C.T. (— 5,21 %), D.M.C. (— 4,80 %), Rhône-Poulenc (— 3,96 %), qui casse son plus bas de l'année, B.H.V. (— 3,31 %), CIT-Alcatel (— 3,20 %), Peugeot (— 3,08 %). Moulinex (— 3,17 %).

Les hausses les plus importantes sont enregistrées sur Dassault (+ 6 %), Legrand (+ 4,40 %), toutes deux au plus haut de l'année, St-Gobain (+ 4,98 %) — dont les résultats semestriels marquent un progrès spectaculaire — Perrier (+ 1,73 %), Olida (+ 2,95 %), qui inscrit un nouveau cours record.

Dans le sillage du premier fixing de Londres (628 dollars contre 634,80 dollars), le lingot perd 1 950 F à 90 000 F et le napoléon 7,60 F à 796,90 F.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PRESSES DE LA CITE. — Au 30 juin 1980, le bénéfice après amortissements et provisions se monte à 4,5 millions (contre 7,2 millions de francs).

TELEMECANIQUE. — Les résultats semestriels de la maison mère marquent une hausse sensible du bénéfice net (+ 35 %).

Pour l'ensemble de l'exercice, les résultats consolidés devraient progresser de l'ordre de 30 %.

SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON. — Les résultats nets semestriels consolidés se montent à 508 millions de francs (+ 69 %), après 832 millions de francs d'amortissements (contre 776 millions), 637 millions de francs de gains financiers (contre 506 millions), 321 millions de francs de charges d'exploitation (contre 129 millions) et 439 millions de francs de provisions pour impôts (contre 306 millions).

Malgré un tassement de l'activité constaté au second semestre, les résultats de l'ensemble de l'exercice devraient être supérieurs à ceux de 1979.

AIR LIQUIDE. — Au 30 juin, les résultats avant amortissements, provisions et impôts se montent à 363,7 millions de francs (+ 36,2 %). Les résultats de sa filiale S.A.F. s'établissent à 20,7 millions de francs (contre 14,1 millions de francs), ceux de Liquid Air Corp. à 16,6 millions de dollars (contre 12 millions).

C.F.A.O. — Le résultat semestriel consolidé (part du groupe) passe de 71,5 à 72,5 millions de francs. Le résultat consolidé au 30 juin 1979 comprenait une plus-value exceptionnelle de 14 millions de francs au titre de la société SODIM. Compte non tenu de cette plus-value, le bénéfice net au 30 juin 1980 marque une progression de 21,8 %.

CHIERS-CHATILLON. — Au 30 juin 1980, la situation provisoire fait apparaître un bénéfice net de 8,7 millions de francs (contre 4,6 millions de francs), dont 1,8 million de francs de plus-values (contre 0,6 million).

SCHLUMBERGER. — Le bénéfice net trimestriel marque une progression de 43 %.

T.R.T. — Pour le premier semestre de 1980, la situation provisoire du bilan fait apparaître un bénéfice net, après impôts, amortissements et provisions, de 13,7 millions de francs (contre 12,5 millions). Ces résultats s'entendent après 14,8 millions de francs d'amortissements (contre 13,3 millions) et 2,1 millions de francs de provisions pour investissements (contre 2,1 millions).

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23/10	24/10
1 dollar (en yens)	209 25	212 55

NEW-YORK

Reflux

Après deux séances hésitantes, les valeurs américaines se sont nettement orientées à la baisse, jeudi. L'indice Dow Jones des industrielles termine à 939,51, en baisse de 15 points.

Aux yeux des investisseurs, les motifs d'inquiétude sont nombreux. L'évolution des taux d'intérêt reste préoccupante. La reprise économique est toujours aussi peu assurée, les ventes d'automobiles sont encore en octobre en dessous de leur niveau de 1979. Les chances de réélection du président Carter augmentent, alors que Wall Street a, dès le départ, marqué sa préférence pour Ronald Reagan.

Le comportement du marché a également été influencé par l'annonce, de la part des compagnies pétrolières, de résultats trimestriels en baisse. Getty perd 3 1/4 à 94 1/4, Texaco 3/4 à 39 1/4, Superior Oil 5 1/2 à 220, Gulf Oil 2 3/4 à 44 3/4, Conoco 1 3/8 à 62 1/8.

Aux automobiles, Ford cède 3/8 à 25, General Motors 7/8 à 49 3/8. Les autres valeurs de transports, qui avaient fortement progressé ces derniers temps, sont l'objet de ventes bénéficiaires. Norton Simon, qui enregistre un bénéfice en recul (0,57 dollar par action contre 0,66 dollar), perd 1/2 à 18 5/8.

Au total, 49,59 millions de titres ont été échangés (contre 43,22 millions). La valeur la plus active a été Beatrice Foods.

VALEURS	COURS 22/10	COURS 23/10
Alcoa	68 3/4	67 3/4
A.T.T.	49 7/8	50 ...
Boeing	35 3/4	34 1/4
Chase Manhattan Bank	41 3/4	41 1/2
Du Pont de Nemours	42 ...	40 3/4
Eastman Kodak	70 ...	69 3/2
Exxon	78 3/8	79 ...
Ford	25 5/8	24 7/8
General Electric	53 5/8	52 1/2
General Foods	28 7/8	28 5/8
General Motors	50 1/4	49 3/8
Goodyear	16 1/2	16 1/2
I.B.M.	67 3/4	65 3/4
I.T.T.	30 1/8	29 7/8
Kennecott	30 5/8	30 ...
Mobil Oil	82 ...	79 7/8
Pfizer	43 3/4	43 5/8
Schlumberger	113 1/2	110 5/8
Texaco	40 ..	39 1/4
U.A.L. Inc.	20 ...	19 5/8
Union Carbide	47 3/8	46 1/2
U.S. Steel	22 7/8	21 7/8
Westinghouse	28 5/8	29 1/8
Xerox	64 ...	63 1/4

Taux du marché monétaire

Effets privés du 24-10 . . . 11 %

BOURSE DE PARIS - 24 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	27 60	0 197	S.P.E.G.	209 ..	203 ..	Locabail Immob.	369 ..	369 ..	Immoinvest	160 ..	160 ..
5 %	41 20	3 648	U.A.P.	560 ..	560 ..	Loca-Expansion	141 50	141 40	Cie Lyon. Imm.	140 ..	140 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

SICAV

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES — AUX GUICHETS COURS des BILLETS

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24 10	Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 267	4 312	4 190	4 400
Allemagne (100 DM)	238 670	238 350	224	236
Belgique (100 F)	14 419	14 392	13 900	14 600
Pays-Bas (100 fl.)	212 950	212 960	206	217
Danemark (100 krd)	76 820	76 815	72	77
Norvège (100 k)	87 230	87 160	84	89
Grande-Bretagne (£ 1)	10 347	10 500	10 200	10 750
Italie (1 000 lires)	4 866	4 871	4 500	4 900
Suisse (100 fr.)	258 150	257 280	253	265
Suède (100 krs)	101 850	102 420	98 500	101 400
Autriche (100 sch.)	32 660	32 610	31 600	33 200
Espagne (100 pes.)	5 717	5 760	5 450	5 850
Portugal (100 esc.)	8 450	8 430	7 500	8 400
Canada ($ can. 1)	3 674	3 692	3 570	3 800
Japon (100 yens)	2 054	2 027	1 980	2 080

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24 10
Or fin (kilo en barre)	91500	90000
Or fin (en lingot)	92000	90300
Pièce française (20 fr.)	800	796 90
Pièce française (10 fr.)	479 50	466
Pièce suisse (20 fr.)	660	646 90
Pièce latine (20 fr.)	630 10	625 50
Souverain	805 90	756
Pièce de 20 dollars	3360	3240
Pièce de 10 dollars	1605	1589
Pièce de 5 dollars	947 50	
Pièce de 50 pesos	3840	3740 90
Pièce de 10 florins	645	635

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LES ALÉAS DE L'EMBARGO CÉRÉALIER

La C.E.E. reprend ses ventes d'orge à l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La C.E.E. s'apprête à reprendre ses exportations d'orge vers l'U.R.S.S. Conformément à la procédure communautaire, la Commission européenne va, dans les prochains jours, ouvrir une adjudication portant sur 300 000 tonnes d'orge. L'orientation prise est critiquée au sein de la Communauté par le Royaume-Uni, la R.F.A. et le Danemark, ainsi qu'aux Etats-Unis où elle est présentée — de manière parfaitement tendancieuse, dit-on à Bruxelles — comme une rupture de l'embargo décidé après l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques.

La C.E.E. s'était engagée auprès des Américains à ne pas profiter de l'embargo qu'ils avaient décrété pour développer ses ventes vers l'Est et à se contenter de maintenir ses courants d'échanges traditionnels. C'est exactement ce qu'elle est en train de faire. Pour l'orge, ses références d'exportation vers l'U.R.S.S. sont de 325 000 tonnes par campagne. La campagne 1979-1980 étant achevée depuis le 31 juillet, les services communautaires estiment dans l'ordre des choses de livrer maintenant, alors que les prix sont fermes, la plus grande partie du quota 1980-1981.

Au comité de gestion « céréales », réuni le 23 octobre à Bruxelles, l'initiative de la Commission a été approuvée par vingt-cinq voix pour, vingt-trois contre (celles du Royaume-Uni, de la R.F.A. et du Danemark) et dix abstentions. Dans ces conditions (ce qu'on appelle une absence d'avis), la Commission peut agir à sa guise. Les Allemands et les Britanniques, pour contrer les intentions de la Commission, ont expliqué que les engagements d'autolimitation jouent, non pas par campagne, mais par année calendaire, autrement dit que les livraisons vers l'U.R.S.S. ne peuvent être reprises qu'à partir du 1er janvier 1981. Les services de la Commission répliquent que les Américains, qui ont pour le blé un contrat de livraison à long terme avec l'U.R.S.S. (sur le montant duquel l'embargo ne joue pas), viennent de reprendre leurs expéditions en faisant le même raisonnement qu'à Bruxelles, fondé sur le changement de campagne.

En fait, au-delà de ces prétextes techniques, l'opposition de Bonn et de Londres est de nature politique, ces deux capitales demeurant très hostiles à l'idée de toute vente agricole subventionnée à l'Est.

Les critiques adressées par Washington font en outre sourire les experts bruxellois. L'embargo, estiment-ils unanimement, a été une farce : les Soviétiques n'ont jamais acheté autant de céréales en Occident qu'au cours de la campagne 1979-1980. Les ventes à l'U.R.S.S. de l'Australie, de l'Argentine, du Canada, voire des Etats-Unis, ont atteint des niveaux très élevés. Les grandes compagnies américaines, qui, pour une large part, contrôlent le commerce des grains — si elles n'ont pas pu peut-être acheter aux Etats-Unis tout le blé ou l'orge qu'elles voulaient vendre à Moscou — ont eu toute liberté d'agir à partir des autres pays producteurs.

PHILIPPE LEMAITRE.

WASHINGTON DÉNONCE LES « INTÉRÊTS ÉGOÏSTES » DES PAYS EUROPÉENS

Washington (A.F.P.). — Les Etats-Unis critiquent l'attitude de plusieurs pays européens qui n'ont suivi que leurs « *intérêts égoïstes* » dans la façon dont ils ont appliqué l'embargo céréalier à l'encontre de l'U.R.S.S., a déclaré, le 23 octobre, M. Powell, porte-parole de la Maison Blanche.

Le porte-parole a nié que les Américains aient eux-mêmes violé cet embargo. Selon lui, les Etats-Unis n'ont envoyé, entre octobre 1979 et octobre 1980, que 8 millions de tonnes de céréales en Union soviétique contre 25 millions de tonnes commandées. L'U.R.S.S., a-t-il ajouté, n'a réussi à combler que la moitié des 17 millions manquants, ce qui a entraîné une baisse de 4 % de la production de viande en U.R.S.S.

Cependant, pour la campagne en cours qui a commencé le 1er octobre, l'U.R.S.S. a déjà pratiquement atteint le plafond de 8 millions de tonnes fixé par l'embargo, à la suite d'une nouvelle commande de 128 000 tonnes de maïs. Cette opération porte à 7,973 millions de tonnes le montant global des achats soviétiques de céréales américaines.

● *La principale organisation américaine d'exploitants agricoles* s'est élevée, le 23 octobre, contre l'accord de fourniture de céréales à la Chine. M. Robert Delano, président de l'American Farm Bureau Federation, a condamné « *l'intervention croissante du gouvernement dans les exportations agricoles* ».

HAUSSE DU DOLLAR ET DE LA LIVRE

La tendance ne s'est guère modifiée sur les marchés des changes ce vendredi 24 octobre : la hausse du dollar s'est poursuivie de même que celle de la livre sterling. A Paris, le cours de la devise américaine s'est ainsi inscrit à 4,305 FF, dans le même temps où celui de la livre progressait de 10.57 F.

Le deutschemark restait faible à 2,3040 F.

Sur le marché de l'or, les cours continuaient de s'effriter à 628 dollars environ contre 634,50 dollars la veille en clôture.

En Pologne

LE SYNDICAT INDÉPENDANT EST LÉGALEMENT RECONNU

Varsovie (A.F.P.). — Le président du tribunal de Varsovie a annoncé, vendredi 24 octobre en début d'après-midi, qu'il acceptait d'enregistrer légalement Solidarité en qualité de syndicat indépendant et autogéré.

Comme prévu, la question du rôle dirigeant du parti communiste, qui bloquait l'enregistrement de Solidarité, a été réglée par un compromis. A la demande du juge, le président du syndicat, M. Lech Walesa a déclaré que son organisation respectait la lettre et l'esprit de l'accord de Gdansk, y compris le point 2 qui fait référence au rôle du parti.

Le tribunal a insisté pour obtenir cette déclaration par écrit.

Les membres de Solidarité se sont alors retirés pendant dix minutes et ont à leur retour remis un texte au juge. Celui-ci l'a joint aux statuts et a suspendu la séance pour délibération. Il a rendu son jugement une heure plus tard.

En Italie

LE P.C.I. AMORCE SON AUTOCRITIQUE SUR LE CONFLIT DE LA FIAT

(De notre correspondant.)

Rome. — La première « autocritique » publique du parti communiste italien sur son attitude durant les trente-six jours du conflit Fiat est apparue dans l'hebdomadaire théorique du parti, *Rinascita*, du 23 octobre, sous la plume de M. Gerardo Chiaromonte, l'un des principaux dirigeants, haut responsable de la politique économique. Ces problèmes seront abordés par le comité central du 3 au 5 novembre. M. Chiaromonte expose ainsi ce que seront l'axe et les limites du débat : Il y a eu des erreurs du P.C.I., la ligne de M. Berlinguer n'était pas fondamentalement fausse, mais mal appliquée, la faute en revient aussi aux syndicats.

Cet article synthétise en trois points ce que furent « *aussi les erreurs du P.C.I.* » En premier lieu, « *la bataille a été seulement défensive* » et elle n'a pas réussi « *à rendre la majorité des ouvriers conscients de la gravité de la crise de l'automobile* ». Deuxièmement, il y a eu « *des formes de lutte erronées* » (il fait allusion aux piquets de grève à outrance) qui représentaient « *des risques de division entre les ouvriers, risques qui se sont dangereusement vérifiés* ». Enfin, le parti communiste n'a pas créé la nécessaire liaison « *avec les chefs et les cadres moyens* », comme l'a montré le succès de la manifestation de 40 000 personnes à Turin, essentiellement des agents de maîtrise, au nom de la liberté du travail.

(Intérim.)

AU PAYS BASQUE ESPAGNOL

L'explosion à l'école d'Ortuella a causé la mort d'une cinquantaine d'enfants

De notre correspondant

Madrid. — Le bilan officiel de l'explosion accidentelle qui a eu lieu, le jeudi 23 octobre, peu avant midi, dans une école de la petite ville minière d'Ortuella, au Pays basque espagnol (nos dernières éditions), est de cinquante et un morts, pour la plupart des enfants âgés de cinq à dix ans. La catastrophe a eu lieu, semble-t-il, au moment où un ouvrier réparait, avec un chalumeau, une chaudière située sous une salle de classe. Il y a trente blessés.

Des scènes d'horreur ont succédé à la déflagration qui s'est produite quelques minutes avant midi à la suite, vraisemblablement, d'une fuite de gaz propane. De toute la ville, les parents sont accourus vers l'école, où se trouvaient plusieurs centaines d'enfants, pour voir le sol jonché de corps déchiquetés.

Tandis que les ambulances et les sauveteurs arrivaient sur les lieux, des pères et des mères affolés de douleur partaient, emportant leur enfant mort dans leurs bras. Des témoins ont vu des parents tenter de se suicider et un garde civil empêcher une mère de se jeter du haut d'un immeuble en criant : « *Mes deux fils sont là-dessous* ».

Les radios locales de cette petite ville située à une quinzaine de kilomètres de Bilbao lançaient des appels aux donneurs de sang et demandaient à tous les médecins de se présenter dans les hôpitaux où quatorze salles d'opération travaillaient sans désemparer. Tout au long de la journée, le bilan était demeuré incertain, car de nombreux enfants avaient disparu, sans doute emmenés par leurs parents. En fin de soirée, le bureau du gouverneur civil annonçait le bilan officiel : quarante-neuf enfants et deux adultes tués, trente blessés.

La catastrophe, la plus grave qui se soit jamais produite au Pays basque espagnol, a soulevé une vive émotion dans tout le pays. La reine Sofia s'est rendue dans la soirée à Bilbao pour faire le tour des hôpitaux, faisant ainsi sa première visite au Pays basque depuis le couronnement du roi Juan Carlos. Toutes les écoles publiques d'Espagne sont restées fermées vendredi en signe de deuil.

A Madrid, le ministre de l'intérieur, M. Juan José Roson, déclarait que rien ne laissait croire à un attentat criminel. De source officielle, on estimait qu'un ouvrier travaillant avec une lampe à souder avait sans doute provoqué l'explosion d'une couche de gaz accumulée sous les salles de classe par une fuite dans les cuisines. La société qui avait installé le gaz à l'école affirme que ses installations ne sont pas en cause et que le réservoir de gaz propane est resté intact. Elle déclare néanmoins qu'il existait dans l'école des installations non autorisées par la compagnie du gaz.

L'association des parents d'élèves a rappelé qu'elle avait déjà signalé la proximité dangereuse de la chaufferie et des salles de classe et que plusieurs écoles de la région étaient pourvues d'installations similaires.

L'association des familles des victimes de l'incendie du C.E.S. Pailleron, où vingt enfants parisiens avaient péri il y a sept ans à Paris, a offert son concours aux parents d'Ortuella pour les aider à établir s'il existait des vices de construction dans l'école.

Les obsèques des victimes ont lieu ce vendredi après-midi. Une chapelle ardente a été installée sur la place principale de la petite ville. *(Intérim.)*

LA LIQUIDATION DE MANUFRANCE

La C.G.T. veut faire du 28 octobre une journée nationale de protestation

De notre correspondant

Saint-Etienne. — L'acte de décès de la Société nouvelle Manufrance (S.N.M.) enregistré, il reste à en régler l'épineuse succession. Nommé syndic par le tribunal de commerce de Saint-Etienne, M. Portalier a signifié jeudi 23 octobre à ses deux confrères de l'ancienne société, Mes Rossignol et Dutrievoz, la résiliation du contrat de location-gérance. Le fonds de commerce de la Manufacture d'armes et cycles de Saint-Etienne comprenant l'ensemble de ses éléments corporels et incorporels revient donc *ipso facto* à l'ancienne société, et surtout retournent à celle-ci les mille huit cent soixante-cinq salariés. Qui va les licencier et supporter les frais de cette mesure économique ? Ceux-ci sont à la charge de la S.N.M. selon M. Tapie, P.-D.G. de l'ancienne société, se référant à une clause du contrat de location-gérance.

Pour débrouiller cet écheveau juridique, M. Portalier a fait appel au Groupement des experts comptables de la région parisienne (GERP), qui procédera aux licenciements et fixera le montant des indemnités légales et les salaires d'octobre incombant aux ASSEDIC. Le représentant du GERP, M. Holtz, devait être à pied d'œuvre dès ce vendredi, ainsi d'ailleurs que M. Schuler, haut fonctionnaire chargé par le ministre du travail d'une mission de coordination et de formation du personnel de Manufrance. Celui-ci poursuit l'occupation de l'entreprise. Ils ont été quelque cinq cents à défiler jeudi jusqu'à la préfecture où une délégation a été reçue par le préfet.

L'U.D.-C.G.T. a décidé d'organiser, vendredi après-midi, un rassemblement de lutte interprofessionnel auquel seule la fédération départementale du P.C.F. a appelé ses élus et ses militants. Echaudé depuis la manifestation cégétiste du 18 octobre, le P.S. ne s'y est pas associé, tout en affirmant qu'il soutiendrait « *toute initiative des organisations syndicales pour la défense de Manufrance et de l'emploi* ». Mais « *pour cela l'unité d'action est indispensable* ». Il a proposé aux organisations syndicales de mettre en place un comité de défense de Manufrance afin d'« *élargir et de populariser la lutte des travailleurs* ».

Au plan national, la C.G.T., a décidé de faire du mardi 28 octobre une grande journée d'action pour la défense de Manufrance. Son bureau confédéral appelle dans un communiqué tous les travailleurs à manifester devant l'Elysée, et à faire connaître « *par lettre, télégramme, téléphone (...) à Giscard d'Estaing [leur] volonté que vive Manufrance* ».

De son côté, M. Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., a déclaré : « *La situation de Manufrance est révélatrice de la situation dramatique de l'emploi dans le département de la Loire, mais aussi de l'énorme responsabilité du gouvernement qui choisit le développement du chômage et la déflation comme moyen de sauvegarde du franc. (...)*

A l'évidence, M. Tapie, ayant contre lui depuis toujours les syndicats et la municipalité de gauche de Saint-Etienne, aura fort à faire pour mettre en application son plan débouchant sur le démantèlement de l'entreprise dont les morceaux « éclatés » ne seront pas forcément tous conservés à Saint-Etienne... Il semble avoir bénéficié davantage que M. Dumas du préjugé favorable des pouvoirs publics mais pas obligatoirement d'une totale confiance. Il a reconnu qu'il ne pouvait pas mesurer les conséquences de la liquidation des biens de la S.N.M. Et puis il y a les créanciers « *légitimement inquiets* ». Ils ont demandé à être associés à toute décision des syndicats et du juge commissaire.

PAUL CHAPPEL.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A SIGNÉ LA LOI SUR LA DISTRIBUTION D'ACTIONS DES ENTREPRISES AUX SALARIÉS.

Le président de la République a signé, vendredi 24 octobre, à l'Elysée, la loi sur la distribution gratuite aux salariés de 3 % du capital des entreprises dans lesquelles ils travaillent.

« Peu à peu nous ferons des Français les propriétaires de la France » a déclaré M. Giscard d'Estaing, ajoutant qu'il s'agissait d'une décision importante et sans précédent en France.

Adoptée le 9 octobre dernier par le Parlement (« le Monde » du 11 octobre), cette loi avait fait l'objet d'un vif débat à l'Assemblée nationale et au Sénat.

● *M. Bernard Vernier-Palliez a été désigné comme « manager de l'année »* par les lecteurs de l'hebdomadaire *le Nouvel Economiste*. M. Vernier-Palliez, soixante-deux ans, a succédé en 1975 à M. Pierre Dreyfus à la tête de la régie Renault.

Le numéro du « Monde » daté 24 octobre 1980 a été tiré à 555 421 exemplaires.

A B C D E F G